PANTHÉON NATIONAL.

LA

BELGIQUE MONUMENTALE,

HISTORIQUE ET PITTORESQUE.

BRUXELLES. — Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Panthéon national.

LA
BELGIQUE MONUMENTALE,

HISTORIQUE ET PITTORESQUE,

PAR

MM. H. G. MOKE, VICTOR JOLY, EUGÈNE GENS, THÉODORE JUSTE,
FERDINAND CARRON, CHARLES HEN, G.-G.-G.-G., FÉLIX STAPPAERTS, E. GAUSSOIN,
LE MAJOR RENARD, FÉLIX BOGAERTS, E. ROBIN ET ANDRÉ VAN HASSELT.

OUVRAGE SUIVI

D'UN COUP D'OEIL SUR L'ÉTAT ACTUEL

DES ARTS, DES SCIENCES ET DE LA LITTÉRATURE EN BELGIQUE,

PAR A. BARON.

TOME SECOND.



BRUXELLES.
A. JAMAR ET CH. HEN, ÉDITEURS.

1844



LE HAINAUT.

Pourquoi certains peuples, comme certains hommes, ne peuvent-ils, quoi qu'ils fassent, sortir de la demi-obscurité où ils s'agitent ? Pourquoi, par exemple, lorsqu'on parle des anciennes provinces belgiques, le nom du comté de Flandre est-il le premier qui se présente à la mémoire, puis le Brabant, puis Liége? Jamais, ou presque jamais, le comté de Hainaut n'est cité ; pourtant il a eu ses grands princes, ses guerriers, ses batailles, ses riches marchands, ses communes remuantes mais peu disposées à la révolte. La gloire se mesurerait-elle par hasard au nombre

des crimes et des révolutions, à l'étendue des désastres et des malheurs? Dans ce cas le Hainaut n'a rien fait pour sortir de son obscurité primitive; ses habitants ont toujours été au niveau de leur époque et rien de plus. Il nous semble néanmoins que c'est là aussi une gloire, et qu'on ne saurait sans injustice rejeter dans l'ombre la province qui a donné à la Belgique chrétienne saint Éleuthère; à la Belgique guerrière, le comte d'Egmont, et Roland de Lattre à la Belgique artistique.

Plus heureux ou mieux partagés que leurs descendants, les Nerviens virent la gloire des autres peuples de la Gaule belgique pâlir devant leur renommée. Séparés des peuples du Nord par leur origine, leurs mœurs et leur langage, ils vivaient paisiblement au milieu de leurs forêts, sans haine et sans ambition, mais jaloux de leur indépendance, susceptibles, querelleurs et implacables dans leurs vengeances publiques ou particulières. De l'Escaut à la Meuse, la contrée ne formait qu'une sombre et immense forêt; sous l'ombrage des chênes séculaires régnait un silence lugubre, à peine troublé de temps à autre par le cri d'un oiseau ou d'une bête fauve; du reste, point de chemins; à peine quelques sentiers serpentant entre les arbres comme les méandres d'un labyrinthe, pour aller se perdre dans une clairière déserte.

Les Nerviens, comme tous les peuples gallo-kimris, conservèrent jusqu'à la conquête romaine les coutumes de leurs pères et leurs croyances. Lorsqu'un étranger arrivait dans un de leurs villages, chaque habitant lui offrait l'hospitalité; à peine entré dans la maison qu'il avait choisie, on lui apportait de l'eau pour baigner ses pieds; le père de famille réunissait ensuite tous ses amis pour célébrer la bienvenue du voyageur, par un de ces repas homériques en honneur dans les Gaules, et qui ne finissaient jamais sans effusion de sang. Les morceaux les plus délicats étaient servis au voyageur; pendant une heure on ne lui adressait aucune question; mais la première faim satisfaite, lorsque les cornes d'aurochs remplies d'une liqueur enivrante commençaient à circuler plus rapidement, le Gaulois demandait sans façon à son hôte qui il était, de quelle contrée il venait et où il allait. Malheur à l'étranger qui ne répondait pas franchement à ces questions; à la cordialité succédait la défiance, on le regardait comme un homme maudit du ciel, ou comme un espion; du reste, tant qu'il était protégé par l'hospitalité, il n'avait rien à craindre; mais une fois hors du village, nul ne se serait fait scrupule de le tuer.

Les Nerviens adoraient Teutatès; ils avaient leurs forêts mystérieuses où les druides immolaient des victimes humaines, à certaines époques; le gui et la verveine étaient pour eux des plantes sacrées; leur gouvernement était la pure théocratie gauloise. Toutes les civilisations sont nées de la religion; les hommes se groupent d'abord autour d'un fétiche; c'est le père de famille qui est le premier prêtre; puis, lorsque la famille est devenue tribu, les fonctions sacrées sont confiées aux vieillards; ceux que l'âge et l'expérience élèvent au-dessus des autres hommes, tout naturellement servent d'intermédiaires entre la Divinité et ses adorateurs. Dans les premiers âges du monde, le chef et le prêtre n'étaient qu'un seul homme; peu à peu ces fonctions devinrent distinctes, mais le prêtre ne perdit rien de son influence dans les conseils de la nation; la nature même de ses occupations, les études auxquelles il était astreint, lui assuraient, dans toutes les discussions, un avantage incontestable sur le guerrier ignorant et grossier avec lequel il s'était vu contraint de partager l'empire; et si par hasard l'opposition était trop vive, il faisait parler la Divinité, et tout était dit. C'est ainsi que les druides, organisés en corporation, gouvernaient tous les peuples de la Gaule, du fond de leurs forêts sacrées, par la persuasion et par la terreur, leur imposant toutes les croyances, toutes les réformes qu'ils croyaient utiles. C'est à leur influence que les Gaulois furent redevables de l'espèce de civilisation dont ils jouissaient déjà deux siècles avant l'arrivée des Romains.

Comme tous les peuples nomades, les Galls et les Kimris ne vivaient que du fruit de leurs pillages et du lait de leurs troupeaux; chassés successivement, et à plusieurs siècles d'intervalle, de la contrée qu'ils occupaient entre le Volga et le Danube, ils passèrent le Rhin s'étendant, d'un côté, jusqu'au Rhône et à la Garonne, et de l'autre, jusqu'au Wahal, déversant de temps à autre le superflu d'une population remuante, tantôt sur les îles Britanniques, tantôt sur l'Espagne, tantôt sur l'Italie. Une fois établis dans les Gaules, leurs mœurs primitives s'altérèrent insensiblement; chez les Nerviens, par exemple, la culture de la terre n'était pas un travail méprisé comme chez les peuples établis plus au nord et soumis à l'influence de l'élément germanique; la femme cultivait le petit enclos qui entourait sa maison, pendant que le père de famille poursuivait dans les forêts les animaux dont la chair était sa principale nourriture, l'ours ou le loup dont la fourrure servait de

couche à son enfant : noble association de travail qui faisait de la femme la compagne et non l'esclave de l'homme.

N'est-ce pas là le grand principe de la civilisation moderne, l'égalité des sexes, et, comme conséquence forcée, l'égalité des individus aux yeux de la loi? Chez les Gaulois, comme chez les Germains, la femme jouissait d'une haute influence; le père de famille consultait sa compagne; les chefs de la tribu ou du peuple interrogeaient les druidesses et se soumettaient à leur décision. Velléda, chassée de l'île de Seu par les Romains, se retira avec ses compagnes dans le pays des Nerviens; peut-être encouragea-t-elle l'héroïque résistance de ses hôtes, et ne resta-t-elle pas étrangère aux nombreux soulèvements qui suivirent la conquête romaine; car cette lutte acharnée, ces tentatives désespérées n'étaient que le dernier effort du druidisme, c'est-à-dire de la civilisation presque immobile des Gallo-Kimris vaincue par une civilisation supérieure, les dernières convulsions d'un mourant.

En dépit de tous les efforts des Romains, les Nerviens, ainsi que tous les peuples de la Gaule belgique, restèrent Belges au fond du cœur; en vain on avait voulu proscrire le culte des druides, les prêtres de Teut se dispersèrent, mais à certaines époques très-rapprochées, ils rassemblaient au fond d'un bois solitaire les Gaulois fidèles au culte de leurs aïeux, pour leur rappeler le bonheur des anciens jours, la liberté, l'indépendance dont ils avaient toujours joui, la gloire sans rivale des vieux Gaulois qui avaient conquis la moitié du monde connu. Ces prédications fanatiques retardèrent le développement de la civilisation nouvelle, mais ne purent l'empêcher. Les routes dont les armées romaines avaient sillonné toutes les Gaules, rendant les communications faciles, les peuplades belgiques sortirent peu à peu de leur isolement; elles commencèrent par échanger entre elles les produits de leur sol et de leur industrie, puis étendirent insensiblement leurs relations jusqu'aux Alpes; les Morins conduisirent même jusqu'à Rome de nombreux troupeaux d'oies; les Ménapiens allèrent y vendre leurs toiles de lin si recherchées des Romains, et leurs saies tissées avec la laine de leurs troupeaux; les Nerviens y portèrent leur savon de cendre et de suif, dont se servaient les dames pour donner à leurs cheveux une belle nuance rousse, leurs instruments de fer et leur grosse quincaillerie. Si nous en croyons Strabon, ils fabriquaient aussi des étoffes brochées d'or et d'argent; mais il est probable que cette fabrication ne fut établie

qu'après la conquête, et même qu'elle ne fut jamais pratiquée dans la Belgique proprement dite; elle paraît avoir été spéciale aux Rhémois. C'est ainsi que les mœurs des Belges commencèrent à s'altérer.

César, bon juge en fait de valeur, incorpora dans son armée une partie de la jeunesse belge; il avait besoin de soldats courageux et dévoués. Ces hommes devenus Romains par leurs habitudes rapportèrent dans leurs forêts natales des mœurs moins simples, des goûts plus brillants et plus variés, des connaissances plus étendues; peu à peu la jeunesse qui n'avait encore pu, comme eux, s'initier aux secrets de la civilisation romaine, chercha à les imiter, en sorte que, cinquante ans après la conquête, les mœurs des peuplades de la Belgique avaient déjà subi une première transformation; il est vrai que pendant ce demi-siècle, la plupart des guerriers belges avaient combattu en Afrique, en Italie, en Asie, partout enfin où s'étaient rencontrés un chevalier romain et un partisan de César ou d'Octave. Les Nerviens, les premiers, avaient abandonné leurs vieilles coutumes pour se rallier à la civilisation nouvelle; cependant ils restèrent Gaulois par le cœur et par leurs croyances. Au quatrième siècle, seuls de tous les Belges, les Nerviens n'allèrent pas au-devant de l'invasion; les peuples qui se pressaient au bord du Rhin ne leur inspiraient aucune sympathie; ils n'étaient pas de la même famille; leurs langues n'avaient point de rapports entre elles, leurs dieux étaient ennemis; chez tous les autres Belges, au contraire, l'élément germain dominait, par suite des invasions qui avaient précédé la conquête romaine, et surtout par suite de l'établissement des colonies de Barbares sur toute la frontière du nord, dans le deuxième siècle de notre ère; aussi accueillirent-ils les conquérants comme des frères, après les avoir appelés de tous leurs vœux.

A partir du deuxième siècle, la Belgique devint le foyer principal de la religion des druides; les dieux gaulois et leurs prêtres, chassés de toute la Gaule centrale et des Armorikes par le christianisme, se réfugièrent dans les forêts de la confédération nervienne; mais la religion nouvelle les y suivit; car saint Fiat, l'apôtre du Hainaut, arriva dans la Gaule belgique en 282, pour y prêcher la foi : il opéra de nombreuses conversions; les soldats chrétiens répandus dans les légions lui avaient préparé la voie, en annonçant à nos pères l'arrivée de ce Dieu inconnu, auquel les Athéniens avaient élevé un autel et dont les Gaulois attendaient aussi la venue. Malheureusement l'œuvre du saint missionnaire ne fut pas

continuée; les néophytes, abandonnés à eux-mêmes, entourés d'obsessions et de conseils, oublièrent bientôt les dogmes de la religion qu'ils avaient embrassée; quelques-uns conservèrent intact le dépôt sacré de la foi, mais le débordement des peuples du nord fit reculer la civilisation romaine jusqu'à la Loire et dispersa les membres peu nombreux de l'Église belgique. Ce ne fut que vers la fin du septième siècle que les dernières traces du paganisme disparurent du Hainaut, à la voix de saint Vindicien.

Les Nerviens n'avaient pas appelé l'invasion, nous l'avons dit plus haut; mais à l'apparition des Franks, ils prirent les armes et suivirent Hlodewig à la conquête de la Gaule centrale.

A partir de cette époque leur histoire se confond avec celle des peuples dont la réunion formait la monarchie franque. Ce colosse, auquel Charlemagne avait donné des proportions gigantesques, fut brisé par les petits-fils du grand empereur, et tout le pays compris entre l'Escaut et le Rhin prit le nom de Lotharingie.

Ce fut alors que les chefs qui gouvernaient les diverses provinces commencèrent à se rendre tout à fait indépendants, de seigneurs héréditaires qu'ils avaient été d'abord des cantons dont l'administration leur était confiée. Le Hainaut, c'est-à-dire la région baignée par la petite rivière appelée la Haine, était échu à Régnier au Long Col, tige d'une race de comtes célèbres dans l'histoire de l'ancienne Belgique, mais qui s'éteignit au onzième siècle. Depuis ce temps les souverains hennuyers, les uns sortis de la maison de Flandre, les autres héritiers du comté de Hollande, furent presque toujours dirigés dans leur conduite politique par des intérêts étrangers à ceux du pays; mais en revanche la plupart réunirent aux qualités guerrières que prisait si fort leur époque, une affection sincère pour leurs sujets, qu'ils dotèrent de chartes et de priviléges. Celui auquel le pays fut redevable des plus grandes améliorations fut Baudouin le Bâtisseur, aïeul de Baudouin de Constantinople; nous retrouverons souvent son nom dans les annales des villes de son comté.

Les malheurs de Jacqueline de Bavière sont trop connus pour que nous ayons besoin de rappeler ici l'histoire de cette princesse qui ne put empêcher l'absorption du Hainaut dans les vastes États de la maison de Bourgogne (1425). Depuis lors cette province n'eut plus de souverain à elle seule, et les vicissitudes que subit sa destinée n'offrent rien de

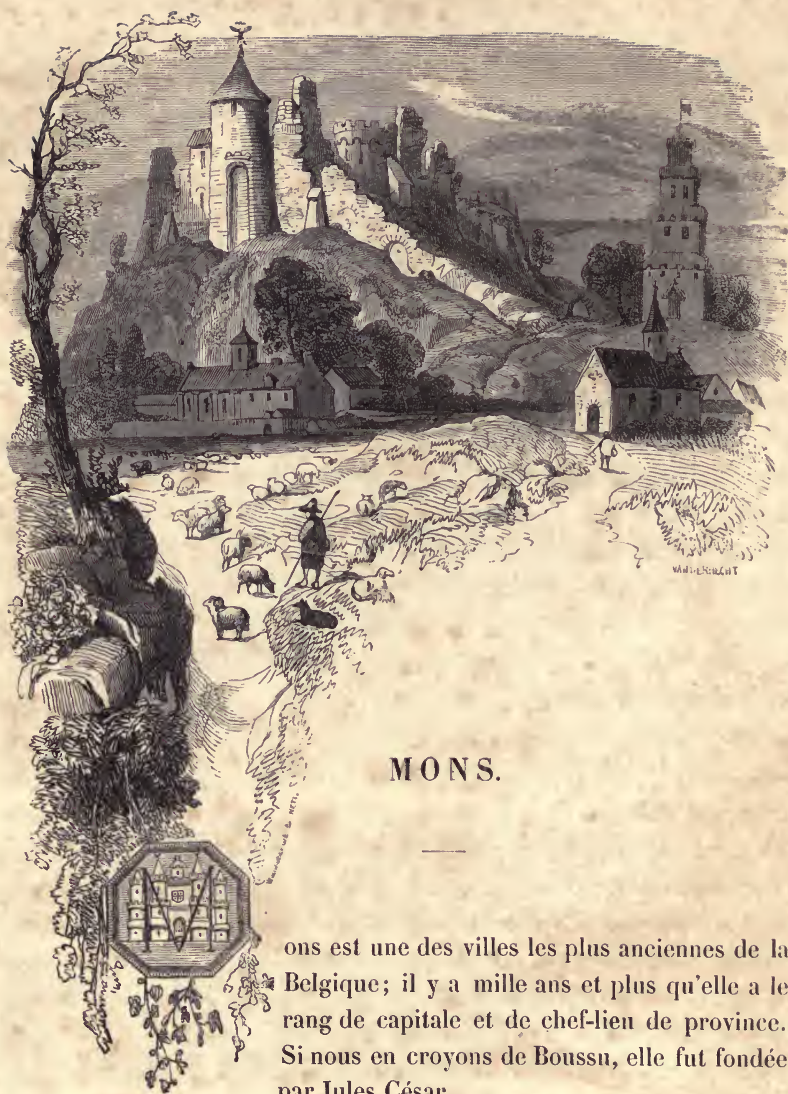
bien spécial et de bien marquant. Elle souffrit presque autant que la Flandre des longues guerres de nos princes contre les rois de France, et fut morcelée par les conquêtes de Louis XIV. De ses débris la France a formé toute la partie orientale du département du Nord, et la Belgique une de ses provinces les plus riches et les plus industrieuses.

Le Hainaut n'a guère conservé du passé que ses habitudes d'ordre et de travail, la plupart des monuments publics ont disparu ; à peine quelques vieux castels ont-ils échappé au pic des maçons modernes et aux torches révolutionnaires; la province qui a donné à la Belgique tant d'illustres familles dont les noms antiques sont encore aujourd'hui l'honneur de la noblesse belge, est peut-être la seule, dans notre pays, où l'on ne trouve plus un seul monument intact du moyen âge féodal. Tout, presque tout du moins, y date d'hier; aux monuments d'autrefois, il est vrai, les Hennuyers peuvent opposer leurs monuments modernes; à Sainte-Waudru, Belœil; à l'hôtel de ville, l'établissement Degorge; et par-dessus tout, ces milliers de hautes cheminées toujours fumantes, et ce chemin de fer qui doit relier la Belgique à la France et servir de trait d'union, si l'on peut dire ainsi, entre deux peuples qui ont les mêmes croyances, les mêmes codes, la même langue, le même amour de l'indépendance, et qui appartiennent tous deux à la même famille.

Nous commencerons par les villes et les localités remarquables de l'ancien Hainaut, et en passant par Mons, Wasmes, Jemmapes, Hornu, Charleroi, Alnes, Trazegnies, Tournai, Mariemont, Le Rœulx, Soignies, Enghien et Belœil.

Si nous ne suivons pas l'ordre géographique, c'est qu'une plume plus habile que la nôtre est chargée de faire revivre l'ancienne gloire de la première capitale des rois Franks, et de décrire les monuments qu'elle renferme.

———



MONS.

Mons est une des villes les plus anciennes de la Belgique; il y a mille ans et plus qu'elle a le rang de capitale et de chef-lieu de province. Si nous en croyons de Boussu, elle fut fondée par Jules César.

« Cette ville, dit le naïf historien de Mons, a pour fondateur Jules « César, gouverneur de la Gaule, qui vint le premier dans ces vastes « forêts y bâtir un château, cinquante-six ans avant la naissance du « Sauveur, ce qui fait près de dix-huit siècles [1]. »

[1] *Histoire de la ville de Mons,* par Gilles-Joseph de Boussu, écuyer, licencié en droit. — De Boussu a publié son histoire de Mons en 1725; n'était l'orthographe, on dirait un livre écrit au commencement du dix-septième siècle.

Quoi qu'il en soit de cette origine, le château construit par César sur le revers du mont Panisel a donné son nom à la ville qui s'éleva plus tard autour des débris de l'ancienne forteresse romaine; en latin, les Montois le nomment *Cæsari mons*. Le château de César, ou plutôt le camp fortifié qu'il avait établi au centre du pays des Nerviens, après avoir résisté aux attaques d'Ambiorix et des Nerviens révoltés, fut pris et ruiné pendant la première invasion franke, vers l'an 407. Quelques années après, Clodion ayant poussé ses conquêtes jusqu'à la Somme, les Nerviens devinrent les alliés du vainqueur, et Tournai la seconde capitale du royaume des Franks. Nous disons la seconde capitale, car Clodion établit son neveu Mérovée dans cette ville, et ce n'est qu'en l'année 448 que ce prince, proclamé chef des Franks, à la mort de son oncle, la choisit pour sa capitale. L'élection de Mérovée amena une scission parmi ses compatriotes; Albéron, fils de Clodion et chef des Franks orientaux, prit les armes et marcha contre celui qu'il regardait sans doute comme un usurpateur. Le sort le favorisa; il s'empara du Hainaut, avec d'autant plus de facilité qu'il n'y avait dans toute la province ni château, ni ville fortifiée : il fallait pourtant assurer sa conquête; mais bâtir des villes n'était pas d'usage parmi les conquérants germains; quand ils s'établissaient dans un pays, chaque chef se faisait construire un château à sa guise, dans le district qui lui était échu. Là du moins il était maître, et il ne voyait autour de lui que les fidèles compagnons qui s'étaient attachés à sa fortune, ses *ambachti;* dans son château, il était à l'abri de toute surprise de la part de ses rivaux ou de ses ennemis, de la part des vaincus. Suivant la coutume de ses compatriotes, Albéron songea donc à élever une forteresse. Il avait remarqué les ruines de la tour de César; le lieu lui parut convenable, et il en fit construire une autre sur le même emplacement (456). Cette tour était carrée et d'une grande solidité; si l'on en croit Guichardin [1], elle subsistait encore au quinzième siècle. Elle fut démolie en partie sous le règne de Philippe le Bon, lorsqu'on bâtit le beffroi; en 1618, elle fut entièrement rasée, et les matériaux servirent à la construction du chœur de l'église de Sainte-Élisabeth [2].

Le château d'Albéron fut abandonné vers l'an 475, probablement à la mort du fondateur; les Franks avaient passé la Somme, et la contrée

[1] *Description des Pays-Bas.*

[2] Vinchant, *Annales du Hainaut.*

redevint déserte. En 650, saint Ghislain, fuyant le monde, vint s'y établir avec deux autres saints personnages; trois ans après, sainte Waudru, épouse, dit-on, d'un duc de Gascogne, s'étant rendue auprès de saint Ghislain, son directeur, l'aspect de la contrée la frappa; c'était une clairière immense entrecoupée de bouquets d'arbres et couverte de broussailles. Partout, à l'horizon, la vue était bornée par la forêt; aucun bruit, si ce n'est parfois le bramement d'un cerf ou le cri aigu du pivert, ne troublait cette profonde solitude. Ce désert lui plut; elle résolut de s'y fixer. Veuve en quelque sorte, car son époux avait pris l'habit monastique, elle se décida à l'imiter. A sa demande, Hidulphe acheta pour elle la montagne de Château-lieu, et y fit construire un petit ermitage; à peine élevé, l'ermitage fut renversé par le vent; alors Hidulphe fit bâtir à la place une cellule en pierre et une chapelle dédiée à saint Pierre. Pendant ce temps, Waudru recevait le voile des mains de saint Aubert, évêque de Cambrai. En 653, elle prit possession de son ermitage; elle voulait vivre seule dans la prière et le recueillement; mais bientôt d'autres femmes de qualité étant venues lui demander un asile contre le monde et ses séductions, il fallut agrandir l'ermitage. D'un autre côté, Sigebert, roi d'Austrasie, qui ne manquait jamais l'occasion de faire une bonne œuvre qui pût racheter les crimes de son père, donna au petit monastère de Sainte-Waudru de grands biens, et plaça dans la chapelle de Saint-Pierre des religieux bénédictins pour le service spirituel des dames du couvent.

Waudru administra les affaires de sa communauté pendant trente-cinq ans. Lorsqu'elle mourut, le 9 avril 688, les terres que lui avait concédées le roi d'Austrasie n'offraient plus l'aspect d'un désert aride; les bruyères avaient disparu en grande partie, et au pied de la montagne de Château-lieu, s'élevait un village habité par des personnes de toute condition, attirées par la renommée de Waudru et par les miracles éclatants qu'elle opérait déjà avant sa mort. Beaucoup de villes ont eu une origine semblable, et cela n'a rien d'étonnant à une époque de guerre civile, lorsque les hommes libres, traqués par les seigneurs terriens dans leurs métairies, ruinés par un service militaire incessant, voyaient leurs rangs s'éclaircir de jour en jour, lorsqu'ils se trouvaient dans la triste obligation de céder leurs terres à un voisin puissant, pour les recevoir ensuite de lui en alleu. Beaucoup de Gaulois libres, les plus pauvres surtout, préféraient, à la servitude déguisée qui les attendait

au pied du château de leur seigneur, le titre modeste et la vie douce et tranquille des colons [1] de monastère.

Sainte Aye, l'épouse de cet Hidulphe qui avait fait pour Waudru l'acquisition de la montagne de Château-lieu, succéda à son amie. Le chapitre ne pouvait moins faire pour une dame qui lui avait apporté en toute propriété Quesmes, Nimy, Mésières et autres lieux. Sainte Aye mourut en 691, selon de Boussu; en 678, selon Rutteau, en 618, si l'on en croit Rosières et Wassembourg.

Trois ans après décéda à Château-lieu Albéric l'Orphelin, premier comte bénéficiaire de Hainaut. Ce seigneur, attiré, comme tant d'autres, par la réputation de sainteté de Waudru, trouva la situation du château d'Albéron si avantageuse, qu'il le fit réparer et y établit sa résidence. La présence d'Albéric contribua puissamment à la prospérité et à l'agrandissement du village fondé au pied du monastère. Les chroniqueurs et les historiens expliquent différemment les causes de cet agrandissement rapide; sans entrer dans tous ces détails, nous nous bornerons à dire que Charlemagne, lorsqu'il organisa l'administration du royaume que son frère Carloman lui avait laissé en mourant, choisit Mons pour le chef-lieu d'un district composé de quatre-vingt-onze bourgs, et lui donna un comte pour gouverneur (804). Telle est l'origine du comté de Mons. Ce comte devint par la suite le grand prévôt des comtes de Hainaut.

Peu à peu Mons devint une ville importante, et, en sa qualité de capitale, joua un grand rôle dans les querelles des comtes de Hainaut avec

[1] Ce nom de colons, *coloni,* fut d'abord donné par les Romains à ceux de leurs compatriotes que la république établissait dans les provinces conquises; puis aux Barbares que l'on y introduisit, dans la suite, pour combler les vides de la population; puis enfin aux fermiers qui cultivaient les terres d'autrui, sans être précisément esclaves. A l'époque dont nous parlons, les hommes puissants ayant envahi, par ruse ou par force, presque toutes les terres libres, les hommes libres les plus riches devinrent leurs vassaux; les autres tombèrent peu à peu au rang de colons, obligés de cultiver la terre et de suivre le maître à la guerre, toujours pressurés et maltraités. Les colons des monastères jouissaient au contraire d'une grande liberté relativement aux autres; leurs redevances étaient très-faibles, et, en tous cas, ils trouvaient au couvent secours, aide et protection. Telle est la cause de l'affluence des colons autour des monastères; telle fut la première source de la puissance et de la richesse des établissements religieux.

leurs voisins. Ainsi lorsque Godefroid de Verdun, l'usurpateur du comté de Hainaut, eut été battu par les fils de Régnier II, la résistance des habitants de Mons rendit cette victoire inutile, et retarda de plusieurs années la conclusion de la paix. Cette ville fut assiégée une seconde fois en 1051, par le comte de Flandre, qui voulait conquérir une femme à son fils; Mons se défendit pour la forme, et Richilde épousa le jeune Baudouin. En 1093, les soldats de Thierry d'Avesnes, en guerre contre Baudouin II, ayant pénétré dans la cité, mirent le feu à l'église de Sainte-Waudru. C'est la première fois que se trouve expressément mentionnée dans l'histoire cette cathédrale si célèbre depuis. C'était alors une petite église romane aux piliers massifs et bas, séparés par des arcades à plein cintre.

Le chapitre de Sainte-Waudru fit jeter, l'année suivante, les fondements d'une autre église; mais avant qu'elle fût achevée, un nouvel incendie la détruisit encore (1112). Baudouin III, surnommé *le Bâtisseur,* la fit reconstruire à ses frais; en 1157, Baudouin IV fut obligé de la faire rebâtir de nouveau. Baudouin le Bâtisseur ne s'occupait pas seulement à édifier des églises et des couvents, il éleva plusieurs palais, des forteresses, et entoura Mons de murailles (1148). Ces remparts commençaient à l'endroit où l'on a depuis élevé le collége des jésuites, longeaient la rue de la Chaussée, le cimetière de Saint-Germain, l'hôtel de Chimay, l'église de Sainte-Waudru, jusqu'à la pointe du château; ils étaient percés de trois portes et protégés, au nord, par le château du comte, du côté où l'on a depuis élevé la porte du Parc. Il en reste encore quelques vestiges assez curieux derrière les maisons de la rue de la Chaussée.

Le règne de Baudouin V fut signalé par les guerres et les calamités qui désolèrent successivement le Hainaut et Mons en particulier. En 1182, cette ville fut assiégée par le duc de Brabant et par Jacques d'Avesnes; les remparts étaient peu élevés et faciles à escalader, mais les bourgeois, auxquels le comte avait fait distribuer des armes, se défendirent si vigoureusement, que l'ennemi fut bientôt obligé de lever le siége. Baudouin, pour les récompenser, leur accorda le droit d'avoir des armes et de se former en confréries militaires. Ce prince mourut quelques années après en recommandant à son successeur, Baudouin de Constantinople, d'achever les réformes qu'il avait commencées.

Baudouin VI n'avait pas de désir plus ardent, car les conseils de son père étaient pour lui une loi sacrée; en conséquence, il fit recueillir et

rédiger en bonne forme toutes les lois et coutumes du Hainaut. Quand ce travail fut terminé, il convoqua à Mons les états du comté, le 26 juin 1200. Les états, après un mois de délibération, adoptèrent à l'unanimité le *code* que leur avait soumis le comte. Les anciens plaids subsistaient encore dans le Hainaut : lorsqu'un habitant de Mons ou des environs avait un procès, il se rendait sur la place publique de Hornu, où siégeaient, à l'ombre de quelques vieux chênes, les magistrats et leurs assesseurs; il exposait sa plainte, son adversaire répliquait, et la sentence était prononcée séance tenante. Ainsi le voulait la coutume des Germains, transformée en loi par Charlemagne. Baudouin supprima les plaids, qui devenaient inutiles du moment où une loi formelle et écrite rendait superflu le droit de surveillance que les capitulaires reconnaissaient implicitement au peuple; il voulut que toutes les causes se plaidassent désormais dans la grand'salle du château de Mons, par-devant ses *féodaux nommés pour exercer la justice journalière* [1]. Ces juges sont nommés *clers* dans les lettres patentes du comte.

Cette grande réforme accomplie, Baudouin songea à remplir les dernières prescriptions de son père; ses peuples étaient tranquilles et heureux, il pouvait sans crainte aller combattre les Sarrasins. Néanmoins avant de partir, et pour comble de précaution, il promulgua de nouvelles lois, dans le but de prévenir ou tout au moins d'aplanir les difficultés qui pourraient s'élever entre ses vassaux. Ces lois sont connues sous le titre de *forma pacis*.

Sous le gouvernement de Jeanne et de Marguerite la ville de Mons prit un tel développement, que l'on fut obligé d'ériger deux nouvelles paroisses, entre autres celle de Saint-Nicolas.

Jean d'Avesnes, qui succéda à Marguerite, en 1272, doit être considéré comme le second fondateur de Mons, car après avoir reçu de son aïeule une ville étroite, mal construite, il laissa à son successeur une ville considérable, enceinte de hauts remparts et soumise à des lois financières qui devinrent la source d'une haute prospérité.

En prenant possession de ses États, ce prince, pour honorer la mémoire de son père, mort sans avoir porté le titre de comte, se rendit en grande pompe à Leuze où il était enterré. L'exhumation eut lieu en sa présence, et le cercueil, placé sur un char, parcourut toutes les villes du

[1] De Boussu, *Histoire de Mons*.

comté : à Mons, les échevins allèrent à sa rencontre hors de la ville, d'une main portant un cierge, de l'autre une épée nue. Le cercueil fut conduit dans cet appareil à Sainte-Waudru ; le doyen célébra l'office des morts avec toute la pompe usitée pour les comtes de Hainaut, car Jean d'Avesnes avait voulu que son père fût proclamé comte souverain. De Mons, les restes du nouveau comte furent transportés à Valenciennes.

Tel était le respect de Jean d'Avesnes pour ses hauts parents, qu'en 1278, après avoir rendu les derniers devoirs à son aïeule Marguerite, il fit allumer sur toutes les tours de Mons et de la province, chaque nuit, pendant trois mois, en signe de deuil, deux grandes lanternes avec les armes de Flandre d'un côté et celles de Hainaut de l'autre, peintes sur verre.

Nous avons dit plus haut que Jean II fut le second fondateur de Mons. En 1290, les faubourgs renfermaient beaucoup plus d'habitants que la ville même ; le comte, d'accord avec les échevins, résolut de les réunir à la cité. Aussitôt on traça l'enceinte nouvelle, qui devait être percée de six portes, et l'on commença à amasser les matériaux nécessaires. En moins de trois ans, les murs furent assez élevés pour résister à une attaque. On les construisit en pierres blanches, apportées de Noircin et de Siply par les chariots du monastère de Bélian, au prix de deux deniers [1] par voyage. Les maisons de la ville étaient toutes en bois; le comte, pour prévenir les dangers que présente ce genre de construction, publia un ban qui devait être répété plusieurs fois chaque année :

« Oyez et faites paix : Nous faisons le ban de par très-vaillant, très-« hault et très-puissant prince monseigneur le comte de Hainault. « Monsieur le baillyf de Hainault, le prouvost de Mons, le maire, les « eskevins et le justice de leditte ville toutte, que tantot incontinent et « sans délai chacun et chacune demorant en cette dite ville chef d'hotel, « ait mis pour le prévit du feul de lyauwe et des eskielles à son huis, et « que chacun combier demorant en icelle ait son tounian plein d'yauwe « devant son huis, et son cheval appareillé pour aller à l'aide dudit feul « si mestier est ; et aussi que chacune soixantainée, cinquantainée, qua-« rantainée et dixainée fait de nuit veiller une personne de la dixaine, « commençant à le clocq du nuit jusqu'à le clocq du matin, pour encourir

[1] Le denier était alors une monnaie de billon ; il contenait six grains et demi d'argent.

« ceulx ou celle qui en serait défaillant à l'amende anchiennement « accoustumée et sans nul déport [1]. »

Cette ordonnance fait mieux connaître la situation matérielle de la ville de Mons à la fin du treizième siècle, que tout ce que nous pourrions dire à se sujet.

En 1294 le comte accorda à sa bonne ville plusieurs priviléges, entre autres les droits de tonlieu et de commun étalage; il établit en même temps, par lettres, deux foires franches, fixées l'une à la Toussaint, la seconde à la Pentecôte, et enfin le droit de donner à rente les *wareschaix,* landes et marais de la banlieue, mais à condition que l'argent que les échevins recevraient de ce dernier chef servirait à indemniser tous ceux dont les propriétés se trouvaient enclavées dans la nouvelle enceinte.

Pour couronner tous ces bienfaits, Jean d'Avesnes résolut d'attirer à Mons tous ses vassaux qui étaient restés jusque-là confinés dans leurs forteresses. En effet, on vit bientôt accourir autour du prince une foule de seigneurs et de chevaliers; les plus riches se firent bâtir de vastes hôtels, les autres de modestes logis que l'on distinguait facilement parmi les maisons des plus riches bourgeois, à leurs tourelles gothiques et à leurs façades en pierre blanche. Mais l'acte le plus important de Jean d'Avesnes, celui qui devait placer Mons au rang des plus florissantes cités des Pays-Bas, ce fut le fameux édit du 25 août 1295, intitulé: *Carte dou conte Jehan sour les mortemains, millieuls cattelz, siervage et aubainetez et bâtardise.*

Dans cette charte, remarquable par la forme autant que par le sujet, le comte déclare : « Hauritalement, perpétuellement et absolument donner, relayer quittes et affranquit..... nos devantd ville de Mons et toute « le pourchanité qui est ou sera dou jugement de nos echievins de Mons, « et touttes les personnes et cascunes par li habitants et demorans en « nod ville et pourchanité devant nommée, qui ore y sont demorans et « de chy en avant y venront demorer y aulx leurs hoirs, leurs successeurs « et leurs biens de quelconques lieux que ils soyent venut et viengnent « et de quelconque condition qu'ils soyent, des touttes mortemains, « miellieulz, cattelz, parchon de siervage et d'aubaniez à vie et à mort « qui à nous, à nos hoirs et successeurs appartiennent ou appartenir

[1] De Boussu, *Histoire de Mons,* p. 76.

« povoient ou devoient en manière quelle que elle soit, sauf chou que « nous et nos hoirs povons nos siers ou nos sierves requerre et reclamer « par plainte à nos mayeurs de Mons, devant nos échievins de che lieu « devens an et jour puisque ils y seront premiers venut demorer et puis « l'an et le jour passet..... Nous nos hoirs ni nos successeurs ni autres « de par nous ne povons de chi en avant les demorans ledit ville ou pour- « chanité pour raison de siervage requerre callengue ou demander aires « doient demorer francq et quittes de cas devant dit, etc., etc., etc. »

C'était l'époque des communes; depuis deux cents ans les villes et les bourgs guerroyaient et négociaient tour à tour pour obtenir ou pour maintenir leur affranchissement, car alors on ne se contentait pas d'un semblant de liberté communale. Chaque beffroi était le centre d'un petit État qui avait sa justice à lui, ses hommes d'armes et ses archers à lui, où chaque citoyen payait de sa personne et de sa bourse le droit de n'avoir pas d'autres juges que ceux qu'il avait contribué à nommer, le droit de se mêler activement aux affaires de la commune. N'est-ce pas là l'idéal de ce gouvernement représentatif que notre siècle croit avoir inventé, comme tant d'autres choses que nos pères connaissaient tout aussi bien que nous? Au moyen âge, liberté et prospérité étaient deux mots synonymes; aussi tous les princes éclairés s'empressaient-ils de donner à leurs villes cette liberté qui devait les enrichir, eux et leurs sujets. Les communes formaient entre la souveraineté et la féodalité remuante et jalouse une barrière presque infranchissable; aussi a-t-on remarqué que, depuis le commencement du onzième siècle, les souverains, en général, se sont toujours montrés favorables à l'affranchissement des communes, parce qu'ils espéraient en faire un contre-poids à la puissance de leurs vassaux; la noblesse était trop ignorante pour deviner cette politique, et, les croisades, les guerres particulières, la débauche aidant, elle accueillait presque toujours les demandes d'affranchissement lorsque les bourgs ou les villes pouvaient y mettre un bon prix; le clergé, au contraire, se montra toujours ouvertement hostile aux communes; il avait pressenti les effets de cette *monstrueuse et damnable innovation,* selon l'expression de Baldéric.

Le comte de Hainaut ne donna pas la liberté à ses serfs et aux étrangers établis à Mons depuis un an, il la leur vendit, suivant l'usage de l'époque, ou plutôt, il échangea contre une redevance fixe et régulière, un impôt oppressif et, au fond, de médiocre rapport. Chaque nouvel

affranchi fut soumis à un cens de six deniers blancs, payable chaque année aux fêtes de la Noël et de la Saint-Jean. Mais ce qui distingue cette charte de toutes les autres, c'est l'engagement que prit le comte pour lui et pour ses successeurs de solder de ses propres deniers tous les droits de mortemain et meilleur catel, que des seigneurs ecclésiastiques ou laïques pourraient avoir à réclamer d'un de leurs vassaux, établi à Mons, avec l'autorisation du comte, du prévôt ou du mayeur. « Nous « prometimes et prometons... et cascune personne habitant en nod ville « et pourchanité de Mons et à leurs hoirs qui de chi en avant y demo- « ront, que nous les délivrerons enthièrement partout, en toute cours de « saincte église ou mandainnez envers tous saincteurs et seigneurs quel « que soyent des touttes debittes pour raison d'aubaines, des morte- « mains ou de milleur catteulx que on leur demanderait ou porait « demander à nos coulz, à nos fraix et à nos depens sans rien mettre « dou leurs et à touttes ces coses et cascunes d'elles formement tenir et « entièrement nous obligeons nous nos hoirs et successeurs à nod et « pourchanité, etc. »

A peine cette charte fut-elle publiée, que l'on vit accourir de toutes les provinces voisines des ouvriers en tout genre; en 1303, ils étaient si nombreux que le magistrat, dans leur propre intérêt comme dans celui des consommateurs, les classa en corps de métiers et les soumit à des règlements sévères. Ces ordonnances entraient dans les plus minutieux détails touchant les maîtrises, le commerce, le prix et la qualité de la marchandise; des connétables furent nommés pour en surveiller l'exécution.

Jean d'Avesnes mourut l'année suivante et fut inhumé à Valenciennes.

Guillaume Ier se montra digne de son père, dès les premiers jours de son règne; c'est lui qui établit la première manufacture de drap à Mons. Ypres, Gand, Bruxelles et Louvain avaient alors le monopole de cette riche industrie; le comte de Hainaut n'épargna rien pour mettre la fabrique de Mons en état de lutter contre celles de ses voisins : il fit nommer des officiers chargés de surveiller la fabrication et la vente, et, entre autres priviléges qu'il lui accorda, on voit dans le registre des conseillers de la ville que le chapitre de Soignies devait fournir gratis les étaux aux marchands de drap de Mons qui se rendaient à la foire de cette ville. En 1313 les échevins établirent la confrérie des arbalétriers, qui fut si célèbre pendant le quinzième et le seizième siècle; le comte leur

accorda de nombreux priviléges et les choisit pour ses gardes du corps.

Les juifs étaient exclus de Mons; Guillaume Ier leur ouvrit cette ville, dans l'espoir de voir leurs relations commerciales tourner au profit de ses sujets. Ces malheureux, bannis de France par Philippe le Bel, accoururent en foule, et, au grand scandale des bonnes âmes, le comte leur assigna pour demeure une rue qui longeait la Trouille, celle qui a gardé depuis le nom de rue des Juifs. Il les autorisa à ouvrir une synagogue; mais ils ne pouvaient s'y réunir qu'en présence de quatre commissaires chrétiens désignés par les échevins.

Les réclamations les plus vives, les prédictions les plus sinistres accueillirent l'arrivée de ces maudits; néanmoins aucun prodige ne vint confirmer les appréhensions des chrétiens. Plusieurs années se passèrent ainsi, et l'on commençait à s'accoutumer à leur présence, lorsque le bruit se répandit qu'une vierge très-honorée à Mons, Notre-Dame de Cambron, avait été frappée par un juif. Voici ce que l'on racontait :

Un juif converti, que le comte avait tenu sur les fonts de baptême et nommé sergent de la cour, allant porter un message à Hérimel, passa par Cambron : il entra dans l'église de l'abbaye, peut-être pour se reposer; mais tout à coup, à la vue de l'image de la sainte Vierge, peinte sur la muraille, son œil s'enflamme, sa bouche vomit d'horribles blasphèmes; l'image reste muette et immobile; cet apparent dédain exalte la fureur du sacrilége au point qu'il la frappe au front de plusieurs coups d'épieu. Du sang coula de toutes ces blessures, disent les annales de l'abbaye. Le sergent de la cour fut arrêté; la torture ne put lui arracher aucun aveu. Mais un aussi grand crime ne devait pas rester impuni. Un vieillard paralytique depuis sept ans, nommé Jean Lefebvre, reçut du ciel la mission de venger la mère du Sauveur. Une nuit, il vit en songe un ange qui lui disait : Levez-vous et marchez! Il se leva; au même instant la sainte Vierge lui apparut; elle portait sur son front les sept blessures faites à son image : Sois mon champion, lui dit-elle. Lefebvre se rendit aussitôt à Mons; introduit auprès du comte, il lui raconta sa vision et demanda le jugement de Dieu. Le sergent ayant accepté le défi, on dressa des estrades et on prépara une enceinte protégée par une forte barrière, dans un pré hors de la porte du Parc, à l'endroit même où l'on voyait encore, il y a quelques années, une chapelle érigée par un abbé de Cambron en mémoire de cet événement. Toute la ville accourut pour assister à ce spectacle étrange; le comte s'y rendit lui-même accompagné de

toute sa noblesse. Dès qu'il eut pris place sur l'estrade qui lui était réservée, les hérauts amenèrent dans l'enceinte les deux champions. Le juif, en signe de dérision, portait le costume de sa nation; à son bras gauche était attaché un bouclier garni de sonnettes; comme vilain, il n'avait d'autre arme qu'un bâton noueux; Lefebvre était vêtu d'une robe blanche parsemée de croix rouges, et, de même que le juif, il n'était armé que d'un bouclier et d'un bâton. Tous les spectateurs se sentirent émus de pitié à la vue du pauvre vieillard, et des murmures commençaient à se faire entendre, lorsque tout à coup le comte donna le signal du combat. Le sergent s'avance rapidement contre son adversaire, le bâton levé; Lefebvre, sans s'émouvoir, se met en garde, et, au moment où on le croyait terrassé, d'un coup de revers il désarme son ennemi; le sergent se baisse pour ramasser son bâton; d'un second coup Lefebvre l'abat à ses pieds. Il se disposait à l'achever, mais le comte fit cesser le combat; Dieu s'était prononcé contre le sergent, il devait périr du supplice des sacriléges. Une heure après en être sorti, Lefebvre rentra dans Mons au milieu des cris de joie et des félicitations du peuple; le vaincu fut pendu par les pieds au-dessus d'un brasier, entre deux chiens affamés qui lui dévoraient les entrailles [1].

Après Guillaume d'Avesnes, son fils Guillaume II et sa fille Marguerite, qui avait épousé l'empereur Louis de Bavière, continuèrent l'œuvre commencée par leur père, et dotèrent Mons de plusieurs priviléges, dans le but de favoriser le commerce et d'y attirer les marchands étrangers. Guillaume III établit les compagnies bourgeoises, selon de Boussu; mais il est probable qu'elles existaient déjà, puisqu'il publia le 26 février 1357, deux jours après son avénement, une ordonnance pour défendre aux bourgeois de se dessaisir de leurs armes en aucun cas, et aux juifs et aux Lombards de recevoir en gage aucune arme ou pièce d'armure, à peine de vingt sous blancs d'amende. Dix ans après cette ordonnance, les milices montoises se servirent pour la première fois de canons; elles en firent l'essai contre la ville d'Enghien.

Les Montois épousèrent plus tard le parti de Jacqueline de Bavière, et il ne fallut pas moins que les armées réunies de Flandre et de Brabant pour les réduire. Ce dévouement n'a rien qui doive nous surprendre,

[1] *Annales de l'abbaye de Cambron.* — Vinchant, *Annales du Hainaut.* — De Boussu, *Histoire de Mons.*

Jacqueline, à l'exemple de ses ancêtres, avait ajouté de nouveaux priviléges à ceux que possédaient les habitants de sa capitale; elle avait accordé aux échevins le droit de justice criminelle, et aboli ces rentes perpétuelles au moyen desquelles on dépouille peu à peu une famille, en ne lui laissant que l'usufruit, presque toujours onéreux, des biens patrimoniaux.

En 1436, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, prit possession du comté de Hainaut, comme héritier de Jacqueline. La sagesse et la douceur de son administration lui attirèrent bientôt l'affection de ses nouveaux sujets. En 1438, il remit les droits de terrage aux Hennuyers, ruinés par deux années de disette et décimés par les maladies contagieuses qui arrivaient toujours à la suite de cette calamité. De leur côté, les échevins, voyant croître tous les jours la misère des nombreux ouvriers que renfermait la ville, résolurent de les employer à la construction d'un hôtel de ville.



La première pierre de cet édifice fut posée en 1440. En 1443, il était achevé. Il n'a de remarquable que sa façade, et surtout le singe placé

près de la porte d'entrée. Ce singe jouit à Mons des mêmes honneurs que *Mannecken-Pis* à Bruxelles. Cette façade a la forme d'un long parallélogramme percé d'une rangée de fenêtres à ogive, avec accolades et archivoltes ornées de crochets et couronnées de fleurons. Dans le mur, entre chaque fenêtre, on a pratiqué des niches recouvertes d'un dais et veuves aujourd'hui de leurs statues. La coupole qui couronne l'édifice date de 1718.

La construction d'un monument plus digne de la capitale du Hainaut devait bientôt succéder à celle de l'hôtel de ville. Depuis longtemps les chanoinesses de Sainte-Waudru avaient reconnu l'insuffisance de leur église, bâtie en 1169 par Baudouin IV. D'ailleurs l'exemple de cités moins puissantes, de corporations moins riches, stimulait leur vanité. Le 13 mars 1460, le grand bailli de Hainaut posa, pour le duc alors malade à Bruxelles, la première pierre d'une nouvelle basilique qui devait mieux répondre à la grandeur du chapitre et de sa puissante patronne.

Quel fut l'architecte de Sainte-Waudru? On a prétendu que c'était Jean de Thuin; mais il est démontré aujourd'hui que ce Jean de Thuin, et son fils nommé comme lui, *tailleurs d'images* tous les deux, ne furent que les conducteurs des travaux. M. Adolphe Mathieu en donne une preuve irrécusable dans la notice qu'il a consacrée à Sainte-Waudru. « C'est à tort, dit-il dans une note, qu'on a attribué jusqu'ici à Jean de « Thuin père, les plans de l'église de Sainte-Waudru. Son *épitaphe*, qui « se trouve entre le premier et le deuxième pilier de droite de la nef, « ne le désigne que comme conducteur des ouvrages, et non comme « architecte. La pose de la première pierre de l'édifice (1460) et la date « de la mort de ce célèbre ciseleur (1556) prouvent évidemment qu'il « ne put en donner les dessins. » On a vainement cherché le nom du grand architecte qui avait donné ces plans, sans découvrir le plus léger indice qui permît d'établir des conjectures. Les artistes de cette époque n'étaient pas aussi jaloux de leurs œuvres que ceux d'aujourd'hui; ils les signaient rarement; aussi l'architecte de Sainte-Waudru remit-il ses plans au chapitre, sans y avoir inscrit son nom, comme le prouve le plan de la tour que possède M. Chalon.

Quoi qu'il en soit, l'église de Sainte-Waudru est le plus complet de tous les monuments gothiques de la troisième époque; on dirait qu'elle a été bâtie d'un seul jet sous les yeux de l'architecte. Cet avantage

unique, elle le doit sans doute à l'habile et sage direction imprimée aux travaux par Jean de Thuin et par son fils, héritier du talent et des traditions paternelles. Comment expliquer autrement cette unité de style et d'ornementation, à une époque où le goût de l'antiquité avait créé une nouvelle architecture? La renaissance n'a laissé aucune trace à Sainte-Waudru, tandis que partout ailleurs elle a interrompu les travaux des palais, des basiliques commencées : plus d'une fois même les disciples du Palladio, reprenant les travaux où les avaient laissés leurs devanciers, ont tout bonnement couronné de feuilles d'acanthe et d'archivoltes grecques des piliers formés d'un faisceau de colonnettes [1]; d'autres fois ils ont fait démolir les hybrides constructions que repoussait le goût nouveau. La misère et l'indifférence nées de la réformation et des longues guerres qui l'ont suivie, achevèrent l'ouvrage de la renaissance.

Commencée en 1460, l'église de Sainte-Waudru ne fut terminée qu'en 1589. Les dates inscrites sur quelques-unes des clefs de voûte permettent de suivre la construction dans toutes ses phases; à la voûte de l'aile droite on lit 1525; à celle de l'aile gauche, 1527; à l'extrémité de la grande nef, 1580 et 1589. Il est probable que les travaux furent de nouveau interrompus, faute d'argent, après la construction de l'aile gauche, et qu'on ne put les reprendre régulièrement, soit à cause des troubles qui agitèrent les Pays-Bas, soit toujours faute d'argent, que vers l'époque où don Luis de Requesens vint rendre un peu de sécurité à nos malheureuses populations, foulées et décimées par le duc d'Albe. L'église que nous voyons aujourd'hui est bien celle qu'avait rêvée l'architecte inconnu; c'est une vaste croix latine divisée en trois nefs; elle a dans l'œuvre 108 mètres 60 centimètres de longueur, 37 mètres 75 centimètres de largeur, et 24 mètres 56 centimètres de hauteur, sous clef. La grande nef et le chœur sont séparés des bas côtés par trente piliers formés de colonnettes réunies en faisceau, et qui vont s'épanouir à vingt mètres du sol, en arêtes sur les voûtes des bas côtés, et en arcades du grand portail au chevet de l'église. Au-dessus de ces arcades règne une galerie à meneaux trilobés et à quatre feuilles encadrées [2], dans laquelle on peut faire le tour de l'église. Quatre-vingt-dix fenêtres ogivales

[1] A Mons même on en voit un exemple : les piliers gothiques de l'église de Sainte-Élisabeth sont couronnés de chapiteaux corinthiens. Cette église a été construite par la ville.

[2] Schayes, *De l'Architecture ogivale en Belgique*, p. 151.

de style flamboyant [1], autrefois toutes garnies de vitraux peints, éclairent les nefs et le chœur.



A l'extérieur, l'église forme une masse imposante par sa régularité et par son élévation. Construite en grès dur jusqu'à la hauteur des bas côtés, elle a échappé à toutes les atteintes du temps et à l'ignoble et ridicule badigeonnage que la méticuleuse *propreté* de nos régences inflige périodiquement à nos plus vieux monuments. Tout l'intérieur également, excepté les voûtes, est construit en pierre de taille calcaire. Du reste, point de ces ornements bizarres, de ces sculptures naïves qui servent comme d'enveloppe aux autres temples gothiques; dans la grandiose et noble simplicité de Sainte-Waudru, on pressent déjà le seizième siècle [2]. Mais cette tour inachevée, ce grand portail veuf de son escalier?... La construction de la tour, commencée sous la direction de Jean de Thuin le jeune, fut abandonnée en 1619; les chanoinesses n'avaient plus ni assez d'argent, ni assez d'orgueil pour faire exécuter le plan

[1] Schayes, *De l'Architecture ogivale en Belgique,* p. 151.

[2] Il ne faut pas oublier que le plan de Sainte-Waudru date du milieu du quinzième siècle.

dessiné cent cinquante-neuf ans auparavant. M. Chalon possède ce plan; il est sur un rouleau de parchemin de trois mètres quarante-cinq centimètres de longueur. La tour devait s'élever à cent quatre-vingt-dix mètres au-dessus du sol. Les Montois n'apprirent pas sans regret la décision du chapitre; et en 1661, la tour du château s'étant écroulée, le conseil de la ville proposa aux chanoinesses d'achever leur tour aux frais de ses administrés; « mais ces dames prétendirent d'être maîtresses des clo- « ches; les magistrats, ne pouvant trancher un point aussi de conséquence « que celui-là, firent jeter les fondements de cette belle tour que l'on « voit dans l'endroit où était l'autre [1]. » Quant à l'escalier du grand portail, grâce à la puissante intervention et aux démarches pressantes de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, il a été construit en 1841, sur les plans de M. Decraene, architecte à Tournai. Mais cette masse pesante est d'un effet malheureux, et l'on a dit avec raison qu'elle forme le digne pendant du fameux châssis de fer plat substitué aux meneaux de pierre qui décoraient le grand vitrail méridional des transepts.

Avant la révolution française, Sainte-Waudru possédait un jubé célèbre. « Il est orné de statues de marbre et d'albâtre, dit de Boussu, dont « la beauté surpasse les premiers ouvrages de l'Europe : il fut commencé « en 1561 par Jacques Dubrucque, natif de cette ville, qu'on fit venir « d'Italie. Entre autres pièces qui font l'étonnement des connaisseurs et « l'ornement de ce jubé, on admire particulièrement une résurrection, « les quatre vertus cardinales et les trois vertus théologales. »

Ce qui frappe le plus aujourd'hui l'étranger qui visite Sainte-Waudru, c'est le caractère de légèreté et de simplicité grandiose de cet immense vaisseau; s'il descend jusqu'aux détails, il est forcé d'admirer l'élégance et le fini des pendentifs de la voûte. Les vitraux peints du chœur offrent plus d'intérêt à un archéologue qu'à un artiste. Le vitrail du milieu représente le crucifiement de Jésus-Christ, sur les autres figurent Marie de Bourgogne, son époux Maximilien d'Autriche et ses deux fils Philippe le Beau et François, avec les blasons et devises de leur maison. Chaque personnage est escorté de son patron et entouré d'une profusion d'armoiries à réjouir le cœur de nos d'Hoziers en herbe.

L'église de Sainte-Waudru est le seul monument grandiose que pos-

[1] De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 290.

sède Mons; les *Guides du voyageur* citent bien encore la tour du beffroi, construite en 1661 sur l'emplacement de l'ancienne tour du château; mais avec la meilleure volonté du monde, nous n'avons rien vu d'admirable dans cette tour à trois étages d'ordres différents; l'église de Sainte-Élisabeth n'a de remarquable que sa coupole. Parmi les édifices modernes, on distingue le palais de justice et le collége, dont la façade est d'une élégante simplicité, et surtout l'hôpital militaire, bâti d'après les plans de Vauban.



Mons était arrivé à l'apogée de sa splendeur commerciale lorsque les troubles religieux éclatèrent dans les Pays-Bas; ses manufactures de tissus de laine étaient devenues si nombreuses, qu'à l'heure de la sortie des ouvriers on sonnait la cloche du beffroi pour interrompre momentanément la circulation des voitures. Cette prospérité disparut avec les franchises de la ville, révoquées par le duc d'Albe. Prise par Frédéric de Nassau et reprise par Frédéric de Tolède, la malheureuse cité fut livrée à un *conseil des troubles*. La plupart des manufacturiers convaincus d'avoir porté les armes contre leur souverain furent jetés en prison et envoyés à la mort avec leurs ouvriers; leurs biens furent confisqués; leurs veuves et leurs enfants, bannis des Pays-Bas. Lorsque don Luis de Requesens vint prendre la place du farouche duc d'Albe, il y avait encore dans les prisons de Mons soixante et quinze bourgeois condamnés à mort. Don Luis les fit mettre en liberté; mais déjà vingt-neuf fabricants de serge avaient péri sur l'échafaud, neuf autres attendaient que leur tour fût venu de marcher au supplice. Ceux qui avaient pu se

soustraire aux recherches des Espagnols s'étaient réfugiés en France ou en Hollande, au nombre de cent vingt-huit. On a retrouvé les listes de proscription du conseil des troubles; le nom du célèbre statuaire Dubrucque y figure.

Depuis ce temps, Mons n'a plus été qu'une ville de guerre, tour à tour prise et reprise par Louis XIV et par les alliés, par le maréchal de Saxe, en 1746, et par le général Dumouriez, en 1792, après la bataille de Jemmapes : occupée définitivement par les Français, en 1793, elle fut réunie à la république avec le reste des Pays-Bas. Après 1814, elle devint le principal boulevard du royaume des Pays-Bas du côté de la France. Aujourd'hui que nous n'avons plus rien à craindre de nos voisins du midi, c'est encore une forteresse de première classe, quoique dans ses remparts que devaient seuls entamer les boulets, le chemin de fer ait ouvert deux larges trouées.

Nous avons essayé de raconter l'histoire politique et monumentale de l'ancienne capitale des comtes de Hainaut; pour compléter cette esquisse, il ne nous reste plus qu'à parler de la fête nationale des Montois, du *Lumçon*.

Cette procession ou plutôt cette parade, que l'on dit avoir été instituée en mémoire de la grande victoire du chevalier Gilles de Chin sur le dragon de Wasmes, n'est, au dire de M. Delmotte, qu'une de ces farces pieuses si communes au moyen âge, où l'on représentait la lutte de saint George contre Satan. Le spirituel auteur des *Recherches historiques sur Gilles de Chin* démontre clairement que la procession du *Lumçon* existait longtemps avant que les moines de Saint-Ghislain eussent imaginé le haut fait de Gilles de Chin [1]. Mais le combat annuel du chevalier et du dragon n'en attire pas moins une foule de curieux. Derrière la procession s'avançait autrefois un monstre en osier porté par quelques hommes, et entouré d'une foule de diables secondaires, puis un chevalier, armé de toutes pièces, autour duquel voltigeaient des écuyers grotesquement vêtus et vulgairement nommés *chins-chins;* aujourd'hui, ce cortége ne figure plus à la procession; mais à peine la

[1] Nous devons à l'obligeance de M. Delmotte fils, la date précise de la fondation de la procession qui se fait à Mons chaque année, à la Trinité; elle eut lieu pour la première fois en 1349, pour obtenir la cessation de la peste qui désolait alors le pays, et en particulier la capitale du Hainaut.

foule pieuse est-elle rentrée à l'église, qu'on voit paraître le dragon et le chevalier. Après maintes évolutions de leurs suivants, les deux adversaires s'avancent au milieu de l'arène, se mesurent des yeux et en viennent enfin aux coups, à la grande jubilation de quelques milliers de spectateurs, debout dans les rues adjacentes, pressés aux fenêtres et juchés sur les toits.

Voyez, la bête chancelle!
Et les chinchins triomphants
Se sont rués pleins de zèle
Sur des *diables* bons enfants.....

. . . .

La bataille continue;
Et, les membres repliés,
La bête qui s'exténue
En efforts multipliés,
D'écume, de sang couverte,
Et la poitrine entr'ouverte,
Sur son dos d'écaille verte
Vers lui se traîne et rugit;
Mais le preux, d'une main sûre,
Sans redouter sa morsure,
Pousse au monstre... et la blessure
Sous sa lance s'élargit [1].

Le dragon, frappé d'un coup mortel, se roule dans la poussière; alors le chevalier jette sa lance, saisit un *pistolet d'arçon,* et achève bravement le monstre d'un coup de feu; puis, d'un air digne et modeste, il va recevoir le tribut d'éloges que Mons décerne à sa valeur, par la bouche du bourgmestre en personne.

Ainsi finit cette histoire
Digne d'un haut intérêt,
Et Gilles, après la victoire,
S'en retourne... au cabaret [2].

Est-ce bien un dragon que Gilles de Chin a tué? ne serait-ce pas plutôt un géant (gayant)? Il existe deux épitaphes que l'on donne l'une

[1] Ad. Mathieu, *Olla podrida,* pp. 216 et 218; *Passetemps poétiques,* pp. 242 et 244.
[2] Ad. Mathieu, *locis citatis.*

et l'autre comme authentiques; l'une affirme qu'il tua *un monstre admirable et de merveilleuse grandeur, ayant la similitude d'un dragon;* la seconde dit expressément : *lequel aydé de la Vierge tua un dragon.* La première de ces épitaphes fut gravée sur le tombeau que les moines de Saint-Ghislain firent ériger à Gilles de Chin au quinzième siècle, à l'époque où commençait à se répandre l'histoire du dragon de Wasmes; la seconde est gravée sur l'écu d'une statue en marbre noir du noble chevalier.

Gilles de Chin reposait depuis deux cents ans dans son tombeau, à Saint-Ghislain, lorsque le bruit se répandit tout à coup qu'un chevalier de Rhodes, nommé Dieudonné de Gozon, avait tué un monstre qui dépeuplait cette île. L'occasion parut bonne aux moines pour attirer l'attention sur leur église; ils se rappelèrent que le sire Chin, qui y reposait, avait jadis, en terre sainte, tué un lion ou un crocodile (on n'est pas d'accord sur la nature du monstre, quoique Gislebert, auteur contemporain qui avait connu Gilles à la cour du comte de Hainaut, dise positivement que c'est un lion); ils se hâtèrent donc de rappeler la victoire de leur bienfaiteur [1], mais avec quelques variantes. Au douzième siècle, dirent-ils, un monstre couvert d'écailles verdâtres à l'épreuve de la lance et de l'épée, armé de griffes menaçantes et de trois rangées [2] de dents aiguës, désolait le territoire de Wasmes. Ses ailes de chauve-souris, sa longue queue armée d'un dard, ses hurlements effroyables, jetaient une invincible terreur dans l'âme des hommes et des animaux; tous les habitants du canton avaient péri ou pris la fuite, et si quelque voyageur aventureux se hasardait dans les environs de la caverne [3] du dragon, le monstre, qui était continuellement aux aguets, s'élançait aussitôt sur l'imprudent et le dévorait. Or la terre de Wasmes appartenait à un noble chevalier nommé Gilles de Chin, déjà célèbre pour maint trait de bravoure et de force. Dès qu'il apprit l'existence du monstre et ses ravages, Gilles se rendit auprès du comte de Hainaut son seigneur, et lui demanda la permission d'aller combattre le dragon qui dépeuplait son fief. Baudouin IV aimait le sire de Chin; il ne lui permit pas de s'exposer

[1] Gilles de Chin avait donné à l'abbaye de Saint-Ghislain Wasmes et son territoire.

[2] Un écrivain lui en donne six.

[3] La susdite caverne n'a jamais existé que dans l'*Histoire de Notre-Dame de Wasmes,* et n'a jamais pu exister ailleurs, vu la conformation du sol. Cette prétendue caverne est aujourd'hui un jardin potager.

à un si grand danger; mais bientôt le chevalier renouvela sa demande avec de plus grandes instances, et le comte lui permit, bien à regret, de combattre.

Gilles de Chin savait bien qu'il ne pourrait rien seul contre le dragon; « il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, et « tâcha surtout qu'on en imitât la couleur. Il dressa ensuite deux jeunes « dogues à accourir à ses cris et à se jeter sous le ventre de cette affreuse « bête, pendant que, monté à cheval, il feignait de son côté de lui porter « des coups en différents endroits. Le chevalier employa plusieurs mois « à faire cet exercice. Il fit porter secrètement ses armes près d'une « église située au haut de la montagne de Saint-Étienne, où il se rendit « accompagné seulement de deux domestiques. Il entra dans l'église, et « après s'être recommandé à Dieu, il prit les armes, monta à cheval, et « ordonna à ses deux domestiques, s'il périssait dans ce combat, de s'en « retourner en France... » En France?... Dieu nous pardonne, c'est le combat de Dieudonné de Gozon que nous allions raconter; c'est l'abbé Vertot que nous citons au lieu de l'histoire de Notre-Dame de Wasmes. Au fait, l'un des deux héros a imité l'autre trait pour trait; jusqu'ici notre historien a copié l'auteur français; mais le reste de son récit lui appartient.

Le sire de Chin s'était préparé au combat par le jeûne et par la prière; à son approche, le dragon sortit de sa tanière, les yeux étincelants, la gueule béante; « mais la contenance des chevaux épouvante le monstre, « il hésite, il recule, bondit de rage, revient à la charge en battant des « ailes avec force, cherche par mille détours à surprendre la troupe. « Chin s'en approche; la bête vient à lui, jetant des regards affreux, et « le combat commence. Le monstre est d'abord repoussé; de colère, il « frappe la terre à grands coups de sa queue massive; il revient à la « charge, s'élance avec furie, étrangle des chiens, terrasse des chevaux; « la victoire paraît incertaine. Gilles de Chin lève les yeux au ciel, « appelle la Vierge à son secours, enfonce sa lance dans la gueule « du monstre au moment où celui-ci s'élance, et lui perce la gorge « d'outre en outre. »

Tel est le récit véridique du combat, s'il faut en croire l'*Histoire de Notre-Dame de Wasmes*. Cette description ne vaut pas celle de l'abbé Vertot.

Après sa victoire, Gilles de Chin trouva dans le repaire du monstre

une jeune fille que le dragon se disposait à dévorer; il la rendit à ses parents. C'est en mémoire de cette délivrance merveilleuse, qu'à la procession qui a lieu à Wasmes chaque année, le mardi après la Pentecôte, on promenait autrefois une jeune fille nommée la *Pucelette*. Cette variante à l'histoire du sire de Chin paraît n'avoir été imaginée qu'après coup, ou vers l'époque où les moines de Saint-Ghislain élevèrent au chevalier le tombeau et la statue dont nous avons parlé plus haut.



ENVIRONS DE MONS.

Les environs de Mons doivent surtout attirer l'attention des touristes et des hommes qui ne voyagent pas seulement pour voir de jolies choses et pour admirer, sur parole bien souvent, les débris des vieux manoirs et les cathédrales gothiques. C'est là que l'on peut contempler les merveilles du génie moderne, ces ateliers immenses, ces houillères que l'on pourrait comparer, en forçant un peu l'image, aux cryptes sacrées, aux catacombes où se cachaient les premiers chrétiens pour pratiquer en paix leur nouveau culte. Ces hautes cheminées disséminées dans la campagne parmi les arbres, ces longs jets de fumée qui s'en échappent sans cesse, donnent au paysage une physionomie sérieuse et triste, qui réagit sur l'homme; le bruit du marteau et les sifflements des machines à vapeur, y forment une harmonie étrange qu'un poëte prendrait pour les soupirs des gnomes vaincus par l'industrie humaine. Les habitants mêmes semblent être d'une race à part; ils se distinguent par leur air grave et généralement intelligent : chez eux, rien de naïf, rien de spontané; ils dansent, parce que c'est l'habitude du pays; leurs chants manquent d'entrain, leur gaieté manque de laisser-aller, leurs orgies mêmes ont l'air d'un parti

pris. C'est surtout dans le Borinage que l'on remarque ces mœurs singulières; mais au fond de cette vie si froide, si posée en apparence, se retrouve toujours l'ouvrier insoucieux, bon camarade, capable de tous les dévouements, jouant le grand seigneur tant que sa bourse est bien garnie, généreux, prodigue avec ostentation, et, quand son dernier écu est dépensé, retournant à son travail ou à sa chaumière avec un flegme des plus philosophiques.

La campagne de Mons n'est qu'un vaste atelier; chaque village a presque une industrie spéciale, ou des souvenirs historiques qui attirent les étrangers.

Ainsi, JEMMAPES est célèbre par la victoire qu'y remportèrent les Français en 1792.

BOUSSU n'est remarquable que par le beau château de M. de Caraman de Beaumont, bâti près des ruines d'un autre château, célèbre au seizième siècle pour sa rare architecture, au dire de Guichardin; mais on admire, dans la chapelle sépulcrale des seigneurs de Boussu, attenante à l'église paroissiale, le tombeau de Jean d'Henin et d'Anne de Bourgogne, son épouse. Ce tombeau est décoré de plusieurs statues en albâtre agenouillées devant un crucifix; sur le sarcophage même on voit une statue couchée représentant un homme mort; mais ce qui attire le plus l'attention, c'est un squelette taillé en pierre blanche. On dit que les anatomistes les plus experts ne trouveraient que bien peu de chose à reprendre dans cette étude funèbre d'un statuaire presque inconnu, mort à une époque où l'anatomie, à peine née, était encore un secret soigneusement gardé entre quelques savants. Ce tombeau date de la fin du seizième siècle [1].

Un monument d'un autre genre attire à HORNU les étrangers et les touristes. Ici, plus de vieilles chapelles, de basiliques ou de statues; tout ce qu'on y admire date d'hier. Ce magnifique jet d'eau, cette pompe à feu d'un aspect si grandiose, cette longue suite de constructions dont l'élégante simplicité frappe tous les voyageurs qui se rendent en France par la route de Mons, ces chemins si bien tenus, ces grands bâtiments répandus dans la campagne, ce village si propre dont toutes les maisons, de construction uniforme, sont entourées de jardins; ces ouvriers

[1] Anne de Bourgogne mourut en 1551. On attribue ce mausolée à Luc Petit de Valenciennes.

robustes qui se rendent à leur travail en chantant, ces paysannes actives au visage épanoui, ces enfants qui sortent de l'école en bon ordre, le maître d'école lui-même, tout appartient à l'établissement de madame veuve Degorge-Legrand.

En 1810, M. Degorge-Legrand avait acheté les houillères presque abandonnées de Hornu; homme actif et entreprenant, doué du véritable génie industriel, de ce génie qui sait associer à ses succès les ouvriers dont le travail lui est nécessaire, M. Degorge eut à lutter pendant plusieurs années contre des difficultés qui auraient lassé une volonté moins forte que la sienne; il avait fait creuser dix puits à houille, en 1811 les eaux souterraines inondèrent toutes les bures, et il ne fallut pas moins que le travail de deux machines à vapeur pendant dix-huit mois, pour qu'on pût reprendre les travaux d'extraction. Enfin, vers 1817, M. Degorge, ayant surmonté tous les obstacles, résolut de réunir autour de lui les 1,500 ou 1,800 ouvriers qu'il employait journellement. De 1823 à 1825, il fit construire 175 habitations assez grandes pour loger autant de ménages. Chacune a son jardin, son puits et son four; aujourd'hui le nombre de ces maisons s'élève à 245. Là ne s'arrêta pas la prévoyance du fondateur de Hornu, il voulut joindre au nécessaire l'agréable et l'utile : deux places publiques ont été ménagées pour la promenade et pour les jeux; un établissement de bains et une salle de danse attestent sa sollicitude éclairée. Mais de tous ces établissements accessoires, ceux qui méritent le plus d'attention sont l'école, où les enfants des deux sexes reçoivent l'instruction gratuitement, et la bibliothèque de la colonie. Là rien n'est donné au luxe ni au hasard; les meilleures méthodes d'enseignement ont été adoptées dans l'école; on y enseigne aux enfants la lecture, l'écriture, le calcul, les premiers éléments du dessin linéaire et de la géométrie pratique, en un mot, tout ce qui peut faire des élèves des ouvriers intelligents et au besoin d'habiles contre-maîtres. La bibliothèque sert de salle de réunion pendant l'hiver; les ouvriers y trouvent des journaux et des livres à leur portée : le *Journal des Connaissances usuelles,* publié à Paris par M. de Lasteyrie; le *Petit Producteur,* de Charles Dupin; les ouvrages de Franklin, etc., etc.

Pour couronner son œuvre, M. Degorge a établi une caisse d'épargne dans ses bureaux, et, pour éveiller l'esprit d'économie parmi ses ouvriers, une série de primes qui s'élèvent de 50 à 500 francs, en faveur des pères

de famille qui ont versé régulièrement à la caisse une partie déterminée de leur salaire.

Ainsi un homme de bien, livré à ses seules inspirations, à ses seules ressources, sans sortir du cercle tracé par nos institutions morales et politiques, est parvenu à résoudre le plus épineux, le plus important de tous les problèmes légués par l'ancienne société à la société nouvelle; il a démontré par des faits, qu'il n'est pas indispensable de dépouiller le riche pour assurer au travailleur sa part de bien-être et d'aisance. Voilà plus de dix ans que M. Degorge-Legrand est mort, et son œuvre n'a pas subi la plus légère atteinte. Elle ne périra que lorsqu'il se trouvera un propriétaire assez inepte pour la détruire de parti pris, car elle porte en elle toutes les conditions voulues d'existence : moralité, bon sens, union étroite et de l'intérêt du maître et de celui des ouvriers, et surtout solidarité de ces deux intérêts.

Charleroi est une ville tout à fait neuve; ses plus vieux édifices ont à peine un siècle d'existence. En 1676, il n'y avait sur les bords de la Sambre qu'un petit village et une forteresse, démantelée neuf ans auparavant par les Espagnols; le grand roi fit relever les murs de la forteresse et construire ce que l'on nomme aujourd'hui la ville basse; de l'autre côté de la Sambre est l'entre-ville, située entre la Sambre et la montagne. Il n'y a rien de curieux à visiter à Charleroi, si ce n'est la citadelle dont les fortifications couvrent toute la montagne.

C'est à quelque distance de cette ville, au village de Montigny, que furent échangés, en 1815, les premiers coups de fusil entre les alliés et l'armée française. Un escadron de lanciers français, envoyé en avant pour éclairer la route, surprit un bataillon de landwehr et le fit prisonnier. Une partie des vainqueurs continua son chemin, une partie resta à Montigny pour garder les prisonniers. Il y avait parmi ces derniers bon nombre d'étudiants des universités allemandes; enthousiastes et audacieux, dix fois plus nombreux que leurs ennemis, ils résolurent de prendre leur revanche : tout à coup ils se jettent sur les lanciers, ressaisissent une partie de leurs armes, et commencent un combat sans trêve et sans merci. Surpris par cette attaque imprévue, les Français plient d'abord, mais bientôt ils reviennent à la charge; rien ne peut résister à leur impétuosité, ils passent et repassent vingt fois sur le ventre aux soldats prussiens, dont les rangs se reforment sans cesse : en vain ceux-ci opposent le carré hérissé de baïonnettes à la rage des

cavaliers de Napoléon, les lances françaises frappent jusqu'au second rang. Enfin, après une lutte opiniâtre, le carré s'ouvre subitement, et les Prussiens commencent à fuir; les lanciers se dispersent à leur tour pour les poursuivre, massacrant sans pitié tous ceux qu'ils atteignent. Le lendemain, les morts furent enterrés sur le lieu même du combat; en comptant les cadavres, on reconnut qu'il n'avait pas échappé un seul Prussien aux terribles mais justes représailles des lanciers français.

Après avoir donné un souvenir aux malheureuses victimes des cent-jours, et donné un dernier coup d'œil à la plaine pittoresque qu'il faut traverser pour venir de Charleroi à Montigny, le voyageur s'engage dans un chemin étroit, raboteux, difficile, qui s'élève, à travers les arbres, jusqu'au sommet d'une haute colline. Sur le versant opposé, la route est encore plus mauvaise, s'il est possible; c'est tout bonnement un lit de roches parsemé de cailloux aigus. La beauté du site fait bien vite oublier ces petits inconvénients : à droite et à gauche, une forêt pleine d'ombre et de silence; en face, un pays accidenté, parsemé de rochers, de bouquets d'arbres, de terres cultivées; et au milieu de ce riche paysage,



les restes encore debout d'une église gothique, avec ses hautes fenêtres veuves de leurs meneaux, à travers lesquelles on aperçoit, par fragments,

le paysage du fond et les restes mutilés de vastes bâtiments ; c'est là tout ce qui reste de l'abbaye d'Alnes.

Fondée au sixième siècle par saint Landelin, cette abbaye fut d'abord occupée par des chanoines séculiers; en 1144, Albéron, évêque de Liége, leur fit prendre l'habit de saint Augustin. Il ne reste plus de l'ancien monastère que l'église; les cloîtres qui l'entourent ont été reconstruits au commencement du dix-huitième siècle. Cette église était une des plus belles de la Belgique, et une des plus riches ; elle était ornée de bas-reliefs, de statues et de tableaux des meilleurs maîtres; on admirait dans le chœur une porte en cuivre massif couverte d'ornements d'un travail exquis, et aux fenêtres de beaux vitraux détruits pendant l'invasion française. L'intérieur du cloître était orné de trois cents colonnes de marbre.

De toutes ces richesses il ne reste plus aujourd'hui que quelques pans de mur, quelques bâtiments isolés; le logement de l'abbé ne présente plus que des murailles d'une effrayante nudité; le vaste bâtiment destiné à loger les étrangers n'est plus qu'un squelette orné de colonnes à chapiteaux dorés, assez bien conservées; l'église s'écroule pierre à pierre, et de crainte, sans doute, qu'elle ne présentât trop de résistance aux ravages du temps, on a imaginé, il y a quelques années, de tailler des pavés dans les hautes colonnes saxonnes qui supportaient les voûtes. Un seul corps de bâtiment est resté intact; il était occupé, il y a huit ans, par un religieux qui avait survécu à tous ses confrères, et qui se survivait à lui-même, car le pauvre vieillard avait tout oublié, et l'histoire de son abbaye, et sa splendeur dont il avait été témoin, et les dévastations de l'armée française; il n'avait plus que deux idées : vendre avec le plus de profit possible les restes de son abbaye, et faire rentrer exactement les redevances de ses fermiers.

Ici encore, si le temps et l'espace ne nous manquaient, nous parlerions d'une foule de monuments d'une autre nature, répandus dans tout le district de Charleroi, à Couillet, à Marcinelle, à Marchienne-au-Pont, etc. Les hauts fourneaux, les fonderies, les verreries, attirent plus de visiteurs que les ruines d'Alnes; mais c'est une histoire pittoresque que nous écrivons, et il est convenu que les grandes usines avec leurs machines merveilleuses et puissantes n'ont rien de poétique. Hâtons-nous seulement d'admirer, en passant, dans l'église de Trazegnies, un des chefs-d'œuvre, si rares en Belgique, de notre célèbre sculpteur François Duquesnoy. C'est

le tombeau de Gillon Othon de Trazegnies et de Jacqueline Delalaing, son



épouse. Le sculpteur a représenté ces deux personnages couchés sur un lit d'honneur; les statues, plus grandes que nature et d'un travail admirable, sont en marbre de Gênes. Ce monument, d'une austère simplicité, est sans contredit le plus beau de ce genre que nous possédions en Belgique. Il existe encore dans la même église un autre mausolée remarquable, c'est celui de Jean de Trazegnies, doyen de la Toison d'or.

Après avoir admiré l'œuvre grandiose de ce *Fiammingo* que les Italiens placent presque à côté de Michel-Ange, et dont le nom est à peine connu en Belgique, on ne peut voir, sans un secret désappointement, ce vieux château posé au milieu de vertes plantations et de palissades de charmilles, coquettement badigeonné à la moderne comme un vieillard vaniteux qui croit s'embellir en s'affublant d'oripeaux peu en harmonie avec sa tournure et son âge. Certes, si Gillon de Trazegnies descendait de son lit d'honneur, il ne reconnaîtrait plus sa demeure sombre et mena-

çante; les créneaux ont disparu, les remparts se sont transformés en allées, les fossés en pelouse; le vieux manoir a fait peau neuve. Tout cela est plus riant, plus confortable; mais en qualité d'écrivain pittoresque, il est de notre devoir de protester. Que deviendrons-nous, grand Dieu! si tous les propriétaires, sous prétexte que leurs châteaux sont froids, incommodes, inhabitables, s'avisent d'imiter la famille de Trazegnies? Vraiment nous n'oserions raconter à nos lecteurs que la guerre avec toutes ses fureurs a grondé autour de cette demeure aujourd'hui si riante et si paisible; que là où se promènent les dames et les hôtes du châtelain, des tournois ont eu lieu, et que Guillaume de Dampierre y est tombé victime de la trahison de Jean et de Baudouin d'Avesnes.

TOURNAI.

A sa sortie de France, après s'être enrichi des eaux de la Scarpe, l'Escaut poursuit son cours à travers de riches prairies bordées de champs fertiles; vers Antoing, la vallée se resserre, ses rampes touchent les rives, et à sa ceinture verte et fleurie le fleuve voit succéder un rideau peu élevé de calcaire bleuâtre, exhalant au choc une odeur fétide, et procurant aux constructeurs de la Belgique et du nord de la France cette chaux hydraulique si vantée.

Ce sont là les dernières assises des terrains primordiaux de notre pays. Fendues par les commotions du globe, ces couches massives ont vu s'ouvrir dans leurs flancs un défilé d'une lieue, par où s'échappent les eaux des bassins supérieurs. Le vieux manoir des princes de Ligne, avec son donjon à triple étage, semble en garder l'entrée, et bientôt en arrière des chaufours, dont les gueules brûlantes lancent au loin la fumée, on voit se déployer les plaines que la bataille de Fontenoy rendit fameuses. Sur la rive gauche s'élève la vieille tour du moulin près de laquelle tonnaient les batteries françaises chargées de protéger le flanc droit de la ligne; sur les hauteurs de Notre-Dame aux Bois on retrouve

des restes de la tête de pont, et en face, au village de Calonne, le château des Quatre-Vents, qui servit d'asile au roi Louis XV et au Dauphin, la veille de la bataille; plus bas est l'emplacement de la Chartreuse, où logea le maréchal de Saxe, à laquelle succède aujourd'hui l'élégante maison de campagne de M. le baron Lefebvre. Près de là, sur la rive droite, le village de Vaux offre des vestiges historiques d'un autre âge : en cet endroit se tient encore debout un fort flanqué de quatre tours solides, que la tradition fait remonter jusqu'aux Romains, et qu'on appelle *le château de César*. Mais si quittant des yeux les rives, on les reporte devant soi, la vue est frappée d'un spectacle magnifique; dans la trouée qu'offre la vallée, sur une largeur de deux cents mètres à peine, elle découvre une forêt de clochers. C'est Tournai, la ville royale, l'ancienne demeure de Clovis; elle est bâtie sur les derniers bancs du rocher; l'Escaut la traverse dans toute sa longueur, et à sa sortie il retrouve ses prairies, il reprend au milieu d'elles sa course sinueuse, et salue, en glissant doucement vers la Flandre, d'autres champs de bataille.

L'origine de Tournai se perd dans la nuit des temps; on suit les traces de son existence jusqu'aux premiers documents historiques; mais sans se contenter des renseignements qu'ils pouvaient y puiser, nos chroniqueurs ont voulu remonter jusqu'à l'époque de sa fondation. Une fois la bride lâchée à leur imagination, elle marcha vite dans le champ des conjectures : celui-ci lui donna pour fondateur Turnus et les Troyens; celui-là, Tullus Hostilius; un autre, sur la foi d'un clerc étranger, fait intervenir Tarquin l'ancien.

Quoi qu'il en soit de ces origines fabuleuses, elles furent répétées d'âge en âge, jusqu'à ce qu'une critique plus sévère s'introduisit dans les études historiques. Alors une question d'un autre genre vint s'offrir aux savants et les occupe encore; les uns persistent à voir dans Tournai l'ancienne capitale des Nerviens avant César; les autres réclament ce titre pour Bavai; plusieurs enfin ne tendent à rien moins qu'à prouver que Tournai n'existait même point au temps du géographe Ptolémée, c'est-à-dire au deuxième siècle, et qu'il ne fut élevé au rang des villes que vers le cinquième [1]. Sans répéter ici les arguments allégués pour et

[1] M. Chotin, le dernier historien de Tournai, est le représentant de la première opinion, que combat M. Defuisseaux de Mons; M. Schayes, dans son ouvrage sur les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine, soutient la dernière.

contre, il nous suffira d'indiquer les preuves qui militent en faveur de l'antiquité de la ville.

Parmi les médailles gauloises, il en est plusieurs qui portent pour face une tête de femme, avec la légende Durnacos, et pour revers un cavalier symbolique, ayant en exergue des noms différents, comme Auscro, Domnus, Eburo, Bavo-ri. Comment méconnaître là le vieux nom de la cité tournaisienne, *Doornik, Durnacum, Turnacum* [1]?

La route romaine qui de Bavai se dirige vers la mer nous offre un autre indice de l'ancienneté de Tournai. Après avoir atteint l'Escaut, elle tourne brusquement à droite jusqu'à l'emplacement actuel de la ville, d'où elle reprend sa direction vers l'ouest. Nulle cause locale ne peut être assignée à ce détour, qui ne s'explique que par l'importance qu'avait déjà prise la jeune cité.

Enfin de tout temps, et de nos jours particulièrement, on a découvert à Tournai un grand nombre d'urnes cinéraires et de restes d'un cimetière romain; et chose remarquable, aucun de ces vestiges d'un autre âge n'a été trouvé en dedans des plus anciens remparts de la ville [2]. Cette première enceinte, s'il faut en croire de vieilles traces, aboutissait à l'Escaut, aux rues des Fossés et des Carliers, et traversait la Grand'Place un peu au-dessous du corps de garde vers le Beffroi. A l'intérieur de cet espace, on n'a jamais rien découvert; tandis qu'au dehors, les débris se touchent pour ainsi dire. Il y avait donc là une ville déjà régulièrement enclose avant l'arrivée des Romains : car ce ne peut être par hasard que les tombeaux de ces derniers semblent avoir constamment respecté l'intérieur de l'enceinte; et d'un autre côté, le poste militaire établi là par les empereurs n'aurait pas occupé à lui seul un espace dont la circonférence est d'environ 2,000 mètres et la contenance de 20 à 25 hectares.

Ces considérations, jointes aux traditions antiques, autorisent à penser que Tournai existait avant l'arrivée de César dans les Gaules. Dautres indices [3] me portent à croire que ce n'était point une des forteresses construites par les nouvelles tribus conquérantes (les Nerviens) ou par les peuplades maritimes de la côte (les Ménapiens), mais une ville fondée

[1] On a cherché d'autres interprétations; mais elles ne soutiennent pas l'examen.

[2] On peut voir à la bibliothèque de Tournai les poteries et objets d'antiquité retrouvés dans les fouilles de 1821.

[3] Nous les exposerons dans un autre travail.

par des populations plus anciennes, plus civilisées, et qui avaient autrefois dominé sur les deux bords de la Manche (les Atrébates).

Pendant la période romaine, Tournai partagea toutes les vicissitudes des populations de ces contrées. Durant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne, le pays fut assez tranquille. Le peuple avait adopté les dieux de Rome, et vers le milieu du troisième siècle, Piat de Bénévent fut le premier apôtre qui tenta de les renverser. Les souvenirs de ce saint révéré planent encore sur la ville. Les fidèles se plaisent à montrer au haut de la rue des Carliers la maison sur l'emplacement de laquelle il choisit sa demeure, près de l'enceinte de la cité, sur la voie romaine, et à proximité du lieu où l'on sacrifiait aux idoles (c'est l'endroit qui plus tard fut le théâtre de son martyre, et où s'élève aujourd'hui une église en son honneur). La tradition a conservé le nom du premier converti, appelé Irenée, l'aïeul d'un autre apôtre tournaisien, saint Éleuthère; sa maison, dit-on, fut transformée en chapelle par saint Piat, et elle occupait la partie de l'abside des transepts où sont placés de nos jours les fonts baptismaux dans l'église Notre-Dame. Une persécution violente dispersa bientôt après le troupeau des fidèles, et les chroniqueurs représentent comme une vengeance divine les ravages des Huns et ceux des Vandales qui suivirent de près le martyre des saints et dévastèrent la ville qui en avait été le théâtre.

Vers le milieu du cinquième siècle, les Francs, soit de gré soit de force, occupaient Tournai. Des chefs de la tribu des Saliens en firent leur résidence. Chilpéric y mourut, Clovis y naquit, et y demeura jusqu'à l'époque où ses conquêtes lui asservirent la Gaule. Ces princes franks possédaient à Tournai un palais que les documents du septième siècle nous montrent encore debout (*Tornacense palatium*), et ils y battaient monnaie [1] : selon la tradition, il s'élevait sur la rive droite, en face de la ville, près de l'église actuelle de Saint-Brice, et ses jardins se prolongeaient jusqu'à l'Escaut, devant le Marché aux Poissons. On a retrouvé le long des rues Catrice et Codiau des traces d'une vieille enceinte, qui a pu appartenir à cette demeure royale. C'est aussi en ce lieu que l'on a découvert le tombeau du père de Clovis.

[1] La légende des monnaies est *Turnaco*, et *Turna* pour les Carlovingiens; les monnaies gauloises dont nous avons parlé ont pour légende *Durnacos, Durnac, Durn*. Est-il possible de ne pas voir le même lieu dans ces indications?

En creusant, en 1653, les fondations d'une maison, les ouvriers mirent au jour un tombeau. Parmi des ossements d'homme et de cheval, des médailles des empereurs, on vit un globe de cristal, une hache d'armes, des fers de lance et de cheval, des débris de tablettes, une agrafe, des abeilles d'or massif, et enfin un anneau royal portant pour empreinte : *Chilperici regis,* et offrant les traits de ce chef. Ces précieuses reliques historiques furent données par l'archiduc Léopold, alors gouverneur des Pays-Bas, au cabinet impérial de Vienne. Dans la suite l'empereur Léopold les offrit à l'électeur de Cologne, Maximilien de Bavière, qui en fit don à Louis XIV. Aujourd'hui elles reposent au Musée de Versailles; l'agrafe seule est restée à Tournai, et orne la dalmatique du doyen de Saint-Brice; une pierre avec le millésime de 1653 indique à l'étranger qui parcourt la terrasse de l'église le lieu où elles furent recueillies.

Lors du partage des États de Clovis, Tournai appartint au royaume de Soissons que gouverna Clotaire. Ce fut alors que cette ville devint le chef-lieu d'un diocèse, qui étendit sa juridiction sur la cité des Ménapiens, et qui longeait la rive gauche de l'Escaut, depuis Condé jusqu'à Anvers. A cette époque vivait saint Médard, évêque de Noyon; plein d'admiration pour ses vertus, peut-être un peu par politique, le peuple le choisit pour pasteur, réunissant ainsi les deux siéges qu'une seule volonté dirigea pendant six siècles, jusqu'en 1146, année de leur séparation.

Bientôt après, nous voyons Tournai servir de refuge au roi Chilpéric et à Frédégonde, lors des guerres sanglantes et acharnées qui éclatèrent entre les fils de Clotaire. Grégoire de Tours, seul historien de ces temps reculés, parle des Franks de Tournai, *Tornacenses Franci,* race encore libre et fidèle aux mâles coutumes de la Germanie. Il nous les montre rassemblés en tribunal pour juger la reine Frédégonde, qui avait osé faire périr trois d'entre eux, et qui ne leur échappa que par la fuite.

Comme toutes les villes du nord et de l'ouest des Gaules, Tournai fut exposé aux ravages des Normands après Charlemagne. S'il fallait en croire les chroniqueurs du douzième siècle, sa ruine fut alors complète, et ses habitants, laissant leur ville déserte, allèrent chercher un refuge à Noyon. Après trente ans d'absence, ajoutent-ils, les exilés (en 912) revinrent voir leur patrie, décidés à la faire sortir de ses ruines. Ils étaient conduits par quatre riches bourgeois; chacun de ceux-ci releva un quartier de la ville, livrant à ses concitoyens, moyennant une rede-

vance annuelle, les maisons qu'il avait bâties [1]. Mais ce récit puéril ne peut soutenir l'examen. Les Normands faisaient une guerre d'extermination aux prêtres, aux moines et aux églises (c'était une vengeance saxonne), mais ils se contentaient de rançonner le peuple inoffensif; le clergé tournaisien a pu fuir devant eux, emportant ses reliques et ses richesses, pour les mettre en lieu sûr, suivant en cela l'exemple du clergé de Flandre retiré à Saint-Omer; mais que le peuple entier l'ait suivi, et se soit exilé pendant trente années, c'est un fait qu'on ne peut soutenir aujourd'hui que l'on sait mieux à quoi s'en tenir sur les invasions normandes. Les annales de Saint-Vast nous apprennent d'ailleurs qu'à cette époque Noyon était occupé par les Normands et servait, en 891, de quartier d'hiver à une de leurs armées; et le temps était mal choisi pour revenir vers l'Escaut en 912, car jusqu'à 930, et malgré la paix signée par Rollon, notre pays fut pillé de nouveau par les hordes hongroises, puis par les Normands dissidents de Ragénold, postés dans les environs d'Arras et dans le Vermandois. On a peut-être voulu chercher une explication à la division de la ville en quatre quartiers et aux souvenirs de leur administration par quatre familles puissantes; mais de nos jours, cet état de choses n'est plus un problème : ce sont les patronages, les tribus, comme il en existait dans plusieurs villes du Rhin.

Au reste, tout ce qui se rapporte à Tournai demeure, jusqu'à la fin du douzième siècle, dans l'obscurité et dans l'incertitude. Nous pensons qu'elle formait avant cette époque un fief de la couronne, sur lequel ni les comtes de Flandre ni ceux du Hainaut n'ont jamais eu de droits légitimes. Mais les rois en avaient-ils remis la possession aux évêques de la ville, comme on le prétend? c'est là une question qui mériterait examen. L'opinion commune fait remonter cette seigneurie des évêques au temps du roi Chilpéric, qui ayant trouvé un refuge à Tournai, grâce à l'intervention d'un de ces prélats, lui témoigna sa reconnaissance par une donation dont on rapporte le texte. Toutefois rien n'est moins authentique que cette charte, et Philippe-Auguste la respecta si peu que ce fut lui qui dépouilla les pontifes tournaisiens du pouvoir qu'ils avaient exercé à la faveur de cette vieille prétention. Philippe Mouskes, contemporain de ces événements, a raconté l'entrevue du roi et de l'évêque Évrard : « De qui tenez-

[1] Cette fable est répétée par Cousin, Poutrain, et de nos jours par M. Chotin. Vid. *Histoire de Tournai et du Tournaisis*, t. I, p. 130 (1841).

« vous la cité? avait demandé Philippe. — Je la tiens, répondit le prélat, « de Dieu et de Notre-Dame, comme les autres évêques mes prédécesseurs; je la tiens de vous et de vos ancêtres que je sers à 10 chevaliers « quand je suis requis. Mais aussi les bourgeois me doivent aide et « obéissance; et puisque je ne puis m'en faire obéir, et qu'ils refusent « de me tenir à seigneur, je vous rends, sire, la cité. » Cette fière réponse ne désarma pas le roi de France, qui avait résolu de prendre la ville sous sa propre garde. Il en remit l'administration aux élus du peuple, confirma ses anciennes coutumes, et organisa Tournai en commune sous sa protection, n'imposant aux citoyens d'autre charge que d'envoyer 300 sergents à son armée chaque fois qu'il le réclamerait.

On a vu que sous les Romains et sous les Franks la ville ne s'étendait pas sur la rive droite; il en était de même sous Philippe-Auguste. Le rempart, au sud-est, aboutissait à l'Escaut au bas de la rue actuelle de Merdenchon, suivait cette rue jusqu'à celle de Saint-Piat où était la porte Sainte-Catherine; de là il remontait la rue de Bève, traversait le Séminaire (où on voit encore aujourd'hui ses traces), aboutissait à la porte de Vigne, et contournant l'emplacement actuel du Parc, autrefois enclos de l'abbaye Saint-Martin, il venait dans la rue de ce nom donner passage à la porte de Prime; il se dirigeait alors par les fossés Saint-George jusqu'à la rue des Meaux où était la porte de Maulde, et descendait directement vers l'Escaut par la rue Perdue, rencontrant au haut du vieux Marché aux Poissons la porte des Verrairs, et plus bas la porte Ferrain, dont on voit une tour dans la brasserie de M. Dumortier. La cité était partagée en quatre quartiers, et chacun d'eux avait son église : la paroisse Notre-Dame [1]; la paroisse Saint-Pierre, dont l'église a été démolie il y a vingt-cinq ans; la paroisse Saint-Quentin sur le Marché, et la paroisse Saint-Piat, dont les nefs antiques remontent au onzième siècle.

En face de la ville, l'autre rive de l'Escaut était loin d'être déserte; on y voyait trois groupes d'habitations bien distincts. A gauche, vers le nord-ouest, était le Bruile, autrement dit le Château; les sires de Mor-

[1] Établie dans la nef de la cathédrale. Son autel était près du pilier de Saint-Jacques le Mineur. Henri VIII, pendant qu'il possédait Tournai, fit bâtir contre la cathédrale une vaste chapelle pour la paroisse Notre-Dame. Les fondements en furent jetés en 1516.

tagne, qui prenaient aussi le titre de châtelains [1] de Tournai, y avaient leur demeure, c'était un fief qui servait d'apanage aux cadets des comtes de Flandre; une église, sous l'invocation de saint Nicolas, y avait été élevée au onzième siècle.



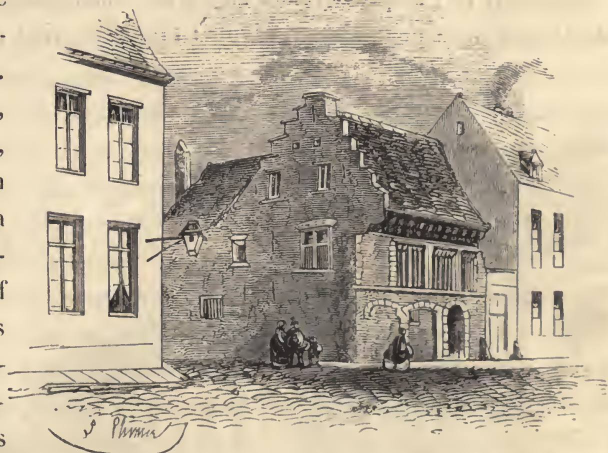
Au centre, et séparée du château par une esplanade nommée le Becqueriau, s'élevait le bourg avec son église Saint-Brice, sur l'ancien emplacement du palais des rois franks; leurs successeurs paraissent avoir conservé la propriété de ce terrain, car Philippe-Auguste le joignit à

[1] La juridiction des châtelains de Tournai ne s'étendait pas dans la ville, mais sur une partie de sa banlieue, que les magistrats rachetèrent successivement. Ils relevaient du comte de Flandre. Ce voisinage immédiat devait évidemment amener des relations féodales entre les bourgeois et lui; c'est ainsi qu'à la fin du treizième siècle, les cordiers, les carliers et les foulons de Tournai, pour quelque fief qu'ils tenaient, lui devaient les redevances suivantes, copiées aux archives de la ville, registre de cuir noir, fol. 29.

« Quant li cuens de Flandres va en ost li cordier de Tournai tout ensanle doivent au « castelain iiij paire de trais, un chief de grelle corde, et demi chief de grosse corde, et « tout de tille.

« Et tout li carlier de Tournai un car bastart sans fier, tel ou ils le vendent, et au « revenir lor doit rendre.

Tournai, de son autorité privée, en 1187 [1], et il avait assez d'importance, car dès ce moment les mayeurs et échevins de la ville et quartier de Saint-Brice forment un des colléges des consaux ou du magistrat de la cité, gouvernée dès lors par quatre colléges. On retrouve au coin de la rue de Cordes une vieille maison en style roman, bâtie évidemment avant la réunion du bourg à la cité de Tournai, et qui peut-être appartenait au palais royal du dix-septième siècle. Le souvenir de ce vieux débris des temps antiques est digne d'être conservé. La plaine de Becqueriau, dont le nom a été conservé de nos jours dans celui de Becquerel, est célèbre dans les commotions de la cité; c'est là que se retirait le peuple mutiné dans ses jours de luttes populaires; près de là aussi était *la pierre fameleuse,* ramassis de cabanes, refuge de bandits et de bannis, qui bravaient de ce repaire la juridiction du prévôt. Enfin, à gauche, au sud-ouest, était ce que l'on nommait alors la *ville* des chaufours, autre fief de Flandre, mais qui plus tard servit aussi d'apanage aux cadets



des comtes d'Artois, sires d'Aigremont; c'était le rendez-vous des filles communes, et les chroniqueurs lui donnent le nom de Mont Paillard. Ces trois lieux, le château, le bourg et la ville, relevaient du diocèse de Cambrai, et obéirent à ce siége, alors même que plus tard ils furent absorbés par la cité; cette différence de juridiction existait encore sous l'empire français.

Le premier soin des Tournaisiens, après l'adjonction du bourg Saint-

« Et li foulon une candière et rendre lor doit au revenir ne jamais mille cose ne leur « peut demander de ces coustumes tant qil lor avera rendut u ramené le car et le « candière. »

[1] « Homines de parochia Sancta Bricis debent esse de communia tornacensi et de « consuetudinibus Tornai. » Gachard, *Documents inédits,* t. I.

Brice, fut de l'entourer de murs. Au temps de Guichardin, au seizième siècle, ces murs étaient encore visibles partout. Ils commençaient, en aval, au bout du quai du Château au Becquerel, et se dirigeaient par la rue des Poteries, jusqu'au coin de la rue du Soudart; de là, ils prenaient à gauche jusqu'à la rue de Morelle, par les bâtiments de l'Athénée dont la cuisine est logée dans une vieille tour; puis traversant la rue Saint-Brice, au-dessous de la rue Neuve, et enfin la rue Gatigny et les blocs de maisons, ils finissaient vis-à-vis les remparts de la rive gauche, à la rue Merdenchon. Pour unir la défense des deux rives, on jeta sur le fleuve un pont d'une seule arche, travail hardi que le peuple attribua longtemps aux Romains, et qu'on fut forcé de démolir, il y a quelques années, pour prévenir une chute imminente [1].

Cela fait, ils s'empressèrent d'élever deux monuments, signes révérés de la puissance populaire, à savoir : l'hôtel de ville et le beffroi. Le



premier a été démoli en 1821, car lui aussi menaçait ruine; c'était un

[1] M. Schayes, dans sa *Belgique avant et durant la domination romaine,* s'est trompé à l'égard de l'âge de ce monument; le confondant avec le pont Alard, puis pont à l'Arche, placé à ses pieds, il ne le fait élever qu'en 1581. Cet ouvrage était de la fin du douzième siècle, et il n'a pas dépendu des magistrats de le conserver.

vaste bâtiment, à hautes fenêtres ogivales, contre lequel, au temps d'Albert et Isabelle, on avait plaqué d'autres constructions peu en harmonie avec le vieil édifice; il s'élevait sur l'emplacement de la Place du Parc et de la Salle des Concerts; on y parvenait par une halle, également démolie, que surmontait la salle des doyens des métiers, qu'occupe à présent en partie le tribunal de commerce. Le beffroi est encore debout.

C'est une tour isolée, placée à l'extrémité de la Grand'Place ou du Marché [1]; sa partie inférieure est bien plus ancienne que la partie supérieure, bâtie au commencement du treizième siècle; elle formait sans doute, avant cette époque (et toute sa construction semble le faire croire), le donjon d'un château fort; le soubassement fortement enterré, des restes d'excavations découvertes alentour, sont des preuves que l'on peut invoquer en faveur de cette opinion.

Au milieu du treizième siècle les querelles des d'Avesnes et des Dampierre causèrent dans le Hainaut et dans la Flandre des désordres sans nombre; ils décidèrent peut-être un grand nombre d'habitants de ces pays agités à venir chercher à Tournai une tranquillité qui manquait à leur patrie. On ne peut attribuer qu'à une cause analogue l'étonnant développement que prit Tournai de 1251 à 1295, dans un espace de quarante-quatre années.

Avant cette première époque, le nombre des habitants agglomérés hors des portes de Verrairs et de Ferrain avait nécessité la construction d'une église, celle de Saint-Jacques; en 1251, ce nombre était tellement augmenté qu'il fallut dédoubler la paroisse, et ériger celle de Sainte-Marie Madelaine; l'évêque Gualter y pourvut par ses dons. En 1261, on fut forcé d'agir de même à l'autre côté de la ville, hors la porte Sainte-Catherine; l'église Saint-Piat n'étant plus assez grande pour la population du faubourg, le même évêque Gualter, grâce aux libéralités d'Évrard, sire de Mortagne et châtelain de Tournai, érigea une église dédiée à sainte Catherine et à sainte Marie l'Égyptienne. Vers la porte de Prime, le faubourg augmentait comme les autres, et l'on dut, en 1269, créer la paroisse Saint-Nicaise.

Pendant ce temps, le magistrat ne négligeait rien pour former sa banlieue; en 1267, il avait déjà obtenu des sires de Mortagne la vente du village d'Orq; en 1277, il obtint celle du Cherquemenage d'Ere; et enfin, en 1280, il se décida à enfermer dans ses murs la paroisse Saint-Jacques.

[1] Nous en donnons l'élévation dans une de nos grandes planches.

Le nouveau rempart se détacha de l'enceinte à la porte de Maulde, courut le long de la rue Blandinoise, puis redescendit vers l'Escaut par le Floc à Brebis et la rue de Bève. En 1281, la ville avait donc deux paroisses de plus qu'en 1187, et ce fait est confirmé par le relevé d'une taille de 2,005 livres, levée dans la ville en 1281 ; il est intéressant à indiquer, parce qu'il sert à montrer l'importance relative des paroisses. La paroisse Notre-Dame paya 355 liv.; Saint-Piat, 216 liv.; Saint-Pierre, 112 liv.; Saint-Quentin, 256 liv.; Saint-Jacques, 260 liv.; Saint-Brice, 406 liv.; les faubourgs de Sainte-Catherine, de Saint-Nicaise et de Sainte-Marguerite payèrent 400 livres pour parfaire le montant total de la taxe fixée à 2,005 livres.

Cet accroissement était considérable; mais pendant les quinze années qui suivirent il le devint plus encore. En 1287 et 1288, on fit deux importantes transactions : on obtint du roi de France, du comte de Flandre et d'Artois et des sires de Mortagne et d'Aigremont l'autorisation d'acheter le château du Bruil et la ville des Chaufours; et la même année 1288, les habitants du faubourg de Maulde étant devenus trop nombreux, on créa la paroisse Sainte-Marguerite. Enfin, en 1295, on devint inquiet d'avoir autour de la ville tant de richesses sans défense. Le règne de Philippe le Bel, si sanglant pour la Flandre, était commencé; le magistrat avait le pressentiment de luttes prochaines, et sentait le besoin de mettre le peuple à l'abri de toute chance fatale. Les moines de la puissante abbaye Saint-Martin, située hors des murs, stimulaient son ardeur. Il demanda en conséquence le consentement du roi de France, qui s'empressa d'envoyer le chevalier Hubert de Hangest pour en conférer avec eux. Les conférences se tinrent à l'abbaye Saint-Martin; il y fut décidé qu'il fallait sans retard entourer de murailles les paroisses de la rive gauche. Cette décision, portée à la connaissance du peuple, fut accueillie avec une étonnante satisfaction; chacun voulut se mettre à l'œuvre, et le travail était à peine terminé, que ceux de la rive droite, quoique moins exposés aux ravages des Flamands, réclamèrent aussi des murailles. Cette demande n'était point de celles qu'on refuse, et en 1297, en moins de deux années, l'enceinte était terminée. Cette enceinte, à quelques parties près, est encore celle que nous voyons aujourd'hui : on peut donc juger de l'œuvre remarquable accomplie par nos ancêtres en aussi peu de mois. La muraille est assise sur le roc; son développement était de 5,450 mètres; de 50 en 50 mètres, des tours flan-

quaient les parties droites; presque toutes ces tours existent encore sur la rive droite; mais de l'autre côté, où l'on eut à subir plusieurs siéges, le canon en a détruit le plus grand nombre, et l'on n'a pas jugé à propos de les relever. Les deux portes d'eau, qui reliaient les deux rives, et dont l'une contient les moulins de la ville, sont des monuments intéressants de l'architecture militaire du moyen âge. C'était, comme on le voit, un travail immense : « ce sont plutôt montagnes que remparts, » dit le brave Lanoue; mais aussi tous, pauvres, riches, nobles, prêtres, bourgeois et vilains, tenaient à honneur de s'employer à la défense commune; oubliant leurs rangs et leurs querelles, ils allaient ensemble à l'ouvrage, travaillaient côte à côte, marchaient dans les mêmes connétablies; car on se rendait aux remparts en ordre et bannières déployées. Les dépenses furent énormes pour cette époque; il fallait pour payer les ouvriers maçons 1,000 livres par semaine; on eut recours aux emprunts et à la taille; on emprunta à Arras et à Reims, on imposa le vin et la bière.

La ville de 1843, plus vieille de cinq siècles, n'a plus l'importance de la cité de 1300. Celle-ci avait douze paroisses, savoir : sur la rive droite, Notre-Dame, Saint-Piat, Saint-Quentin, Saint-Pierre, les plus vieilles églises de la cité; Saint-Jacques, ajouté en 1280; puis Sainte-Marguerite, Saint-Nicaise, Sainte-Catherine et la Madelaine, en 1295; sur la rive gauche, Saint-Brice, adjoint en 1187; Saint-Nicolas (le château) et Saint-Jean (des Chaufours), en 1297; elle contenait dans son sein, comme le font remarquer les chroniqueurs, une cité, une ville, un château et un bourg; tous ces vieux monuments, qui font son orgueil, étaient déjà debout, dominés par cette admirable cathédrale, la plus remarquable, la plus vieille peut-être du nord de l'Europe; ses richesses étaient immenses; elle approvisionnait les villes voisines; la seule corporation des drapiers avait 2,500 métiers; les peuples étrangers y possédaient des comptoirs, et dans les cérémonies publiques, lors des entrées solennelles, on comptait dans le cortége des négociants vénitiens et des marchands ultramontains. Aujourd'hui, que sont devenues ces richesses? Lille et la Flandre française en ont hérité; l'herbe croît sur ces places publiques jadis si populeuses; trois paroisses ont disparu, celles de Saint-Pierre, de Saint-Nicaise et de Sainte-Catherine; et l'on chercherait vainement le vieil hôtel de ville et ses halles sombres, et l'antique couvent de Saint-Martin, dont il ne reste que le bâtiment de l'abbé, qui abrite le conseil communal.

Et pourtant, toute déchue de son rang et de sa grandeur, elle n'en sera pas moins aux yeux de l'archéologue la ville la plus intéressante du pays. On s'agenouillait sous les nefs de ses vieilles paroisses quatre à cinq siècles avant qu'on songeât à élever au-dessus de terre ces monuments splendides dont s'honorent nos grandes villes. Saint-Quentin, Saint-Piat, Saint-Brice, sont de vieux monuments romans, restaurés déjà à l'époque de transition, et contre lesquels depuis on a de nouveau accolé des constructions d'un style ogival plus récent. Saint-Quentin et Saint-Piat remontent si haut, qu'il est impossible d'assigner une époque fixe à leur fondation. C'est avec intérêt que l'on cherche à demêler, en les contemplant, les parties les plus anciennes et les secrets de ces restaurations successives. A Saint-Quentin, la nef unique est de la vieille école romane, ainsi qu'une partie du frontispice, dont le reste appartient au style de transition, et se trouve orné de galeries à triples ogives lancéolées dont celle du milieu est plus grande que les deux autres; le chœur est plus moderne encore. A Saint-Piat, la façade, quoique restaurée au quatorzième siècle en style ogival, porte les traces de pleins cintres romans qui éclairent également la grande nef; le chœur et les basses nefs sont de l'époque ogivale primaire. A Saint-Brice, l'ogive lancéolée se marie aux arcades romanes; il en est de même au clocher de Saint-Jean, dont les nefs et le chœur sont moins anciens. Saint-Nicolas est un charmant morceau de l'époque de transition; le clocher est moins ancien, car il avait été abattu par la tempête de 1567, mais la nef et la façade, malgré de maladroites réparations, fixeront l'attention et les yeux de l'artiste. Les mêmes observations s'appliqueront à l'église Saint-Jacques; sa tour en fenêtres trilobées, sa nef avec son *triforium* ogival à colonnettes cylindriques alternant avec des colonnettes accouplées, sont d'un effet remarquable, quoique bien dégradées; le chœur, du style rayonnant, appartient au quatorzième siècle. Mais ce qui domine tous ces monuments, et empêche de reporter sur eux toute l'attention qui leur est due, c'est la cathédrale, la Notre-Dame de Tournai dont les cinq clochers s'élancent hardiment vers les cieux.

Ici il faut s'arrêter un instant. Notre-Dame de Tournai est le palladium de la ville moderne, comme elle était l'orgueil de la cité antique. *La Belgique Monumentale* mentirait à son programme si elle ne consacrait quelques pages au plus vieux monument de notre pays, au plus beau pour son âge que possède le nord de l'Europe, et auquel ceux qui sont

nés à l'ombre de ses tours portent une espèce de culte; autour de lui se groupent tous les souvenirs du Tournaisien, et dans leurs pérégrinations lointaines, Notre-Dame avec ses cinq clochers sert de mot de ralliement aux enfants du pays [1].

Malgré les notices savantes de M. Dumortier, les recherches dernièrement consignées dans deux volumes par M. le Maistre d'Anstaing, tout n'est pas dit sur ce géant de pierre. Il attend que le burin reproduise son imposant transept, sa nef massive, son chœur gracieux, et mette ainsi sous les yeux de tous l'histoire de l'architecture de tout le moyen âge, car il contient dans ses flancs immenses les travaux de cinq générations d'ouvriers; il attend encore, qu'interrogeant à son tour et d'un œil exercé, non pas les dits des chroniques et de froids parchemins, mais ses piliers solides, les cintres de ses voûtes, ses galeries aériennes, les meneaux des verrières et jusqu'aux plis de ces feuillages serpentant en cordons et se roulant en chapiteaux, toutes choses qui ont des voix pour l'artiste, un architecte habile vienne faire la part des travailleurs [2] et assigner à chacun sa place dans la reconnaissance de la postérité; en un mot, que l'antiquaire expérimenté vienne en aide à l'archéologue.

Trois portails, au nord, au midi et à l'occident, donnent entrée dans le temple; les deux premiers sont latéraux; le troisième, formé de deux portes plein cintre jumelles, est percé dans la façade principale, vers laquelle nous conduirons d'abord le lecteur.

Cette façade, située sur la place de l'Évêché, entre le palais de l'évêque et les bâtiments de la bibliothèque publique, est loin de prédisposer aux beautés qui vont frapper les yeux. Les restes délabrés de deux tourelles romanes encadrent une immense fenêtre ogivale; en

[1] Cette admiration exclusive des Tournaisiens pour leur vieille église est naïvement exprimée dans une chanson de leurs ouvriers. Un d'entre eux raconte son voyage de France; on lui montre à Paris toutes les merveilles de la capitale; il admire, et cependant, dit-il,

« J' pensos encore quand j' les avos r'wetiés,
« Dus' quelle est Notre-Dame, avec ses choncq clotiers. »

[2] Ce travail existe; il repose dans les cartons de l'architecte de la ville de Tournai, M. Renard, dont les dessins servent de guide aux réparations effectuées à la cathédrale par une commission présidée par le savant M. Dumortier. Les notions qui suivent ne sont qu'un pâle reflet d'une conversation de cet artiste (dont il ne m'appartient pas, à moi son fils, de relever le mérite), sous les voûtes de cette vieille église qu'il connaît si bien.

avant on a placé un péristyle surmonté d'une terrasse que supportent dix montants reliés par des ogives d'un style bâtard. Sous ce portail on a prodigué des statues et des bas-reliefs d'un mauvais goût. On y voit les statues de la vierge à qui l'église est dédiée, de saint Piat et saint Éleuthère qu'on regarde comme ses fondateurs; et dans les bas-reliefs, l'histoire de la fondation du temple, les dons de Chilpéric, le dévouement de Chrasmer, le pouvoir des anciens évêques. Ces maladroites restaurations sont du dix-septième siècle; un jour, il faut l'espérer, elles disparaîtront pour faire place à l'ancien frontispice dont M. l'architecte Renard a su coordonner toutes les parties, en reconstruisant le vieux plan.



Mais si l'on pénètre dans le temple, les yeux sont frappés d'un admirable tableau. Le spectateur est sous un porche sombre, à l'entrée d'une nef romane que bordent de chaque côté dix piliers massifs composés de groupes de huit colonnes engagées (dont quatre grandes et quatre petites), et surmontées de chapiteaux variés où les plantes grasses s'entrelacent, se courbent en palmes, ou donnent passage à des figures grotesques, à des têtes d'êtres fantastiques, de prêtres, de guerriers. Dix arcades plein cintre [1] se reposent sur ces chapiteaux séparant la nef des basses ailes et supportant au-dessus de ce rez-de-chaussée une tribune ou triforium immense, aussi élevé que les basses ailes, dont les arcades en fer à cheval correspondent avec les plein cintres inférieurs et sont soutenues par vingt nouveaux piliers, ornés à chaque face d'une colonne engagée. Au-dessus des arcades de ce magnifique triforium se

[1] Les piliers ont 3m60 de haut, et sont espacés de centre à centre latéralement de 5m30. La largeur de la nef est de 9m66, sa longueur de 54m37. Les basses nefs ont différentes largeurs; celle de droite, réservée autrefois aux hommes, est la plus large.

montre une autre petite galerie haute de $2^{m}40$, composée d'arcatures romanes en nombre double; elle se déroule le long de la nef séparant le triforium de la claire-voie.

Du point où l'on est arrêté, cet ensemble est grandiose; cette architecture massive, ce jour rare, qui pénétrant avec peine par d'étroites ouvertures vient trancher sur le pavé les ombres gigantesques des piliers et remplir ces galeries superposées de teintes mystiques, jettent l'homme dans de sévères pensées et l'entraînent à la prière. Toute cette disposition sent le cloître; c'est qu'au moyen âge, avant que les honneurs et les richesses les eussent fait dégénérer, les moines guidaient le peuple dans la construction de ces murailles, leurs mains dessinaient ces profils, taillaient ces chapiteaux, et ils ont imprimé à leur œuvre le caractère grave, sombre, voilé de la vie monastique. Tout respire aussi la discipline claustrale, le rang de chacun est marqué. Par les deux portes jumelles du centre du grand portail s'avancent les clercs et les corporations; à droite et à gauche sont quatre portes encore : par celles de droite les hommes pénètrent dans la basse aile qui leur est destinée, et les jeunes gens montent à la partie droite du triforium; par celles de gauche, et dans le même ordre, s'avancent les femmes et les jeunes filles. Enfin, cette nef sévère est un heureux avant-plan pour le reste de l'église. En effet, si les yeux cherchent le chœur et l'autel, la scène change et devient éblouissante. Aux galeries basses, aux lourds pleins cintres succède une ogive légère surhaussée, les verrières ont envahi tout l'entre-deux des piliers, le jour ruisselle de toutes parts, opposant des gerbes de lumière aux teintes sombres de la basilique romane. On se trouve en présence d'un chef-d'œuvre de l'architecture ogivale du treizième siècle.

Ce chœur est composé d'un vaisseau et de collatéraux; il a sept travées et une abside polygonale, à cinq pans, tracée par le décagone; ce qui, d'après les règles de la franc-maçonnerie, répond aux dix travées de la nef et à la disposition des meneaux dans les verrières [1]. Le vaisseau est soutenu par dix-huit faisceaux de colonnettes unis par des ogives élégantes du tracé le plus pur, à trois points et surhaussées. Du sein des faisceaux de colonnettes, une d'elles se détache, s'élance à travers le triforium, grimpe le long de la voûte et dessine ses nervures. Le trifo-

[1] Le chœur a $59^{m}16$ de long; le vaisseau a $92^{m}35$ de large, et les collatéraux $4^{m}90$ sans les chapelles. La hauteur de la clef ou voûte jusqu'au pavé est de 33 mètres, qui est aussi la largeur totale du chœur y compris les chapelles.

rium est donc partagé en autant de parties qu'il y a de travées, et chacune d'elles est formée de trois ogives, une petite au milieu et deux grandes divisées elles-mêmes par deux lancettes géminées surmontées d'une rosace à quatre lobes. Les colonnettes du vaisseau, continuation des piliers, séparent les hautes verrières, forment les faces intérieures des contreforts qui, à l'extérieur, servent de culées aux voûtes. Dans les collatéraux d'autres verrières répondent aux travées, et chacune d'elles a pour soubassement une double ogive trilobée. Tout le long des collatéraux rayonnent des chapelles comme la sainte auréole autour de la tête du Christ.

Certes, il existe des cathédrales plus longues et plus élevées [1]; mais nulle part, je pense, on ne trouve un ensemble plus heureux; la légèreté du chœur rend plus imposante encore la nef romane, et celle-ci, servant de repoussoir au monument ogival, étend la perspective et double l'espace qu'il occupe. Les deux styles, purs de tout mélange, sont en présence et diffèrent entre eux comme l'esprit de ceux qui les érigèrent. Des deux côtés une foi aussi vraie animait les travailleurs; mais là c'est une foi pour ainsi dire murée, l'église est sombre comme leur vie; le genre est austère et froid comme leurs pensées et leur scolastique; ici, on sent que la truelle et le ciseau n'étaient plus aux mains des cénobites; les gens des communes, les francs-maçons les manient; à ces hommes qui viennent de conquérir leurs priviléges et vivent sur la place publique, il faut du jour, de l'air, de l'espace; aussi, sous leurs mains nerveuses ces fenêtres basses et étroites deviennent d'immenses verrières, ces piliers s'amincissent, s'étirent en légères colonnettes, leurs lourds pleins cintres s'exhaussent gracieusement courbés en ogives; tout enfin s'élève vers le ciel comme un symbole de la pensée libre et dégagée d'entraves.

Le chœur et la nef ne sont pas, dans la cathédrale de Tournai, les seules parties qui méritent de fixer l'attention. Entre eux s'élève un autre chef-d'œuvre, c'est un transept roman, la partie, selon moi, la plus remarquable de l'édifice. La planche jointe au texte viendra à l'appui de ce dire. Au centre, sur quatre énormes piliers placés à la naissance des

[1] Notre-Dame de Tournai est plus longue de 33 mètres que l'église d'Anvers; elle a 124 mètres; mais Reims a 138 mètres; Amiens, 134 mètres. La hauteur du chœur de Tournai est de 33 mètres, Amiens a 42m88, et Reims 38 mètres, mais la chalcidique *romane* de Tournai a 48 mètres.

vaisseaux de la nef et du chœur repose une vaste chalcidique ou lanterne quadrangulaire qui domine tout l'édifice. L'œil se perd sous cette voûte immense séparée du sol par une hauteur de 48m50. C'est là l'intérieur du clocher central. Perpendiculairement à la direction générale de l'église se dirigent alors les branches du transept, sur une longueur de 64m60, formant la croix avec la nef et le chœur. Aux quatre coins du parallélogramme qu'embrasse cette croisée, s'élèvent quatre tours carrées. Chaque branche de la croix est composée de trois parties : 1° d'une abside qui la termine ; 2° d'une travée à laquelle les faces opposées de deux clochers servent de parois ; 3° enfin, d'une troisième division qui sert, à l'est, d'entrée aux collatéraux du chœur; à l'ouest, de sortie aux basses ailes de la nef, dont elle répète les arcades et celles de la tribune superposée. Dans sa hauteur l'abside comme la nef est partagée en quatre divisions ; une galerie inférieure composée de six arcades, un triforium, mais moins haut que celui de la nef, une petite galerie supérieure avec pilastres sans arcatures, enfin la claire-voie. Mais au lieu d'un rez-de-chaussée, lourd et écrasé, de piliers massifs, les colonnes s'élancent sveltes et bien proportionnées, les arcades sont surhaussées et tendent vers l'architecture perpendiculaire. L'architecte auquel on doit cette partie de l'édifice s'est évidemment inspiré des monuments de Rome ou de Byzance ; l'espacement des colonnes, leurs hauteurs, les dimensions des chapiteaux, les profils de la base tiennent de l'ionique ; les fûts, il est vrai, sont cylindriques, les chapiteaux sont grossièrement taillés : mais il n'en est pas moins évident que, pour le siècle où il a été fait, ce monument est hors de ligne, unique peut-être, et révèle dans celui qui en fut l'auteur une étude assez avancée de l'art antique.

Les deux auteurs dont j'ai plus haut cité les travaux, au sujet de la cathédrale de Tournai, sont d'accord pour attribuer la nef et les transepts à la même conception architecturale, tout en reconnaissant que les derniers ont été élevés en premier lieu. Mais ils diffèrent étrangement sur son âge. L'un, M. Dumortier, veut qu'il remonte du quatrième au sixième siècle; l'autre, M. d'Anstaing, n'y voit que des constructions du onzième. Il y a erreur des deux parts. M. Dumortier se trompe, car une date retrouvée par le vénérable M. Voisin, chanoine de la cathédrale, dans les manuscrits de l'évêché, fait connaître que la dédicace de la nef a eu lieu l'année 1066; de plus, le silence de Grégoire, alors qu'il s'agit d'une église aussi importante et de dons du temps de Chilpéric,

ont une tout autre portée que l'affirmation sans preuves, et intéressée, d'un abbé du douzième siècle, et la charte fausse vidimée par Philippe le Bel. Mais faut-il en revenir à l'opinion de M. d'Anstaing, étayée par le chiffre de M. Voisin? Non sans doute. La nef est bien du onzième siècle, mais les transepts, mais la chalcidique? Il suffit de jeter les yeux sur leurs formes pour reconnaître qu'ils n'appartiennent pas à la même conception architecturale. Il y a plus, l'intérieur de la nef n'est qu'une restauration dans une église beaucoup plus vieille. La preuve en ressort évidente, si l'on examine les croisées des basses ailes; elles ne jouent pas avec les arcades, ainsi que cela arrive partout; leur clef arrive à la naissance des voûtes, et, par conséquent, les cintres des arcades des basses ailes et des croisées n'ont pas le même centre. En examinant l'extérieur de l'édifice avec une semblable attention, on voit que les ornements qui les entourent ont dû être ajoutés après coup et sont encastrés dans la vieille muraille. Ainsi donc, avant qu'on pensât à la nef consacrée en 1066, il y avait là une autre église, contemporaine peut-être de la croisée, et la croisée elle-même est probablement plus jeune que la chalcidique. C'est ce que des études consciencieuses pourront un jour établir, et ce que les bornes de cet article ne permettent pas de discuter ici.

Quoi qu'il en soit, de grands désastres ont pu seuls nécessiter ces immenses restaurations, de ces désastres tels qu'en causaient aux églises et aux monastères les invasions normandes : on doit donc, sans hésitation, fixer avant elles l'érection des transepts [1]; or, ce travail où le goût byzantin se développe : est dû peut-être aux architectes d'Orient qui peuplaient la cour de Louis le Débonnaire, si passionné pour les arts; mais ici on en est réduit aux conjectures.

Les cinq tours sont d'époques différentes. La chalcidique ou clocher du milieu est la partie la plus ancienne de l'édifice; les clochers placés à l'orient des transepts viennent ensuite et sont contemporains de la croisée (du moins les parties inférieures); quant aux deux clochers placés à l'occident de la croisée, ils sont postérieurs à la nef de 1066, et il est facile de le reconnaître : ils sont portés sur des piliers, tandis que les autres sont sur murs pleins avec voûtes de décharge. Les portails latéraux sont encore postérieurs aux clochers [2].

[1] D'après le capitulaire de 854, intitulé : *Præceptum confirmationis pro ecclesia Tornacensi*, l'église existait évidemment au temps de Charles le Chauve.

[2] M. Schayes voudrait y voir les parties romanes les plus anciennes de la cathédrale:

Le chœur, malgré la date de 1110 fixée pour ses fondations, est du treizième siècle; on a pu sur cet emplacement commencer d'autres travaux, mais ce ne sont pas ceux que nous voyons aujourd'hui. J'en veux pour preuve l'église de Noyon, élevée dans le douzième siècle par l'évêque de Tournai sur le plan de la cathédrale de Notre-Dame; cette église n'offre pas l'ogive pure, c'est une ogive de transition se mêlant au plein cintre. Comment donc supposer que le même évêque eût, à la même époque, fait construire deux monuments d'un style si différent?

Parmi les objets remarquables que renferme la cathédrale, il faut compter : 1° à gauche de la nef, la chapelle bâtie pour Henri VIII et servant de paroisse; 2° le jubé, à l'entrée du chœur, morceau de la renaissance dû au ciseau des frères Floris d'Anvers, et qu'ornent des bas-reliefs florentins du style le plus pur; ces bas-reliefs méritent de fixer les regards des artistes et des statuaires; 3° des deux côtés du grand autel, qui vient de l'église démolie de l'abbaye Saint-Martin, les châsses de saint Éleuthère et de sainte Ursule : la première, dit-on, est du onzième siècle; la deuxième, du treizième siècle : ce sont deux morceaux remarquables de la vieille orfévrerie; 4° derrière le chœur, en face de la chapelle de Notre-Dame la Flamande, le tombeau en marbre blanc de l'évêque Villain de Gand, dû au ciseau du célèbre Duquesnoy; 5° enfin, outre un grand nombre de tableaux médiocres : une *Sainte famille,* par Gérard Seghers; *l'Adoration des mages,* par Lucas de Leyde; le *Purgatoire,* par Rubens; *le Sauveur couronné d'épines,* par Quentin Metsys; *le Crucifiement,* par Jordaens.

Nous quitterons à regret cet admirable édifice, et cette esquisse trop faible, pour reprendre l'histoire succincte des destinées de la cité tournaisienne.

Nous sommes arrivés au quatorzième siècle; une époque de tourmente va succéder à cent ans de repos; malheureusement, aux prises d'armes vinrent se mêler des querelles intestines : luttes déplorables fatales à la richesse et à la liberté publique, et au milieu desquelles, cependant, les Tournaisiens déployèrent une étonnante vigueur et des vertus guerrières dont leurs descendants se montrent encore fiers et glorieux.

Le magistrat de Tournai relevait directement du parlement de Paris;

c'est le contraire qu'il fallait dire. Il s'est également trompé à l'égard de la restauration du grand portail, qu'il fait contemporaine du chœur.

il était nommé par trois cents *éliseurs* désignés par les paroisses, et divisés en quatre colléges : celui des prévôt et jurés, des eswardeurs, des mayeur et échevins de Saint-Brice, et des maires des métiers. Réunis, ils se nommaient *consaux*. Leur pouvoir était sans bornes, et ils le prouvèrent au roi lui-même. Après l'acquisition du Bruil et de la ville des Chaufours, il leur avait annoncé qu'il viendrait en prendre possession ; mais ils lui signifièrent qu'ils avaient acquis pour eux, et non pour lui. Philippe le Bel, le premier, après la paix avec les Flamands, résolut de porter atteinte à ces étonnants priviléges, et n'y put réussir ; il appartenait à Philippe le Long, de honteuse mémoire, de mettre ces projets à exécution. Ce fanatique esclave de Jean XVII, sous prétexte de dissensions avenues entre le clergé et la bourgeoisie, abolit leurs priviléges, mit Tournai sous la juridiction du Vermandois, et nomma un bailli dont la patente portait que la ville relèverait de son bailliage. Les habitants n'étaient pas hommes à céder si facilement; ils tinrent tête au roi et à son bailli, comme ils avaient tenu tête au clergé, et appelèrent fièrement au parlement de la décision du roi de France. Trois arrêts successifs confirmèrent leurs coutumes, enjoignant au bailli de prendre le nom de bailli du Tournaisis, de quitter la cité et de s'établir à Maire. Pendant ces débats, Philippe le Long et Charles IV étaient morts; et l'année de son couronnement, Philippe de Valois reçut d'eux un si grand service, que sans de nouvelles provocations jamais on n'aurait, par la suite, attaqué leurs priviléges. Voici à quelle occasion la lutte recommença.

Le contingent exigé par Philippe-Auguste s'était acquis, dans toutes les expéditions auxquelles il avait pris part, une haute réputation de valeur et de hardiesse. Lors de l'expédition de Cassel, par Philippe de Valois, il était fort de 200 archers, 200 arbalétriers, 200 gladiateurs, et de 400 hommes à cheval munis de lances. La tenue était magnifique ; tous ils portaient une robe vermeille armoriée d'un blanc château, et, ce qui valait mieux, un cœur intrépide. Aussi, lors de l'attaque inopinée des Flamands, lorsque tout fuyait devant de braves communiers et que le roi de France allait tomber entre leurs mains, les Tournaisiens, au lieu de céder à l'épouvante, se jetèrent courageusement au-devant des piques des soldats de Zanequin, brisèrent leurs efforts, et donnant aux troupes de réserve le temps d'arriver, ils sauvèrent le roi et l'honneur de la France. La récompense fut proportionnée au service rendu ; aux manants et bourgeois de Tournai fut exclusivement réservée pour l'avenir la

garde des rois de France à l'armée, et comme « ce service ne doibt pas estre réputé service de villains et routuriers, mais service de toute noblesse et gentillesse, » ils furent tous anoblis [1] eux et leur postérité [2]. Ce dernier titre leur fut encore confirmé, dans la suite, malgré les tentatives réitérées des baillis pour le faire annuler. Maintenant les esprits mécontents, qui s'étonnaient de voir, depuis plusieurs années, les fils de bons et braves marchands de la cité de Tournai mutiler les noms de leurs dignes pères pour en séparer des particules, ou évoquer de vieilles armoiries oubliées, auront, j'espère, tous les apaisements désirables. Il y a, aux archives de la ville, de quoi prouver à l'esprit le plus mal fait qu'il n'est pas un manant ou bourgeois qui n'ait le droit de se dire noble, et d'une noblesse qui remonte à Philippe de Valois et que confirmèrent Charles VI, Charles VII, et, je crois, même Louis XI; on laissera donc en paix les nouveaux gentilshommes; car s'il y a dans leur fait un travers d'esprit, il n'y a pas au moins d'usurpation.

Leurs aïeux, du reste, ne furent pas exempts de cet esprit de gloriole; on ne rêva plus alors qu'éperons d'or, écussons et tournois [3]; la sagesse des magistrats en fut même ébranlée; aussi le bailli et le clergé, croyant l'instant favorable, tendirent un piége à ces têtes que l'ambition faisait tourner, et ils réussirent. A propos d'un nouveau conflit soulevé par le chapitre, le magistrat, sans nul ménagement, fit enlever à l'autel le doyen et ses chanoines. C'était dépasser les bornes; aussi, quoiqu'à regret, Philippe VI priva la ville de sa commune. De nouveaux services devaient bientôt ramener la clémence. Lorsque Édouard, à la tête de son armée, de celle de l'Empire, des gens de Brabant, de Hainaut et de ceux des Flandres guidés par Artevelde, voulut s'avancer vers Paris, il rencontra Tournai sur sa route, et Tournai brisa ses efforts. C'est en vain qu'on battit ses murailles, qu'on livra des assauts, la défense fut supérieure à

[1] Le roi Charles VII ayant une fois, devant Péronne, contrevenu à cet usage, au sujet de la garde des rois de France à l'armée, il écrivit aux Tournaisiens pour expliquer les motifs de sa conduite, et déclarer qu'on ne pouvait prendre cette exception comme une dérogation à leurs priviléges.

[2] Au reste, ce titre de nobles leur était reconnu de vieille date. Aussi, en 1305 le seigneur d'Ère ayant refusé de recevoir à hommage le bourgeois Godard, Philippe le Bel lui enjoignit de le faire, « parce que, dit-il, tous les bourgeois de Tournai sont habiles à acquérir des fiefs nobles. »

[3] En 1332 on donna sur la Grand'Place le fameux tournoi des 32 rois de Tournai.

l'attaque; quand les vivres manquèrent, on renvoya de la ville tous les non-combattants, puis on mangea les chevaux. Le siége, commencé le 21 juillet, fut abandonné le 25 septembre (1340), après la conclusion d'une trêve d'une année. Philippe prodigua ses bienfaits à cette valeureuse et héroïque population. Déjà, pendant le siége (août), il avait pris une décision qui lui rendait ses priviléges; en novembre et en décembre de nouvelles ordonnances vinrent encore confirmer et étendre la première.

Mais ce qu'on ne put leur rendre, c'est la tranquillité. Le bailli du Tournaisis était fatal à la ville, et ces trois pouvoirs, le clergé, le magistrat, le bailli, continuèrent leurs déplorables querelles; les priviléges, enlevés encore une fois en 1366, furent de nouveau rendus en 1380. Enfin, Charles VII, en 1423, parut vouloir définitivement museler ces libertés si chèrement acquises; car, malgré la décision des états de Bourges contraire aux prétentions du bailli, il ordonna à celui-ci, après leur séparation, d'agir dans la cité. Aussi le magistrat indigné refusa-t-il au roi des secours contre les Anglais. Mais le peuple en jugea autrement : ses priviléges lui étaient chers, mais abandonner le Dauphin dans sa lutte désespérée, lui paraissait infâme; se rappelant donc la gloire de ses ancêtres, il planta trente-six bannieres sur le marché, et forçant magistrat et clergé à se joindre à elles, il envoya vers la Loire le double du secours qu'on avait demandé.

Comme celle de Philippe de Valois, la reconnaissance de Charles VII fut grande. Cependant tant de dévouement ne désarma pas la politique de Louis XI; de si libres allures étaient d'un mauvais exemple. D'abord il flatta la cité, et lui représentant combien sa position au milieu des ennemis était hasardée, il offrit d'y entretenir garnison de ses hommes d'armes; il essuya un refus. Dès lors il employa la trahison, et Olivier le Daim fit entrer par surprise des troupes dans la cité, qui fut livrée a la cupidité et aux exactions de gouvernants étrangers.

Un tel outrage aliéna pour toujours à la France l'esprit de ces fidèles populations; le clergé redevenu puissant agrandit encore cette haine naissante; les flatteries de Charles VIII, la justice de Louis XII, ne purent les ramener; on écouta les propositions de Maximilien, et, en 1513, après dix jours de siége, on se rendit à Henri VIII. La ville remise, à la paix de 1518 à François Ier, fut reprise par Charles-Quint en 1521.

Dès lors tout fut dit pour ses libertés et son histoire exceptionnelle.

Ce grand niveleur ôta au peuple le droit de choisir la loi, décida que les notables et les riches pourraient seuls à l'avenir former le magistrat ; il conserva cependant les trente-six bannières, comme un souvenir de l'ancienne puissance de la cité dont il s'était rendu maître. Quoique cette nouvelle conquête fût déclarée une annexe des Flandres, on lui laissa des états séparés; il y eut même des états de Tournai et des états du Tournaisis. Les états de Tournai étaient formés des consaux présidés par le grand bailli; les états du Tournaisis étaient composés de l'évêque, d'un doyen de l'église cathédrale, d'un député du chapitre, des abbés de Saint-Médard et de Saint-Martin, et des seigneurs hauts justiciers au nombre de quatre. Cet état de choses dura jusqu'en 1794; la révolution fit de Tournai une sous-préfecture du département de Jemmapes, auquel le roi Guillaume rendit plus tard le nom de province du Hainaut.

Pendant toute cette dernière période, l'histoire monumentale de la ville fut pauvre comme son histoire politique; on ne peut guère montrer de ces temps que le monument en style de renaissance qui décore la Grand'Place.



En revanche, on fit beaucoup pour ses fortifications. Louis XIV la fit forti-

fier par Vauban, éleva une citadelle sur le quartier Sainte-Catherine, ainsi que les nombreuses casernes qu'habite encore sa garnison. Mais ces vastes travaux entrepris pour la défense de la ville ne servirent qu'à lui faire éprouver, dans la suite, les désastres de deux siéges. En effet, les alliés s'en rendirent maîtres en 1709, et les Français la reprirent en 1745, après que le feu des batteries et l'explosion de la principale poudrière eurent écrasé la moitié de la garnison. Quarante ans après, ses murailles déjà démantelées par Louis XV furent entièrement renversées, à part le cordon de vieux murs, par l'imprudent Joseph II. Après la paix de 1815, les Hollandais ont relevé la citadelle, réparé le cordon, et placé devant chaque porte un ouvrage avancé.

Aujourd'hui Tournai est bien déchue de sa grandeur antique. Son enceinte, qui peut abriter 60,000 habitants, n'en renferme pas 30,000. Ce berceau du royaume de France n'est même plus sur les grandes voies qui conduisent à ce pays. Les cités qui l'environnent ont hérité de sa splendeur, et pourtant il semble qu'un génie soupire encore à l'oreille de ses enfants les souvenirs glorieux du passé. Le Tournaisien possède une fierté native et une aptitude militaire remarquable; peu de jours suffisent pour en faire un soldat, et sa ville est celle du pays qui compte dans l'armée le plus d'officiers. Sa vieille ardeur n'est pas éteinte; car aux journées de septembre son drapeau parut des premiers aux barricades, et, le combat fini, la plupart de ces volontaires d'élite revinrent accrocher leur fusil au foyer domestique et reprendre leurs travaux accoutumés; le même esprit de loyauté l'anime, et dans les réceptions solennelles, jamais des citoyens plus attachés à leurs libertés n'ont accueilli leur souverain avec plus de respect et de dévouement.

Les ressources de Tournai sont faibles, et néanmoins depuis trente années, grâce à une administration admirablement conduite, on en a su tirer un remarquable parti. De beaux quais bordent l'Escaut; les rues, autrefois étroites, sombres, inégales, ont été nivelées, élargies, redressées; des aqueducs servent partout à l'écoulement facile des eaux; les maisons sont propres, d'une architecture gracieuse, bien bâties. L'étranger, après avoir admiré les monuments d'un autre âge, parcourra encore avec plaisir son jardin public, ses collections d'histoire naturelle, sa place nouvelle du Parc, sa boucherie, son abattoir; il visitera avec intérêt ses fabriques, et notamment celle de tapis que créa la maison

Lefebvre; mais ce qu'il louera sans réserve, ce sont ses établissements de bienfaisance, l'ordre qui y règne, le bien qu'on y fait, et le grand nombre de malheureux qui y trouvent secours et protection.

Le Major B. RENARD.



ASPECT GÉNÉRAL DU HAINAUT.

Chimay. — Beaumont. — La Hamaïde. — Mariemont. — Le Rœulx. — Soignies. — Enghien. — Bel-Œil.

Après avoir parcouru les principales villes du Hainaut et ses cantons les plus florissants, il reste encore plus d'une merveille à visiter dans l'intérieur de cette belle province. Ce n'est pas seulement la nature qui semble lui avoir prodigué ses dons : tantôt la main de l'homme en a décoré la surface de palais superbes ou de pieux édifices dont la majesté s'accroît encore avec l'âge, tantôt elle a ouvert profondément le sein de cette terre féconde pour en tirer les trésors que recélaient ses entrailles. Que le touriste s'écarte donc sans trop d'ennui des grandes voies de communication; s'il se décide à prendre les routes de second ordre et les chemins de traverse, il peut être certain de découvrir encore maint tableau digne d'intérêt, dont aucuns semblent ignorer l'existence. Ainsi s'en vont, du reste, en pèlerinage les amants passionnés de la nature et de l'art; ce qui est connu du vulgaire des voyageurs a moins d'attraits pour eux; il leur faut par-dessus tout le caché et l'imprévu, et pour satisfaire leur innocente manie, ils s'aventurent de gaieté de cœur à travers les campagnes; là des scènes pleines de nouveauté et de fraîcheur viennent parfois surprendre leurs regards et les familiariser de plus en plus avec l'aspect général de la contrée qu'ils parcourent.

A moins qu'on ne s'enfonce dans la charmante et capricieuse vallée que suit amoureusement le cours de la Sambre, le Hainaut présente en général une plaine vaste, unie et cultivée avec art; rien d'excessivement pittoresque n'y frappe les yeux, mais partout éclate l'opulence que l'agriculture et l'industrie ont développée à un haut degré dans cette heureuse province. Le voyageur qui la parcourt voit de distance en distance le pays sillonné par de larges routes, animées constamment par le transport de mille produits divers. Autour de lui s'élèvent de populeux villages qui charment ses regards de leur aspect joyeux et souriant. Ici se dressent, sous leur touffe de noyers, de riches fermes, avec leurs vastes corps de bâtiments; à côté s'étendent des champs que la moisson dore chaque année, et des vergers où mûrissent en automne les fruits les plus beaux et les plus savoureux. Là, l'industrie qui a pénétré jusqu'au sein des campagnes étonne par la multitude de ses cheminées pyramidales, semblables à des phares du sommet desquels s'élancent perpétuellement des jets de flamme ou des colonnes de fumée. Quelquefois l'horizon est fermé par de gracieux bosquets, quelquefois par des forêts épaisses, comme celles de la Fagne et de la Thiérache, dont le sombre feuillage contraste avec la molle et soyeuse verdure des prés qui se déploient sur leurs lisières. Enfin, de loin en loin apparaissent d'élégantes maisons de campagne, des palais, des châteaux modernes, qui se font remarquer par les lignes harmonieuses, quoiqu'un peu froides, de leur architecture, et par la savante ordonnance des jardins dont ils sont entourés [1].

Mais ce qui intéresse au plus haut degré l'étranger que le hasard amène dans cette contrée, ce sont les souvenirs historiques, imposants et terribles, qu'elle réveille sans cesse dans l'esprit. Sur ce coin de terre bordé d'un côté par la Sambre, de l'autre par l'Escaut, toutes les armées de la terre semblent vingt fois s'être donné rendez-vous. On n'y peut faire un pas sans heurter un champ de bataille. Saint-Denis, Presles, Jemmapes, Fontenoy, Fleurus, Seneffe, Steenkerke et tant d'autres! quels noms! quelles sources d'inspirations pour le poëte, de méditations pour le philosophe, d'études pour le militaire! Aujourd'hui toutes ces plaines, où la mort, cette impitoyable moissonneuse, renversa tant de fois les hommes comme des épis, n'offrent plus que l'image d'une

[1] Nous citerons, entre autres, le château de Seneffe, appartenant à M. Daminet : c'est une demeure tout à fait royale par son étendue et sa magnificence.

brillante fécondité; les troupeaux broutent en liberté l'herbe que foulèrent d'innombrables bataillons; où passa, brûlante et rapide, la roue des canons ennemis, le soc de la charrue creuse avec lenteur un sillon fertile; au trouble et au tumulte succèdent l'ordre, la tranquillité, et le travail, qui seul exerce aujourd'hui son empire de l'une à l'autre extrémité du Hainaut. Presque tous les chemins dont cette industrieuse province est traversée présentent le mouvement d'une population innombrable d'ouvriers bruyants, de rudes laboureurs, ou bien de joyeux censiers qui chevauchent du village à la ville sur de petits et vigoureux bidets, appelés *bourains* dans le langage du pays. Chacun se dit en passant un bonjour amical, car c'est un trait distinctif de l'habitant de cette heureuse contrée d'être généralement bon, ouvert, hospitalier et honnête dans toutes les acceptions de ce mot [1]. L'intelligence qui brille dans ses yeux et dans toute sa physionomie annonce un caractère plus vif, mais moins réfléchi peut-être, que celui du Flamand. Autant ce dernier est d'ordinaire calme, silencieux et de sang-froid même à l'aspect du danger, autant l'autre montre d'ardeur avide et d'impétueux élan. L'esprit militaire est inné dans le Hainaut. Feuilletez les pages de l'histoire européenne, vous y retrouverez presque toujours au moyen âge la fière chevalerie de cette province, qui, réputée par sa force et sa vaillance, semble avoir conservé tout son éclat jusqu'au dernier moment. Ce sont encore des gentilshommes hennuyers que l'on rencontre le plus souvent à la tête de ces redoutables régiments wallons, dont la gloire survécut longtemps à la liberté de leur patrie, et parmi lesquels les rois d'Espagne choisissaient naguère l'élite de leurs gardes. Mais par la raison même que cette brillante et valeureuse noblesse ne cessa point de servir ses princes souverains et de figurer à leur cour, elle fut la première, en Belgique, à déserter ses vieilles habitations féodales pour les remplacer par des édifices plus conformes au goût moderne. Il semble qu'accoutumée à la magnificence et au confort des résidences royales, elle respirait malaisément dans ses grosses tours éclairées seulement par de rares et étroites fenêtres. On la vit s'appliquer elle-même à rajeunir ses demeures patrimoniales, et à défricher les terres que l'insouciance ou le dédain des vieux chevaliers avait laissées à demi incultes.

[1] Les recherches faites par le savant M. Quetelet sur le nombre des crimes contre les personnes et les propriétés en Belgique ont prouvé qu'il s'en commet bien moins dans le Hainaut que dans le reste du pays

Aussi rencontre-t-on rarement dans le Hainaut ces redoutables forteresses du moyen âge, qui nous imposent ailleurs par la force et la solidité de leur construction, et s'il y reste encore quelques débris de ces âpres monuments d'un autre âge, ce n'est pas là ce qu'on y vient généralement chercher.

Combien peu de gens, par exemple, peuvent se flatter, d'avoir vu Chimay, avec son pittoresque château perché comme un vautour féodal sur un rocher entouré de précipices; ou bien Beaumont, témoin de tant de siéges, Beaumont, qui fut fortifié, en 1549, par Philippe, duc d'Arschot; brûlé, en 1660, par les Français; miné, en 1691, par le roi d'Angleterre Guillaume d'Orange, et dont les ruines chancelantes attestent encore l'antique importance! A peine le souvenir d'une grande et célèbre infortune attire-t-il de temps en temps, au château de la Hamaide, dans un autre coin du Hainaut, un voyageur étonné de l'oubli profond où sont ensevelis les lieux qui virent naître d'Egmont, le héros de Gravelines et l'un des plus glorieux martyrs de la révolution des Pays-Bas au seizième siècle. Quant aux visiteurs plus nombreux que Mariemont voit arriver, ils y viennent plutôt pour visiter la demeure splendide de M. Warocqué, que pour contempler les pittoresques ruines de l'ancienne résidence des archiducs d'Autriche.

Pourtant toute une longue et sanglante chronique est inscrite sur ces murailles écroulées, qui se dessinent au milieu d'un paysage enchanteur!



Vous rappelez-vous encore le nom de Marie de Hongrie, cette sœur

de Charles-Quint, qui reçut de son frère le gouvernement des Pays-Bas? Ce fut elle qui, la première, imagina d'élever à grands frais un palais à Mariemont. Afin qu'il réalisât dans son expression la grandeur et la puissance des princes souverains qui devaient l'habiter, elle fit appeler les artistes et les ouvriers les plus habiles, et les travaux furent dirigés par un célèbre architecte montois, Jacques de Breuck, qui, chargé du tracé des plans, adopta les formes grandioses et le goût de la renaissance.

Bientôt le nouveau palais devint un lieu de réjouissances et de fêtes, au milieu desquelles Marie de Hongrie se plaisait singulièrement à oublier le tracas et le souci des affaires publiques. Sous une enveloppe frêle et maladive, cette princesse cachait un esprit rusé et des passions violentes; elle nourrissait surtout une grande aversion contre la France, qu'elle regardait comme l'ennemie naturelle et irréconciliable de sa maison. Ce fut sous l'inspiration de ce sentiment hostile qu'elle ordonna, en 1552, aux chefs des troupes impériales de franchir les frontières et de porter la désolation dans les provinces ennemies. L'armée envahit la Champagne et pénétra jusqu'en Picardie, où elle mit le feu au château royal de Folembray, séjour favori de Henri II. Cet acte de vandalisme fut pour le monarque français un sujet de mortels déplaisirs, mais il jura d'en tirer une vengeance éclatante. Deux années à peine s'étaient écoulées que, prenant à son tour l'offensive, il s'avança par les sombres forêts de l'Ardenne vers les contrées de Namur et de Hainaut. Marienbourg, Bouvigne et Dinant furent, chemin faisant, emportées d'assaut : aucun obstacle n'arrêtait le torrent débordé! Un matin la fraîche et silencieuse solitude de Mariemont fut réveillée par des clameurs confuses qui retentissaient dans l'éloignement; tout le jour s'écoula dans l'attente de quelque sinistre catastrophe : rien ne parut. Mais à peine les vapeurs du soir avaient envahi la terre, éclairée seulement par les paisibles clartés de la lune, qu'une foule de gens armés sortent à flots pressés des issues de la forêt voisine; ils se précipitent vers le château, en forcent les entrées, le pillent, et y mettent ensuite le feu avec les débris des meubles précieux qu'ils ont détruits et entassés. Où s'élevait une royale résidence, l'aube, en s'éveillant, ne vit plus que des ruines solitaires. Déjà les dévastateurs s'étaient retirés; tout était redevenu calme et silencieux, comme le ciel après la tempête; à l'heure accoutumée, le pâtre sortit de la chaumière voisine avec son troupeau; seulement, en passant auprès du palais anéanti de Marie de Hongrie, il se frotta les yeux avec l'air surpris d'un homme

qui se croit en rêve, s'approcha tout tremblant des décombres amoncelés, et découvrit ces mots qu'y avait inscrits une main étrangère :

ROYNE FOLLE, SOUVIENS-TOY DE FOLEMBRAY !

Le roi de France, Henri II, s'était vengé !

Plus tard le palais de Mariemont fut reconstruit par Albert et Isabelle, qui en firent leur séjour de prédilection. Mais, comme s'il eût été frappé d'un sceau de réprobation, il n'échappa point aux fureurs qui signalèrent la fin du siècle dernier. En 1794, il fut incendié de nouveau par les Français, et quelques pans de mur qu'épargna, cette dernière fois, l'embrasement, ne semblent être restés debout que pour donner au passant une idée de la vastitude et de l'élégance de cette habitation toute royale.

La nature en s'emparant des ruines de Mariemont les a rajeunies de son éternelle jeunesse; elle a jeté sur les membres épars de ce cadavre de pierre comme un voile de verdure et de fleurs. Une profusion de liserons s'échappe d'entre les crevasses des murailles décrépites et noircies par la pluie et la poussière; l'oiseau qui passe l'hiver à Thèbes suspend son nid, au printemps, dans l'embrasure des hautes fenêtres où Isabelle se surprenait peut-être à rêver de gloire et de puissance, et ses gazouillements troublent seuls le silence de cette solitude qui inspire le calme et le recueillement de l'âme.

Le visiteur ne dit adieu qu'à regret aux débris de Mariemont; il se retourne encore, et leur jette un dernier regard avant de s'enfoncer dans un petit bois ravissant, qui s'ouvre à quelques pas de là et dont les frais ombrages se balancent avec de doux murmures; on croit errer dans un jardin enchanté, mais l'illusion dure peu, le chemin débouche bientôt sur une petite plaine nue et triste; çà et là se dressent quelques arbres aux branches desséchées et sans feuilles; point de fleurs sur la terre, point d'oiseaux dans le ciel; le pavé de la route est couvert d'une poussière noire et fine que chaque pas élève en épais tourbillons. Des groupes d'hommes aux visages mornes et noircis ajoutent encore au sombre aspect du paysage : à leurs chapeaux en cuir bouilli et aux bords étroits, à leur veste et à leur pantalon de toile grossière, il est facile de les reconnaître pour des houilleurs. Rassemblés sur le seuil de leur demeure, ils profitent du moment de repos qu'on veut bien leur accor-

der, pour savourer à longs traits l'infusion de vie et de santé dont ils sont privés pendant les longues heures du travail. Car, plus malheureux sous ce rapport que le mendiant, couché sur le bord de la grande route, et qui jouit du moins dans sa misère de l'air pur et de la lumière radieuse, ils se voient inhumainement chassés de l'éternel et joyeux banquet auquel Dieu a convié la nature entière. Pour l'ouvrier des mines, le jour c'est la nuit, le ciel la voûte basse d'une étroite et sombre prison, le soleil la petite lampe de Davy qu'il porte sur le sommet de la tête et dont les rayons l'éclairent et le conduisent au sein de l'obscurité. Les clartés qui nous réjouissent au matin, l'attristent comme une cruelle ironie; elles lui rappellent que les ténèbres le réclament et l'attendent. Cependant il se lève, embrasse ses enfants et quitte son logis. Avant de redescendre dans les entrailles de la terre, il se confie à la bonne garde de saint Léonard et de sainte Barbe, il allume sa lampe protectrice au feu qui brûle en l'honneur de leur image révérée, puis il s'accroche aux chaînes du cuffat et se replonge dans la bure, profonde souvent de 1,200 à 1,400 pieds, avec toute la tranquillité d'un honnête bourgeois qui descend de son entre-sol pour arroser les plates-bandes de son jardin. Une fois qu'il a touché le fond du gouffre, il se livre sans hésiter à un travail aussi pénible que dangereux. Tantôt couché sur le flanc, tantôt la tête en bas, quelquefois le corps à demi plongé dans l'eau, il poursuit hardiment sa tâche et arrache d'énormes blocs de houille des parois des galeries souterraines. L'inondation, le feu grisou, la chute d'une pierre, mille causes de mort le menacent sans cesse. Mais l'habitude l'a endurci à les braver, et peut-être ne s'inquiéterait-il pas du danger qui l'entoure, si d'autres que lui n'étaient là pour le forcer de veiller à sa sûreté personnelle. On ne peut se faire une idée de son imprudence : qui pourrait s'imaginer, par exemple, qu'on l'a vu maintes fois, bravant les défenses les plus énergiques, exposer ses jours et ceux de ses camarades pour le frivole plaisir d'allumer une pipe de tabac?

Comme tout homme exposé à d'incessants périls, l'ouvrier des mines est pénétré du sentiment religieux, qui se manifeste quelquefois chez lui sous les apparences de la superstition. Il montre peu ou presque point de souci du lendemain. Où va-t-il lorsqu'il a rempli ses six heures de travail et reçu son salaire? Demandez plutôt ce que fait le marin une fois que le vent et les flots l'ont ramené au rivage. Le cabaret est la ruine du

houilleur. Il y passe souvent des journées tout entières; il y perd ce qui lui reste de santé, il y dépense le peu d'argent qu'il a si durement gagné, et il chôme enfin jusqu'à ce que le fruit de son travail soit tout à fait épuisé. Alors seulement, songeant aux privations de toute sorte qui vont assaillir sa famille, il se décide à reprendre le chemin désolé de la bure et à braver, au sein des ténèbres, de nouveaux périls et, qui sait? peut-être la mort.

Le bassin houiller que nous parcourons en ce moment est le moins important des trois qui divisent le Hainaut; les deux autres, qui s'étendent, le premier à l'ouest de Mons, et le second autour de Charleroi, comptent en plus une centaine de puits d'extraction. Dans le voisinage immédiat de ces exploitations si puissantes, la nature attristée n'offre plus qu'un caractère sombre et stérile, tandis qu'à une certaine distance la végétation reprend toute sa vigueur. Ce contraste est surtout frappant lorsqu'on laisse derrière soi Mariemont pour se rendre au Rœulx, qui n'en est éloigné que de deux heures de marche. Le vallon où s'étend cette ville offre le tableau d'une admirable fécondité; défriché de bonne heure par des mains pieuses, il semble destiné par la nature à être l'asile du repos et de la contemplation. Saint Feuillen, qui en est le patron, y périt jadis d'une mort tragique. Près de son modeste tombeau s'éleva d'abord une chapelle, qui devint ensuite une église, puis une abbaye de prémontrés. Toutes ces fondations religieuses ont successivement disparu; il ne reste plus aujourd'hui au Rœulx que le vieux château des ducs de Croy. Situé sur le sommet d'une colline, il regarde d'un côté la petite ville, de l'autre un parc magnifique qui semble jaillir



à ses pieds et qui se déroule de degrés en degrés avec une grâce incon-

cevable. De nombreuses restaurations ont malheureusement défiguré l'architecture de l'antique manoir, sans parvenir à lui donner l'élégance et la régularité modernes. La façade qui domine les jardins, et que le crayon du dessinateur s'est chargé de reproduire, est la seule qui ait échappé à ces déplorables transformations.

Plus heureuse que le Rœulx, dont elle n'est située qu'à peu de distance, la petite ville de Soignies a conservé presque intact un monument d'un âge reculé et qui offre le plus vif intérêt pour l'historien, l'antiquaire et l'artiste : c'est une église bâtie depuis environ huit siècles et dont l'origine est assez curieuse pour que nous croyions devoir la rappeler à nos lecteurs.

Lorsque saint Vincent, le pieux époux de sainte Waudru, brisa tous les liens qui l'attachaient au monde, son premier refuge fut auprès de Maubeuge, dans un lieu appelé Haut-Mont, où il fonda une abbaye. Mais l'accomplissement de cette œuvre ne suffit point à son zèle religieux. Il partit un jour, abandonnant la direction de la communauté à son fils, saint Landry : la main du Seigneur le conduisit dans un endroit qui passait pour avoir été habité dans des temps plus reculés par les Senonnais, mais qui, redevenu désert, semblait créé exprès pour favoriser la méditation et la prière. Le saint apôtre du christianisme résolut de s'y fixer; grâce à ses efforts, un pieux asile s'éleva comme par enchantement au sein de l'aimable solitude (650 à 655); des huttes, des habitations, se groupèrent bientôt dans le voisinage; peu à peu le village s'agrandit au point de former une ville, qui est désignée sous le nom de *Sunniacum* dans le fameux acte de partage de 870, et qui porte aujourd'hui le nom français de Soignies.

Mais, vers cette même époque, le monastère de Saint-Vincent fut dévasté par ces troupes de barbares que le nord semblait déverser incessamment sur les deux rives de la Manche, et longtemps ce désastre ne put être réparé, au milieu de l'anarchie et des guerres intestines qui désolèrent nos contrées. Un siècle environ s'écoula avant que saint Brunon, ce puissant archevêque de Cologne qui fut en même temps gouverneur de toute la Lotharingie, résolût d'accomplir la noble tâche de rétablir les églises incendiées par les Normands. Alors seulement l'église de Soignies sortit de ses ruines (965). Un chapitre de chanoines y fut installé et mis en possession des titres et des priviléges dont avaient joui leurs prédécesseurs. Les révolutions modernes ont fait disparaître

aujourd'hui cette institution pieuse, pour ne laisser debout que le monument.



A peu près telle encore qu'elle a été reconstruite par le saint prélat, l'église de Soignies peut être considérée comme l'un des plus respectables et des plus purs édifices d'architecture à plein cintre que possède la Belgique. Si au premier coup d'œil on remarque des fenêtres ogivales percées dans les murs nus et droits des transepts, il ne faut point s'en étonner, ni se croire devant un édifice de l'époque de transition ; un examen plus attentif dissiperait bientôt cette erreur et l'on découvrirait sans peine que ces ouvertures, d'abord arrondies au sommet, ont été plus tard l'objet d'une antique restauration qui les a

défigurées. Quelle truelle malavisée s'est plue à jeter ainsi le désordre dans toute cette architecture? A quelle époque cette ogive, timide encore et faiblement exprimée, a-t-elle été tyranniquement substituée au plein cintre roman? Inutiles questions! une main mystérieuse semble avoir taillé cette énigme dans la pierre, tout exprès pour renverser les calculs de nos archéologues modernes.

Prise dans son ensemble, dégagée d'arcs-boutants et de contre-forts, l'église antique de Saint-Vincent vous frappe par sa carrure massive, par sa nudité imposante et sombre. N'étaient les deux tours qui la surmontent et l'annoncent de loin au passant, vous la prendriez plutôt pour une forteresse que pour un temple chrétien; c'est que l'homme qui en a posé la première pierre a laissé son image tout entière sur la face rugueuse du monument : c'était un prêtre, mais il maniait le glaive en même temps que l'encensoir.

Si vous franchissez le seuil de la grande porte ogivale [1], vous serez surpris de la clarté qui règne à l'intérieur de l'édifice; la lumière y pénètre des deux côtés par d'étroites fenêtres arrondies, franchit une galerie large et spacieuse, qui circule au-dessus des collatéraux, et de là s'éparpille en grandes masses sous les voûtes. La nef principale étale au plein jour la force et la solidité de ses piliers, de ses colonnes cylindriques et de sa double rangée d'arcades superposées. Malheureusement un jubé, qui ne nous a paru offrir rien de remarquable, ôte au regard le plaisir mystérieux de mesurer l'église dans toute sa profondeur et la fait paraître moins grande qu'elle ne l'est en réalité. Fermé par cette espèce de tribune, le chœur se détache tout à fait de la nef; il est assez profond et se termine par des murs plats, comme les transepts; il est aussi plus lourd et plus sombre que le reste du monument : le plein cintre l'écrase. Pénétrez sous ces voûtes basses, qui s'arrondissent sur votre tête comme le couvercle d'un sépulcre, marchez au pied de ces colonnes trapues, enfoncez-vous plus loin dans ces couloirs étroits où règne une religieuse obscurité, vous sentirez le frisson circuler dans vos veines glacées, votre front fléchira comme sous la pression d'un gantelet de fer, et la pensée de la mort s'emparant brusquement de votre âme la saisira d'une secrète épouvante. On est agréablement distrait de

[1] Comme le fait remarquer M. Schayes, cette porte est d'une construction évidemment beaucoup plus récente que le reste de l'édifice.

cette impression pénible à la vue des stalles magnifiques qui ornent le pourtour du chœur, et qui appartiennent au style de la renaissance. Elles sont au nombre de douze; chacune d'elles porte dans un médaillon la figure de l'un des apôtres du Christ. Toutes ces sculptures offrent un fini admirable, et les tons bruns et vigoureux dont le temps les a revêtues en augmentent encore la beauté.

Avant de sortir de cette enceinte sacrée, n'oublions pas de remarquer au fond de l'abside un autel supporté par des colonnettes noires, dont la matière offre quelque ressemblance avec le basalte. Au-dessus de cet autel repose la châsse où sont renfermées les reliques vénérables de saint Vincent et de saint Landry, tous deux regardés à juste titre comme les fondateurs et les patrons de la ville de Soignies.

N'est-ce pas également à ce coin du Hainaut qu'appartient un autre homme, fameux à la même époque par l'éclat de sa destinée aventureuse? Samon n'était qu'un obscur marchand lorsqu'il sortit du pays de Soignies (*Senanogus pagus*), pour aller porter à l'étranger les produits de l'industrie belge [1]. Mais il joignait à beaucoup d'activité une grande dose d'intelligence et de courage, trois qualités qui mènent loin les gens de son espèce, ainsi que nous l'allons voir. Notre homme, arrivant un jour dans l'Esclavonie, s'émut vivement de la détresse de ce pays, ravagé sans cesse par les Abares, et ne proposa rien moins aux indigènes que de chasser ces troupes d'oppresseurs impitoyables, leur assurant à l'avance la victoire s'ils voulaient le prendre pour guide et pour chef. Ce qu'il avait prédit se réalisa. Dès que les Abares s'aperçurent qu'on leur opposait une résistance opiniâtre, ils s'en retournèrent tranquillement chez eux avec la résolution de ne plus se frotter à des voisins aguerris. Quant à Samon, après avoir été le libérateur de l'Esclavonie, il en devint tout naturellement le roi. Dans ce nouveau rang, le marchand couronné déploya, dit-on, autant de sagesse qu'il en avait montré jusque-là à diriger les affaires de son commerce : d'où peut-être il serait permis de conclure que ceux-là qui font bien les petites choses, peuvent à l'occasion se charger d'en accomplir de grandes. Mais, hélas ! les plus beaux jours d'été ont leurs orages ! Sous le règne de Samon il avint que des trafiquants appartenants à la nation franque furent dévalisés en traversant

[1] Ces marchandises consistaient probablement en étoffes de laine qui se tissaient alors dans nos provinces.

les forêts épaisses qui hérissaient le sol du pays; le grand roi Dagobert, lequel vous connaissez, s'en offensa plus que de raison; il fit demander de grosses sommes d'argent en réparation, et tant était vif chez les Esclavons le désir de vivre en paix, que peut-être on les lui eut données, sans l'insolence de son envoyé. Mais Sikaire, l'imprudent Sikaire, s'oublia au point de qualifier de chiens tous les Esclavons et leur chef lui-même; l'épithète était trop peu flatteuse pour ne point mériter une verte réplique : « Ces chiens, s'écria le roi tout enflammé de courroux, mordent les audacieux qui manquent de respect à une nation libre et au roi qu'elle a élu librement. » Une pareille réponse ou une déclaration de guerre, c'était tout un, à une époque où les hommes ne se piquaient pas encore d'être civilisés. Or donc, on apprit bientôt qu'une armée de Franks s'avançait à marches forcées vers l'Esclavonie. Mais Samon n'était point de ces gens qui s'endorment à l'heure où se lève le danger. Aussitôt il courut à la rencontre des ennemis, les battit à plate couture, puis envahissant à son tour les provinces soumises à Dagobert, il força ce grand roi à lui demander la paix. Lorsqu'elle fut conclue, la prospérité intérieure de son royaume devint l'unique occupation du chef des Esclavons; c'est du moins ce que nous assure, à ce sujet, Frédegaire le scolastique. Ce célèbre chroniqueur ne nous a pas transmis de détails sur le reste de la carrière de l'aventureux Samon, sinon qu'il vécut encore longtemps heureux, qu'il épousa douze femmes et eut beaucoup d'enfants, tout comme ces bons princes dont Perrault a fait les héros de ses contes de fées.

Que si maintenant de l'époque des Franks nous revenons à l'âge de la chevalerie, chacune des petites villes du Hainaut, Chièvres, Saint-Ghislain, Thuin et la forteresse d'Ath, nous offriraient aisément, à défaut de guerriers montés sur un trône, de nobles barons qui mériteraient d'être cités pour leurs exploits; mais leur éloge nous entraînerait trop loin, dans une province inépuisable en pareils souvenirs. Quant à des monuments de l'art qui puissent encore témoigner de leur foi ou de leur splendeur passée, ces villes en sont aujourd'hui tout à fait dépourvues; et si Enghien attire ici plus particulièrement notre attention, il ne faut l'attribuer qu'à l'espèce de célébrité dont son nom a joui pendant longtemps, et plus encore à la rare beauté de la promenade dont la maison d'Aremberg l'a embelli.

Bien que citée plusieurs fois dans les guerres du moyen âge, cette

ville, située sur les confins de la Flandre, du Brabant et du Hainaut, n'a jamais eu d'autre importance que celle de sa position militaire. A peine compte-t-elle aujourd'hui de 3,500 à 4,000 habitants. Étendue sur le flanc d'une colline, elle ne se compose que d'un petit nombre de rues, ou, si vous l'aimez mieux, d'une longue rue, où toutes les maisons se pressent les unes derrière les autres, comme pour se soutenir contre la rapidité de la chute. Ce fut en 1485 que la seigneurie d'Enghien entra dans l'illustre famille de Bourbon [1], par le mariage de Marie de Luxembourg avec François, comte de Vendôme. Henri IV la vendit, en 1607, à Charles de Ligne, duc d'Aremberg, qui avait épousé Anne de Croy. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis, sans que le royal domaine ait vu changer le nom de ses glorieux possesseurs, et dans ces mêmes lieux où leurs ancêtres se faisaient respecter de leurs vassaux, les descendants de l'une des plus anciennes familles du pays n'ont pas renoncé à se faire aimer et bien venir de leurs voisins.

Non-seulement les princes d'Aremberg ont montré presque tous pendant leur vie une prédilection passionnée pour Enghien, ils ont encore désiré y être ensevelis après leur mort : une petite église qui existe encore, et qui appartenait jadis aux capucins, a vu descendre tour à tour leurs dépouilles terrestres dans l'un de ses caveaux. Jamais les vanités humaines n'ont fait éclater leur néant comme dans ce lieu nu, triste, sombre, où dorment dans leurs cercueils tous ces puissants princes, devenus à leur tour les muets vassaux de la mort. On n'y pénètre qu'avec une crainte superstitieuse, mais une curiosité irrésistible vous pousse, on s'arrête devant ces nombreuses inscriptions; on cherche à déchiffrer les noms, les titres, l'âge de tous ces morts si illustres dans leur temps, si complétement oubliés aujourd'hui; peu à peu une pensée plus douce se mêle aux sévères réflexions qu'inspire inévitablement l'aspect de ces lieux : ce ne sont plus d'orgueilleux seigneurs, ce sont des parents, des frères, des amis, dont les cercueils se pressent dans cet étroit espace. Involontairement on songe à tous ceux d'entre eux qui étaient faits pour s'aimer et vivre ensemble, et qui se sont vus séparés pendant leur vie par la politique, par la guerre, par les mariages, enfin par toutes les exigences de ce rang dont ils étaient si vains et si fiers. Oh! comme alors elle apparaît, touchante et poétique,

[1] On sait que le fils aîné des princes de Condé prit alors le titre de duc d'Enghien.

l'idée qui les a réunis tous après leur trépas, dans cette demeure souterraine, pour y dormir leur dernier sommeil en famille et comme sous un seul et même regard de Dieu !

Rien ne contraste plus singulièrement avec la nudité glaciale de ce caveau que l'apparence fastueuse d'un mausolée en albâtre que l'on admire dans la même église. Guillaume de Croy, en l'honneur de qui il fut érigé, mourut à Worms, le 5 janvier 1521, à peine âgé de 22 ans ; malgré son extrême jeunesse, il occupait déjà d'éminentes fonctions : il était tout à la fois primat des Espagnes, archevêque de Tolède et membre du sacré collége. C'était là, certes, une glorieuse réunion de titres, même pour un prélat né prince. Le monument qui renferme ses restes mortels est digne sous tous les rapports d'une si haute et si rapide fortune, et bien que le nom de l'artiste à qui l'exécution en a été confiée soit resté ignoré, on ne peut douter un seul instant que ce ne fût un homme de génie.

En donnant à son œuvre la forme symbolique d'un autel, il semble s'être inspiré du souvenir des premiers temps du christianisme, alors que le divin sacrifice s'accomplissait dans les catacombes, sur le tombeau d'un saint ou d'un martyr. L'architecture du mausolée offre un caractère imposant, mais on oublie bientôt de le considérer dans son ensemble, pour admirer exclusivement la profusion et la délicatesse des détails. Sur cette face splendide, le sculpteur a épuisé tout le caprice et le luxe de l'ornementation : de quelque côté que votre regard se tourne, vous n'apercevez que vases, statues, colonnes, groupes et têtes d'anges, sujets empruntés aux pages de livres religieux, et vous restez charmé et presque ébloui devant tant de goût et de magnificence.

Ce superbe mausolée décorait autrefois l'église des Célestins à Héverlé, près de Louvain. Transporté, après la démolition de cet édifice, dans les caves du château voisin, il s'y détériorait et menaçait de disparaître tout à fait, lorsque M. le duc d'Aremberg prit en pitié ce chef-d'œuvre si injustement délaissé : il résolut de le rendre aux arts et d'en embellir l'église où reposent ses aïeux. M. Geerts, de Louvain, fut chargé par lui d'en restaurer les débris, et, n'oublions pas de le dire en passant, il s'est acquitté de cette tâche délicate avec cette intelligence et ce soin amoureux des détails qu'il a déjà révélés à un si haut degré dans la confection des stalles de la cathédrale d'Anvers.

Malheureusement, si admirable que soit ce chef-d'œuvre de l'art flo-

rentin, restauré par des mains habiles, on ne peut s'empêcher de déplorer l'absence du sarcophage primitif. Ce regret se fait encore plus vivement sentir, lorsqu'on a lu dans nos vieux chroniqueurs la description de ce morceau magnifique, tout en marbre, et sur le couvercle duquel le sculpteur avait posé la statue du jeune prélat, étendu, les mains unies, la paupière mi-close et le sourire sur les lèvres, comme un homme qui s'est endormi plein de confiance dans la promesse d'un séjour meilleur. M. le duc d'Aremberg laissera-t-il subsister ainsi, incomplet et inachevé, l'un des plus beaux mausolées qui soient échappé au ciseau de la renaissance? Nous ne le croyons pas, et telle ne peut être, en effet, l'intention du prince qui met tant d'ardeur et de goût à déterrer des caves de ses hôtels les richesses artistiques qu'y ont entassées ses ancêtres. Grâce à lui, nous l'espérons du moins, un nouveau sarcophage reprendra bientôt la place de l'ancien d'après lequel il aura été modelé, et le mausolée de Guillaume de Croy apparaîtra à nos yeux tel que l'a conçu l'artiste inconnu, c'est-à-dire aussi pur et harmonieux dans son ensemble que riche, achevé, délicat jusque dans ses moindres détails.

Si quelque caprice de désœuvré vous amène un jour à Enghien, après y avoir contemplé le tombeau de Guillaume de Croy dans la petite église des Capucins, n'oubliez pas, ami lecteur, d'aller visiter le parc magni-



fique, qui presse, comme une verdoyante ceinture, les flancs de la petite ville. L'entrée de cette promenade est d'une simplicité majestueuse : à

droite et à gauche se développent le pavillon, la chapelle et les différents corps de logis. Pour peu que vous portiez vos pas à l'aventure sous l'ombrage des arbres séculaires qui étalent autour de vous leurs pittoresques colonnades, de calmes et mystérieuses beautés se révéleront à vos regards; ici, le sentier s'enfuit sous de perpétuels berceaux de feuillage; plus loin, une pièce d'eau déploie au soleil, dans un encadrement de verdure, sa nappe limpide et transparente, qui lui a valu le nom de *Miroir;* puis ce sont des bosquets savamment disposés, ou bien des pelouses émaillées de fleurs et peuplées de blanches et froides statues. Levez la tête: des allées immenses déroulent à vos yeux de royales perspectives, soit que, rêveuses et solitaires elles s'ouvrent lentement un large chemin à travers une forêt sombre, soit qu'aboutissant à un centre commun elles s'en échappent vives, blanches, lumineuses comme les rayons que la lune projette dans l'obscurité des nuits. Le plus connu de ces poétiques carrefours a été appelé *les Sept-Etoiles.* Un petit temple, qui se baigne coquettement dans l'eau d'un bassin, en occupe le milieu, et voit, à travers ses arcades, se perdre dans le lointain sept grandes et sept petites allées que le rond-point darde autour de lui. On ne pourrait se figurer un lieu plus ravissant, s'il n'en existait beaucoup d'autres qui sollicitent et captivent le regard dans le parc démesuré et superbe des ducs d'Aremberg.

Malgré le soin qu'en prennent ses nobles propriétaires, il règne dans cette majestueuse promenade un air inconcevable d'abandon et de tristesse. Les étrangers la visitent rarement, et quant aux Enghiennois, à peine semblent-ils en soupçonner la beauté. Bien que leur voisinage se touche, le parc et la petite ville sont pour ainsi dire complétement étrangers l'un à l'autre; tandis que celle-ci s'agite, babille, jacasse comme une petite commère qu'elle est, celui-là s'étale fièrement à l'écart. Mais il faut l'en féliciter plutôt que l'en plaindre, car il tire, à nos yeux du moins, un charme profond de sa complète solitude. En automne, en automne surtout, quand le ciel est gris et mélancolique, que les oiseaux se taisent, que le feuillage a pris cette teinte jaunissante qui plaît tant aux âmes affligées; au milieu de toute cette désolation et de ce silence de la nature, rien n'égale la beauté sévère du parc d'Enghein; à le voir alors, comme un vieillard assailli par les souvenirs, penchant sous l'effort de la bise son front blanchi et dévasté, on dirait qu'il rêve à ses jours de jeunesse, de gloire et de splendeur, où son nom était connu

de l'Europe entière et où Le Nôtre, le grand jardinier de Louis XIV, venait, dans l'ombre de ses allées, chercher des inspirations pour les plans de Versailles.

Hélas! l'ouragan révolutionnaire a passé ici comme ailleurs; monarque déchu, le vieux parc pleure son ancienne renommée, et tandis qu'un calme profond règne dans ses avenues, la foule des touristes s'en va porter le tribut de son admiration vulgaire au rival qui l'a éclipsé.

Si c'est à la curiosité publique et au grand nombre de visiteurs que doit se mesurer la fortune de ces résidences princières, Bel-Œil [1] est, sans aucun doute, aujourd'hui plus favorisé qu'Enghien. Chacun s'empresse à l'envi de parcourir les lieux charmants illustrés par le séjour d'un homme qui vivait au siècle dernier, et qui avait su acquérir une réputation d'esprit dans un temps où l'esprit courait les rues.

Le prince de Ligne aimait par-dessus toutes choses ce domaine, le plus vaste et le plus beau de tous ceux que son père lui avait laissés en mourant. Soit que vous vous promeniez sur la lisière des boulingrins ou que vous égariez vos pas dans l'ombre discrète des bosquets, vous y retrouverez sans cesse son souvenir; vous éprouverez involontairement l'impression que le célèbre maréchal ressentait lui-même, lorsqu'à Chantilly il croyait voir l'ombre du grand Condé errer sous les allées majestueuses. Il y a dans l'éclat brillant de ces fleurs, dans le babil de ces oiseaux, dans le jaillissement de ces fontaines, dans le mélange à la fois imposant et gracieux de ces grands lacs et de ces forêts; il y a là, dis-je, quelque chose qui s'accorde parfaitement dans notre esprit, avec tout ce que nos pères nous ont raconté de cette belle physionomie, de cette tournure martiale, de cette gaieté de caractère, de cette verve intarissable, de cette façon d'être, en un mot, noble, séduisante, familière, qui caractérisait le maréchal prince de Ligne. Ne nous étonnons point si Bel-Œil fut son occupation la plus chère et la plus douce : il l'aimait comme il devait l'aimer, c'est-à-dire avec idolâtrie; Bel-Œil était sa Thébaïde, son Élysée, son monde poétique, car il était vraiment poëte, bien qu'il fît de très-méchants vers chaque fois que la fantaisie lui prit de rimer. Bel-Œil était sa maîtresse, et de toutes ses maîtresses la seule peut-être à laquelle il soit demeuré toujours fidèle. Lui qui ne se piquait guère de constance en amour, ne quittait sa belle promenade

[1] Bel-OEil est un château du prince de Ligne, à quatre lieues et demie de Mons.

qu'à regret; il y songeait partout et toujours, dans le tourbillon de Paris comme dans les solitudes de la Crimée. Lorsque, lassé de bruit, d'intrigues et de fêtes, il soupirait après un instant de repos, vite il faisait atteler ses chevaux les plus rapides et, fouette cocher! il s'en allait tout droit à Bel-Œil oublier l'ennui et l'étiquette des cours.

Aussi, combien de fois ne bénit-il pas son père d'avoir créé ce lieu de délices! « Il en a tout autant de gloire, écrit-il dans son exaltation, que d'avoir fait un poëme. » Puisqu'il nous faut dire ici la vérité, la vérité tout entière, son père s'était singulièrement facilité la tâche en appelant à son aide le génie paysagiste de son époque; ce fut à sa prière que Le Nôtre, arrivé tout exprès de Versailles, métamorphosa en jardins somptueux une sombre et maussade forêt d'à peu près 5,000 bonniers d'étendue. Néanmoins, il restait encore beaucoup de choses à faire, même après les travaux de ce grand architecte des jardins; le maréchal nous en fait lui-même l'aveu : « Après les grandes idées, dit-il, il n'y avait pour moi que d'en avoir d'intéressantes et d'agréables. » Le plan du parc était simplement indiqué; M. de Ligne le compléta, en soigna les détails, l'embellit enfin avec la tendresse passionnée d'un amant et la prodigalité inépuisable d'un grand seigneur. Grâce à ses soins, Bel-Œil put rivaliser, pour l'élégance, pour le bon goût des fabriques, pour la variété de sites et d'effets, avec les jardins les plus renommés de la France et de l'Angleterre.

Peut-être faut-il regretter seulement que l'architecture gothique du château, flanqué de quatre tours et bordé de larges fossés, ne s'harmonie guère avec la disposition et la régularité des promenades qui l'environnent. Malgré toutes les restaurations que le vieux monument a subies, il a conservé extérieurement sa physionomie primitive, tandis qu'à l'intérieur il s'est tout à fait modernisé. Un escalier superbe, qui a vu passer tour à tour sur ses degrés l'impératrice Marie-Thérèse et Joseph II, l'empereur philosophe, conduit à des appartements somptueux, décorés à profusion de meubles précieux, de vases en porcelaine de Chine, de toiles et de marbres dus aux grands maîtres de toutes les écoles. Quoiqu'un goût exquis ait présidé à l'arrangement de toutes ces richesses, elles ne tardent pas à fatiguer l'attention, et l'on aime à s'arrêter de temps en temps dans l'embrasure des fenêtres; là, du moins, le regard se repose avec délices sur un spectacle plein de grâce et de majesté, si merveilleux, que la plume ne cherche qu'en tremblant

à en donner une idée à ceux qui ne l'ont pas vu. Imaginez, si vous le pouvez, toute une nature asservie aux caprices de l'homme, mais fraîche et brillante encore comme au jour de la création. Ici déployez des bosquets touffus et corrects, là des pelouses aux lignes élégantes et pures; entr'ouvrez de tous les côtés une foule de petites et de grandes allées artistement peignées; tracez çà et là des bassins arrondis; alignez symétriquement sur leurs bords de vieux tilleuls, ou bien découpez-y en colonnes, en arceaux, en fenêtres, des berceaux de charmilles, d'une élévation prodigieuse et qui semblent de mouvantes murailles de verdure. Devant vous épanchez un lac aux flots limpides, divisant en deux l'immense promenade; dressez au fond un groupe colossal de statues, du milieu desquelles se lève le fier Neptune, armé de son trident accoutumé; puis, derrière cette grande nappe d'eau et le groupe en marbre qui la termine, déroulez, comme un immense et large ruban, une avenue où la vue s'enfonce et se perd; là, sur les deux côtés, élevez de vastes pans de forêt, dont le feuillage s'épanouit dans les airs avec la sauvage beauté d'une croissance naturelle; que le vent fasse ondoyer toutes ces masses de verdure tantôt riante, tantôt sombre; que le ciel transparent et bleu se reflète avec amour dans le cristal des eaux; que le soleil, luttant partout avec l'ombre, répande mille accidents variés; enfin que tout autour de vous s'agite ou repose, gronde ou chante, et murmure et scintille et respire : vous aurez une idée du tableau enchanteur que l'on découvre, par un beau jour d'été, du haut des fenêtres du château de Bel-Œil.

Il faut bien l'avouer, après tant de merveilles, nous ne nous sentons plus la force de parler des autres châteaux et des parcs seigneuriaux que le Hainaut cependant cite encore avec orgueil. A peine dans tout le reste de la Belgique existe-t-il rien qui se puisse comparer pour la magnificence à ce riche et verdoyant domaine de la maison de Ligne, pas même Wespelaer avec ses jardins fameux, longtemps regardé comme la merveille du Brabant et si admiré des bons bourgeois de Malines et de Louvain, qui s'y ébahissent le dimanche avec leurs femmes et leurs enfants. Remarquons toutefois que là fut aussi l'asile d'un autre philosophe aimable et spirituel [1], mais qui, peu soucieux de la célébrité, n'am-

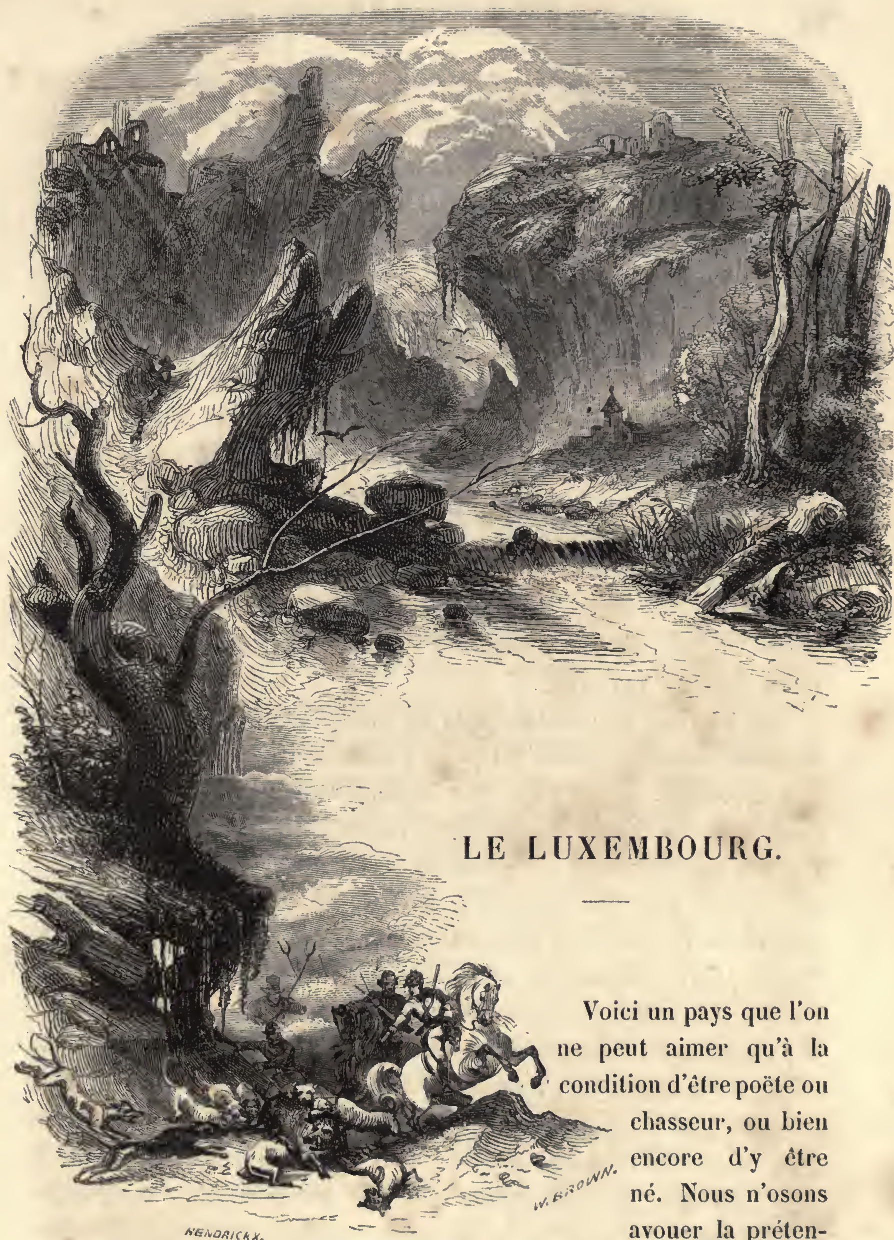
[1] M. Plasschaert.

bitionna que l'affection de ceux qui l'entouraient. Que sa mémoire protége donc, contre l'oubli dans lequel nous avons failli les laisser, les lieux qui furent sa retraite chérie et que le voyageur peut visiter avec intérêt, s'il n'a pas encore admiré le parc de Bel-Œil.

CHARLES HEN.



Wespelaer.



LE LUXEMBOURG.

Voici un pays que l'on ne peut aimer qu'à la condition d'être poëte ou chasseur, ou bien encore d'y être né. Nous n'osons avouer la prétention d'être un poëte, nous sommes un chasseur fort médiocre, et nous sommes né dans le Brabant. Pourtant, nous aimons le Luxembourg avec ses âpres horizons, sa rude nature, et ses mœurs en harmonie avec cette nature. C'est que, du poëte, nous avons la rêverie et l'amour des beaux paysages; du chasseur, le goût du grand air et des courses aventu-

reuses. Nous concevons aussi que, pour celui qui y est né, l'Ardenne sauvage et solitaire soit la patrie bien-aimée, la terre d'élection, dont le souvenir le poursuivra partout, dont les plus riantes contrées du globe ne pourront détacher ni son cœur ni sa pensée. Il l'aimera comme l'enfant aime le giron maternel, sans jamais se plaindre de sa dureté. Il l'aimera doublement, parce qu'elle est pauvre et qu'elle a peine à le nourrir. C'est une remarque que l'on a faite souvent, que l'habitant des pays de montagnes est plus attaché à son sol natal que l'habitant des plaines. La misère peut l'en chasser et le forcer d'aller demander à des contrées plus heureuses du travail et du pain, mais il retournera dans ses rochers pour y mourir. C'est la Judée, morne et ingrate, qui fait soupirer les Hébreux sous les saules verts de l'Euphrate. C'est la Savoie, froide et désolée, qui donne la nostalgie à ses enfants, errants dans la Babylone parisienne. C'est l'Auvergne, dont les émigrants industrieux n'ont toute leur vie qu'un seul but, qu'une seule pensée : d'amasser un petit trésor qui leur permette d'aller finir leurs jours dans l'humble vallée qui les a vus naître.

Plus heureux que les habitants de l'Auvergne ou de la Savoie, les habitants des Ardennes n'ont point à aller demander au loin leur pain et leur travail. Si dure que soit la mamelle nourricière de leur mère commune, elle suffit à la subsistance de ses enfants. Simples dans leurs goûts et modérés dans leurs besoins, ils ne demandent à la terre que ce que la terre peut leur donner, et ils s'en contentent. Les émigrations sont rares. Il n'en serait plus de même, sans doute, si, par suite d'une longue paix, la population de ce pays venait à s'accroître dans la proportion des autres provinces de la Belgique; mais, jusqu'aujourd'hui, la population du Luxembourg est loin d'atteindre un chiffre disproportionné à ses ressources. Dans les localités les plus pauvres, ce sont, au contraire, les bras qui manquent pour la culture. De même que la Campine, l'Ardenne renferme encore plus d'une bruyère aride, susceptible de se changer, sous un labeur opiniâtre, en de fertiles campagnes. Chaque année voit s'opérer de ces métamorphoses, et les communications nouvelles qui s'établissent partout en accroîtront sans cesse le nombre.

Le Luxembourg, morcelé par les suites de la révolution de 1830, n'est plus qu'une demi-province, et dans ce partage, la Belgique n'a pas eu le meilleur lot. Les parties les plus fertiles sont demeurées au Luxembourg grand-duché. Le lot de la Belgique se compose précisément de cette

contrée aride qu'on appelle l'Ardenne. Sous le rapport monumental, ce pays offre peu d'intérêt; mais, en revanche, les sites pittoresques, les grands paysages et les beaux horizons s'y rencontrent à chaque pas. C'est une nature généralement abrupte et heurtée, que les peintres eux-mêmes n'aimeront pas, s'ils ne sont quelque peu poëtes. Des montagnes tantôt escarpées, tantôt arrondies; des moraines semées de blocs erratiques, de vastes plateaux couverts de bruyères et de marécages; des vallées encaissées et sinueuses, dominées par d'âpres rochers; des villages malpropres, mais la plupart pittoresquement disséminés sur les revers des coteaux, ou groupés dans le fond des gorges; des forêts de chênes sombres où percent çà et là les blanches écorces des bouleaux; des villes mal pavées, aux rues étroites et tortueuses; des habitations simples et solides, mais peu élégantes et peu confortables : tel est l'aspect général du pays. Cependant, à certaines saisons de l'année, les parties les plus sauvages se revêtent d'une beauté peu commune : le mois d'août, quand les bruyères en fleur étendent sur les croupes des montagnes un manteau de pourpre, et l'automne, quand le feuillage des forêts se nuance de teintes riches et variées L'hiver, si monotone dans les plaines, se présente ici sous un aspect étrange et grandiose : le givre suspend partout, aux branches moussues des arbres et aux aspérités des rochers, ses blanches guirlandes et ses efflorescences. A la fonte des neiges, les vallées retentissent du bruit des cascades, et les moindres rivières y deviennent des torrents qu'on peut comparer, sans trop d'infériorité, aux plus beaux torrents de la Suisse. Puis, la pauvreté de ce pays n'est point de celles qui attristent les yeux; elle se montre sous les apparences de la rudesse et d'une simplicité extrême, plutôt que sous celles de la misère. Les mœurs, comme le sol, y sont incultes et rudes, mais franches et honnêtes. Au milieu de cette nature encore vierge, les habitants ont conservé quelques-unes des vertus d'un autre âge, qu'une civilisation trop avancée a fait disparaître ailleurs. Leur langage, comme leurs mœurs, comme le sol qu'ils habitent, a conservé les formes rudes et primitives du gallo-celtique. Harmonie remarquable! le patois wallon s'adoucit et se dépouille, pour ainsi dire, de ses aspérités à mesure qu'il s'étend dans les plaines, tandis qu'il devient plus dur et plus heurté à mesure qu'il s'élève sur le plateau des Ardennes. On dirait qu'il y reflète quelques-uns des bruits sauvages de l'âpre nature qui l'entoure, de même que l'accentuation particulière

du flamand d'Ostende réfléchit, par d'instinctives onomatopées, le mugissement de l'Océan et le clapotement des vagues entre les pilotis du port, πολοφλοίσβοιο ταλάσσης.

Au milieu de ce pays, si bien fait pour servir de théâtre au roman historique, comme l'a fait Walter Scott, abondent de grands et poétiques souvenirs. Ses vieux manoirs perdus dans les forêts, ses ruines pittoresques suspendues à la crête des rochers, ont à raconter bien des légendes terribles ou gracieuses, bien des drames illustres ou sanglants. Aucune province de la Belgique n'a des annales plus glorieuses que le Luxembourg, qui a donné des empereurs à l'Allemagne, un roi à Jérusalem et une dynastie à la Bohême. Sa maison princière s'enorgueillit du nom des Waleram, des Henri et des Wenceslas. La petite ville de Bouillon a reçu de l'immortel Godefroid un lustre impérissable, et dans les âpres sentiers du comté de Durbuy sont encore empreints les pas des marcassins du *Sanglier des Ardennes.*

Le Luxembourg, au temps de la domination romaine, était habité par les Tréviriens, qui ont laissé leur nom à Trèves; par les Cærésiens, qui occupaient la partie la plus sauvage de l'*Arduenna Sylva,* et les Pæmaniens ou Phæmaniens, dont le pays s'appelle encore la Famenne. Le Luxembourg tire son nom du château de *Luzeluburg* ou *Lutzenburg,* bâti, selon quelques historiens, sous le règne de l'empereur Gallien, vers l'an 260, pour s'opposer aux irruptions des Alamans.

Les premiers souverains du Luxembourg furent les comtes d'Ardenne, dont il est fait mention au neuvième siècle. Vers le milieu du dixième siècle, ce comté paraît avoir été démembré. Riuin, dernier comte, en fit le partage entre ses enfants : Sigefroid fut fait comte de Luxembourg; Godefroid, premier comte de Bouillon et de Verdun; Othon, premier comte de Bar; et Mathilde, mariée à Arnould de Granson, porta à son mari le comté de Chiny. Cependant, le titre de comte d'Ardenne survécut à ce partage et fut porté par les descendants de Godefroid, avec celui de duc de basse Lotharingie, jusqu'à la mort de Godefroid de Bouillon. Sigefroid, comte de Luxembourg, mourut le 15 août 998, et fut enterré à Epternach. En 1608, des ouvriers qui travaillaient à réparer le pavé de l'église de Saint-Maximin, découvrirent son tombeau, ainsi que celui de sa femme Hardwige. Ce ne fut cependant qu'en 1120 que Guillaume, arrière-petit-fils de Sigefroid, prit pour la première fois, dans un diplôme, le titre de *comes Luzeluburg.* Lorsque après la mort de Godefroid

de Bouillon, le duché de Lothier sortit de la maison d'Ardenne, ce qui restait du comté de ce nom fut de nouveau démembré, et la plus grande part échut aux comtes de Luxembourg. Cette première branche s'éteignit dans la personne de Conrad II, mort en 1136.

La seconde race, qui fut celle de la maison de Namur, ne compta qu'un seul représentant : ce fut Henri, surnommé l'Aveugle, fils de Godefroid, comte de Namur, et d'Ermesinde, fille de Conrad Ier, comte de Luxembourg, qui succéda à ce comté comme le plus proche parent de Conrad II.

Henri l'Aveugle mourut en 1196, sans laisser d'enfant mâle. Après sa mort, les comtés de Namur et de Luxembourg furent séparés. Le comté de Namur passa à Philippe le Noble, fils de Baudouin V, comte de Hainaut; et le comté de Luxembourg, à Thibaut, comte de Bar, qui avait épousé la fille de Henri l'Aveugle. La maison de Bar forme donc la troisième race.

Celle-ci ne dura pas même aussi longtemps que celle de la maison de Namur. Quand Thibaut mourut, Hermesinde, sa veuve, n'avait que 29 ans. Elle épousa Waleram II, duc de Limbourg et marquis d'Arlon. C'est ainsi que la famille de Limbourg forma la quatrième race des comtes de Luxembourg, et que le marquisat d'Arlon fut réuni à ce comté.

Quand Waleram mourut, son fils, Henri II, était encore enfant. Sa mère conserva la régence jusqu'en 1246. Henri II acquit la ville de Diekirck à Geoffroy, seigneur d'Esch, et les terres de Marville et d'Arancy à Waleram, sire de Fauquemont. Il fit un pèlerinage à la Terre Sainte, revint dans ses États au bout de deux ans, et mourut le 24 décembre 1274. Ce fut sous le règne de son fils, Henri III, qu'eut lieu cette misérable guerre de *la vache,* qui fit verser tant de sang pour le plus misérable motif qui ait jamais armé la main des hommes. Henri avait pris le parti du comte de Namur contre les Liégeois. Il pilla et brûla la petite ville de Ciney. Les Liégeois, pour se venger, se jetèrent sur cette partie du Luxembourg appelée le *Rendarche,* saccagèrent et brûlèrent trente villages. Henri III fut tué à la bataille de Woeringen, où il soutenait, contre le duc de Brabant, le parti de Renaud, comte de Gueldre et de Zutphen, et où il avait combattu corps à corps avec Jean le Victorieux.

Nous voici arrivé à l'époque la plus brillante des annales du Luxembourg. Henri IV, qui eût bien mérité sa place dans la galerie des *Belges*

illustres, fit monter la maison de Luxembourg sur le trône impérial d'Allemagne. Nous ne pouvons esquisser ici que quelques traits de cette vie si remplie. A peine eut-il succédé à la régence de sa mère Béatrix, qu'il se signala dans la guerre entre Philippe le Bel et Édouard d'Angleterre. Nous mentionnerons encore une autre guerre, parce qu'elle nous fait connaître un trait caractéristique de l'état social de l'Europe sous le régime de la féodalité. Henri IV avait fait établir dans une île de la Moselle, vis-à-vis de Grevenmacher, un bureau où on levait des impôts à son profit sur ceux qui traversaient la rivière. Les bourgeois de Trèves regardaient cet impôt comme contraire à leurs priviléges. Un beau jour, donc, ils sortent en armes, et non contents de détruire le bureau et de chasser les employés, ils se répandent dans le Luxembourg, portant la dévastation avec eux. Le comte, à son tour, fait une excursion sur le territoire de Trèves, usant cruellement du droit de représailles, et détruit jusqu'aux faubourgs de la capitale. Tout à coup, ses soldats croient entendre dans les airs un bruit de bataille et un cliquetis d'armures; une panique soudaine s'empare d'eux, ils prennent la fuite. Henri lui-même est frappé de stupeur par ce prodige, et il se retire avec ses soldats, cédant à l'entraînement. Cependant, il fit les préparatifs d'une nouvelle expédition. Alors les Tréviriens lui firent proposer des conditions de paix, qu'il accepta. Un traité fut signé en 1302, par lequel le comte de Luxembourg fut solennellement reconnu comme bourgeois de Trèves.

De cette reconnaissance date la puissance des comtes de Luxembourg sur la ville de Trèves. C'est, sur une moindre échelle, la politique de Charles-Quint, se faisant recevoir bourgeois de Gand pour s'associer aux priviléges de la commune.

Henri s'assura encore, par le moyen d'arrangements pris avec Gérard, sire de Blankenheim, de la possession des terres de Durbuy, de Roussy et du ban de Villance. Sur ces entrefaites, le trône de l'Empire vint à vaquer. Albert d'Autriche venait de mourir. Frédéric, son fils, et Charles de Valois, frère du roi de France, se disputaient la couronne impériale d'Allemagne. Henri de Luxembourg, qui y avait également des prétentions, commença, pour l'emporter sur ses rivaux, par se ménager la protection du pape. Les électeurs se rassemblèrent à Reynse, près de Coblentz. La recommandation du saint-siége fut toute-puissante, et Henri fut proclamé *roi des Romains, futur empereur, protecteur de l'E-*

glise universelle, etc. Il se rendit à Francfort, où il fut solennellement inauguré comme roi des Romains, le 27 novembre 1308. Il fut couronné



le 6 janvier suivant à Aix-la-Chapelle, avec Marguerite de Brabant, son épouse. Nous ne le suivrons ni à la diète de Spire, ni dans les guerres d'Italie, où il prit une part active et brillante dans la fameuse querelle des Guelfes et des Gibelins. Il reçut la couronne impériale des mains des cardinaux-légats, par ordre du pape, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, le 29 juin 1312, et mourut le 24 août de l'année suivante, à Buonconvento, près de Sienne. Il fut enterré à Pise. Il avait gouverné l'Empire pendant quatre ans, sous le nom de Henri VII.

Jean, son fils, fut roi de Bohême par son mariage avec la fille du roi Wenceslas II. Sous son règne, le Luxembourg s'agrandit de plusieurs terres considérables, entre autres de celles de Dampvillers et de Destray,

au diocèse de Verdun, et de celle de Bastogne, qui appartenait à l'église d'Aix-la-Chapelle. Ce prince, non moins illustre que son père [1], connu sous le nom de Jean l'Aveugle, fut tué à la bataille de Crécy. De ses deux fils, l'aîné fut élevé à la dignité d'empereur sous le nom de Charles IV; l'autre, Wenceslas, fut comte de Luxembourg. Charles IV érigea le comté de Luxembourg en duché par un acte du 13 mars 1354.

Wenceslas ayant épousé Jeanne, dernière princesse de la maison de Louvain, fille aînée de Jean III, duc de Brabant, devint duc de Brabant, de Lotharingie et de Limbourg. Après sa mort, qui eut lieu en 1383, la souveraineté du Luxembourg passa par disposition testamentaire à son neveu Wenceslas II, roi des Romains et de Bohême, et fils de l'empereur Charles IV. Ce jeune prince transporta le duché, à titre d'engagère et avec faculté de rachat, avec le comté de Chiny et l'advocatie d'Alsace, à Josse de Luxembourg, marquis de Moravie. Mais en 1409, il donna en mariage sa nièce, Élisabeth de Gorlitz, fille de son frère Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, à Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et lui assigna pour dot les mêmes domaines, toujours à titre d'engagère, à la condition de les racheter à Josse de Moravie. Après la mort du duc Antoine, tué à la bataille d'Azincourt, Élisabeth, sa veuve, épousa Jean de Bavière, évêque de Liége, qui avait obtenu à cet égard les dispenses du saint-siége. Élisabeth, restée veuve une seconde fois, prit le parti de recourir à la protection du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Elle lui confia, en 1441, l'administration du pays, et lui en céda enfin la propriété en 1448. Depuis lors, le duché de Luxembourg suivit la destinée de l'héritage de la maison de Bourgogne. La partie méridionale fut cédée à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées.

En 1795, le Luxembourg fut incorporé à la France avec les autres provinces des Pays-Bas autrichiens. Par le traité de 1814, il fut donné au prince d'Orange, sous le titre de grand duché, en échange des principautés de Hadamar, Siegen, Dietz et Nassau-Dillembourg, que la maison d'Orange-Nassau possédait en Allemagne. Ces possessions furent cédées à la Prusse. Pour que Guillaume Ier ne cessât point d'être membre de la confédération germanique, on considéra le grand duché de Luxembourg comme substitué aux principautés cédées.

[1] Voir l'*Histoire de Belgique*, par Th. Juste, pages 190 et 191.

Le Luxembourg, morcelé de nouveau par le traité des vingt-quatre articles, est divisé à peu près selon la démarcation tracée par les deux idiomes allemand et wallon. Mais le Luxembourg ne possède plus la ville qui lui a donné son nom, et qui forme aujourd'hui une forteresse de la confédération germanique. Le chef-lieu actuel de la province n'a pas acquis assez d'importance pour que nous dérangions l'ordre naturel d'une promenade à travers le pays, pour commencer par le siége du gouvernement. Nous irons un peu au hasard, nous détournant le plus souvent possible des routes frayées, comme des touristes curieux et musards, qui ont du temps à perdre et qui redoutent la banalité par-dessus toute chose.

En quittant la province de Liége pour se diriger vers le Luxembourg, on est frappé d'abord de la nudité sans cesse croissante des aspects. A peine a-t-on laissé derrière soi la magnifique vallée qu'arrose la Meuse, que déjà l'Ardenne se fait pressentir. Vous avez monté longtemps et péniblement, et au lieu de voir la montagne s'abaisser de l'autre côté, vous voyez se dérouler devant vous un plateau couvert de bois et de bruyères et borné à l'horizon par une montée nouvelle. Au haut de cette montée, vous trouverez un autre plateau un peu plus aride, un peu plus sauvage et un peu plus désert que le premier. De gradin en gradin, le plateau des Ardennes s'élève ainsi jusqu'à ce qu'il commence à redescendre d'un côté vers la Prusse, de l'autre vers la France. Et à mesure qu'il monte, l'air devient plus froid, le sol plus rude, la végétation plus maigre. La nature des roches alterne avec le calcaire compacte et le schiste. Généralement, la zône calcaire est plus accidentée, mais plus fertile; la zône schisteuse se présente en croupes plus arrondies, presque toujours couvertes de roches éboulées et de marécages.

La route la plus pittoresque pour pénétrer de la province de Liége dans celle de Luxembourg est, sans contredit, le chemin qui remonte la vallée de l'Ourthe. A peine a-t-on redescendu le romantique rocher où sont situées les ruines du château de Logne, qu'on se trouve sur le territoire du Luxembourg.

L'Ourthe, depuis sa jonction avec la Meuse jusqu'à sa source, présente à chacun de ses innombrables détours, des sites toujours variés, toujours dignes d'exercer le pinceau du peintre ou le crayon du dessinateur. Une autre plume vous retracera les beautés qu'elle déploie dans la province de Liége. Nous traverserons rapidement Barvaux, pour ne

nous arrêter qu'à Durbuy, que vous reconnaissez de loin à son château, vaste et antique construction qui domine la petite ville.



Ce château, qui fut autrefois la résidence des comtes de Durbuy, appartient aujourd'hui à M. le duc d'Ursel. La partie supérieure, ainsi que l'intérieur, a été modernisée, mais une grande partie des murailles remontent à une époque fort reculée, peut-être au treizième siècle, à l'époque où le comté entra dans la maison de Luxembourg.

La terre de Durbuy paraît avoir été dans l'origine un apanage des cadets de la maison de Namur. En l'an 1088, elle se trouve réunie au comté de la Roche. En 1122, les comtés de la Roche et de Durbuy furent vendus à Ermesinde, fille de Henri l'Aveugle, comtesse de Luxembourg, qui avait épousé Thibaut, comte de Bar.

Le comté de Durbuy fut donné en apanage à Gérard, cadet de Luxembourg, en 1247. Ce Gérard n'ayant laissé que des filles, le comté retourna à celui de Luxembourg.

Sous le règne de Philippe IV, roi d'Espagne, le comté de Durbuy fut

engagé aux comtes de Grobbendonck, pour une somme de 40,000 florins avancée au roi. Il paraîtrait que cette engagère ne fut jamais retirée, car, depuis cette époque, la seigneurie de Durbuy s'est trouvée dans la maison d'Ursel, qui descend de celle de Grobbendonck.

La petite ville de Durbuy fut brûlée en 1236 par les troupes de l'évêque de Liége. Son château et ses fortifications furent détruits par les Français en 1683.

Durbuy est probablement l'agglomération de maisons la plus exiguë qui ait jamais été décorée du nom de ville. Sa population, d'après le dernier recensement, est de 287 habitants. Elle n'était que de 257 quand le gouvernement du royaume des Pays-Bas lui fit l'honneur de la privilégier dans les élections en l'admettant dans l'*ordre des villes*. Les bicoques du Péloponèse, qui ont fait tant de bruit dans l'Iliade, étaient plus peuplées que cela.

Nous monterons par un de ces âpres chemins, comme les *Highlanders* en gravissent dans la *Légende de Montrose*, et qui s'élèvent entre les rochers escarpés qui environnent Durbuy. Nous quitterons la vallée de l'Ourthe pour la retrouver plus tard à La Roche, et nous traverserons la Famenne afin de ne pas laisser derrière nous la ville de Marche.

La Famenne est une contrée qui s'étend entre cette partie de la province de Liége appelée le *Condroz* et l'Ardenne proprement dite. On pense que la Famenne doit son nom aux *Pæmani* ou Phæmaniens, une des quatre peuplades qui, d'après César, vinrent se placer sous la protection des Tréviriens.

Marche était considérée comme la capitale de la Famenne. Son nom de *Marche* (seuil, frontière, limite) lui vient de ce qu'elle formait de ce côté la limite du comté de Luxembourg. Elle existait déjà au septième siècle, mais l'époque précise de sa fondation n'est pas connue. D'après les uns, cette ville aurait toujours appartenu au comté de Luxembourg; suivant d'autres, elle aurait fait partie d'abord du comté de Durbuy. D'autres enfin soutiennent qu'elle aurait été une dépendance du monastère de Stavelot, qui l'aurait donnée aux comtes de Luxembourg. Quoi qu'il en soit, en 1327, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, l'affranchit de toute charge féodale et lui accorda les priviléges ordinaires des communes, à charge seulement par les bourgeois d'entretenir leurs remparts. Elle fut brûlée deux fois par les Liégeois, en 1256 et en 1318. Ses fortifications furent rasées en 1688, par ordre de Louis XIV.

C'est à Marche que fut conclu, le 12 février de l'an 1577, entre don Juan d'Autriche et les états, le traité connu sous le nom d'*édit perpétuel.*

Marche ne présente pas grand'chose de remarquable, ni en monuments, ni en sites pittoresques. La petite vallée où coule le ruisseau de Marchette descend vers l'Ourthe entre deux pentes douces, revêtues de bois, de prés et de bruyères. Les montagnes que l'on voit à l'horizon sont sans grandeur, sans beauté. L'église paroissiale est un monument qui appartient au style ogival du quatorzième siècle, mais son ornementation est des plus simples. Au sud-est, sur le sommet d'une montagne, se dresse un débris de tour qui se reliait autrefois aux fortifications de la ville.

La plus grande curiosité de Marche, c'est ce que les naturels du pays appellent *le monument.* Le monument est une chapelle située sur un monticule, auquel on arrive par une belle avenue de tilleuls, le long de laquelle sont échelonnées dans de petites niches de pierre les douze stations de la croix. Derrière ce monticule, dans le roc et sous la chapelle, est pratiqué un ermitage. Le tout est assez pittoresque et passablement romantique. Dans presque tous les bourgs des Ardennes, on voit de semblables monuments.

A un quart de lieue de Marche se trouve le village de Waha, remarquable par son vieux château et sa petite église romane, qui remonte au onzième siècle. Rien de plus simple et en même temps de plus caractéristique que ce petit édifice. La nef du milieu est séparée de ses bas côtés par une épaisse muraille, percée de trois arcades en plein cintre. Le chœur, dont le plafond est beaucoup plus bas que celui de la nef, est terminé par un mur droit. Nous avons retrouvé, confondue parmi des pierres tumulaires, la pierre de consécration de cette église, qui nous apprit que la dédicace en fut faite par Etwin, évêque de Liége, l'an M L I, la troisième indiction, le 12 des kalendes de juillet (23 juin).

Nous irons retrouver l'Ourthe par le plus court chemin, celui de Marche à Hotton. L'Ourthe est toujours la même romantique rivière, avec ses eaux brunes et bouillonnantes, murmurant sur leur lit de cailloux ou contournant, en grondant, d'énormes rochers dont elles blanchissent la base d'écume. Hotton est un grand et riche village, avec un pont de pierre de cinq arches. En continuant à remonter le cours de la rivière, on reprend cet inépuisable panorama de paysages boisés et montagneux qu'elle déroule sur ses deux rives. En approchant de La

Roche, la vallée va se rétrécissant, ses sinuosités deviennent plus brusques; les montagnes qui la bordent, plus hautes et plus escarpées. Nous remarquerons d'abord près de Hotton quelques belles masses de rochers calcaires, au-dessous desquelles l'Ourthe, qui sape leur base depuis la création, a creusé des gouffres insondables; puis, au-dessus du village de Rendeux, la belle montagne où est bâti l'ermitage de Saint-Thibaut, sur les ruines du vieux château de Montaigu. Vue de la vallée, cette montagne présente l'aspect d'une pyramide rectangulaire, revêtue d'un manteau de forêts et supportant à sa pointe une petite chapelle blanche surmontée d'un campanile aigu. Le long d'un de ses pans les plus escarpés, serpente un sentier, orné des douze stations de la croix, et dont les aspérités nous ont remis en mémoire ces vers de Chapelain :

> Un seul endroit y mène, et de ce seul endroit,
> Droit et roide est la côte et le sentier étroit.

Les sires de Montaigu s'étaient bâti là un véritable nid d'aigle. Aussi, de leur poste élevé, avaient-ils établi sur la rivière une sorte de suzeraineté. Le chef de justice du comté de Montaigu était appelé *prévôt des rivières*, parce que plusieurs tours situées sur l'Ourthe et l'Emblève (Bertholet ajoute même sur la Meuse) en dépendaient. Le comté de Montaigu est très-ancien. C'était un fief dépendant de celui de Luxembourg. Son étendue était considérable, quoique dans les derniers temps il fût limité à trois mairies, celles de Marcourt, de Hotton et d'Ochamps. Il a donné son nom à une maison illustre dans les annales du Luxembourg. Jean, comte de Montaigu et seigneur de Neufchâteau, fut un des premiers chevaliers de la Toison d'or. On reconnaît à peine aujourd'hui, entre les broussailles, quelques vestiges de leur donjon.

A partir de Marcourt, l'Ourthe décrit, pour arriver à La Roche, une ellipse prodigieuse que nous n'avons pas le courage de suivre. Nous préférons gravir une côte de quelques centaines de pieds de haut, d'où nous plongerons tout à coup dans ce pittoresque entonnoir où est situé La Roche. Autour de nous s'étend un horizon d'âpres montagnes couvertes de forêts. Rien ne fait deviner encore que l'on s'approche d'une ville. Seulement, au-dessous de vous se creuse une gorge profonde d'où montent quelques fumées bleuâtres. Encore quelques pas, puis regardez à vos pieds : voilà la petite ville groupée dans le fond de sa vallée

autour d'une roche noire et escarpée que couronnent les magnifiques ruines d'une forteresse féodale du douzième siècle.

La Roche est, sans contredit, un des sites les plus romantiques qu'il y ait en Belgique. Les bords renommés du Rhin ne possèdent point de ruines d'un aspect plus frappant que celles de son vieux château. Quatre vallées viennent se rejoindre à ses pieds et jettent sur le paysage une agréable variété; les formes des montagnes sont grandes et hardies; enfin, le pont sur l'Ourthe est bien le pont le plus originalement délabré qui se puisse imaginer. On a peine à concevoir que la première crûe d'eau ne doive point l'emporter. En amont de ce pont, l'Ourthe baigne une côte exposée au midi, où les bourgeois de La Roche se sont construit de petits vignobles et des jardins en terrasse que leur exposition doit rendre extrêmement favorable à la maturation des fruits. Sur l'autre rive se trouvent quelques fabriques d'une construction élégante, et qui sont pour le pays une source de prospérité, telles que des tanneries, des brasseries, et une poterie de



grès dont les beaux produits sont renommés dans toutes les contrées voisines. La terre plastique qui fournit ce grès se trouve à peu de distance de la petite ville, à mi-côte de la montagne qui la domine du côté du midi.

L'historien du Luxembourg, Bertholet, donne à La Roche une origine fort ancienne. Il conjecture que le château désigné dans les vieux documents sous le nom de *Rupes Arduennæ* fut bâti par les Romains, lorsque après la conquête des Gaules ils construisirent des forts dans la forêt des Ardennes pour leur servir de retraite. Cette opinion n'a rien d'invraisemblable. Toutefois, ce château a dû être reconstruit; car les ruines actuelles, dont nous reproduisons le dessin, ne remontent guère au delà du douzième siècle. Quelques parties seulement semblent appartenir à l'époque carlovingienne.

Le comté de La Roche était anciennement un apanage des cadets de Namur. En 1081, on le trouve réuni à celui de Durbuy, sous Henri, comte de La Roche et de Durbuy, le même qui eut à soutenir une guerre contre l'évêque de Liége ligué avec tous les seigneurs voisins, parce qu'il refusait de se soumettre au *tribunal de paix*. En 1122, les comtés de La Roche et de Durbuy furent vendus à Ermesinde, comtesse de Luxembourg et fille unique de Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg. Le savant curé d'Afden, qui a écrit l'histoire du Limbourg, a laissé parmi ses œuvres posthumes une savante notice sur les comtes de La Roche et de Durbuy, à laquelle nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient curieux d'approfondir leur histoire. Ermesinde accorda aux habitants de La Roche des priviléges qui furent reconnus et augmentés en 1331 par Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, à la condition que La Roche serait entourée de murailles aux frais des bourgeois. C'est depuis lors seulement que La Roche prit la forme d'une ville. Cette condition de l'entretien des murs fut renouvelée encore en 1662 par le conseil privé de Bruxelles, qui maintint les habitants dans l'exemption des aides et des subsides.

Quand Louis XIV s'empara du duché de Luxembourg, il fit exécuter des travaux pour mettre le château de La Roche en état de défense. C'est à cette appropriation qu'appartiennent quelques larges meurtrières, évidemment pratiquées pour l'usage du canon, dans des murailles antérieures de plusieurs siècles à cette philanthropique invention.

Une tradition rapporte que Pepin, surnommé de Herstal, avait fait du

château de La Roche une maison de chasse. On montre à peu de distance de là, sur la montagne de *Corrumont,* une sorte de siége naturel taillé dans le roc, qu'on appelle *le siége de Pepin.* Bertholet parle encore d'une autre antiquité dont nous avons vainement cherché la trace. C'était une tour qu'on nommait *la tour des Sarrasins,* qu'on fit fouiller au siècle dernier dans l'espoir d'y trouver du salpêtre : mais on n'y trouva qu'un monceau d'ossements humains.

Jusqu'ici, nous n'avons encore vu les Ardennes que sous leur côté pittoresque et riant ; elles vont nous apparaître maintenant sous leur aspect d'aridité et de désolation. Il n'y a jusqu'à présent pour arriver à La Roche qu'une seule route praticable pour les voitures : c'est un embranchement qui va rejoindre à Champlon la grande route de Namur à Arlon. Du côté de l'est, une autre route est en construction qui se dirigera sur Stavelot en passant par Viel-Salm. Cette route est un vrai travail de géants. Elle est entièrement taillée dans le roc vif, depuis le fond de la vallée de l'Ourthe jusqu'au sommet de la montagne de Samrée, une des plus hautes du Luxembourg. A cette hauteur, la nature du sol change. Plus de vertes et fertiles vallées, plus de coteaux couverts de jardins en amphithéâtre. De mornes bruyères, des montagnes noires et pelées, des marécages semés de dangereuses fondrières, s'étendent à perte de vue. Comme compensation seulement, si vous gravissez quelques points élevés, d'immenses lignes d'horizon étendent autour de vous leurs cercles bleuâtres. Et si cette partie de l'Ardenne est la plus sauvage, c'est celle aussi où les mœurs des habitants ont conservé le plus de rudesse. Les villages des Tailles, de La Baraque, de Bérisménil, ne jouissent pas dans les cantons environnants d'une très-bonne réputation. On accuse généralement leurs habitants d'avoir trop souvent recours dans leurs querelles au chêne noueux de leurs forêts. Il est à espérer que les grandes communications qui vont s'ouvrir dans ce pays auront bientôt fait disparaître ce que ces mœurs ont conservé de par trop primitif.

La vallée où coule la rivière de Salm forme comme une oasis au milieu de cette contrée sauvage. La rivière de Salm, qui est un affluent de l'Emblève, traverse les villages de Viel-Salm et de Salm-Château, et quitte la province de Luxembourg au nord du Petit-Halleux, pour entrer dans celle de Liége.

Salm est le nom d'un comté qui était un fief de celui de Luxembourg.

Le fondateur de la maison de Salm, puissante maison princière dont plusieurs branches existent encore, fut Herman Ier, fils de Gilbert et frère de Conrad, comtes de Luxembourg, qui fut proclamé empereur d'Allemagne en l'an 1081. Henri Ier, son arrière-petit-fils, mort en 1165, laissa deux fils : Henri, qui est le chef de la maison de Salm en Lorraine, et Conrad, qui continue la maison de Salm en Ardenne. Le quatorzième comte de Salm en Ardenne, Henri VI, survécut à son fils unique, Henri, tué en 1408 à la bataille d'Othée. Il institua pour héritier son plus proche parent, Jean, seigneur de Reiferscheid, tige des comtes de Salm-Reiferscheid, Bedbur et Kranthein, et des comtes de Salm-Reiferscheid-Dyck, aujourd'hui régnants, maison dite de Bas-Salm.

La ligne masculine des comtes de Salm en Lorraine s'éteignit en 1560 dans la personne de Simon, comte de Salm en Lorraine, qui laissa une fille unique nommée Jeanne. C'est d'elle que descendent les différentes branches encore existantes de la maison de Haut-Salm. La maison de Salm-Salm est formée de la réunion de ces deux branches. On se rappelle qu'en 1830 un prince de Salm-Salm se présenta comme candidat au trône de Belgique, en s'appuyant avec raison sur son origine entièrement belge.

La constitution géologique des environs de Vieil-Salm est extrêmement remarquable et forme une des principales richesses du pays. Outre les ardoisières d'Ottré, qui sont d'un grand produit, le phyllade pailleté de Vieil-Salm, d'Ottré, d'Osart, de la Comté et de Bihain est traversé de veines de coticule (pierre à rasoir) jaune, à bords translucides, très-estimé dans le commerce et qui s'exporte dans toute l'Europe. On entaille les pierres à rasoir de sorte qu'une couche de coticule jaune adhère à une couche de phyllade et en soit en quelque sorte supportée.

A Houffalize nous retrouvons encore l'Ourthe, mais considérablement amoindrie. Ce n'est plus qu'une des deux branches, toutes deux du même nom, qui se réunissent à deux lieues de La Roche, et qui forment l'Ourthe proprement dite. Houffalize, cependant, est dans une situation très-pittoresque, mais qui ne vaut pas celle de La Roche. Ce qui subsiste des ruines de son vieux château seigneurial n'offre guère que d'informes débris.

Houffalize fut autrefois entourée de murs. Ses fortifications furent rasées en 1688, par ordre de la France.

Une autre branche de l'Ourthe prend sa source vers l'ouest, entre Remagne et Saint-Hubert. Elle est traversée, au village d'Ortheuville, par un beau pont de pierre. Des deux côtés les vallées vont en s'élargissant et finissent par s'élever au niveau des plateaux les plus élevés des Ardennes.

Tout le pays situé entre Houffalize et Bastogne est empreint de ce même cachet de tristesse stérile que nous avons remarqué depuis La Roche et Viel-Salm. Rien de plus morne que l'aspect de ces immenses bruyères au sol noir, de ces fanges élevées, de ces croupes de montagnes arides qui ne portent plus même de forêts. Les environs de Bastogne sont, en ce genre, ce que l'Ardenne offre de plus désolé.

C'est sans doute au contraste produit par ces affreuses campagnes et les rues assez bien bâties de Bastogne, que cette petite ville doit le surnom bizarre de *Paris en Ardenne*, épithète pompeuse dont les habitants du lieu tirent naïvement vanité. Bastogne est une ville très-ancienne dont l'origine n'est pas bien connue. Quelques auteurs croient que c'est le *Batsonacum* de la carte de Peutinger. Sigefroid, premier comte de Luxembourg, y construisit une forteresse. Plus tard, Bastogne devint une seigneurie particulière, relevant d'abord du comté de Luxembourg. En 1602, Bastogne soutint un siége contre le comte Louis de Nassau, qui venait de piller Saint-Vith. Ses fortifications furent rasées par les Français en 1688.

Bastogne est renommée pour la succulence de ses jambons, qui passent pour les meilleurs de l'Ardenne. Nous devons à la vérité de déclarer que cette réputation nous a paru parfaitement fondée. Les jambons de ce pays, fumés avec des feuilles de genévrier, ont effectivement un arome distinct, fort apprécié des gourmets. Peut-être aussi la chair de porc y doit-elle sa supériorité à ce que ces animaux, chassés pendant toute l'année dans les pâturages, participent presque de la sauvagerie des sangliers. Ne croupissant point, comme ailleurs, dans des étables infectes, leur chair est naturellement plus saine, plus savoureuse...

Hâtons-nous d'ajouter que cet intérêt gastronomique n'est pas le seul qui puisse nous arrêter à Bastogne. Il s'y trouve une église qui mérite à plusieurs égards de fixer l'attention des antiquaires. Il est même étonnant que dans un pays aussi pauvre en monuments que l'est le Luxembourg, l'église de Bastogne ne soit pas plus renommée. C'est un curieux édifice du style ogival primaire, remanié à différentes époques. On y

pénètre par un porche à plein cintre orné de boudins et de figures d'anges. Les trois nefs, d'égale hauteur, sont séparées par des colonnes



cylindriques à chapiteaux de feuillages. Nous ne connaissons de construction analogue en Belgique que l'église de Sainte-Croix à Liége. Les travées, sans chapelles, se terminent d'un côté par un mur en biais, de l'autre, par une demi-chapelle. Le chœur paraît plus ancien que le reste de l'église. La voûte, du seizième siècle, qui couvre les trois nefs, est un véritable chef-d'œuvre. Les nervures qui s'élancent du sommet des chapiteaux dessinent partout des roses, des étoiles, des figures géométriques aussi élégantes que compliquées. Quelques clefs sont à retombées; les autres soutiennent des écussons sculptés. Toute cette voûte, depuis les feuillages des chapiteaux, est peinte à la fresque. Outre les fleurs, les oiseaux, les arabesques, il s'y trouve un grand nombre de figures, des portraits avec des légendes, et des scènes de l'Ancien Testament. Nous y avons remarqué le portrait de Charles-Quint avec l'ambitieuse devise : *Non plus oultre*. L'architecte de cette belle voûte n'a pas dédaigné de signer son œuvre. On lit sur une des clefs, en caractères gothiques : « *L'an* 1536 *fut faicte cette vouste par Jan de Killyn.* » Sur une autre clef, devant le chœur, se trouve la date de 1535.

Les fenêtres des travées, étroites et hautes, contiennent quelques fragments de vitraux peints. Au milieu de la grande nef pend une couronne de fer doré, apparemment du seizième siècle. Dans la chapelle

baptistaire on remarque des fonts baptismaux en marbre noir très-anciens, larges et bas, et ornés de têtes. La chaire de vérité est un beau travail de sculpture dans le style de la renaissance. La boiserie des orgues et du jubé est également remarquable.

C'est dans la contrée qui s'étend entre Bastogne, Neufchâteau, Arlon et Virton que l'on rencontre le plus souvent des antiquités romaines. Il est hors de doute que les conquérants du monde ont fait dans ce pays un assez long séjour, et qu'ils y avaient laissé de nombreux monuments que le zèle des premiers chrétiens, plus encore que le temps, a fait disparaître. C'est ainsi qu'au village d'Amberloup, à trois lieues de Neufchâteau, on a fait dernièrement une découverte des plus intéressantes. L'église de ce village avait remplacé, selon la tradition, un temple de Diane. Il y a quelques années, le curé de cette église fit démolir, pour le restaurer, l'autel principal. Dans le massif de maçonnerie qui soutenait la table, on découvrit un autel païen ou *ara*, très-bien conservé, qui est déposé aujourd'hui à l'hôtel du gouvernement, à Luxembourg.

Au-dessus de la porte de la même église se trouve une pierre fruste avec cette inscription romaine : CVRIA. ARDVENN. Brouwerus, dans ses *Annales de Trèves*, conjecture que cette inscription a pour objet d'attester que c'est le lieu où Induciomar, de concert avec Ambiorix, réunit les Tréviriens aux Éburons avant d'attaquer l'armée de César. La découverte de l'autel peut confirmer la tradition du temple païen, mais quant à la conjecture de Brouwerus, elle nous semble pour le moins hasardée.

Nous ne parlerons de Neufchateau que pour relever une erreur commise par plusieurs historiens. On applique à Neufchâteau ce passage de la chronique d'Aimon : « *Carlomanus Grifonem sumens fratrem, in* Novo Castello, *quod juxta Arduennam situm est, custodiri fecit* [1]. » Ce n'est point à Neufchâteau que Griffon, fils de Charles-Martel, fait prisonnier par ses frères, fut enfermé en l'an 741 ; mais au château d'Emblève, qui portait autrefois le nom de *Château-neuf*, et qui servit de résidence aux rois d'Austrasie. L'expression *juxta Arduennam* ne peut se rapporter à Neufchâteau, situé au centre même de l'Ardenne ; tandis qu'elle s'applique parfaitement au château d'Emblève, qui se

[1] *Aimonus*, liber IV, cap. 58.

trouve réellement sur la ligne qui sépare l'Ardenne du pays de Liége.

En continuant à s'avancer sur la route de Luxembourg, on ne tarde pas à s'apercevoir d'un changement notable dans l'aspect géologique du terrain. La zone schisteuse s'arrête à quelques lieues de Neufchâteau et fait place au grès ferrugineux. Les plaines deviennent sablonneuses et la terre a perdu cette teinte noire qui rend si tristes les solitudes des Ardennes. Les environs d'Arlon rappellent vaguement le sol accidenté de cette partie du Brabant où s'étend l'antique forêt de Soignes. Sur la route que nous suivons, cette limite géologique sert aussi de barrière entre deux langues. Au patois wallon succède une sorte d'allemand bâtard qui forme la langue du quartier allemand du Luxembourg.

Arlon, qui par suite des événements de 1830 s'est élevé au rang de chef-lieu de province, est une des villes les plus anciennes des Pays-Bas. A en juger par les nombreuses antiquités trouvées sur son territoire, il semblerait qu'elle ait joui d'une certaine importance à l'époque de la domination romaine. Avant le sac de la ville par les Français en 1558, ces monuments étaient fort nombreux. Le comte de Mansfeld fit enlever tous les objets antiques qui s'y trouvaient et les fit transporter dans son palais à Luxembourg. Parmi ces objets se trouvaient un autel dédié à Diane, que le duc de Croy-Havré, gouverneur du duché de Luxembourg, fit restituer à la ville d'Arlon, en 1654. C'est cet autel qui donna lieu à Bertels, le plus ancien historien du Luxembourg, de faire dériver le nom d'Arlon d'*ara lunæ,* autel de la lune, en supposant que Diane y aurait été l'objet d'un culte particulier. En 1795, la fameuse *ara* fut détruite par les iconoclastes de la révolution française.

Dans l'itinéraire d'Antonin, Arlon est désigné sous le nom d'*Orolaunum vicus;* d'*Orolanum,* dans la carte de Peutinger et dans l'acte de partage du royaume de Lothaire en 870.

Au moyen âge, Arlon formait un comté qui fut compris dans le patrimoine de Sigefroid, premier comte de Luxembourg. A sa mort, le comté échut à son fils aîné, Henri Ier, qui devint duc de Bavière. Son fils, Henri II, étant mort sans enfants vers 1032, le comté d'Arlon retourna à Conrad, petit-fils de Sigefroid, qui eut pour successeurs Waleram Ier, Foulques et Waleram II. Adèle, fille de Waleram II, porta le comté d'Arlon dans la maison de Limbourg par son mariage avec le duc Henri III. Ce fut vers cette époque qu'Arlon reçut le titre de marquisat. A la mort d'Adèle, en l'an 1093, Égilbert, archevêque de Trèves, éleva

sur le marquisat d'Arlon des prétentions qui furent souvent renouvelées par ses successeurs, mais sans succès. En 1214, Waleram, fils de Henri III, duc de Limbourg, constitua le marquisat d'Arlon en dot à sa femme Ermesinde, héritière du comté de Luxembourg. Depuis cette époque, le marquisat d'Arlon est toujours resté uni comme fief au comté de Luxembourg.

Il ne reste guère plus de traces à Arlon de son importance au moyen âge, que de celle qu'elle eut à l'époque romaine. Aussi est-il peu de villes en Belgique dont l'histoire offre une aussi lamentable série de calamités. L'incendie et la guerre l'ont tour à tour détruite et décimée. Elle fut incendiée six fois par accident dans l'espace de trois siècles et demi. Le voisinage de la France l'exposa surtout aux aménités de nos bons amis d'outre Quiévrain. En 1558, les Français, commandés par le duc de Guise, la détruisirent de fond en comble. En 1604, elle fut saccagée par les troupes hollandaises, sous les ordres du comte d'Hollach. En 1651, les Français la ravagèrent de nouveau. En 1671, ils firent raser ses fortifications; enfin, en 1793, elle fut pillée par les Français, à la suite de la victoire qu'ils remportèrent sur les Autrichiens, le 9 juin de cette année.

Sous le gouvernement autrichien, Arlon était le chef-lieu d'une prévôté. Le dernier prévôt a été M. de Feller, père du savant jésuite. Sous le gouvernement des Pays-Bas, il fut question de fortifier Arlon. Les plans avaient été dressés en partie; mais ce projet fut abandonné sans cause connue. La situation de cette ville sur une colline, en face de Longwy, la rendait éminemment propre à l'établissement d'une forteresse.

Depuis que, par suite du mouvement de 1830, Arlon est devenu le siége du gouvernement de la province, l'aspect de cette ville a considérablement changé. De toutes parts, des habitations nouvelles se sont élevées. Sa position de chef-lieu a nécessité la construction de nombreux édifices publics, remarquables par leur grandeur et leur élégance. Nous citerons surtout la nouvelle caserne, la caserne de la gendarmerie, l'hôtel du gouvernement, l'athénée et le palais de justice.

La proximité des frontières de la France et du grand duché de Luxembourg, la facilité des communications, y attirent et y favorisent le commerce. Si d'autres parties du Luxembourg ont souffert du morcellement qui a lacéré cette province, Arlon doit à ces événements une prospérité

inattendue, trop chèrement acquise peut-être pour qu'il faille s'en réjouir.



Nous avons dit qu'Arlon est situé sur une colline. Le point culminant de cette colline est occupé par l'ancien couvent des capucins, que par un hasard assez inexplicable le marteau des démolisseurs a épargné. De la terrasse de ce couvent, l'œil embrasse une immense étendue de pays. Par un temps clair, on distingue parfaitement, au midi, les glacis de la forteresse de Longwy; à l'est, les blanches murailles de la citadelle de Luxembourg. De l'autre côté s'étendent les riches prairies au milieu desquelles serpentent les sources de la Semoy, admirable et pittoresque rivière dont nous allons suivre bientôt les détours capricieux.

Les environs d'Arlon sont fertiles en souvenirs historiques et présentent à l'antiquaire plus d'un but à d'intéressantes excursions. Nous regrettons que les bornes de cet ouvrage nous interdisent d'aller visiter, sur le *Titelberg,* le camp romain de l'empereur Tétricus, qui offre une mine, encore inexplorée, de découvertes archéologiques. Mais la ligne tracée par la conférence de Londres passe entre la montagne et nous. Nos lecteurs voudront bien ne s'en prendre qu'à la diplomatie de cette fâcheuse omission. Ce regret, du reste, nous l'éprouverons souvent. Les parties détachées de la Belgique par le traité du 15 novembre 1831 étaient non-seulement les plus riches et les plus productives, mais aussi

les plus abondantes en beaux sites, en belles ruines, en grands souvenirs de tous les âges. — Pas un anathème n'aura manqué à cette traite des blancs, — pas même celui de la littérature pittoresque!

Nous irons, pour nous consoler, visiter ce qui reste d'une abbaye célèbre qui portait le joli nom de Clairefontaine. Nous y retrouverons les traces d'une gracieuse légende qui jette sur ces débris et sur la verte vallée qui les entoure un parfum de la poésie des temps passés. Nous visiterons en passant le vieux château d'Autel-Bas, dont les tours féodales remontent au seizième siècle, et où nous avons rencontré, dans notre voyage, la plus aimable hospitalité. Les ruines de l'abbaye se cachent près de là, dans un étroit vallon ombragé de bois, et au milieu duquel surgit la fontaine qui a donné son nom au monastère.

Ermesinde, comtesse de Luxembourg, habitait, vers l'an 1216, son château de Bardenbourg. Un jour qu'elle était allée se promener aux environs, elle s'arrêta, pour s'y reposer, au bord d'une fontaine. L'onde en était pure, des fleurs charmantes croissaient sur ses bords, et des arbres immenses la couvrait d'un dôme impénétrable aux ardeurs du soleil. La comtesse s'assit sur la mousse. Il régnait tant de calme autour d'elle, la fraîcheur du bois était si douce, les oiseaux chantaient avec tant de bonheur au-dessus de sa tête, qu'elle s'abandonna à la rêverie. Elle s'endormit, et aussitôt elle eut un songe. Elle vit venir à elle, descendant d'une montagne voisine, une dame d'une beauté ravissante, vêtue d'une robe bleue semée d'étoiles d'argent, et tenant dans ses bras un petit enfant. La dame s'approcha de la fontaine où était Ermesinde et alla s'asseoir sur l'autre bord. La comtesse, charmée, la considérait en silence. Tout à coup, elle vit sortir de toutes les issues de la forêt un immense troupeau de moutons qui vint se ranger autour de la dame inconnue. Ces moutons avaient une toison singulière : ils étaient blancs et marqués sur le dos d'une figure noire, en forme de scapulaire, de la largeur de deux paumes. La dame semblait prendre beaucoup de plaisir à les considérer, et les caressait de la main l'un après l'autre. Puis elle se leva, montra en souriant le troupeau à Ermesinde, lui fit un signe de la main comme pour lui en confier la garde, et disparut.

Ce songe jeta la comtesse dans un grand trouble. Elle crut qu'il contenait un avertissement du ciel qu'elle ne pouvait comprendre. Elle alla consulter un ermite qui habitait dans la forêt, à peu de distance de l'endroit où avait eu lieu la vision et à la place même où plus tard fut

bâtie l'abbaye. L'ermite commença par adresser une prière à l'Esprit-Saint et, la sagesse divine l'éclairant, il répondit à la comtesse que la dame vêtue de bleu et portant un enfant dans ses bras signifiait la sainte Vierge portant l'enfant Jésus; que les moutons blancs et noirs signifiaient les religieux de l'ordre de Saint-Bernard, pour lesquels la sainte Vierge avait une prédilection particulière; enfin, que la Vierge, en mettant le troupeau sous la garde d'Ermesinde, lui avait fait connaître son désir de lui voir fonder un monastère en ce lieu. La comtesse était trop pieuse pour ne pas suivre cet avis, et dès la même année elle fit jeter les fondements d'une abbaye qui prit le nom de Clairefontaine (*Clara fons*), en souvenir de la source inspiratrice. Elle y installa des religieuses nobles de l'ordre de Cîteaux, dota magnifiquement le monastère et lui accorda de nombreux priviléges. Ermesinde mourut en 1246 et fut enterrée dans l'église de l'abbaye, à la droite du chœur. Bertholet nous a conservé son épitaphe. Comme elle est en latin et fort longue, nous préférons transcrire ici une autre épitaphe dont le vieux français rimé ne nous paraît pas sans charme. C'est celle de Marguerite, comtesse de Luxembourg, femme de Henri II, également enterrée à Clairefontaine. La voici :

Cy-gist la comtesse honorée
De Luxembourg, Marguerite nommée,
Qui moult fut saige
Et fut extraicte de lignaige
De Bar et de Bretaigne
Et feit despleier mainte enseigne.

La fontaine où Ermesinde eut sa vision coule toujours. Le ruisseau continue de murmurer à travers l'espace rempli de décombres où s'élevait l'abbaye; mais, hélas! ses eaux ne servent plus qu'à activer des marteaux de forge! Il est vrai que de ces forges, qui appartiennent à M. Simonet, sortent ces admirables poêles à trois étages, d'une forme si originale, qui sont une des plus confortables choses que nous ayons rencontrées dans le Luxembourg.

Le seul débris remarquable par son architecture qui reste debout parmi les ruines de Clairefontaine, est le fragment de cloître que nous

reproduisons ici. Il appartient au style ogival primaire et fit partie sans doute des premières constructions élevées par Ermesinde.



Les beaux bois de l'abbaye entourent encore ces ruines. En général, les forêts des arrondissements d'Arlon, de Neufchâteau et de Virton sont remarquables par les beaux arbres qu'elles renferment. La concurrence des maîtres de forge belges et français pour l'achat des bois les rend d'un rapport excellent. Des deux côtés de la frontière on trouve de nombreuses usines qui toutes emploient le bois comme unique combustible, à cause de l'éloignement des terrains houillers et de la difficulté du transport. Les mines de fer abondent dans cette contrée, principalement à Niederkorn, au Chenois, à Dampicourt et dans la commune de Latour, aux environs de Virton.

Virton est une des plus anciennes villes du Luxembourg. Les antiquités romaines trouvées dans ses environs en sont une preuve irrécusable. Bertels, qui écrivait à une époque [1] où l'engouement pour l'antiquité païenne faisait commettre à nos historiens les plus étranges bévues,

[1] L'*Historia Luxemburgensis* de Bertels, 1 vol. in-4°, fut imprimée à Cologne en 1605.

a prétendu qu'il y avait à Virton un temple de *Jupiter tonnant* (*Vir tonans*), d'où serait venu le nom de la ville. Cette étymologie tombe naturellement devant une autre beaucoup plus simple, qui fait dériver ce nom de celui de deux ruisseaux dont l'un s'appelle le *Vir,* l'autre le *Ton,* et qui se réunissent précisément à *Virton.*

Les deux fragments d'autel dont nous donnons le dessin ont été découverts dans les environs de Virton. On reconnaît distinctement sur le



plus grand un Mercure avec son caducée. Ces objets, ainsi qu'un grand nombre de médailles trouvées au même endroit, sont déposés au musée de Bruxelles.

A une demi-lieue de Virton se trouvent les ruines du château des comtes de Latour, berceau d'une de nos plus anciennes et de nos plus illustres familles [1]. On voit dans l'église du village une épitaphe que l'on croit être celle de Jean, sire de Latour, qui se déclara vassal du duché de Luxembourg en l'an 1456.

Le comté de Chiny, où nous venons d'entrer, est couvert de forêts immenses qui sont incontestablement les plus belles de la Belgique. Le chêne, le hêtre surtout, y arrivent à des dimensions inconnues dans le Brabant, où la spéculation trop avide ne laisse pas aux arbres le temps d'atteindre leur entier développement. Beaucoup de ces arbres, que

[1] Voir, dans *les Belges illustres*, la biographie de Maximilien de Baillet, comte de Latour.

jamais la hache n'a touchés, feraient le bonheur d'un paysagiste. Ce qui ajoute souvent à leur aspect pittoresque, ce sont les belles mousses, d'un ton chaud et doré qui s'étalent sur leurs troncs, ou pendent comme des chevelures du haut de leurs branches. Ces forêts s'étendent presque sans interruption, sur les deux bords de la Semoy jusqu'à Bouillon, et jusqu'à la jonction de cette rivière avec la Meuse, sur le territoire de la France. La forêt de Chiny est une des plus giboyeuses du Luxembourg. Le chevreuil, le sanglier, le lièvre et le renard y abondent. Les loups y sont communs et s'y montrent souvent redoutables. Il n'est pas rare de les voir, dans les nuits d'été, venir attaquer les vaches et les poulains dans les pâturages; l'hiver, quand la faim les chasse du bois, ils s'approchent des hameaux isolés, rôdent autour des bergeries, et malheur aux pauvres moutons dont l'étable n'est pas bien close! Ces forêts renferment aussi quelques marais dont le sol vierge, bruni par la décomposition des végétaux, entrecoupé de flaques d'eau dormante et couvert de grandes herbes sauvages, offrirait au peintre d'admirables sujets d'étude.

Le comté de Chiny était un démembrement de celui d'Ardenne, qui fut donné en dot à Arnould de Granson, gendre de Ricuin, en 950. Sept maisons s'y sont succédé jusqu'en 1364, où le comté fut vendu à Wenceslas de Luxembourg. Depuis lors, il est toujours resté réuni au comté ou duché de Luxembourg. Dans leurs actes d'administration intérieure, ces princes prenaient le titre de *duc de Luxembourg et comte de Chiny*.

La petite ville de Chiny, aujourd'hui déchue au rang de village, renfermait encore, il n'y a pas longtemps, une église remarquable par son ancienneté, mais qui a été malheureusement renouvelée en 1829. Elle datait de l'an 980 et fut bâtie sous le patronage de Brunon, archevêque de Cologne, frère d'Othon, empereur d'Allemagne. On a cependant conservé les caveaux qui renferment les restes de plusieurs comtes et comtesses de Chiny.

Les comtes de Chiny avaient laissé un témoignage éclatant de leur puissance. C'était la riche abbaye d'Orval, dont les ruines présentent aujourd'hui le spectacle le plus imposant et le plus tristement poétique.

A six lieues d'Arlon, à deux lieues de Chiny, tout près des frontières de la France, le voyageur découvre tout à coup, au sein d'une vallée profonde entourée de forêts de toutes parts, une vaste enceinte fermée de murailles et remplie d'un amoncellement confus de ruines qui cou-

vrent une étendue de plusieurs arpents. Au premier coup d'œil, ces ruines offrent une analogie frappante avec celles de l'abbaye de Villers, dont nous avons parlé dans une autre partie de cet ouvrage; mais l'impression que produisent les ruines d'Orval est plus saisissante encore. Leur masse est plus considérable, le site qui les entoure a plus de grandeur, et enfin leurs murs, calcinés par l'incendie, troués par les boulets, racontent une page plus dramatique, attestent une destruction plus violente, une péripétie plus terrible au bout d'une prospérité plus grande. Voici en quelques mots l'histoire de ce monastère; nous trouvons encore une légende à son origine :

Vers l'an 1070, des religieux bénédictins venus de la Calabre arrivèrent par la Lorraine jusqu'aux confins de la forêt des Ardennes. Ayant trouvé cette vallée dont le calme et la solitude leur paraissaient merveilleusement propres à la vie contemplative, ils résolurent de s'y fixer. Ils s'adressèrent au comte de Chiny, Arnould II, qui leur céda la jouissance de ce désert et y jeta les fondements d'une abbaye. Peu de temps après, la duchesse Mathilde[1], sœur du comte Arnould, se rendit auprès de son frère, pour chercher quelques consolations à la double perte qu'elle avait faite de son mari et de son fils unique, âgé de huit ans, qui venait de périr misérablement en se noyant dans la Semoy. Le comte ayant vanté à sa sœur les vertus des anachorètes calabrais, la duchesse alla les visiter. Elle y séjourna plusieurs jours. Il y avait en ce lieu une fontaine, près de laquelle la duchesse aimait à s'asseoir. Un jour, s'y étant penchée pour laver ses mains, son anneau nuptial glissa de son doigt et tomba au fond de l'eau. Tous ses efforts pour le retrouver furent inutiles. Or, c'était un joyau auquel elle attachait un grand prix, à cause de son époux dont elle chérissait la mémoire. Cette perte lui fit donc verser de nouvelles larmes. Ayant confié son chagrin aux religieux, ceux-ci lui conseillèrent de faire une oraison devant une image de la Vierge qu'ils avaient portée avec eux d'Italie. La duchesse suivit ce conseil, et le lendemain elle retourna à la fontaine. A peine s'en fut-elle approchée, qu'elle resta frappée d'étonnement en voyant nager vers elle une truite qui s'avançait gracieusement en agitant sa queue et ses nageoires, la tête hors de l'eau et tenant fort proprement du bout des lèvres le précieux anneau d'or qu'elle vint présenter à la duchesse.

[1] Veuve de Godefroid V. dit *le Bossu,* duc de Bouillon et des deux Lorraines, mort le 20 février de l'an 1076, sans postérité.

Celle-ci, l'ayant repris, fut si joyeuse et si émerveillée qu'elle s'écria : « Heureuse vallée où l'or se retrouve d'une façon si miraculeuse, je veux que désormais on t'appelle du nom de vallée d'or! » C'est pourquoi la vallée prit le nom d'*Orval* (*aurea vallis*); et c'est pourquoi aussi les armes de l'abbaye étaient *d'argent à un ruisseau d'azur d'où sort une bague d'or avec trois diamants au naturel.* La truite était l'emblême de la maison de Chiny, qui portait *d'azur à deux truites adossées d'argent en pal cantonnées de huit croix au pied fiché d'or.*

La duchesse Mathilde, pour témoigner sa reconnaissance de ce miracle, fit à l'abbaye de grandes largesses.

Le monastère se trouva entièrement achevé et la dédicace de l'église eut lieu en 1124. En 1131 ,saint Bernard y établit l'ordre de Citeaux. L'abbaye s'accrut rapidement et devint bientôt une des plus riches et des plus influentes de la chrétienté. Les comtes de Chiny la protégèrent constamment, et après l'extinction de cette maison elle fut mise sous la protection immédiate de l'Empire, par un acte de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg du mois de février de l'an 1276. Les empereurs Henri VII et Charles IV de Luxembourg renouvelèrent cet acte et y joignirent de nouveaux priviléges.

L'an 1637, le 11 du mois d'août, les troupes du maréchal de Châtillon, occupées au siége de Chevancy, détruisirent en partie l'abbaye. Quelque temps après, on jeta les fondements d'un nouveau monastère et d'une nouvelle église, qui ne fut achevée qu'en 1758. La magnificence des nouveaux bâtiments était telle, et les ruines l'attestent encore, que l'abbaye d'Orval devint tout simplement une des plus belles de la chrétienté. Laissons parler l'abbé de Feller, qui la visita au moment où les constructions touchaient à leur terme :

« ..... L'ancien bâtiment ressemble à une ville et le nouveau à une résidence royale. Quoiqu'il ne soit pas achevé, il est aisé de voir que ce sera *la plus belle abbaye du monde.* »

Le savant et pieux écrivain nous a laissé sur l'abbaye d'Orval les plus intéressants détails. Il fait de l'humilité des moines un éloge qui contraste un peu avec l'orgueil de leur fastueuse demeure : « Je puis dire que j'ai été bien content de ces religieux, très-sages, très-modestes, très-sobres, austères sans excès et sans affectation, contents et gais. Ils s'occupent du travail des mains, et ont du goût pour l'étude. Leur bibliothèque est riche et choisie..... Cette maison fait vivre tous les

villages des environs, loge les passants durant trois jours, nourrit une infinité de pauvres, occupe des artisans et des ouvriers sans nombre; est une hôtellerie commode et honnête ouverte à toute honnête personne, sans distinction, qui y est traitée selon son mérite et son rang; est une ressource assurée pour l'État, auquel elle a déjà donné des sommes immenses dans des circonstances où le trésor public était épuisé. O philosophie destructive de tout bien! épargne à ce charmant et pieux désert les dévastations de tes cruels systèmes [1] ! »

Quel triste pressentiment perce dans ces lignes, écrites en 1787! Les vertus des moines d'Orval ne pouvaient rien pour empêcher leur abbaye d'être enveloppée dans le terrible jugement qui avait condamné sans retour tout l'ordre de choses et d'idées auquel elle avait le malheur d'appartenir. L'ouragan qui la renversa fut épouvantable! — C'était en 1793, six ans après la visite de l'abbé de Feller. Un corps d'armée français, sous les ordres du général Voisenon, assaillit l'abbaye. Quand tout fut pillé, dévasté, profané, on chargea l'incendie de dévorer les bâtiments. Pour hâter la destruction, des batteries, placées sur les hauteurs voisines, lançaient des boulets dans les flammes. On avait violé les tombeaux, dans l'espoir d'y trouver des choses précieuses : on n'y trouva que des sandales!

Dans l'immense entassement de ruines qui couvre aujourd'hui l'emplacement de l'abbaye d'Orval, ce qui frappe le plus vivement l'attention, c'est la grandeur des plans et le goût parfait avec lequel la disposition des bâtiments s'harmoniait à la nature du site qui les environne. Ainsi, les jardins de l'abbaye occupaient l'ouverture d'une petite vallée dont le fond s'élevait en amphithéâtre. Les deux parois de la vallée étaient disposés en terrasses, portant de chaque côté sept gradins superposés. Au milieu, serpentait un petit ruisseau, qui allait se joindre plus loin aux eaux de la fontaine de la duchesse Mathilde. Aujourd'hui, toutes ces eaux murmurantes s'échappent à travers les décombres et forment çà et là des accidents romantiques et inattendus. L'emplacement de l'ancien cimetière est devenu un petit lac, du milieu duquel sortent des arceaux en ruine. En d'autres endroits, on voit les eaux reluire au fond des caves, comme des aires de cristal. Ces caves sont les parties les mieux conservées des ruines. Parmi ces innombrables débris, nous avons cherché, pour les dessiner, les parties qui

[1] De Feller, *Itinéraire*, tome II, pag. 300-304.

présentaient le plus d'intérêt à l'archéologie. Le fragment que nous reproduisons ici appartenait à l'église ancienne, à celle dont la dédicace



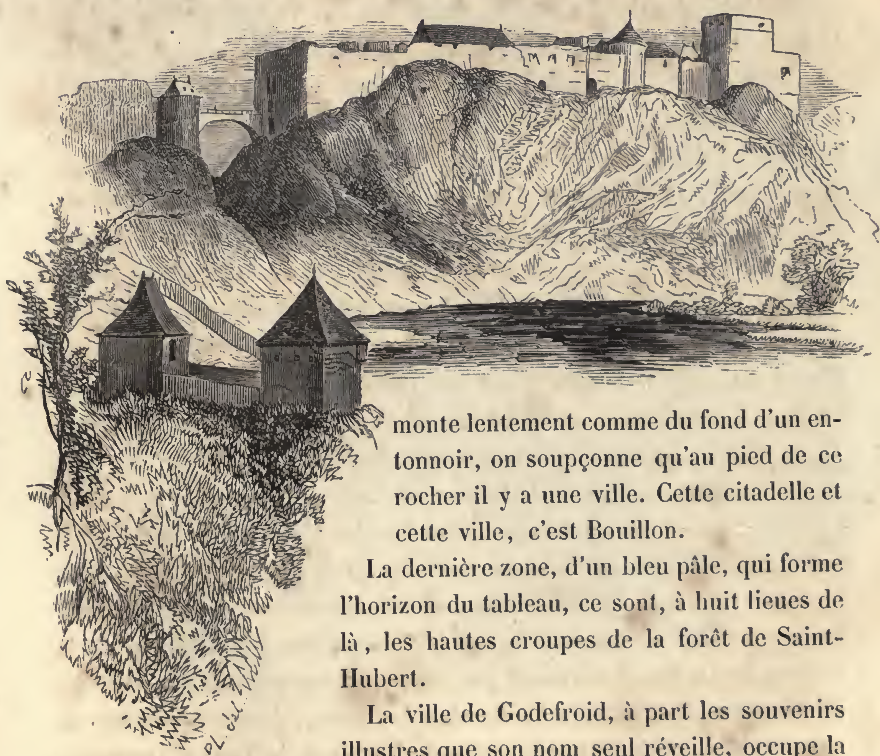
eut lieu en 1124. C'est un curieux spécimen du style de transition du roman au gothique. Les chapiteaux des colonnes, dont les faisceaux soutenaient une voûte ogivale, sont d'un dessin et d'un travail admirables. Quelques-uns sont ornés de feuilles d'acanthe qui ont presque l'élégance de l'antique. La rose qui décorait le portail est d'une forme originale et très-rare dans ce style.

Nous n'essayerons pas de donner une description de ces ruines. Au temps de la splendeur de l'abbaye, elle ressemblait à une ville et à une résidence royale. Aujourd'hui, vous croiriez voir une de ces cités antiques que les voyageurs rencontrent parfois au milieu des déserts de l'Orient, dont les ruines attestent l'accomplissement des prophéties, et qui, semblables à des sépulcres blanchis, ne servent plus qu'à abriter des bêtes fauves et des troupes d'Arabes vagabonds.

Nous irons rejoindre les rives sinueuses de la Semoy, par une excellente chaussée qui se dirige d'Orval sur Florenville et Bouillon. Florenville est un village populeux et commerçant, qui offre un excellent gîte, mais peu d'attraits pittoresques. Nous trouvons la Semoy au village

de Chassepierre, et avant de descendre dans la vallée, nous voyons la rivière au sein d'un paysage ravissant, décrivant des paraboles, des hyperboles et des ellipses dont les méandres de l'Ourthe ne sauraient donner qu'une faible idée. La forêt de Chiny encadre le tableau d'une bordure sombre, et au milieu d'une gorge profonde, qui se creuse entre des montagnes boisées; la rivière disparaît. Nous-mêmes, nous allons entrer dans la forêt, pour ne plus en ressortir qu'à une demi-lieue de Bouillon.

Ici se présente encore un paysage d'une grandeur étrange. De la hauteur où la route débouche de la forêt, on découvre sept plans de montagnes. Entre le premier et le second, se creuse la vallée de la Semoy, qu'on voit briller au milieu de la verdure vive des prairies. Plus loin on la devine, mais on ne la voit plus. Le cinquième plan se compose d'une crête de rochers noirs, que couronnent les murailles grises et les tours d'une citadelle du moyen âge. A la fumée bleuâtre qui



monte lentement comme du fond d'un entonnoir, on soupçonne qu'au pied de ce rocher il y a une ville. Cette citadelle et cette ville, c'est Bouillon.

La dernière zone, d'un bleu pâle, qui forme l'horizon du tableau, ce sont, à huit lieues de là, les hautes croupes de la forêt de Saint-Hubert.

La ville de Godefroid, à part les souvenirs illustres que son nom seul réveille, occupe la position la plus excentrique, présente le coup d'œil le plus imprévu qui

se puisse imaginer. C'est qu'apparemment les premiers tyranneaux qui se sont construit un repaire sur ce roc inaccessible n'avaient pas prévu qu'un jour, au fond de cette gorge qui formait de trois côtés les fossés de leur forteresse, se seraient venues grouper les maisons d'une ville. L'époque de la fondation du château de Bouillon est inconnue. La première fois qu'il en est question, c'est dans une charte de l'an 852.

Les annales de Bouillon et celles du duché de ce nom appartiennent à l'histoire de la Belgique et demanderaient un développement que ne permettent ni les bornes ni le plan de notre travail. Nous nous contenterons de faire remarquer brièvement l'existence exceptionnelle de ce duché féodal, qui a constitué un État indépendant durant l'espace de huit siècles.

On considère généralement le duché de Bouillon comme un démembrement du comté d'Ardenne. Godefroid, fils de Ricuin, fut duc de Bouillon et de Verdun. Sa lignée s'éteignit dans la personne de Godefroid VI, le héros des croisades, mort en l'an 1100 sur le trône de Jérusalem. Les ancêtres de Godefroid étaient ducs de la haute et de la basse Lorraine. Le duché de basse Lorraine ou de Lotharingie passa à la maison de Louvain par le mariage d'Ode, fille de Gothelon II, avec Lambert Balderic, comte de Louvain. Avant son départ pour la terre sainte, Godefroid avait vendu à l'église de Liége le duché de Bouillon, avec faculté de rachat par trois de ses plus proches héritiers. De longues contestations s'élevèrent sur cet acte, entre les évêques de Liége et les héritiers du chef des croisés. L'évêque Obert se mit néanmoins en possession du duché, et ses successeurs le gouvernèrent pendant trois siècles. Par le traité de Tongres de 1484, Guillaume de La Marck d'Aremberg se fit donner en caution le duché de Bouillon. Après la mort du *Sanglier des Ardennes*, Robert Ier, son frère, se proclama duc, fut reconnu par la France, et eut pour successeur Robert II. Celui-ci ayant pris les armes contre Charles-Quint, l'empereur, par le traité de Madrid, fit restituer le duché à l'église de Liége. En 1552, le duché fut occupé par la France, et restitué de nouveau en 1559, en vertu du traité de Cateau-Cambrésis. Cependant, les héritiers de la maison de La Marck n'avaient pas renoncé à leurs droits sur le duché de Bouillon. Charlotte de La Marck d'Aremberg, dernière héritière de cette maison, avait porté ces droits dans celle de la Tour d'Auvergne, par son mariage avec Henri de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne



Vue de Bouillon.

et de Sedan. Godefroid Maurice, petit-fils de Turenne, fut mis en possession du duché de Bouillon, par les traités de Nymègue et de Ryswick, malgré les réclamations de l'église de Liége. La maison d'Auvergne s'est maintenue dans cette possession jusqu'en 1795, époque de la réunion du duché à la France.

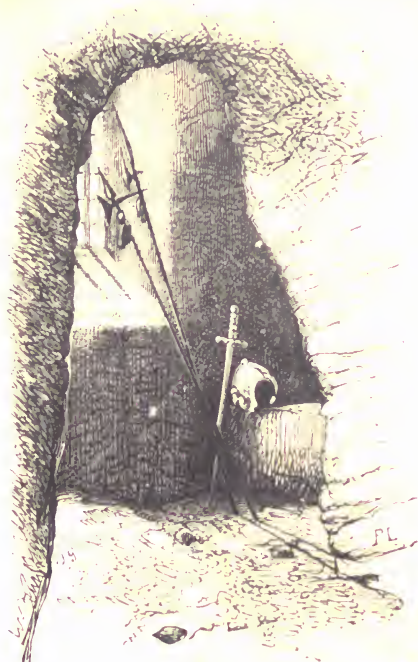
Par les traités de 1814 et de 1815, le duché de Bouillon fut réuni au grand duché de Luxembourg. Le duc titulaire actuel de Bouillon est le prince de Rohan-Montbazon, petit-fils de la sœur du dernier duc de la maison d'Auvergne, mort en 1792.

La citadelle de Bouillon a conservé tout l'aspect d'une forteresse



féodale. Avant les progrès de l'artillerie, elle devait être imprenable. Aujourd'hui encore elle n'aurait rien à craindre ni d'un assaut ni du travail des mines. Malheureusement, les hauteurs voisines la dominent de toutes parts. Cependant, en 1815, assiégée par les alliés depuis le 24 juin, elle ne capitula que le 1er décembre. L'intérieur du château, quoiqu'un peu modernisé, offre encore plus d'une trace qui permet à l'imagination d'évoquer le souvenir du héros chanté par le Tasse. On

montre, dans une salle voûtée, une sorte de siége taillé dans le roc, qui porte le nom traditionnel de *fauteuil de Godefroid*. Presque toute l'enceinte extérieure atteste une époque très-reculée. La ville elle-même est entourée d'un rempart en maçonnerie, flanqué de tours hexagonales, qui fut élevé vers 1680. La Semoy lui sert de fossé, et du côté du nord la vallée est tellement étroite que la rivière a pour berges, sur le bord opposé, les parois mêmes de la montagne. Du côté de la ville, à peine reste-t-il la place d'un chemin entre la rivière et le rocher qui porte la citadelle. Les hauteurs boisées de l'autre rive dominent le château de si près, qu'en cas de siége, la fusillade pourrait s'engager d'une montagne à l'autre. On traverse la Semoy sur un beau





pont de pierre, de quatre arches. Du haut de ce pont, la ville et le château se présentent sous l'aspect le plus pittoresque.

On sort de Bouillon comme on y est entré, avec cette différence qu'au lieu de descendre, on monte pendant plus de cinq quarts d'heure. Il semble qu'on gravisse les parois intérieures d'un cratère éteint, au fond duquel serait tombée une aérolithe portant sur sa crête une citadelle fantastique, détachée de quelque ville de la lune. Longtemps avant qu'on ait atteint le point culminant de la route, Bouillon a disparu au fond de sa gorge, et en jetant les yeux autour de soi, on n'aperçoit plus qu'un horizon de sombres montagnes couvertes de forêts. Nous traversons ainsi un pays presque désert, où les bruyères alternent avec les bois, jusqu'au bourg, célèbre dans les annales de la vénerie, où l'illustre patron des Ardennes vit un jour apparaître le cerf miraculeux, portant un crucifix d'or entre ses andouillers.

Saint-Hubert est un des pèlerinages les plus fameux du monde chrétien. Nous ne raconterons pas ici ce que chacun sait sur les miracles vrais ou faux qui ont valu à ce lieu sa célébrité. Quelques mots seulement sur son origine.

La fondation de l'abbaye date de l'an 698. Le monastère fut d'abord desservi par des clercs ou chanoines réguliers. Walcand, évêque de Liége, y introduisit, l'an 817, l'ordre de Saint-Benoît, et y fit transférer, en 825, le corps de saint Hubert, dont l'abbaye prit bientôt le nom. C'est alors que commença cette série d'événements miraculeux, dont la renommée se répandit au loin, et qui eurent presque tous pour dernier résultat, l'extension de la puissance temporelle de l'abbaye : témoin la donation de Chevancy, celles du comte Odon et de la troisième part des biens d'Évernicourt, et tant d'autres, rapportées par Bertholet avec une entière bonne foi [1].

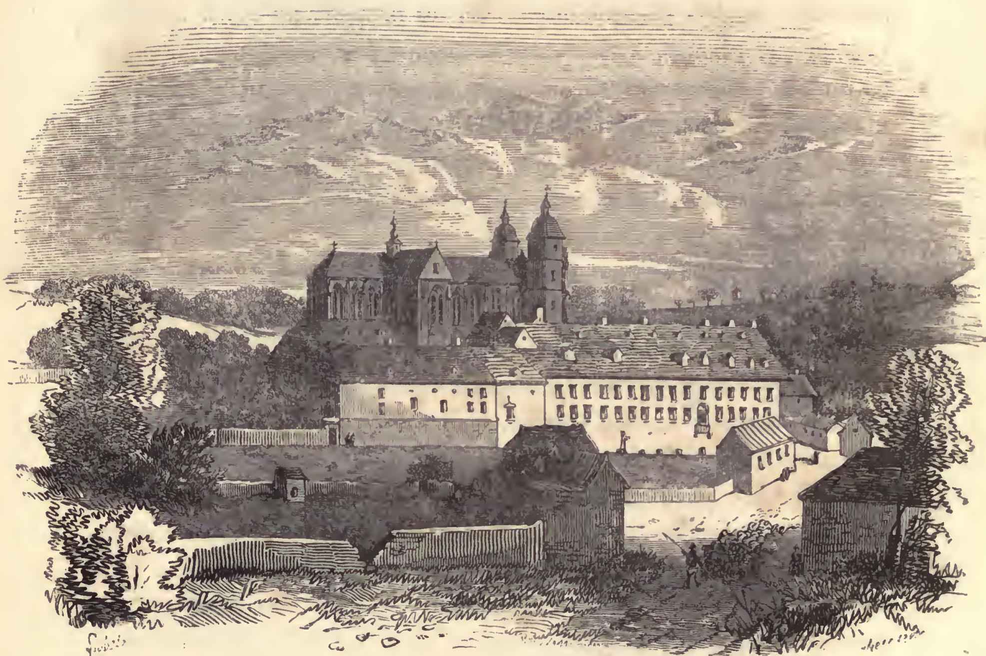
L'an 1568, l'abbaye fut réduite en cendres par une troupe de calvinistes français, commandée par un gentilhomme de Franconie, nommé Janlius. Le corps de saint Hubert fut consumé dans ce désastre. Déjà avant cette époque on avait soutenu que le corps du saint avait disparu au milieu des ravages des Normands. Les reliques de saint Hubert que l'on montre encore aujourd'hui sont donc extrêmement douteuses. Cette opinion est celle aussi de l'abbé de Feller, qu'on n'accusera pas d'être un dénicheur de saints.

Quoi qu'il en soit, on montre dans le trésor de l'église un grand nombre de choses qui, pour n'être pas très-authentiques, n'en sont

[1] Bertholet, tome III.

pas moins fort riches et fort curieuses. Entre autres, une chappe, qui est, dit-on, un cadeau fait à l'abbé de Saint-Hubert par Charlemagne; le morceau de la sainte étole dont l'attouchement a la vertu de guérir les hydrophobes, etc.

Mais ce qui excite au plus haut point à Saint-Hubert la surprise et l'admiration, c'est de trouver, au milieu d'une des clairières de la forêt la plus sauvage des Ardennes, un monument que plus d'une métropole



fameuse envierait pour sa cathédrale. L'église de Saint-Hubert est un des plus vastes et des plus magnifiques édifices du style ogival tertiaire qu'il y ait en Belgique. Elle se compose de cinq nefs, moins larges mais plus hautes et de proportions plus élégantes que celles de Notre-Dame d'Anvers. Le dessin des ogives, des balustrades qui entourent les galeries, des panneaux qui couvrent les murailles, est d'un goût exquis et sévère. Les colonnes, sans chapiteaux, reposent sur des bases octogones, toutes revêtues de marbre. L'église tout entière est dallée en marbre. Le chœur est entouré d'un rang de chapelles, dont l'une, fermée par une

cloison ogivale à jour, sert de sacristie. Sous une partie du chœur règne une crypte, où l'on voit constamment des pèlerins agenouillés, à la place où fut le tombeau de saint Hubert. En cet endroit se trouve une pierre tumulaire, avec l'effigie d'un abbé de Saint-Hubert, portant la mitre et la crosse abbatiales. Nous avons cru remarquer que, généralement, les paysans et les femmes qui venaient faire leurs dévotions dans cette crypte, prenaient cette pierre pour le tombeau même du saint; ils évitaient d'y poser leurs pieds et s'agenouillaient pieusement sur ses bords.

Le chœur est entouré d'une fort belle boiserie, qui a le tort cependant de déranger l'harmonie architecturale de l'église. Pour agrandir le chœur, contrairement à l'intention de l'architecte, on a fait avancer cette boiserie jusqu'aux premiers piliers de la grande nef, de sorte que le chœur se trouve allongé de toute la largeur du transept. La régularité de l'église a été visiblement sacrifiée à la nécessité d'augmenter le nombre des stalles.

Le maître-autel, remarquable par sa grandeur, par la beauté de ses marbres et la hardiesse de sa construction, est dans ce goût un peu douteux que Rubens avait mis à la mode. Nous lui préférons, pour notre part, un autre autel, dédié à saint Hubert, qui se trouve dans le transept droit; et où respirent quelques-unes des traditions de la renaissance.

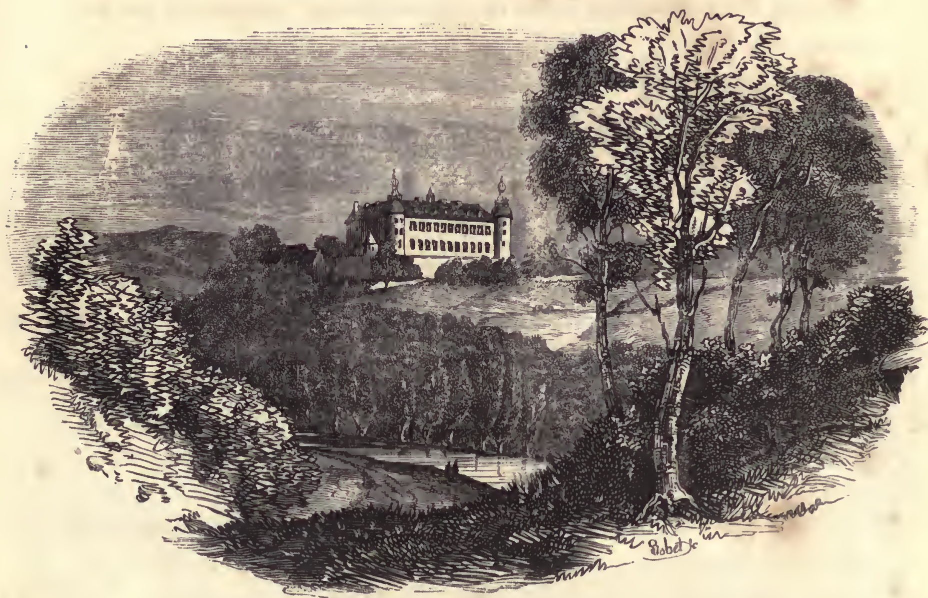
La façade de l'église est moderne, c'est-à-dire du siècle dernier. C'est un lourd placard de pierres de taille qui contraste d'une manière choquante avec la coupe élégante et fine de l'intérieur du vaisseau.

On approprie en ce moment les bâtiments de l'ancienne abbaye, qui avaient été abandonnés, mais non détruits, à un pénitentiaire de jeunes détenus. Ces bâtiments sont vastes, aérés, et conviennent parfaitement à cette destination.

On croirait difficilement quelles singulières idées ont encore cours aujourd'hui, en plein dix-neuvième siècle, parmi le peuple ignorant des campagnes, à l'encontre du prétendu corps de saint Hubert. Une brave femme qui cheminait côte à côte avec nous, tandis que nous nous éloignions de ce bourg, nous racontait avec une conviction qu'elle ne doutait pas de nous faire partager, que l'on conservait, dans un endroit secret de l'église, le corps du grand saint, aussi frais que le jour où il était mort; que la barbe n'avait jamais cessé de croître, et que chaque année, le jour de la Saint-Hubert, le sacristain lui rasait

le menton. — Nous sommes persuadé cependant que ce n'est pas le clergé qui accrédite d'aussi ridicules superstitions.

Pour revenir à Marche, d'où nous sommes parti, nous nous écarterons un peu du droit chemin, afin de passer près du château de MIRWART, commune d'Awenne. Nous ne résistons pas à la tentation d'en emporter un croquis.



Le château de Mirwart est célèbre dans les annales du Luxembourg. Il est antérieur à l'an 1034, c'est-à-dire que, dès avant cette époque, il existait en cet endroit un château; car celui que nous représentons est un bâtiment presque moderne. Il en est question pour la première fois dans la guerre que soutint Godefroid III, duc de Bouillon, contre l'empereur Conrad. En l'an 1049, la diète de l'Empire ordonna à l'abbé de Saint-Hubert de le mettre en bon état de défense, parce qu'elle ne voulait pas que Godefroid y trouvât un moyen de résistance. Mirwart a toujours fait partie du duché de Bouillon, jusqu'au milieu du seizième siècle. Cette forteresse, redoutable par sa situation et toujours garnie d'hommes d'armes, était la terreur des moines de Saint-Hubert.

Nous terminerons en disant que la province de Luxembourg, où le

mauvais état des routes était passé en proverbe depuis un temps immémorial, et où le défaut de communications fut longtemps un obstacle au progrès des idées et du bien-être matériel, est aujourd'hui la province de la Belgique qui possède les routes les plus belles et les mieux entretenues. A ceux de nos lecteurs qui prendraient ceci pour un paradoxe, nous n'avons qu'un conseil à donner : c'est d'y aller voir.

EUGÈNE GENS.





LA PROVINCE DE LIÉGE.

Dans les premiers temps de l'histoire, les Éburons, tribu des anciens Belges, occupaient (mais beaucoup au-delà de ses limites actuelles) le territoire qui a pris depuis le nom de pays de Liége. Ambiorix et Cativulcus étaient les deux rois de ce peuple à l'époque de l'invasion romaine : Ambiorix, homme de cœur et d'énergie, qui lutta vivement contre la fortune de César, mais dont le courage opiniâtre ne sauva pas son peuple d'une entière extermination.

Soumis aux Romains et repeuplé par des tribus voisines, le pays dont nous esquissons l'histoire fit partie de la seconde Germanique, où s'élevaient deux cités considérables, Tongres et Cologne, qui en était la métropole. La ville de Liége n'existait pas encore.

A la domination romaine qui dura environ quatre siècles, succédèrent tous les sanglants désordres de l'irruption barbare. Conquis par les armes de Clodion et de ses successeurs, mais surtout de Clovis, le pays entra dans le royaume des Francs dont il suivit pendant un certain temps les diverses destinées, échéant successivement au royaume d'Austrasie, au royaume de Lotharingie, et finissant par tomber, avec ce dernier royaume, au pouvoir des rois de Germanie, pour devenir ainsi un membre effectif de l'empire germanique.

Disons maintenant, avec le secours de la naïve légende, comment la vieille terre des Éburons obtint son nouveau nom de l'histoire.

En l'an 578, saint Monulphe, évêque de Maestricht, sortit de sa résidence épiscopale pour aller visiter ses domaines de Dinant. Chemin faisant, il arriva sur un sommet élevé d'où le regard s'étendait au loin; et là il s'arrêta pour mieux contempler le beau pays qui venait de se déployer à sa vue. Au milieu d'une vallée du plus riant aspect, on remarquait une métairie agréablement située sous de frais ombrages, au pied de collines verdoyantes, d'où s'échappaient une multitude de fontaines et de clairs ruisseaux. De sombres forêts couronnaient les hauteurs. Dans le fond, à travers de riches tapis de verdure, s'avançait un fleuve que découpaient plusieurs îles, et où une rivière rapide et sinueuse venait se perdre en bouillonnant par trois ou quatre embouchures. Saint Monulphe admirait le pays avec ses compagnons de voyage. Mais tout à coup, saisi d'une inspiration prophétique : Voilà, s'écria-t-il, voilà des lieux choisis par le Seigneur pour le salut d'un grand nombre de fidèles! Voilà des lieux qu'il doit, par les mérites d'un de ses serviteurs, égaler un jour aux plus hautes cités! — En prononçant ces mots, il descendit dans la vallée; et guidé par la pensée du ciel, il fonda un oratoire au penchant des collines, non loin des rives du fleuve et de la rivière qui venait s'y jeter [1].

Ce fleuve était la Meuse; cette rivière était l'Ourte; ces collines s'élevaient aux lieux où Liége devait plus tard s'élever elle-même. Un siècle après, quelques cabanes en bois vinrent s'appuyer aux murs de l'oratoire : solitude paisible, où saint Lambert et ses pieux amis aimaient à se retirer pour se livrer à la prière. Alors les prédictions commencent

[1] Chapeauville, Gesta pontificum tungrensium, trajectensium et leodensium, tom. I, page 58.

à s'accomplir. Saint Lambert tombe égorgé dans ce réduit sous le fer de Dodon, pour avoir hautement blâmé l'union adultère de Pepin d'Héristal et de la belle Alpaïde, la sœur du meurtrier. Maestricht reçoit d'abord sa dépouille mortelle. Mais bientôt, avec les ossements du martyr, saint Hubert transfère le siége de l'épiscopat sur les lieux du crime, édifie une église et y enterre avec solennité les précieuses reliques qu'il apporte avec lui; et comme de nombreux fidèles commençaient dès lors à peupler ce pays, saint Hubert fait de sages règlements pour organiser la cité nouvelle. Ainsi, en l'an 709, fut placé l'humble berceau de la ville de Liége sous le patronage du bienheureux Lambert.

Un petit ruisseau, appelé *Legia*, lui donna son nom; ruisseau qui la traverse encore aujourd'hui, mais sous un nom plus vulgaire et moins harmonieux. C'est le *ri de Coq-fontaine.*

Cependant Héristal et Jupille, double résidence des rois d'Austrasie, étaient presque aux portes de la cité naissante. Ce royal voisinage, qui peut-être avait contribué au déplacement du siége épiscopal, contribua sans doute à l'accroissement de sa puissance. Enrichie par les pieuses donations des rois et aussi des maires du palais qui avaient à se légitimer, la principauté théocratique de Liége grandit, prospéra. Mais il lui manquait encore l'empreinte d'un grand et fort génie; elle la reçut bientôt : en l'an 971, l'évêque Notger devint son Charlemagne.

C'est à partir de cette époque que la ville et le pays de Liége prirent une véritable importance, et que s'établit même la souveraineté indépendante des évêques. Notger était né en Allemagne. Après avoir fait de grandes et fortes études dans le monastère de Saint-Gall, il vint professer à l'école de Stavelot qui florissait alors. Sa réputation l'ayant fait appeler à la cour des empereurs, il fut élevé au siége épiscopal de Liége; et jouissant de toute la faveur impériale, il obtint dans le cours de son épiscopat qui dura trente-sept ans, de riches donations, de grands accroissements de territoire, et de précieux priviléges dont il sut profiter. On cite les diplômes des empereurs Othon I, II et III, et de l'empereur Henri II, des années 981, 985, 994 et 1006, lesquels confirment toutes les donations des rois précédents, garantissent à l'évêque de Liége toutes ses possessions, lui en confèrent de nouvelles, *en accordant aux évêques,* comme le dit Sohet, *une autorité qui n'est plus bornée à certains régaux, mais une véritable souveraineté, semblable à celle des autres évêques et princes d'Allemagne* [1].

[1] Instituts de droit, traité préliminaire, titre I, nº 13.

Ainsi Notger recula les frontières, acquit plusieurs villes et les fortifia, élargit également le cercle des fortifications de Liége, fit de nombreux, de sages règlements, et mieux que cela, les fit exécuter, maintint un ordre sévère dans un siècle de troubles et d'anarchie, purgea le pays des brigands qui l'infestaient, ouvrit des écoles et protégea les lettres : grand homme dans un petit État, comme je l'ai dit ailleurs. Plus heureux même que Charlemagne, ses institutions non-seulement se maintinrent, mais se fécondèrent et se mirent en progrès. Vers la fin de son règne, il avait peut-être établi les premiers fondements des États liégeois, en faisant, événement bien mémorable ! trois parts égales des biens de l'église de Liége, l'une pour lui et pour ses successeurs, l'autre pour le clergé, et la troisième pour les nobles, à condition de défendre les droits de cette église. Quant aux écoles qu'il avait fondées, elles parvinrent sous l'épiscopat de Wason à un tel degré de célébrité, que les disciples y affluaient des contrées même les plus éloignées. Le pape Étienne IX en sortit, ainsi que Sigebert de Gembloux, l'auteur de la chronique qui a gardé son nom, l'archevêque de Rouen Maurille, le savant écolâtre de Liége Francon, et d'autres illustrations de l'Église. A cette époque, l'Europe civilisée appelait la ville de Liége *la fontaine de sapience.*

Nous ne pouvons mieux constater la grande prépondérance que l'évêque de Liége avait dès lors conquise, même sur les États voisins, qu'en rappelant l'érection en 1088 du fameux *Tribunal de paix :* cour suprême que l'évêque tenait solennellement, destinée à réprimer tous les sanglants abus de ces temps d'anarchie, et à laquelle un grand nombre de seigneurs puissants, bien qu'indépendants de la souveraineté de Liége et excessivement jaloux de leur autorité, avaient soumis volontairement leurs sujets. De ce nombre étaient les ducs de Bouillon, de Limbourg et d'Ardenne, les comtes de Luxembourg, de Louvain, de Namur, de Hainaut, de Gueldre, de Juliers, de Salm, de Vianen, de Looz, de Montaigu, de Clermont, de Moha. En vertu de l'érection du *Tribunal de paix,* l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, assis sur son siége dans l'intérieur d'une église, et assisté du grand mayeur en armes et de quelques vassaux, jugeait souverainement les causes d'assassinat, d'incendie, de rapt, de vol à main armée, de contravention aux trêves, et de toutes les violences attentatoires à la paix publique. Ainsi l'évêque de Liége étendait sa vaste influence sur presque tous les points de la Belgique actuelle, et même plus loin encore. Nous devons dire toutefois que le clergé, par

privilége, ne dépendait pas de ce tribunal, et qu'aussi les seigneurs qui en avaient signé l'établissement, avaient pris soin de s'exempter personnellement de sa juridiction. Le tour des bourgeois vint plus tard : dans le siècle suivant, nous verrons les Liégeois en possession d'une charte qui leur permettra de ne reconnaître pour juges que le mayeur et les échevins.

L'importance religieuse de la cité de saint Lambert se révèle encore par le concile qui s'y tint en 1131. Le pape Innocent II vint le présider. L'empereur Lothaire II et l'impératrice, qui avaient devancé à Liége le souverain pontife, allèrent à sa rencontre jusqu'aux portes de la ville. Le pape, suivi d'un brillant cortége de cardinaux et de prélats, fit son entrée solennelle, monté sur un cheval blanc : le couple impérial l'accompagnait à pied.

Huit jours après (car on sait que la principauté de Liége faisait partie de l'Empire) le pape Innocent II couronna l'Empereur et l'Impératrice dans l'église cathédrale, en présence de cet illustre chapitre de Saint-Lambert, où figuraient deux fils de l'Empereur, sept fils de rois et quatorze fils de ducs.

Mais au-dessus de tous, dans cette auguste cérémonie, apparaissait un des plus fervents défenseurs de la foi. Cet apôtre du christianisme prêcha, au sortir de l'église, à la multitude assemblée; et le peuple, profondément remué par cette haute parole, s'agita, se pressa tellement, qu'il fallut, pour le sauver de la foule, élever sur une estrade le grand prédicateur.

C'était saint Bernard.

De ces beaux et nobles souvenirs il est resté sans doute de beaux et nobles monuments. Tous les jours encore, l'étranger vient admirer les antiques colonnades du palais des évêques; et les églises de Saint-Jacques, de Saint-Paul, de Saint-Martin, de Sainte-Croix, confirment aussi par la magnificence de leur vieille architecture le titre de *Fille aînée de Rome* que porta si longtemps la cité liégeoise.

Fière de ses institutions religieuses, Liége ne le fut pas moins de ses institutions politiques. Dès les temps les plus reculés, ses habitants jouirent de notables priviléges, qu'un acte de l'an 1199 (la date est remarquable), acte émané de l'évêque Albert de Cuick, confirma formellement : liberté de la personne et des biens; domicile inviolable, d'où cette belle maxime de notre ancien droit : *Pauvre homme en sa maison roi est;*

point d'impôt sans le vote du peuple; point d'excommunication sans l'assentiment du synode; exemption du service militaire et du logement des soldats; droit de n'être jugé que par ses juges compétents, et de recourir au tribunal des échevins sans devoir combattre en champ clos: telles sont les prérogatives que reconnut ce premier monument explicite des libertés liégeoises. Mais on alla plus loin. Bientôt une lutte longue et acharnée s'engagea entre le prince, la noblesse et le peuple, tantôt séparés, tantôt réunis deux contre un; lutte trop souvent sanglante, mais où les principes de liberté finirent par triompher, et qui aboutit en 1316 à la *paix de Fexhe,* la grande charte des Liégeois. On sait, en effet, que l'ancienne constitution du pays de Liége se composait principalement de *paix,* mot énergique qui caractérise parfaitement tous ces règlements et traités que sanctionnaient d'un commun accord le prince évêque et le peuple, armés l'un contre l'autre, mais résolus à déposer les armes [1]. La paix de Fexhe confirme tous les anciens priviléges; soumet la confection des lois et l'établissement de l'impôt au consentement unanime des états, du clergé, de la noblesse et du tiers; déclare que chacun sera traité par loi et par jugement régulier; ordonne à tous les dépositaires de l'autorité publique de jurer, à leur entrée en fonctions, l'observation de cet article; établit, en cas d'infraction, non-seulement une peine, mais encore des dommages et intérêts pour la partie lésée; dispose que celle-ci même, pour obtenir satisfaction, peut s'adresser directement au prince; que le prince devra y statuer dans les quinze jours; que s'il ne le fait pas, le plaignant avertit le chapitre cathédral qui doit aussitôt requérir l'évêque; que si, dans la quinzaine, l'évêque manque de satisfaire à la réquisition, tous les citoyens sont déliés du serment de fidélité et tous les tribunaux fermés jusqu'à ce que justice soit

[1] Le recueil des *paix,* traités, etc., formant l'ancienne constitution de Liége, s'appelait le *Pavillard,* qu'on écrivait parfois *Pavillaar, Pauvillart, Pawilhaer, Pawelhaar.* Je tiens quelque peu à l'étymologie que j'ai soumise à mes collègues de l'Académie; et je pense que le mot *Pawillard* pourrait bien venir du mot *paix,* en liégeois *pâël,* et du vieux mot *warder,* garder : *Paward,* c'est-à-dire *le gardien des paix,* le livre où l'on conservait les paix; et de là, par une corruption facile à comprendre dans un temps où l'orthographe était fort négligée, les diverses dénominations transcrites au commencement de cette note. Ajoutons qu'une copie authentique du *Pawillard* était déposé au tribunal des échevins, lesquels se nommaient les *gardiens de la loi.* — *Recueil des bulletins de l'Académie royale de Bruxelles,* t. IV, nº 5.

faite. Dans le cours du même siècle, l'érection du tribunal des vingt-deux, nommé à juste titre le palladium des libertés liégeoises, vint mettre le couronnement à la paix de Fexhe. Prêtres ou laïques, tous les agents du pouvoir étaient justiciables de ce tribunal pour violation de la loi : le prince lui-même devait y comparaître par son grand chancelier. Aussi ce haut magistrat, pour rendre obligatoires les ordonnances de l'évêque, devait les contre-signer, les *vidimer,* comme on disait alors, du mot *vidimus* qu'il apposait au bas. On a beaucoup parlé, de nos jours, de la responsabilité ministérielle; mais, on le voit, elle était vieille au pays de Liége.

Ce ne fut qu'au prix de grands sacrifices, à travers des troubles continuels, que les Liégeois parvinrent enfin à cette forme de gouvernement constitutionnel, qui a manqué par malheur d'un historien publiciste, mais dont l'étude serait aussi curieuse, aussi importante peut-être que celle de la constitution d'Angleterre. Et ce ne fut point assez de ses discordes civiles, Liége eut encore à souffrir toutes les calamités de la guerre. Les bornes où je dois me restreindre ne me permettent de signaler que deux grandes catastrophes. En 1212, Henri Ier, duc de Brabant, qui réclamait à main armée la possession des seigneuries de Moha et de Waleffe, vint surprendre la ville et la livra aux soldats. Le pillage dura quatre jours; le massacre fut horrible; on n'épargna ni femmes ni enfants ni vieillards. Le duc Henri voulut même détruire entièrement la ville. Tout était préparé pour un incendie général, quand le peuple et l'évêque consentirent à prêter le serment de fidélité à l'empereur Otton IV, qu'ils avaient jusqu'alors refusé de reconnaître. Mais il est juste d'ajouter que, l'année suivante, les Liégeois prirent une revanche complète. Ayant défait le duc dans la plaine de Steppes, ils tuèrent, pillèrent ou brûlèrent tout ce qui s'offrit sur leur route. Le duc de Brabant, réduit à l'extrémité, fut contraint à venir demander pardon, à genoux, les pieds et la tête nus. L'évêque lui donna le baiser de paix; et chacun se retrouva comme il avait commencé. Seulement des milliers d'hommes y avaient péri; huit villes et plus de quarante villages avaient été pillés, brûlés, saccagés.

Mais au quinzième siècle arrivèrent encore de plus grands désastres. En 1467, les Liégeois, rangés contre l'armée du puissant duc de Bourgogne, perdirent la bataille de Brusthem. Charles le Téméraire entra dans la ville, fit décapiter sept des bourgeois notables qu'il avait reçus en

otage, enleva l'artillerie et tout l'arsenal, fit raser entièrement les fortifications, frappa d'énormes taxes, et changea même les formes du gouvernement. Ce n'était qu'un prélude. L'année suivante, les Liégeois se soulevèrent. Alors toute l'armée bourguignonne se mit en mouvement. Charles le Téméraire, suivi du perfide Louis XI, vint camper sous les murs de la ville. L'héroïsme de ses habitants ne put la sauver. En vain, par un sublime dévouement, six cents Franchimontois, dernier débris de la garnison de Liége, allèrent attaquer à eux seuls les quarante mille Bourguignons dans leur camp : ils périrent. La ville subit son sort. Le 30 octobre 1468, un dimanche, à 8 heures du matin, l'armée bourguignonne envahit les portes et les remparts déserts, et pénétra dans les rues, qui ne présentaient aussi qu'une solitude de mort. Arrivé devant l'hôtel de ville, au centre de la cité, Charles le Téméraire tira son épée en criant : Vive Bourgogne! — Vive Bourgogne! répéta Louis XI; et le sac commença. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tout ce qui n'avait pu se dérober par la fuite, tomba massacré ou précipité dans la Meuse, au nombre de quarante mille. A trois reprises diverses le feu fut mis à tous les quartiers. Jamais Liége, qui comptait à cette époque cent vingt mille habitants, ne se releva complétement de cette chute terrible. Pendant trois jours le sac continua; et pendant les sept semaines suivantes, les Bourguignons, armés de marteaux, de pioches, achevèrent tranquillement la destruction de la ville. Elle fut littéralement anéantie. Habitations et habitants, tout disparut. Mais Louis XI était de la partie, et les églises seules demeurèrent debout.

Les annales dramatiques du pays de Liége s'arrêtent au dix-septième siècle, époque où l'évêque Maximilien de Bavière, soutenu par Louis XIV et par le droit du plus fort, consolide son pouvoir et vient fermer ainsi le cercle des révolutions liégeoises. En 1684, paraît un règlement qui modifie profondément la constitution : aux formes essentiellement démocratiques qui avaient prédominé jusqu'alors et qui avaient remué tant de passions diverses, succède un régime de liberté tempérée, lequel eut du moins l'avantage de maintenir la paix et la sécurité publique jusqu'à la chute définitive de la principauté en 1794. Ainsi ce nouveau régime dura juste un siècle. L'histoire est froide, et le peuple est heureux.

Cependant, malgré toutes les calamités de la guerre et des dissensions intestines, dès longtemps le commerce et l'industrie avaient prospéré

dans le pays de Liége. Cela s'explique aisément, d'abord par le génie industrieux de ses habitants et par la richesse des produits de son sol (la houille, le fer, le bois, la pierre et le marbre, les blés, le houblon, d'excellents pâturages, etc.), et ensuite par son admirable position ; car placée aux frontières des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la France, et non loin de l'Angleterre, Liége fut toujours comme le vivant carrefour de l'Europe civilisée. Il ne lui a manqué que la mer pour prendre sur la fortune commerciale et politique des peuples une plus grande part d'influence.

On ne pourrait d'ailleurs se faire une juste idée de l'étendue et de l'importance de l'ancien pays de Liége, en le jugeant d'après les limites de la province actuelle. Dès le temps de Notger, ce pays comprenait les villes de Tongres, de Huy, de Ciney, de Dinant, de Fosses, etc., et plusieurs enclaves dans les États voisins. Sous les évêques suivants, le patrimoine de saint Lambert continua de s'accroître par un grand nombre d'acquisitions successives de diverses natures; car on sait que, dans le temps passé, les seigneurs et les princes se transmettaient couramment des villes, des villages, même des pays entiers, hommes et choses, tout compris, et cela par les modes ordinaires de transmission de la propriété, par donation, par échange, par vente et autres sortes de contrats. Et ce fut là sans doute une des causes les plus fécondes de toutes ces luttes sanglantes qui désolèrent si longtemps nos contrées. Il ne pouvait manquer, en effet, de s'élever entre les divers contractants, eux ou leurs héritiers, cette multitude de complications, de difficultés, de débats, que les transactions de cette espèce font naître tous les jours encore dans le cercle des intérêts privés; mais alors, entre plaideurs qui étaient souverains, il n'y avait de juge que le fer et le feu.

Voici le résumé succinct des principales acquisitions faites par les successeurs de Notger.

Sous le règne de Baldric, donation à saint Lambert du comté de Looz (en 1012), et du marquisat de Franchimont (en 1015), par les seigneurs de ces deux petits États.

En 1040, sous le règne de Nithard, donation par l'empereur Henri III du comté de Haspinga, qui formait une partie considérable de la Hesbaye.

En 1078, sous Henri de Verdun, donation par la comtesse Ermengarde de la ville de Waremme.

En 1096, sous l'épiscopat d'Obert, vente à l'Église de Liége de la ville

de Couvin par le comte de Hainaut Baudouin, et du château de Bouillon par le duc Godefroid, ces deux princes partant pour la croisade.

Sous le règne de Hugues de Pierrepont, en 1204, donation du comté de Moha par le comte de ce nom, et en 1227, acquisition de la ville de Saint-Trond et de ses dépendances qui appartenaient à l'évêché de Metz.

En 1568, sous Gérard de Groisbeck, réunion du comté de Horne à la principauté.

En 1740, cession définitive à l'évêque de Liége de la terre de Herstal.

On le voit, les donations se multiplient surtout dans les premiers siècles. Elles diminuent plus tard, soit que la foi s'affaiblisse, soit que les mœurs s'épurent et qu'il n'y ait plus tant de crimes à racheter par de pieux bienfaits.

Nous avons inutilement cherché dans la plupart de nos historiens quelle était la composition territoriale de la principauté. Nos meilleurs écrivains, même les plus récents, eux qui développent si bien les fastes de notre ancien pays, négligent de nous dire ce que c'était que ce pays, et parlent au lecteur de Thuin, de Lobbes, de Maeseyck, etc., sans l'avertir que ces points éloignés dépendaient autrefois de l'État de Liége : lacune étrange, qui laisse quelque obscurité dans l'histoire et qu'il serait bon de combler [1].

La division de l'empire germanique en six cercles, faite en 1500 par l'empereur Maximilien, avait placé le pays de Liége dans le cercle de Westphalie. Indépendamment de plusieurs enclaves dans les États voisins, ce pays se partageait en cinq provinces principales : 1° la Hesbaye, où se trouvaient Liége, Tongres, Visé, Saint-Trond et Waremme (l'évêque de Liége ne possédait Maestricht que par moitié avec la république des Provinces-Unies) ; 2° le comté de Looz, qui comprenait les villes de Looz, Hasselt, Bilsen, Brée, Peer, Hamont, Beringen, Stockhem, Maeseyck et Herck ; 3° le marquisat de Franchimont, qui renfermait Theux, Verviers et Spa ; 4° le Condroz, où se trouvaient Huy, Dinant et Ciney ; 5° l'entre Sambre et Meuse, avec les villes de Thuin, Fosses, Florenne, Couvin, Châtelet et Marchienne-au-Pont.

Le duché de Bouillon était contesté entre l'évêque et la France.

[1] Cette tâche est devenue facile à nos historiens, grâce à l'intéressante *Esquisse d'une géographie du pays de Liége,* par Ferdinand Henaux, insérée dans le *Messager des sciences historiques de Belgique,* année 1840.

Ainsi la principauté de Liége comptait vingt-huit villes, s'étendait de la Gueldre à la Champagne, et par les villes de Maeseyck, de Visé, de Liége, de Huy et de Dinant, sur la Meuse, par Lobbes, Thuin, Marchienne-au-Pont, Châtelet et Malonnes, sur la Sambre, commandait en quelque sorte le cours de ces deux rivières sur une longueur de près de quarante lieues.

En 1792, les Français envahirent la Belgique et la principauté.

En 1794, dans l'organisation des neuf départements réunis, la convention nationale forma le *département de l'Ourte* d'une grande partie du pays de Liége, sauf les points trop éloignés du centre. qu'elle réunit aux départements voisins, pour lui annexer au contraire les points qui l'avoisinaient sans lui appartenir, faisant disparaître ainsi toutes les bizarres découpures de territoire, et symétrisant le pays sous le puissant compas de la république une et indivisible.

La province de Liége se compose actuellement de l'ancien département de l'Ourte, moins les cinq cantons de Cronembourg, d'Eupen, de Malmédy, de Schleyden et de Saint-Vith, qui ont été cédés à la Prusse en 1815 par le traité de Vienne, moins encore quelques communes qui ont été échangées avec la province de Namur.

Après avoir esquissé rapidement la physionomie historique et géographique de l'ancienne principauté, nous ne pouvons omettre d'en retracer pour ainsi dire le côté intellectuel; car l'éclat des beaux-arts, des lettres et des sciences n'a pas manqué non plus à la gloire de Liége; et si quelque jour nous pensons à élever sa statue symbolique sur l'une de ses belles places, nous devrons grouper autour d'elle les divers génies de l'intelligence. Là, le génie de l'histoire gravera les noms de Gilles d'Orval, d'Hemricourt, Fisen, Foullon, Chapeauville, Ernst, qui fut le principal auteur de l'*Art de vérifier les dates,* et Villenfagne, cet infatigable explorateur de nos anciennes annales. Le génie de la peinture y suspendra les portraits des Lombart, Douffet, Lairesse, Carlier, Bertholet. Les sculpteurs Jean Delcour et Rhuxthiel n'y seront pas oubliés, non plus que les graveurs Jean Varin et Jean Duvivier, qui gravèrent successivement les monnaies de France sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Le graveur Gilles Demarteau mérite aussi qu'on le mentionne. Nous y verrons inscrits les noms des jurisconsultes Méan et Louvrex, du grand géomètre René Sluse, le correspondant de Pascal, et qui fut admis à la société royale des sciences de Londres le même jour

que Leibnitz et Newton [1]. Une place honorable y sera marquée aux gracieux littérateurs Walef, Reynier, Bassenge, Henkart, Comhaire, et à leurs vieux mais remarquables prédécesseurs, les Langius et autres, à qui il n'a manqué, pour conserver leur palme de talent littéraire, que d'écrire en français. Le beau nom de Grétry viendra clore cette liste des notabilités de l'art et de l'esprit [2].

Mais il est un nom qui doit briller peut-être au-dessus de tous ces noms, un homme qui a fait plus que tous ces hommes pour l'avenir et la prospérité du pays; et nous allons le nommer, c'est Hullos.

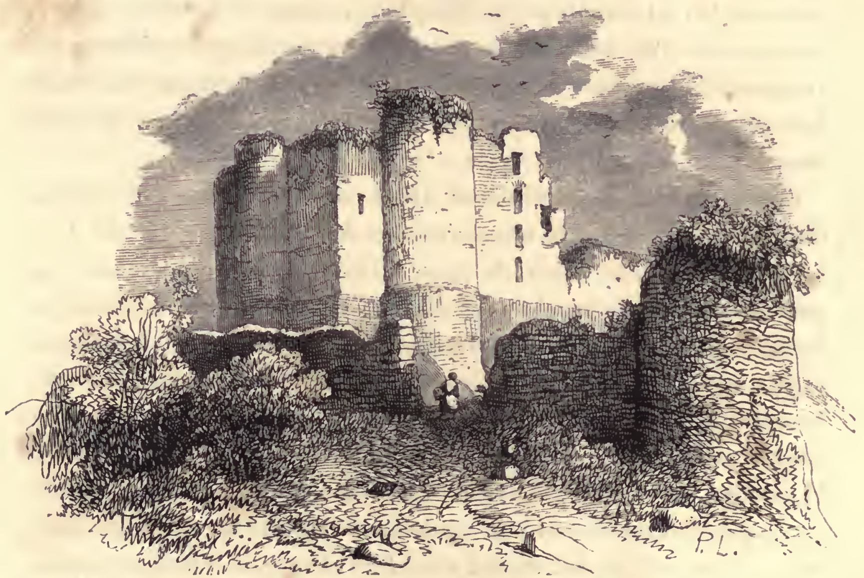
Faudrait-il cependant nous étonner beaucoup (car on sait toutes les injustices de la renommée) d'entendre plus d'un de nos lecteurs se demander ici : « Quel est donc cet illustre personnage? Quel est ce » grand Hullos que personne ne connaît? » — Eh bien! c'était un pauvre maréchal ferrant du village de Plainevaux, vivant au douzième siècle, et qui, vers l'an 1198, découvrit au pays de Liége l'existence et l'usage de la houille, à laquelle il donna son nom. Rien que cela. Mais je doute que le pays doive autant à tous ses littérateurs, poëtes et musiciens.

Quand on a vu les environs de Liége, on comprend que la poésie descriptive ait pris un des premiers rangs dans la littérature locale. Les belles vallées qui traversent le pays, les belles eaux qui l'arrosent, ne pouvaient manquer d'inspirer ses poëtes. Je viens de citer Comhaire et Reynier. On relit encore avec charme les pièces fugitives, les naïves idylles, où ils ont chanté les scènes de la nature et la beauté des sites. Et qui n'admire en effet tous ces riants coteaux, tous ces gracieux rivages, ces rochers, ces montagnes? Aujourd'hui surtout, que la rapide locomotive, *cet aigle au vol de métal,* comme a dit notre poëte Weustenraad, que la locomotive et le cosmopolite waggon aspirent à supprimer l'espace, des essaims de touristes viennent s'abattre de toutes parts sous les charmants ombrages de la Boverie, d'Argenteau, de Chaudfontaine, de Spa, de Tilff et de Colonster. Et non-seulement les environs de Liége sont riches de tous les trésors de la nature; mais ils le sont encore de toute la richesse des grands et beaux souvenirs. Ici, à Landen, à Héristal, à Jupille, résidèrent longtemps les Pepin et les Charlemagne;

[1] Van Hulst, *Notice sur René Sluse,* page 27.

[2] Voir *les Belges illustres.*

à Jupille, où la fontaine de la belle Alpaïde coule toujours, limpide et murmurante. Là, dans ces vieilles murailles qui couvrent de leurs débris ce haut rocher suspendu sur l'Amblève, se retirait souvent le Sanglier des Ardennes. Non loin de ce donjon, au sommet d'un cône isolé qui s'élève sur l'Ourte, apparaît le château de Montfort, où cette vieille épopée que tout le monde a lue place la retraite de quatre fameux paladins, les fils du duc Aymon, qui y soutinrent un siége de treize mois contre l'armée entière du puissant Charlemagne. Mais rentrons dans le pur domaine de l'histoire. Sur ce point élevé d'Embour, qui forme entre la Vesdre et l'Ourte comme une presqu'île inaccessible, Ambiorix, roi des Eburons, occupait jadis sa plus forte citadelle. Plus loin, au milieu de ces ruines qui furent le château de Franchimont, l'écho redit au



voyageur la mort illustre des six cents héros qui ne voulurent périr que dans le camp du Téméraire. Rapprochons-nous davantage. Sur les bords de cette source jaunâtre, qui répand son odeur minérale dans un des faubourgs de la ville, tomba sous les coups du Sanglier des Ardennes le prince-évêque Louis de Bourbon. N'oublions pas le château de Warfusée, ce vieux témoin des amours et du mariage de la belle Alise et de Raes à la barbe, comte de Dammartin; d'où sortit la race si nombreuse des chevaliers de Hesbaye, ces héros de nos anciennes guerres. N'ou-

blions pas Ramioul, domaine de Godefroid de Bouillon, qui parfois l'habita. N'oublions pas surtout Chèvremont, dont la chapelle expiatoire, ombragée de vieux arbres sur une cime aride, a remplacé le repaire d'un châtelain félon : vieille légende, tout imprégnée de moyen âge, à la fois guerrière et religieuse, et qu'un wallon de ma connaissance s'est plu à raconter en vers tout simples et sans cérémonie. Je ne puis mieux finir cette notice sur le pays de Liége, qu'en transcrivant un récit qui se rapporte au héros de son histoire, à Notger.

M. Alfred Nicolas a fait ainsi sa wallonnade :

Voyez là-haut, sur ce mont solitaire
Qu'un long sentier gravit en tournoyant,
De vieux tilleuls un groupe verdoyant :
C'est Chèvremont; c'est la chapelle austère,
Bâtie aux lieux où d'un traître baron
Dans l'ancien temps s'élevait le donjon.

Sire Idriel, terreur de la contrée,
Pillait, tuait les malheureux manants,
Comme un larron tombait sur les passants,
Puis remontait à la cime élevée
Où ses gros murs et ses tours à créneaux
Lui poussaient l'âme à des forfaits nouveaux.

En ce temps-là, dans la cité de Liége,
Régnait Notger, cet évêque au grand cœur,
Qui porta Liége à si haute splendeur.
Touché des maux qui désolaient son siége :
« Je veux, dit-il, abattre sans retour
« Le nid sanglant de ce cruel vautour. »

Or, il advint que la dame baronne
A Chèvremont mit au monde un enfant;
Et le baron, d'orgueil tout triomphant,
Fit demander que l'évêque en personne
Voulût venir dans le noble donjon
Pour baptiser le noble rejeton.

« Oui, dit Notger, j'irai; c'est ma promesse. »
Et le voilà qui sort de la cité,
La crosse en main, grandement escorté
De son chapitre éclatant de richesse,

En blancs surplis, en manteaux de lampas,
Avec camail, aumusse et cætera.

Du vieux manoir ils ont franchi l'entrée,
Poussant au ciel des chants religieux,
Quand tout à coup le cortége pieux,
Jetant à bas la tunique sacrée,
Fait retentir les accents du clairon,
Tire la dague et court sus au baron.

Car vous saurez que tous ces beaux chanoines
N'étaient, ma foi, que bons et forts soldats,
Cachant cuirasse et casque et coutelas,
Sous les surplis et capuchons de moines.
Tant il y a qu'en moins d'un mémento,
Le grand évêque était maître au château.

Incontinent, du haut de la tourelle,
Comme un païen le baron fut lancé;
Puis des débris du donjon renversé
Notger bâtit cette sainte chapelle,
Où pèlerins s'en viennent tous les jours
De Notre Dame implorer le secours.

Demain, à l'heure où l'oiseau des ténèbres
Au fond des bois commence à soupirer,
J'aurai peut-être, amis, à vous conter
De Chèvremont les légendes funèbres.
Mais cette nuit, avant de nous quitter,
Redisons tous : Honneur au grand Notger !

G.-G.-G.-G.



LIÉGE.

Liége contraste heureusement avec quelques-unes de nos villes qu'anime seul le souvenir d'une ancienne splendeur. Quoique nulle n'ait de plus dramatiques annales, n'ait produit de plus grands citoyens, ne redise mieux son histoire par ses vieux édifices, on songe peu à la cité des princes-évêques. La dévorante activité du présent voile ici les souvenirs du passé. C'est la ville marchande, la vaste usine, la grande fabrique d'armes qui s'offre d'abord à l'esprit. Point de meilleure condition pour émerveiller le touriste; cette renommée industrielle n'a rien qui sollicite d'avance son imagination; il n'élève point ces constructions idéales qui surpassent toujours la réalité; il n'a rien

prévu, rien espéré, et tout ce qui s'offre à ses regards a le charme d'une surprise, l'attrait d'une découverte.

Ce prestige de l'imprévu s'agrandit encore par la puissance du contraste quand on arrive du côté de l'ouest, et qu'on entrevoit une première fois Liége du haut de son plan incliné. On vient de parcourir un pays de plaines. Fatigué des aspects monotones, on a cessé de regarder : la satiété est venue; mais voici que l'éternel niveau du *rail-way* cesse; à travers une large arcade on découvre le ciel bleu; la route semble aboutir au vide; on suit une pente; on croit rouler vers un abîme; quand tout à coup la vallée se découvre, on touche au plateau du faubourg Sainte-Marguerite; Liége est à vos pieds.

Pour peu qu'on soit poëte, historien ou artiste, il faut alors se hâter de descendre et contempler le splendide tableau qui se déroule au regard. A gauche, des jardins chargés de fruits, des habitations éparses, l'abbaye de Saint-Laurent qui regarde au-dessus de ses vergers, et, tout au loin, la citadelle qui domine la ville. A droite, des collines pommelées de verdure dont les croupes s'arrondissent, se fondent, et ceignent la vallée où la cité est assise.

Puis là, devant vous, un vaste champ de toits sillonné de rues, au milieu desquels la vue erre confusément et finit par s'arrêter au faîte des grands édifices : c'est la nef élevée de Saint-Martin, qui redit un drame entre le peuple et la noblesse; — Sainte-Croix, vieux château féodal dont Notger fit une église; — Saint-Jean, qui garde les ossements du grand prélat; — Saint-Denis, qu'on a coiffé d'une ignoble boîte d'ardoise; — vers l'horizon, c'est Saint-Barthélemy aux tours jumelles; et quand le regard va à droite, c'est Saint-Paul à la flèche ardoisée, Saint-Jacques aux merveilleuses broderies de pierre. Au milieu de la ruche travailleuse qui s'agite et bourdonne, ces nobles édifices jalonnent l'histoire de la commune; et c'est vers eux que nous allons descendre, afin qu'ils nous redisent ses luttes, ses désastres, ses agrandissements successifs.

A mesure que nous avançons, les richesses du panorama se transforment; les monuments se montrent sous un nouvel aspect, les premiers plans se modifient, l'immensité du paysage se restreint, et bientôt le lointain se dérobe entièrement à notre vue sous l'horizon des toits. Nous touchons enfin à la ville, et quoique moins étendus pour le regard, moins vastes pour la pensée, les grands souvenirs, les aspects pitto-

resques continuent à surgir autour de nous. Nous côtoyons un instant la Meuse et cette charmante île de la Boverie sise entre deux rivières. Le mont Saint-Martin, élevant ses terrasses, ses pignons et son église, découpe sur le ciel une capricieuse silhouette. Les plus beaux édifices religieux se montrent à notre droite. Nous arrivons au quai de la Sauvenière, jadis *vinâve* indépendant où, jusqu'à la fin du treizième siècle, tout criminel se trouvait à l'abri des poursuites. Nous touchons à l'ancienne place aux Chevaux, vaste hippodrome où les jeunes patriciens apprenaient autrefois « *à venger l'honneur de Dieu et des dames.* » Un bâtiment carré, à frise gothique, se présente devant nous; c'est l'ancienne cour de l'official, où les évêques maintinrent leur tribunal ecclésiastique jusque après 1787. Mais il faut nous arrêter. Puisque le lecteur nous accepte un instant pour guide dans le voyage artistique qu'il entrepend, il nous est défendu d'errer ainsi au hasard, et nous allons suivre dans nos investigations un ordre chronologique.

On a déjà jeté un coup d'œil historique sur le pays auquel la ville de Liége a donné son nom. C'est, sous un nouveau point de vue et dans un cadre plus restreint, le même travail que nous allons reprendre. Les édifices sont des documents qui retracent en caractères de granit ces faits de la terre qui les porte. L'archéologie est la fidèle compagne de l'histoire; nous allons l'appeler à notre aide; elle évoquera devant nous les grands noms; elle nous rappellera tour à tour les renommées artistiques, les gloires bienfaisantes et les fronts couronnés de la sainte auréole. Elle nous montrera la puissance créatrice de Notger, de Wason, d'Érard de la Marck; elle nous mettra en présence des œuvres de Pierre Lombart, de Delcour, de Lairesse; enfin, elle réveillera en nous le pieux souvenir de sainte Julienne, de saint Hubert et de saint Lambert. Si les annales de la cité liégeoise étaient perdues, grâce à elle on pourrait les refaire. Le passé de la commune se lit tout entier sur ses monuments. A chaque pas l'on y retrouve la trace de ses croyances, de ses luttes; on y reconnaît la marque du pouvoir théocratique de ses princes; on se rappelle involontairement sa vieille devise : *Sancta Legia, Ecclesiæ romanæ filia.*

En suivant l'ordre dans lequel l'architecture du moyen âge s'est transformée, c'est l'église de Saint-Barthélemy qui appelle la première notre attention. Le temps a rongé ses angles, écaillé ses pierres, effacé la trace de ses arcatures et de ses bandeaux; mais au milieu de cette décrépitude, elle

offre un vif intérêt à l'archéologue, et présente une image à peu près complète de l'architecture romane. Deux tours carrées, percées de fenêtres à



plein cintre, et coiffées de deux toits flanqués chacun de quatre pignons, constituent sa façade. L'intervalle qui les sépare a sans doute, suivant l'usage consacré, servi dans les premiers temps de portique. Plus tard, celui-ci a été placé au côté latéral (ainsi qu'on peut le voir dans les *Délices du pays de Liége* par Saumery), et il s'est enfin retrouvé à sa place, au moyen d'un nouveau portique collé sur la façade au siècle dernier. Ceci est, quant à l'extérieur, le seul abâtardissement qu'ait subi l'édifice. A l'intérieur, de grandes fenêtres à plein cintre viennent éclairer la nef, et le squelette de la vieille basilique subsiste encore tout entier; mais le badigeon et

le plâtrage ont si puissamment rivalisé pour détruire les lignes, qu'il n'y aurait qu'à s'enfuir au plus vite, si le baptistère ne renfermait une intéressante *œuvre d'art :* des fonts baptismaux du douzième siècle! Ils offrent un échantillon de cette *dinanderie* si renommée au moyen âge,



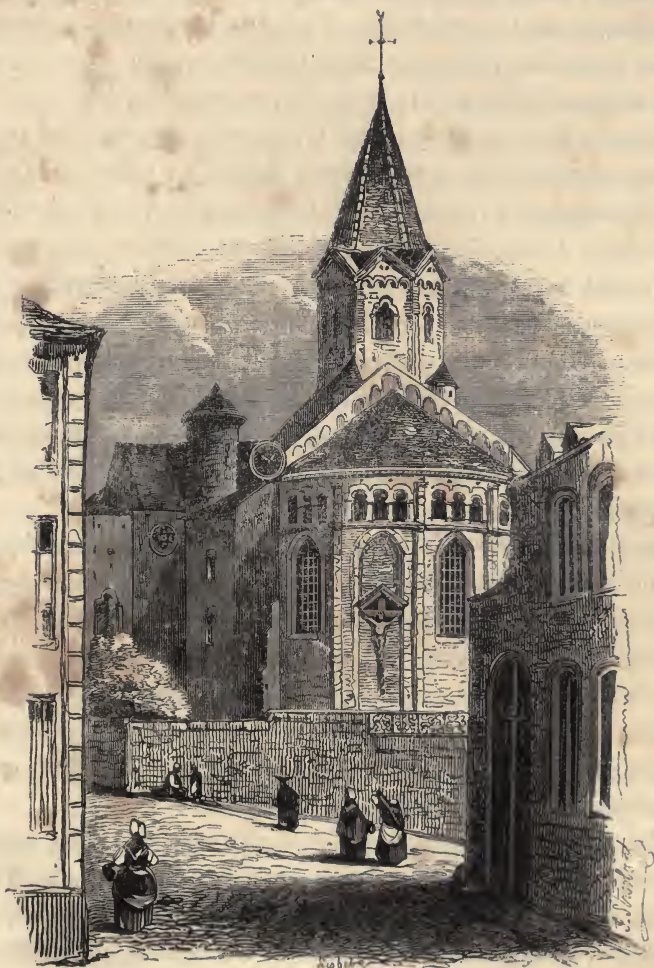
et sont dus, ainsi que le rapporte une chronique de Jean d'Outremeuse, « à Jean Patras, *le batteur de Dinant,* qui les fit en l'an 1112, sur la demande de Hellin, chanoine de Saint-Lambert et abbé de Sainte-Marie. » Leur bassin de cuivre coulé a la forme évasée d'un grand mortier, et montre sur son pourtour extérieur une suite de compositions, en demi-relief, empruntées à la vie de saint Jean l'apôtre, et à celle de saint Jean-Baptiste. La main nimbée, qui jusqu'au treizième

siècle fut pour les artistes le symbole de Dieu le Père, s'y montre à différentes reprises. Chaque sujet est accompagné d'inscriptions tantôt abréviées, tantôt complètes. Enfin, l'ensemble, riche d'utiles indications pour l'histoire de l'art et pour l'étude de l'iconographie chrétienne, attend une analyse complète que lui consacrera (nous avons lieu de le croire) Achille Jubinal, jeune et savant archéologue français.

L'église de Saint-Barthélemy fut fondée par Godescalk de Morialmé, prévôt de Saint-Lambert, et inaugurée par l'évêque Baldric, à la fin de l'an 1015. C'est à cause de la conservation primitive de son style qu'elle nous a paru devoir obtenir la priorité ; car, quelque reculée que soit la date de cette fondation, elle est postérieure à celle des édifices que nous allons maintenant visiter. Ceux-ci sont dus à ce prince fondateur dont les Liégeois résumaient les travaux, en disant qu'ils devaient Notger au Christ, et tout le reste à Notger (*Notgerum Christo, Notgero cætera*). En effet, ce grand homme, peu soucieux de l'approche de l'an mil, qui devait, suivant la croyance générale des peuples, anéantir le monde, ne cessa de porter des améliorations dans l'ordre politique et dans l'ordre matériel. Il sut tout à la fois consolider sa puissance, agrandir la liberté, faire germer l'industrie ; et, tandis qu'au moyen âge l'érection d'une basilique remplissait souvent la vie entière d'un prince, on le vit en même temps creuser des canaux, élever des remparts et fonder plusieurs églises. Sainte-Croix est la plus ancienne de ces constructions ; et les circonstances qui présidèrent à sa fondation nous semblent trop bien caractériser l'époque pour que nous n'essayions pas de les raconter.

Le lieu où s'élève aujourd'hui l'église n'était point alors compris dans l'enceinte de la cité ; c'était un coteau boisé, hérissé d'un château fort ; c'était le château *Sylvestre*, dont les tourelles dominaient la ville, et venaient jeter une ombre au front de son évêque. Entre les mains d'un vassal rebelle, un tel voisinage pouvait devenir dangereux : Notger le comprit, et résolut de s'en affranchir ; mais, ne voulant pas cette fois user de la force, il dut avoir recours à la ruse. Prêt à partir pour l'Allemagne, il invita le châtelain, le chevalier Radus de Prez, à visiter avec lui l'empire. Heureux et fier de cette proposition, le chevalier accepta. Le voyage dura deux ans ; mais lorsque, ce temps écoulé, évêque et chevalier revinrent vers leur bonne ville de Liége, ce dernier s'arrêta tout surpris au haut de la montagne Cornillon. « Par ma foi, sire évêque, dit-il, je ne sais si

je rêve ou si je veille, mais j'avais accoutumance de voir d'ici ma maison *sylvestre,* et ne l'aperçois pourtant point aujourd'hui ; m'est avis qu'il y a là-bas un moustier à sa place. — Or, ne vous courroucez, mon bon Radus, répliqua doucement Notger, de votre château ai fait faire en effet un moustier ; mais rien n'y perdrez. Robert, mon cousin, prévôt



Eglise de Sainte-Croix, à Liége.

de Saint-Lambert, possède de nobles héritages outre Meuse, de même que de grands prés depuis les Écoliers jusqu'à la Boverie : ils seront dorénavant tous vôtres, et je donnerai au prévôt la Sauvenière, *la petite*

ville. Ne pouvant rien changer aux mesures prises par l'évêque, il ne restait au chevalier qu'à les approuver, et peut-être fut-il même assez bon courtisan pour en louer hautement la sagesse. Quoi qu'il en soit, le but de Notger était rempli; et le 25 octobre de l'an 979, il consacra l'église ajoutée à l'érection du nouveau moustier.

La tour et l'abside de Sainte-Croix sont les seules parties qui, par leur style, appartiennent à cette époque. Toutefois, leur état de conservation, comparé à celui de l'église de Saint-Barthélemy, fait naître quelques doutes sur leur ancienneté. Le style est, en effet, un indice incomplet pour préciser l'âge d'un monument. Il a été démontré qu'on se tromperait fréquemment sur les dates, si, pour déterminer celles-ci, on se bornait exclusivement à reconnaître la forme des arcs, ou à rechercher l'introduction de certains motifs. Sainte-Croix pourrait peut-être, à cet égard, fournir le texte d'une dissertation savante et peu récréative; nous n'avons garde de l'entamer; car, reconstruite ou non, il nous suffit maintenant que, vue du côté de l'ouest, l'église s'offre à nous avec un aspect pittoresque et exceptionnel, dans lequel le toit surbaissé et octogone, la galerie à plein cintre et à colonnettes, indiquent le style roman; tandis que les sveltes ogives de l'abside signalent l'introduction de l'architecture gothique.

Sainte-Croix est enrichie de quelques objets d'art, parmi lesquels il faut citer deux statues de Delcour, quelques sculptures d'Évrard et un beau tableau de Bertholet Flemal représentant l'*Invention de la croix*. De la noblesse dans les types, de la correction dans le dessin, un heureux choix dans les lignes, sont les qualités distinctives de cette œuvre et de cet artiste qui est presque inconnu aujourd'hui hors des murs de sa ville natale, et qu'un talent éminent et une carrière exceptionnelle auraient dû doublement garantir de l'oubli.

L'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, fondée comme la précédente par Notger, doit son origine à des causes entièrement différentes. Il s'agit cette fois, non des suggestions d'une prudente politique, mais de l'accomplissement d'un vœu fait après la prise de Chèvremont. Une délicieuse ballade a déjà raconté ce fait d'armes au lecteur. Il nous reste à ajouter, en humble prose, qu'après avoir commencé à démolir le donjon, Notger jeta, en 981-982, les fondements d'une église dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une tour romane accostée de deux tourelles circulaires. Si l'on en excepte un pan de cloître ogival, affreusement encroûté de

badigeon, tout le reste appartient au style prétentieux et bâtard du dix-huitième siècle, et la grandeur des proportions ne sert qu'à mieux faire ressortir la pauvreté de la manière.

C'est dans cette église que Notger s'était réservé une sépulture; et sa pierre sépulcrale, reproduisant sa figure en demi-relief, y était demeurée intacte, quand un inepte architecte vint la détruire en 1757, pour élever sa malencontreuse création. Les ossements du grand homme furent alors jetés dans un vieux coffre, puis cachés pendant la révolution française, retrouvés de nombreuses années après, mis alors dans le galetas de l'église; puis, enfin, traités avec plus de respect par un digne ecclésiastique, M. le curé Duvivier, qui les a fait placer dans la sacristie, en attendant que la gratitude populaire se réveille, et songe à leur élever un mausolée.

L'église Saint-Denis fut construite peu de temps après. Les uns attribuent son érection à la libéralité de Nithard, grand trésorier de Saint-Lambert, et à celle de ses frères Jean et Godelscalk; d'autres considèrent Notger comme son fondateur : il est, en effet, probable qu'il a participé aux dépenses de cette construction, car on sait positivement qu'il en fit la dédicace le 12 mars de l'an 990. Comme la plupart des églises romanes, celle-ci a subi de nombreux rapiécetages, et l'on ne trouve plus qu'une faible partie de la construction primitive. La base de la tour appartient évidemment à cette époque. La nef est éclairée par des fenêtres à plein cintre, et le chœur par de gracieuses ogives lancéolées. L'intérieur a subi le plâtrage, le badigeon, et l'ornementation du dix-huitième siècle. On y remarque un riche buffet d'orgues portant la date de 1589, et dans une chapelle latérale un admirable triptyque en bois sculpté, qui malheureusement a perdu ses deux volets. Les détails architectoniques, le faire et les costumes révèlent un caractère qui fait vaguement pressentir la renaissance, et permettent de classer cette œuvre parmi les productions du quinzième siècle. Nous devons citer, de plus, deux statues en marbre : saint Denis et la Vierge, qui appartiennent à la meilleure manière du sculpteur Delcour.

Il est encore un monument de la période romane, dont le caractère élégant doit appeler notre attention, et qui va nous entraîner un instant hors des limites primitives de notre travail. Non loin du faubourg Saint-Laurent, sur un délicieux coteau, d'où l'on domine les méandres de la Meuse et tout le paysage environnant, s'élèvent les ruines

d'une chapelle: c'est l'église du prieuré de Saint-Nicolas en Glain. Ainsi que le rapporte l'historien de l'abbaye de Saint-Laurent [1] (dans la possession de laquelle cette église s'est trouvée jusqu'à l'époque de la révolution française), elle fut fondée le 22 juillet de l'an 1151 par l'évêque de Liége, Henri II. Différentes chartes rapportées par le même historien, établissent de plus que des donations vinrent fort à propos la relever de son état de décadence en 1203, et le crayon du dessinateur démontrera que pareille donation serait encore nécessaire, si elle n'était devenue une propriété particulière, un magasin que le possesseur actuel a, du reste, l'intention de faire réparer. Si ce n'était s'abandonner à un étroit égoïsme, peut-être faudrait-il désirer qu'il n'en fût pas ainsi. Les saxifrages et les giroflées s'épanouissent maintenant aux crevasses du mur, l'herbe et les ronces courent de toutes parts sur les pierres éboulées; et, penchant le front au milieu des sourires de la nature, la chapelle exhale une austère poésie que le replâtrage viendra lui enlever. C'est d'ailleurs cet air de vétusté qui peut seul réveiller l'intérêt, la sollicitude de l'archéologue et de l'antiquaire; c'est devant les lignes interrompues des vieux murs que la science leur semble douce; leur tâche s'arrête dès que celle du maçon a commencé; et peut-être en est-il parmi eux pour qui la vacillante chapelle semble encore trop complète. En effet, quoique le mur soit ébréché, l'enceinte existe tout entière, un escalier latéral conduit encore à la gracieuse galerie qui couronne l'abside; on reconnaît aisément les fenêtres simulées, celles qui éclairaient jadis l'intérieur, les arcatures qui les surmontent, et la délicate ornementation qui s'épand sur la corniche et les chapiteaux. Enfin, telle qu'elle subsiste, l'église de Saint-Nicolas offre sur une petite échelle ce que l'architecture romane a de plus heureux : la grâce des détails jointe à la sévérité de l'ensemble. La vue de ces ruines ferait éclore en nous d'élégiaques rêveries; épargnons cet ennui au lecteur, descendons le coteau, rentrons dans la cité, et l'église Saint-Martin, qui se trouve sur notre route, réveillera tour à tour en nous le souvenir d'une naïve légende et celui d'un drame populaire.

L'évêque Éracle ayant été guéri d'une maladie jugée incurable, à la suite d'un pèlerinage fait sur le tombeau de saint Martin à Tours, voulut témoigner sa reconnaissance à ce saint, et fit construire en son honneur,

[1] Histoire insérée dans l'*Amplissima collectio* du savant Martène, pag. 1088, S. 45.

ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, une église en un lieu nommé Publemont. « J'en fis la dédicace, dit-il, je la dotai très-richement de mes propres biens, et j'y établis trente chanoines, des chapelains et des desservants, pour y célébrer l'office divin suivant le rit et l'usage de l'Église. » Cette première construction, commencée en 962, achevée en 971, fut incendiée en 1312. A la suite d'une lutte entre le peuple et la noblesse, trois cents chevaliers y furent renfermés, brûlés, et ensevelis dans un linceul de pierre [1].

Un an après cette catastrophe qui avait si largement émondé l'arbre héraldique du pays, Adolphe de la Marck ordonna que l'église serait reconstruite des deniers publics. Cette rénovation insuffisante fut reprise en 1542, et un artiste dont le nom nous est heureusement parvenu, Paul de Rickel, éleva un temple qui souleva l'envie de ses confrères, et qu'il dut payer de sa vie, en tombant assassiné sous leurs coups.

Trois nefs divisent cette admirable construction, qui a environ deux cent cinquante pieds de longueur sur soixante et dix de largeur. Des piliers octogones, aux angles desquels s'engagent de sveltes colonnettes, soutiennent le vaisseau. Entre les ogives et les fenêtres de la nef s'étend une gracieuse galerie, composée de doubles rangs de trèfles à jour. Deux splendides fenêtres éclairent les transepts. Le chœur, privé de collatéraux, est élevé de sept marches ; il est dépourvu des richesses de l'ornementation, et quoique passé au lait de chaux, ainsi que le reste de l'édifice, il offre encore le plus saisissant effet. L'harmonie de ses proportions, l'élégance de ses fenêtres lancéolées, garnies de vitraux peints, le rendent digne d'être cité comme une des plus ravissantes productions de l'art ogival. Une suite de paysages historiques, par Jupin, et de sculptures de Delcour, garnit les murs. Le même artiste a représenté, dans une suite de bas-reliefs en marbre de Gênes, des épisodes relatifs à la fête du saint sacrement, qui fut instituée et célébrée pour la première fois à Liége (1264), dans l'église de Saint-Martin.

La chapelle destinée à la célébration de cette fête attire l'attention et vient contraster avec la simplicité des autres parties de l'église. Aux murs, revêtus de marbre rouge, s'attachent les beaux médaillons de Delcour; au-dessus de ceux-ci s'étend une série de peintures

[1] Ce dramatique épisode de l'histoire liégeoise a été esquissé à grands traits par M. Polain, dans son *Liége pittoresque*, et par M. Th. Juste, dans l'*Histoire de Belgique*, p. 184-185.

religieuses; enfin, sur un autel de marbre blanc, au milieu d'ornements contournés, se trouve un tableau représentant l'Eucharistie, devant laquelle se prosternent les anges. Il faudrait louer l'emploi de cette splendide coquetterie, si tant de dorures, de festons, d'astragales ne se trouvaient ici en complète désharmonie avec le style et le caractère général de l'édifice. Ce qui distingue, en effet, celui-ci, c'est une admirable harmonie dans l'ensemble, c'est une noble sobriété dans les détails. Ce même effet, ces mêmes qualités se retrouvent à l'extérieur. Il n'y a qu'un portail latéral dont le style maniéré pourrait un peu rompre l'unité; mais il se montre si humble et si chétif auprès de la nef qu'il accoste, qu'on l'oublie bientôt, pour ne plus regarder que les lignes élégantes de l'abside, qui surplombe le coteau, et domine de loin toute la cité.

L'évêque Éracle avait à peine jeté les fondements de Saint-Martin, qu'il résolut d'élever une église à saint Paul, envers lequel il avait une dévotion particulière. Un seul obstacle arrêtait encore l'accomplissement de ce projet; c'était de trouver un emplacement convenable. Depuis plusieurs jours le bon évêque demeurait, à cet égard, indécis et préoccupé, quand une nuit, pendant qu'il dormait, l'apôtre lui-même vint le tirer d'embarras. « Demain, lui dit-il en apparaissant devant lui; demain, mon fils, tu reconnaîtras l'endroit où je désire voir s'élever un temple en mon honneur. » En effet, le lendemain (c'était un beau jour du mois de juillet) une couche de neige couvrit une partie de la cité, et laissant au milieu d'elle un espace découvert, vint circonscrire la chapelle élevée depuis plusieurs siècles à saint Caliste. Tout aussitôt Éracle traça l'enceinte de son église, y enferma la chapelle, et la dota richement, après y avoir établi vingt chanoines.

On ne retrouve plus de trace de ce premier édifice, commencé en l'an 968. La partie la plus ancienne de l'église actuelle, le chœur, date du treizième siècle; le cloître et la partie inférieure du vaisseau sont des deux siècles suivants; les chapelles des bas côtés et la voûte centrale appartiennent au seizième (cette dernière porte, sur un médaillon sculpté, la date de 1528); enfin, le clocher fut élevé en 1813.

A l'extérieur, l'église présente un aspect froid et morose. Ni efflorescences d'ornements, ni végétation sculpturale, ni collerette de clochetons épanouis autour du portail. Rien qu'une épaisse cuirasse de pierre, des fenêtres trapues, et un pauvre clocher singeant le gothique.

A l'intérieur, cette première impression n'est pas complétement détruite. Une entrée latérale, placée au milieu de l'édifice, détruit la grandeur imposante des proportions et rompt l'unité de l'aspect. Si on pénétrait par le chevet de l'église, on admirerait sans doute ce que cette longue nef a de sévère et de grandiose; tandis que maintenant, au lieu d'embrasser l'ensemble, on procède à la recherche des détails, et l'on découvre une absence complète d'ornementation. Au lieu de ces mille broderies qui s'épandent d'ordinaire sur l'ogive, il n'y a là que de massifs piliers, des arcs en tiers-point, et une galerie composée de cylindriques colonnettes réunies par des arceaux. La peinture a voulu en vain cacher tant de nudité. Un feuillage peint, sur lequel posent des oiseaux, court parmi les arêtes ogivales de la voûte; le soubassement des colonnes est revêtu d'une peinture bleuâtre; des plaques de marbre couvrent çà et là les murs; des portes en cuivre d'un brillant travail ferment le chœur et la sacristie; et cependant, malgré cette décoration, l'église conserve par elle-même une inexprimable froideur. Si l'on en excepte les belles fenêtres du chœur, elle est également dépourvue de l'effet vertical qui caractérise le gothique primaire, et de la profusion d'ornements qu'on remarque dans les monuments du quinzième siècle. Rien de vivant, d'animé, de mystérieux ne se révèle dans son caractère architectural. Les surfaces planes de ses murs réclament le ciseau du sculpteur; les teintes froides de sa nef se plaignent de l'absence des verrières dont le plomb fut employé au siècle dernier à couler des balles. Mais si un architecte trop austère s'est contenté d'une savante régularité, plus tard les richesses de la sculpture sont venues isolément peupler son œuvre, et sous ce rapport, la cathédrale se montre digne de primer toutes les autres églises.

Delcour, dont la carrière a été en grande partie consacrée à l'embellissement de sa ville natale, a laissé là plusieurs de ses œuvres : le Christ en bronze qui surmonte la porte d'entrée, les statues qui remplissent les niches des transepts, et le beau Christ au tombeau, placé dans une chapelle latérale, doivent être comptés parmi les meilleures productions de ce sculpteur, dont le talent veut être apprécié non d'après les exigences de l'art antique, mais au point de vue du dix-septième siècle.

Le trésor de la cathédrale renferme l'œuvre d'un autre sculpteur liégeois, le buste de saint Lambert, exécuté en 1513 par Henri Zutman, et terminé après sept années de labeur. S'il faut en croire les écrivains

contemporains, ce magnifique travail de ciselure et d'orfévrerie fut payé par Érard de la Marck la somme de cent mille écus, chiffre incroyable, valeur inadmissible, si l'on se rappelle qu'à cette époque quatre-vingt-neuf liards suffisaient à traiter splendidement un évêque, et qu'un liard payait la journée d'un manœuvre.

Mais l'œuvre la plus importante a été fournie par la sculpture contemporaine : c'est la chaire en bois sculpté, récemment élevée par M. Guillaume Geefs. Plusieurs années s'écouleront encore avant que toutes les statues de marbre appartenantes à ce travail soient terminées. Des modèles en plâtre les remplacent provisoirement; et, sauf la finesse de l'exécution, le prestige de la matière, on peut dès à présent juger cette création : elle est complète. Nous allons essayer de la décrire.

Le style de la nouvelle chaire appartient au *gothique fleuri*. Elle rappelle par sa richesse, sa légèreté et l'effet de son ensemble, les beaux tabernacles du quinzième siècle. Du parvis jusqu'au sommet de la flèche qui la couronne, elle a cinquante-sept pieds d'élévation. Vue de près et isolément, c'est tout un édifice qui se grandit par mille détails; considérée dans l'ensemble de cette vaste cathédrale, ce n'est plus qu'une légère broderie, un délicat joyau, une dentelle sculptée. La partie inférieure, la chaire proprement dite, forme un hexagone, portant sur chacune de ses faces des bas-reliefs dont les sujets sont empruntés à la vie du Christ. Sous ceux-ci se creusent cinq niches ogivales, que remplissent de grandes statues de marbre. Celle du milieu représente le *Triomphe de la Religion,* ayant à ses côtés saint Pierre et saint Paul, et derrière eux saint Hubert et saint Lambert, patrons de la ville de Liége. La place que pourrait occuper une sixième statue touche à une colonne de l'église derrière laquelle descendent deux escaliers légers comme des brindilles de vigne. Au-dessus d'un palier commun, se creuse de nouveau une niche, se dresse un clocheton, et s'élève un piédestal supportant *le Génie du mal,* admirable statue due au ciseau de M. Joseph Geefs, qui est venu fraternellement prendre part à cet important travail. Du côté antérieur, deux anges en forme de cariatides se posent sur la tribune et soutiennent au-dessus du prédicateur une pyramide évidée, qui élève jusqu'à la galerie de la nef ses dentelures, sa végétation et ses symboliques sujets. L'art ogival n'a rien produit de plus riche, de plus gracieux, de plus aérien; la matière cristallisée n'a pas plus de caprices; la terre pétrie n'a pas plus de mollesse; et au milieu de ce prodigieux

ensemble de rinceaux, de feuilles sculptées et de statuettes, une puissante unité se fait sentir. L'effet des lignes, le choix des ornements, le développement de là pensée première, tout se tient, se coordonne et révèle une heureuse harmonie. L'artiste a admirablement compris le symbolisme de l'art religieux, et a reproduit dans son œuvre toutes les grandes pensées qui doivent inspirer l'orateur chrétien. Au moment où celui-ci va s'efforcer de consoler les affligés, de raffermir les faibles, lorsqu'il va franchir les degrés de la chaire, il trouve devant lui un admirable symbole de ses espérances, et voit *le génie du mal* impuissant devant l'édifice de la foi; il monte, et rayonnant de lumière, l'oiseau mystique plane au-dessus de son front; les Évangélistes l'environnent, les figures inspirées des prophètes le dominent; plus haut, l'ange à la flamboyante épée chasse le premier couple du paradis; et la figure humaine du Père Éternel vient dominer cette œuvre, qui embrasse ainsi dans son ensemble depuis les premiers jours de la Genèse, depuis le péché originel, jusqu'au divin sacrifice, jusqu'au *triomphe de la religion.*

Si, fidèle à ses antécédents, M. Geefs s'est de nouveau montré ici poëte et penseur, sous le rapport de l'exécution il est également digne d'éloges, et chez lui la pratique se maintient à la hauteur de la théorie. Il a conservé au bas-relief la naïveté, le sentiment religieux qui caractérise parfois les gothiques; mais il n'a eu garde de pousser le fanatisme du pastiche au point de lui conserver son défaut de perspective, ses anachronismes, son exécution sèche et cassante. Concilier le style, les caprices de l'art ogival avec les exigences d'une sévère sculpture, tel est le programme qu'il s'est imposé, et qu'il a rempli de manière à augmenter une réputation justement acquise. Quand son travail sculptural sera entièrement terminé, quand toutes les statues de marbre occuperont leurs niches, dix ans se seront écoulés entre le premier jet et l'entier achèvement de cette œuvre. Mais un si long labeur suffira à classer le maître; une pareille production exige plus que le succès ou l'éloge contemporain : elle attend et mérite une glorieuse sanction de la postérité.

L'église renferme de plus quelques bonnes productions de cette école liégeoise dont les maîtres, si l'on en excepte Lairesse, sont ignorés aujourd'hui. Nous montrerons trois tableaux estimables de Bertholet, un de Douffet, son maître, un de Lairesse et trois d'Ansiaux, artiste contemporain dont la carrière s'est en grande partie écoulée en France. Nous ne pouvons nous borner à une simple mention pour le *Baptême du*

Christ, par Carlier ; ceci est une œuvre éminente qui indique le brillant avenir réservé à ce peintre, si la mort n'était venue l'enlever à l'âge de trente-cinq ans. Un énergique dessin, un beau coloris, un puissant modelé, se réunissent dans cette production. Le Christ ayant les pieds dans le Jourdain occupe le milieu du tableau ; le Saint-Esprit plane au-dessus de lui, tandis que saint Jean agenouillé sur la rive verse sur son front l'eau sainte du baptême; quelques figures se groupent à l'autre bord avec une noble simplicité; et, qualité digne de remarque, on reconnaît dans les types et les costumes une évidente tendance à se conformer à la vérité historique, préoccupation dont étaient exempts la plupart des artistes du dix-septième siècle.

Une entrée latérale, placée au côté de celle par laquelle nous sommes entrés, nous introduit dans l'ancien cloître, qui se compose de trois galeries fermées, entourant un préau appuyé à l'église. Les nervures prismatiques de la voûte, les meneaux flamboyants des fenêtres, fixent la date de cette construction et indiquent le commencement du seizième siècle. En sortant de là, on découvre tout à coup un charmant portail de la même époque, qui est actuellement condamné et reste inaperçu derrière les angles sortants de la tour.

Un court espace nous sépare de l'ancienne église abbatiale de Saint-Jacques. Lorsqu'on arrive sur la place qui la précède, elle se montre de profil et présente une capricieuse agglomération. Chaque époque y a laissé sa marque, et l'édifice réunit en lui seul les trois grandes transformations de l'art architectural : une nef du gothique tertiaire porte à son chevet une tour romane et à son flanc un portail de la renaissance. Ainsi que cela a lieu pour tous les monuments complétés par différents styles, l'aspect de celui-ci est plutôt curieux que grandiose; mais on oublie le défaut d'homogénéité à mesure que l'on en approche et que chaque partie laisse entrevoir le caractère sévère ou élégant de son ordonnance. La tour octogone en briques, qui s'appuie, sans pouvoir s'y souder, au vaisseau de granit bleu, est un des plus purs échantillons de la période romane; le gothique fleuri a brodé avec une prodigue richesse la balustrade, les contre-forts et les meneaux; enfin, la renaissance a fait éclore un ravissant portail dans lequel le fondateur de l'école liégeoise, Lambert Lombard, se montre le rival des plus habiles artistes italiens. Ce portail bâti en hors-d'œuvre n'est lui-même qu'une tranche de granit ciselée, collée au porche gothique qui précède l'église.

Quoique la coquetterie de certains détails ait déjà annoncé l'élégance du style, l'impression que produit l'intérieur est encore des plus saisissantes. Trois nefs divisent l'édifice : celle du milieu, plus vaste, plus élevée, aboutit au chœur dépourvu de collatéraux dont l'aire se hausse de trois marches; les autres s'arrêtent aux transepts et sont séparées par deux rangs de colonnettes réunies en faisceaux qui s'élancent, entre chaque ogive, jusqu'aux nervures prismatiques de la voûte. Mais ce qui étonne, ce qui émerveille au milieu de cette disposition générale, commune à la plupart des églises liégeoises; ce qui ne saurait se décrire, c'est le sentiment délicat, l'heureux choix, la légèreté des ornements répandus sur cet ensemble. Une galerie brodée à jour circule au-dessus des ogives, parcourt le chœur et suspend son balcon aventureux aux piliers des colonnes, dont elle suit exactement les retraits et les saillies. Entre la galerie et l'arcade, au milieu d'un feuillage sculpté, jaillissent en relief des médaillons coloriés présentant des portraits de rois, de princes et de prophètes de l'Écriture. Les inscriptions, empruntées à la Bible, qui courent sur les murs, les font reconnaître et rappellent ces versets du Coran qui forment un des éléments décorateurs du style moresque. Ce n'est pas le seul emprunt que cette construction lui ait fait. On retrouve évidemment le goût arabe dans certains ornements qui semblent plutôt empruntés à la broderie qu'imités de la végétation : tels sont les voussures des ogives et les meneaux capricieux de la galerie. Dans sa pauvreté, la langue technique doit désigner les unes comme des trèfles encadrés, l'autre comme une balustrade à quatre feuilles; mais il n'y a que le travail entrelacé du passementier et la légèreté de la guipure qui se rapprochent des découpures qu'on y voit prodiguées.

Malgré ce réseau d'ornements, on a su observer ici cette pratique ancienne qui veut que l'élégance de l'édifice augmente en raison de la sainteté du lieu. L'art gothique aux approches de la renaissance n'a rien produit de plus suave, de plus gracieux, de mieux dessiné, que le chœur et l'abside de Saint-Jacques. Des vitraux où le saphir, le rubis et l'émeraude étincellent viennent s'y enchâsser dans les sveltes ogives; le ton chaud et doré des murs se découpe franchement sur cette féerique lumière, et les minces nervures jaillissent vers la voûte en y apportant de splendides reflets. Un rang de statuettes vient à la hauteur de la galerie s'abriter sous des clochetons que le ciseau a délicatement fouillés; cinq arcades s'ouvrent sur des chapelles groupées en hémicycle autour du

maître-autel; plus loin, les stalles s'étendent des deux côtés, et le ton foncé des boiseries, les couleurs brillantes de la voûte, les vives découpures de l'ornementation, les pierreries des fenêtres, enfin, ce prestige de la couleur joint à l'élégance de la forme, tout se réunit pour réaliser un ensemble de la plus merveilleuse magnificence pittoresque.

Nous allions oublier, au côté gauche du maître-autel, une tribune réservée à laquelle conduit un escalier en pierre, n'ayant qu'un seul noyau formé par la superposition de ses marches; c'est une de ces ingénieuses créations chères aux artistes du moyen âge, fort admirée de deux habiles constructeurs, Vauban et le czar Pierre; elle nous a exactement rappelé cet escalier décrit par Pierre Gringoire dans *Notre-Dame de Paris*. Ici également « sa beauté et sa simplicité consistent dans les girons qui sont entrelacés, enclavés, emboîtés, enchaînés, enchâssés, entre-taillés l'un dans l'autre, et s'entre-mordent d'une façon vraiment ferme et gentille. »

Aux deux côtés du chœur s'élèvent des autels de marbre, dans le style de la renaissance. Leur forme générale manque d'élancement; ils sont épatés sur le sol et contrastent avec les lignes verticales et sveltes de l'église; mais les bas-reliefs, les statues des prophètes et des évangélistes qui les décorent sont dignes de la plus belle époque de l'école florentine. Dans ces productions, les plus sévères exigences de la statuaire, l'ampleur, la finesse, la vérité, sont réunies, et nos monuments religieux possèdent peu d'œuvres qui leur soient supérieures. Malheureusement, de nombreuses cassures y apparaissent, certaines parties sont enlevées, et d'autres se dérobent entièrement à la vue derrière des monstruosités en bois peint, plus dignes du fétichisme que de la religion du Christ.

Deux vastes fenêtres, ornées de découpures flamboyantes et d'une statuette abritée dans le meneau central, se dessinent dans les transepts; mais, par un inconcevable vandalisme, les combles d'un petit théâtre viennent effrontément s'adosser à l'une de celles-ci et lui dérober le jour. Cet ignoble pignon, détruisant les lignes de cette ogive, est semblable à une tache souillant un splendide vêtement, et l'on a peine à comprendre tant de barbarie, surtout quand il lui manque le commode prétexte de l'utilité publique.

Sous la fenêtre obscurcie, le mur se revêt d'une plaque de marbre noir, portant en bas-relief le portrait d'un abbé coiffé de la mître et vêtu du rochet; c'est la pierre sépulcrale de l'évêque Baldric.

Ce fut pour avoir versé inutilement le sang de ses sujets dans une

lutte contre Lambert le Barbu, comte de Louvain, que ce prince, voulant appaiser ses remords, songea à élever une église où l'on devait prier pour les victimes du combat. Les historiens liégeois rapportent qu'un évêque italien de ses amis, nommé Jean, lui donna ce conseil et traça lui-même le plan de la nouvelle basilique. La première pierre en fut posée le 26 avril 1016; et afin de pouvoir tout de suite y officier, on construisit une petite crypte dont la dédicace eut lieu la même année [1]. Baldric mourut l'année d'après, le 29 août 1017, laissant l'église à peine élevée au-dessus du sol. Ses successeurs Walbodon et Durand poussèrent les travaux avec activité, et Reginard l'acheva le 25 août 1030. Les bâtiments de l'abbaye furent terminés, et habités à la même époque par vingt-cinq religieux voués à la règle de saint Benoît. A l'exception de la tour, ce temple fut reconstruit vers l'an 1522, et achevée seize ans après, pendant l'administration de l'abbé Nicolas Balis. Sous le règne de Joseph II, l'abbaye fut sécularisée, et l'église convertie en collégiale par un bref du 28 mai 1785.

Les nefs latérales, contrairement à l'usage qui règne dans la plupart de nos églises, sont dépourvues de chapelles; mais la riche décoration des murs rachète amplement cette absence. Ils sont décorés d'arcades et de fenêtres simulées ornées de festons, garnis d'un balcon découpé, et enrichis, à leur partie supérieure, de sculptures en ronde bosse. Tout cela, il est vrai, est encroûté d'un badigeon réitéré qui annule toutes les finesses, et comble tous les creux formés par le ciseau; mais la réaction a commencé. On a gratté les murs, et un essai de décoration a été fait; quand la trace des peintures primitives devient incertaine, ceci est une des œuvres qui demandent le plus de tact et de science. A moins de consciencieuses études sur la polychromie et les fresques du quinzième siècle, on arrive bientôt au style décorateur de nos modernes cafés. L'essai tenté à Saint-Jacques semble un peu avoir ce caractère. Pour un tel édifice, la richesse doit se joindre à l'austérité. La peinture doit seconder l'œuvre du sculpteur, et s'harmonier savamment avec la forme des moulures, avec les reliefs des ornements, avec les teintes dominantes des verrières. Quoique ancienne, la décoration actuelle de la voûte ne satisfait pas elle-même à ces conditions; il est évident qu'elle n'a pas été appliquée conformément aux indications de l'architecte; dans

[1] Il faut s'étonner que l'on n'ait jusqu'à présent fait aucune recherche pour découvrir l'emplacement de cette crypte, qui doit offrir le plus haut intérêt archéologique.

certaines parties, les bandeaux peints coupent et contrarient les lignes architecturales; dans d'autres, ils détruisent complétement l'effet des délicieuses sculptures attachées à chaque point d'intersection des arêtes. Puisque la restauration de Saint-Jacques est une œuvre nationale, il faut espérer que toutes les plus sévères précautions seront prises pour la mener à bonne fin ; et certes, ce ne serait pas trop d'un concile d'artistes pour la dégager des langes grotesques, des anachronismes et des ridicules enjolivements qui sont venus la souiller.

En remontant vers le chevet de l'église, nous trouvons l'orgue qui en occupe le fond, et qui s'appuie sur un prodigieux entassement de colonnettes, de niches, de statues, de rinceaux et d'arabesques. Toute cette construction, que nous n'essayerons point de décrire, est d'une splendide couleur qui appelle le pinceau de l'artiste. Le buffet, qui élève ses tuyaux jusqu'à la voûte, et se termine en cul-de-lampe à la portée de la main, dessine vigoureusement les teintes foncées de ses boiseries; les tons fauves d'une ancienne dorure font briller un rang de statuettes dans des niches revêtues de carmin; et des deux côtés de l'instrument, des panneaux peints sur fond doré viennent compléter l'éclatant effet de cette décoration. Ces panneaux, jadis fermés ne s'ouvraient qu'aux jours de fête pour inonder la nef d'une sainte harmonie. Aujourd'hui leurs gonds rouillés ne permettent plus de les ébranler, ils déploient en vain leurs grandes ailes; l'orgue reste muet, et les mânes d'André Severin se plaignent de cet obstiné silence : car, ainsi que le dit une énigmatique épitaphe, il se fit enterrer en 1673 sous l'instrument qu'il avait construit :

André Severin, en son art sans pareille,
Nous a fait ces orgues, l'une de ses merveilles;
Reçut à Maestricht sa vie et son estre,
Et mourut, rempli de grâces, dans ce cloistre :
Ainsi d'un destin très-heureux
Son corps repose dans ces lieux,
Et son ouvrage au milieu.....

C'est sur le tombeau de cet habile facteur, au pied de cet orgue (l'une de ses merveilles), qu'il faut jeter un dernier regard sur l'église.

Considéré dans son ensemble, Saint-Jacques, à lui seul, révèle tout entier cette beauté symbolique de l'art ogival qui procède d'un admirable accord entre la forme et la pensée. Son aspect général emporte avec lui

une idée d'élancement vers le ciel : la lumière, les lignes et la sculpture se réunissent pour dévoiler ce sens intime. D'abord tout jaillit et s'élève, puis les nervures s'embrassent, s'inclinent comme des prières qui se sont rencontrées en montant vers Dieu ; et à chaque ogive qu'elles décrivent ainsi sur la voûte, on voit un ange qui glorifie le Seigneur ou prie les mains jointes et le front prosterné. Ce n'est point assez : il faut que par l'effet ce sentiment rejaillisse sur les fidèles ; il faut que les teintes sombres des murs répandent un jour voilé sur la nef ; que les lueurs incertaines réveillent de pieuses rêveries ; ou, si la tête se relève, que les plus vives couleurs, fixées au sommet des vitraux, appellent instinctivement les regards vers les cieux [1].

Si notre dernière pensée s'attache au symbolisme de cette église, c'est que son caractère architectural a déjà été si souvent apprécié qu'il ne sollicite plus d'éloges. Chacun sait qu'il réunit l'élégance du gothique primaire à la richesse du gothique fleuri, et qu'il offre (selon l'opinion de notre plus érudit archéologue) un des plus gracieux monuments de l'Europe.

Après avoir visité Saint-Jacques, nous ne conduirons point le lecteur vers les autres édifices religieux. L'église de Notre-Dame, récemment rendue au culte, n'offre ni intérêt archéologique, ni œuvres d'art. Saint-Servais n'a gardé que quelques vitraux. Saint-Antoine montre encore les volets de son orgue, attribués (par les paroissiens) à Van Dyck ; mais elle a perdu la touchante épitaphe d'Hélène de Tournon, qui vint mourir à Liége de désespoir et d'amour. Saint-Remacle, Saint-Nicolas et Sainte-Véronique appartiennent au style gréco-romain du dix-septième siècle. Saint-Pholien n'a de louable que les clartés mystérieuses de sa nef. Enfin, Saint-André n'a d'intéressant que le récit de ses vicissitudes : tour à tour église, temple de la raison et hôpital, c'est aujourd'hui un musée qui attend des objets d'art. Mais après cette longue énumération, l'esprit se souviendra peut-être de deux noms qui reviennent fréquemment dans les annales de la commune liégeoise : *Saint-Lambert* et *la Violette.*

Saint-Lambert ! c'est le cri qui rallie le peuple quand il combat pour le

[1] Pour qu'on ne nous reproche point de faire de la poésie, reproche grave de la part de certains savants, nous devons dire que cette dernière observation a été faite plus d'une fois par Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques en France.

maintien de ses droits ou pour la défense de ses foyers. La Violette est l'édifice autour duquel il se groupe au premier signal d'alarme, au premier tintement de *la cloche blanche*. C'est là que siégent ses magistrats, ses chefs, les défenseurs de ses libertés. Hélas! de ces deux monuments le vénérable aspect a disparu. Déjà reconstruite au dixième siècle, brûlée au douzième, relevée au siècle suivant, la cathédrale a été enfin nivelée sans retour par la révolution française. La Violette, elle aussi, a perdu et son noble aspect et son nom vénéré. Après quatre reconstructions, elle est devenue un bâtiment carré, bâtard, insignifiant; c'est actuellement un pauvre hôtel de ville, orné de pommes de pin, garni de balustres, et peint à l'huile. Son vieil emplacement seul lui est resté; et depuis huit siècles le monument populaire cache sous ses murs le petit ruisseau, la *Legia*, qui a donné son nom à l'héroïque cité! Il est tout près de là, sur ces lieux témoins de tant d'agitations, un petit monument qui ravive encore les souvenirs du passé : la fontaine centrale du marché a conservé la forme de l'ancien perron, qu'on voit, à dater du onzième siècle, représenté sur les monnaies de la commune, et qui figure encore aujourd'hui sur son sceau. Ce vieux palladium des libertés liégeoises, ce perron (ainsi appelé par corruption de pin-rond, *pinus rotunda*) a subi une suite de désastres. Ce fut d'abord une fontaine en pierre, sur laquelle trois figures représentant « des paillards des deux sexes » soutenaient une pomme de pin surmontée d'une croix. Ce monument fut renversé en 1455 par un ouragan, reconstruit en cuivre l'année suivante, emporté en 1467 par Charles le Téméraire, rendu en 1476 par Marie de Bourgogne, renversé de nouveau par un vent impétueux en 1695; puis enfin reconstruit, tel qu'il se voit aujourd'hui, par le sculpteur Delcour, à qui l'on doit également la construction de la fontaine Saint-Jean, et celle de la fontaine de la Vierge qui embellit la rue Vinave-d'Ile.



A deux pas de l'hôtel de ville, à deux pas du lieu où siégeait jadis le puissant chapitre de Saint-Lambert, s'élève le palais des Princes-Ecclésiastiques. En se resserrant ainsi sur un étroit espace, il semble que les

trois pouvoirs aient voulu rester en présence, et s'observer réciproquement. La cathédrale a disparu, la maison communale s'est transformée, le vieux palais est resté debout. Par une de ces railleries du sort dont fourmille l'histoire, des trois puissances la seule qui soit détruite est celle dont la création subsiste. Le temps, les révolutions et, ce qui pis est, les architectes ont vainement assailli la puissante construction. L'incendie a dévoré deux de ses ailes (1734), d'ignares restaurateurs l'ont arrangé à la mode du temps, la crasse des guenilles remplit aujourd'hui ses arcades; et, malgré tant de causes de décadence et de destruction, le vieux monument a gardé un noble et imposant aspect. Le vaste trapèze que décrivent les profils de ces colonnes renflées, ces arabesques où se mêlent confusément des hiéroglyphes, des animaux et des feuillages, offrent au premier coup d'œil un ensemble qui arrête, surprend, ébahit. Ce n'est ni la svelte délicatesse de l'art ogival, ni la forme mâle et grave de l'art roman; c'est tout à la fois quelque chose de sévère, d'inusité et de fantastique qui fait songer aux mystérieuses créations de l'architecture hindoue, aux merveilleux caprices de l'art byzantin. Ces colonnes dont le fût disparaît sous un renflement sculpté, tantôt vers la base, tantôt vers le chapiteau, paraissent empruntées aux constructions souterraines d'Elephanta. Ce palais entièrement ouvert par des arcades-ogives semble construit par un artiste méridional, et rappelle le *patio*, cette cour-salon entourée de colonnes, ornée de jets d'eau, garnie de fleurs qu'on trouve dans toutes les grandes habitations de l'Andalousie. Ce rapport devient surtout saisissant quand on se souvient qu'en 1577 Marguerite de Navarre trouve là le palais « le plus beau et le plus commode qui se puisse voir, ayant plusieurs belles fontaines et plusieurs jardins et galeries, le tout tant peint, tant doré et accompagné avec tant de marbre qu'il n'y a rien de plus magnifique et de plus délicat. » A l'époque où la princesse exprimait cet enthousiasme, le palais était récemment élevé. Eracle de la Marck, qui en jeta les fondements en 1508, eut le regret de ne pouvoir le terminer; mais, prévoyant que ses successeurs n'y mettraient point la même magnificence, il avait par son testament attribué à son achèvement toutes les rentes arriérées dues à la mense épiscopale, et avait de plus confié les travaux aux plus habiles artistes de son temps. Le nom de l'architecte créateur du plan n'est point venu jusqu'à nous, et quoique notre amour-propre national doive le regretter, ceci nous confirme dans l'opinion que cette

œuvre exceptionnelle, inusitée, peu en harmonie avec les exigences de notre climat, est due à un artiste étranger. Quant à la partie sculpturale, il n'existe point d'incertitude. On sait que ces broderies sculptées, qui réunissent une admirable fermeté à une rare délicatesse, sont dues à François Borset, né dans le quartier d'outre Meuse.

On nous raconte que Charles-Quint, non moins enthousiasté que l'épouse de Henri IV, considérait le palais épiscopal « comme le plus magnifique de la chrétienté. » Pour se rendre compte de ces appréciations, qui nous paraissent aujourd'hui exagérées, il faut oublier le palais de justice actuel et réédifier en esprit le palais princier d'autrefois.



Après l'avoir déblayé de son ignoble bazar et du caquetage de ses avocats, il faut rendre à la vaste cour ses fontaines jaillissantes, ses galeries remplies de fleurs, et la foule dorée de ses nobles pages, de ses chevaliers, de ses vaillants hommes d'armes; il faut compléter la sévérité de l'aspect, suspendre dans l'enceinte les blasons aux couleurs diaprées, relever les quatre tourelles placées aux angles et substituer enfin le vieux portail garni de créneaux, de trèfles, de fleurons, à cette pauvre façade de 1737 dont le crayon du dessinateur nous dispense, Dieu merci! de vous faire la description.

Les nombreuses données historiques qui se rattachent au Pont-des-Arches doivent nous faire comprendre celui-ci parmi les monuments de

la ville de Liége. Si l'on accepte les épopées chevaleresques des premiers chroniqueurs, on doit sa construction à un héros demi-fabuleux, au vaillant Ogier le Danois. Jean d'Outremeuse nous rapporte que « l'an mil trente et six, li Mœuse fust si grande et si forte qu'elle amenast et brisast li grand Pont-des-Arches que Ogier avoyst jadis faict faire. » Reconstruit par l'évêque Reginard (1025), ce nouveau pont garda pendant longtemps le nom de son fondateur. Le rude hiver de 1408 vint le renverser après quatre siècles d'existence, et les guerres avec la maison de Bourgogne étant survenues, il ne put être relevé qu'en 1448. L'arche du milieu portait alors une chapelle élevée à sainte Barbe « pour la consolation des bateliers qui se trouvaient en péril de faire naufrage. » Au sac de Liége, Charles le Téméraire en ordonna la démolition, mais



il est vraisemblable qu'on ne rompit qu'une seule arche, sur laquelle Robert la Marck établit ensuite un pont-levis, défendu par une porte à créneaux. En 1647, un débordement de la Meuse renversa le tout. Les métiers accordèrent alors pour la reconstruction le dixième denier sur tous les revenus de la ville et de la banlieue. Toutefois, au milieu des exactions et de la pauvreté qui survinrent, les travaux ne s'achevèrent que onze années plus tard (1658), après avoir coûté la somme de 315,954 florins, quatorze sous et trois liards.

La pesanteur des maisons bâties sur le pont ayant été considérée comme une des causes de sa ruine, l'on grava sur une table de marbre l'inscription suivante, qui s'y voit encore aujourd'hui :

Il est interdit de bastir sur ce pont, permis à chacun de s'y opposer et démolir selon l'article final des moyens établis pour la structure par SSrs. Bourgrmes.

Foullon et Beeckman, l'an 1655.

Afin que la défense fût observée, on ajouta de plus cette formule à la prestation du serment des bourgmestres : « J'assisterai à la visite du Pont-des-Arches, ainsi qu'il est ordonné, et je ne souffrirai qu'aucun particulier vienne à y bastir, parce que je l'empêcherai; ainsi m'aident Dieu et les saints. » Toutes ces précautions ne suffirent pourtant point à maintenir l'ordonnance. Ce fut le prince Maximilien-Henri de Bavière qui y contrevint le premier, en établissant sur l'arche centrale un fortin hérissé de neuf coulevrines, surmonté du Christ en bronze qui se voit aujourd'hui au-dessus du portail de Saint-Paul. Ce religieux symbole a seul été respecté; un souffle de la révolution a suffi en 1790 pour anéantir le reste. En le déblayant ainsi, la tourmente révolutionnaire y préparait une tribune pour les *orateurs citoyens,* qui vinrent y vociférer leur patriotisme, et célébrer les fêtes de la Raison et de la Liberté. A là même époque une poignée de Français et de Liégeois y ayant repoussé les armes autrichiennes, il fut appelé le *Pont de la victoire*, et l'on y inscrivit ces mots, en lettres d'or :

ICI
LES LIÉGEOIS ONT VU BRISER LEURS FERS.
NEUF THERMIDOR AN II
DE LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

Ceci dura jusqu'à 1815; l'emphatique inscription fut alors détruite et le pont reprit un nom que l'histoire de plusieurs siècles a consacré.

Sous le rapport de l'élégance, de la hardiesse architecturale, le Pont-des-Arches a maintenant des voisins qui le surpassent. Il ne saurait rivaliser ni avec le nouveau pont de la Boverie, ni avec la gigantesque construction du Val-Benoît, mais nul n'offre un aspect aussi large, une image aussi complète de la cité. Marchande par son fleuve, industrielle par son peuple, militaire par sa position, scientifique par ses écoles,

Liége se révèle là sous tous ces aspects, et chacun de ses caractères se produit matériellement aux regards. La vaste nappe d'eau serpente et s'enfuit vers un lointain horizon; les bateaux marchands, les *steamboats* effilés nagent sous les ponts; les quais sont remplis de mouvement, encombrés de marchandises; au-dessus des vignes, des tertres gazonnés, apparaissent les murailles roses de la citadelle, et près de la rive, les bâtiments de l'université, la statue de Grétry, ramènent la pensée vers le paisible domaine des sciences et des arts. Cependant, au milieu de ce vaste tableau, c'est le mouvement industriel qui prédomine; c'est lui qui, marchant selon l'esprit du siècle, doit gagner chaque jour, et par une loi fatale, devant ses tendances utilitaires, l'aspect historique des villes doit bientôt disparaître et se modifier.

Malgré les trouées faites au milieu de ses vieilles constructions, Liége a conservé jusqu'à ce jour une intéressante physionomie architecturale. Les hauteurs verdoyantes qui couronnent de toutes parts ses rues, ses portes-donjons, ses églises romanes, çà et là ses gracieuses tourelles, ses pignons ouvragés, et jusqu'à ses ruelles étroites et sombres, qui semblent disposées pour la guerre civile, tout constitue un ensemble pittoresque en harmonie avec son passé. Quelques années encore et la transformation aura eu lieu. La ville, entièrement livrée à la ligne droite, sera bâtie avec une régularité de caserne et d'hôpital. Déjà, pour marcher plus rapidement dans cette voie du progrès, on a récemment proposé de démolir une cour du vieux palais et d'y tracer une belle rue avec des maisons à trois étages. En dépit de cet admirable résultat, le projet a été ajourné; mais on ne saurait manquer d'y revenir. Les architectes ne laisseront pas échapper une si belle occasion d'exercer leur art, qui a évidemment pour but de tailler les villes en carrés plus ou moins grands.

Suivant l'expression d'un voyageur français, quelques rues, quelques monuments annoncent dès à présent « une ville de second ordre dans la civilisation. » Parmi les plus désespérantes créations de cet... ordre, nous citerons le théâtre et le péristyle de l'université; en acceptant la froideur des constructions modernes, nous devons accorder des éloges au *Casino,* aux dispositions intérieures du nouveau collége communal, et au passage Lemonnier. Ce dernier édifice, le plus important en son genre que possède la Belgique, présente tout à la fois aux regards de l'observateur un résumé de l'industrie et de la population liégeoises. Toutes

les classes sociales, depuis le seigneur suzerain de l'industrie jusqu'au prolétaire, viennent là se coudoyer. Et, au milieu de cette foule bigarrée, l'on reconnaît une race fortement caractérisée et distincte de toutes celles qui composent la nationalité belge; un physique presque méridional, un langage énergique, une grande animation, révèlent en elle quelque chose de ferme, de décidé, de puissamment viril. Les luttes politiques laissent au peuple un sentiment de sa puissance qui subsiste longtemps après qu'elles ont cessé; Liége semble trempée à cette source robuste. Elle utilise aujourd'hui son ardeur sur les routes laborieuses du progrès matériel; mais, on le pressent, elle serait encore la première sur la brèche, s'il fallait de nouveau défendre des droits, ou conquérir la liberté.

Félix Stappaerts.





Tilf.

ASPECT DU PAYS.

Si le pays de Liége tant de fois ravagé par la guerre n'offre plus, en grand nombre, aux regards des voyageurs de ces monuments dont l'architecture brillante indique la puissance et la richesse des générations qui les élevèrent; si l'on ne trouve plus dans la province que nous allons décrire, comme dans les Flandres et dans le Brabant, de ces immenses cathédrales dont les flèches hardies se dressent avec orgueil dans les airs, de ces hôtels de ville aux élégantes broderies de pierre; heureusement la

nature a répandu sur ses riches vallées, sur ses rochers pittoresques, sur ses rivières limpides, tant de beautés sans cesse variées dans leur harmonie que le cœur en garde toujours le souvenir.

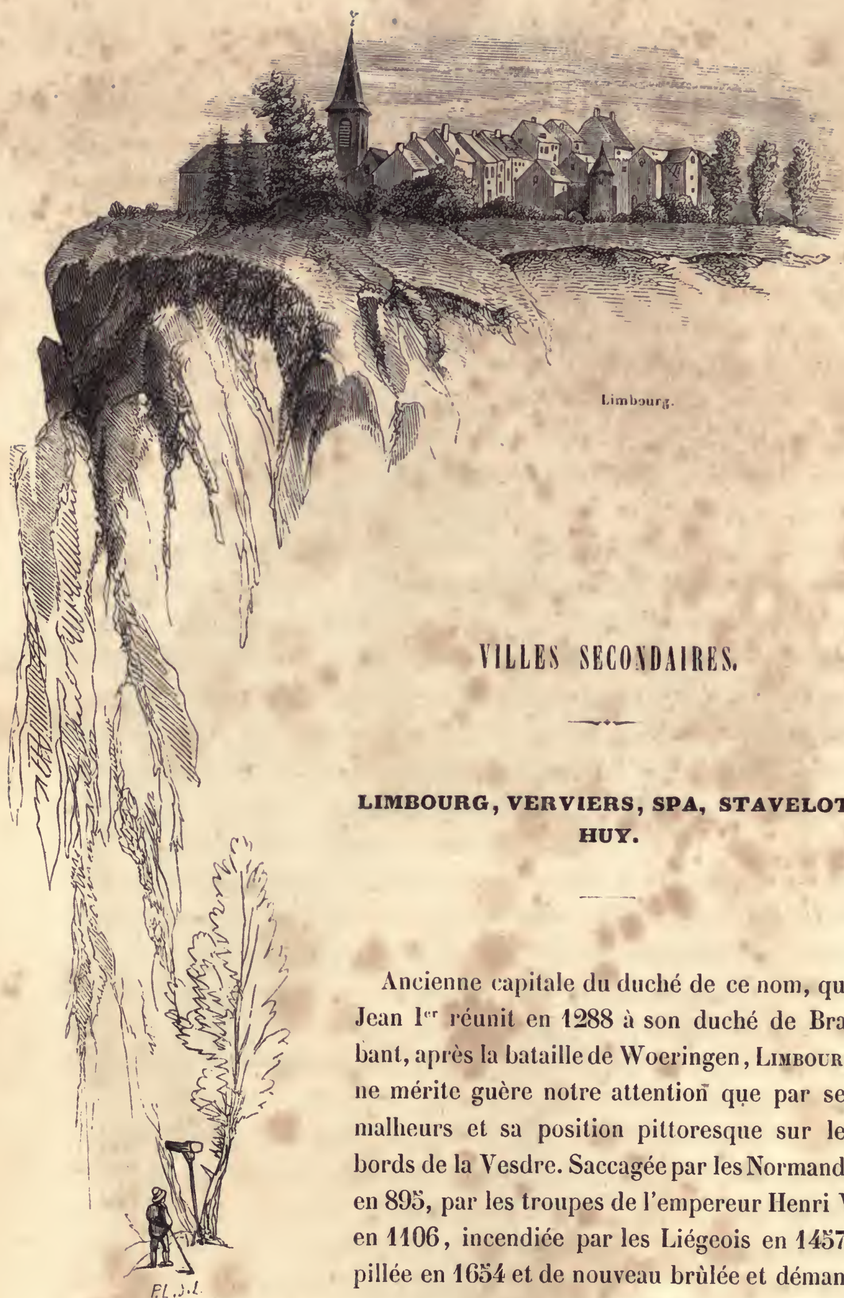
Puisque notre lecteur vient de visiter les quelques monuments restés debout dans la cité, échappés aux ravages de Henri Ier, de Charles le Téméraire, de l'évêque Jean de Horn, des armées républicaines, qu'il vienne avec nous, sur quelqu'une des montagnes qui environnent la ville, admirer ce qui sera toujours impérissable, cette vallée où la Meuse s'est creusé son lit avec amour et dans laquelle elle se roule en replis si tortueux que chacun de ses flots semble regretter de partir. Admirons ces étages de maisons qui semblent se presser et s'entasser comme une foule au passage d'une reine bien-aimée, et plus loin cette île, cette riante Boverie dont les prairies entrecoupées de jardins vont se perdre dans les rochers boisés de Quincampoix, sous ces ombrages si chers aux Liégeois. Paysage enchanteur, où l'esprit se perdrait en molles rêveries, où l'on comprendrait sous notre ciel nébuleux les charmes du *dolce far niente* du Midi, si partout, dans la vallée, sur la montagne, les hautes cheminées des machines à vapeur ne jetaient au ciel leurs chaudes haleines pour venir témoigner de l'active industrie qui vivifie jusque dans ses profondeurs cette terre si richement parée.

Convié par ce premier tableau, si l'on se décide, pour l'admirer dans ses détails, à parcourir la contrée, ses paysages se dessinent à chaque pas sous des aspects nouveaux. Que l'on suive le cours d'une de ces rivières nombreuses qui rafraîchissent ces profondes vallées, que ce soit l'Amblève capricieuse ou l'Ourthe périlleuse qui n'aime que les hardis bateliers, que ce soit la Vesdre déchirée par les roches qu'elle caresse ou le Hoyoux torrentueux que l'on prenne pour guide, chaque route est différente dans ses aspects. Ici la rivière semble fuir les prairies pour aller se cacher sous les rochers couronnés de ruines, qui descendent à pic dans son lit; ici l'eau brise sur mille barrages en flots scintillants ses nappes d'argent; là elle court dans une vallée si étroite que les rochers semblent réunir en voûtes les cimes des arbres qui y projettent leurs ombres mystérieuses et y retiennent les fraîches émanations des fleurs. Ici des forêts, plus loin de sombres bruyères recouvrent les croupes arrondies des montagnes, qui cachent dans leurs flancs des grottes féeriques. Quelquefois on se croit perdu dans des lieux déserts, inconnus, et tout à coup au détour d'un rocher, un village vient vous

surprendre, étaler devant vous ses vergers, ses champs et ses maisons tapissées de vignes, ou bien une usine baigne dans la rivière les aubes de ses grandes roues. Après le murmure des arbres retentit le bruit du balancier de quelque puissante machine, ou le marteau des forgerons et des armuriers résonne sur l'enclume, ou une charette attelée de bœufs sous le joug fait crier ses essieux fatigués. On s'était cru dans des lieux déserts, on se trouve au milieu de l'activité du travail. On croyait avoir dit adieu à la ville, et en descendant la montagne on trouve une ville formée d'hôtelleries et de casinos où se presse une foule élégante accourue de toutes les parties de l'Europe. Si vous aimez l'imprévu, si cette esquisse vous engage à nous suivre, prenons le bâton du voyageur, engageons-nous dans les sentiers de traverse, et mettons-nous à la recherche des vieux châteaux en ruine' allons réveiller leurs échos, qu'ils nous redisent quelques-unes de ces chroniques qui ne s'oublient jamais dans les montagnes; et si nos recherches ne nous font pas découvrir des trésors d'architecture, nous aurons pour nous consoler les beaux horizons, les rochers découpés de mille façons, et leurs bancs de mousse pour nous reposer et songer au passé toujours si plein d'émouvants souvenirs.



Mais auparavant hâtons-nous de visiter quelques villes qui nous reprocheraient à notre passage de les avoir oubliées.



VILLES SECONDAIRES.

LIMBOURG, VERVIERS, SPA, STAVELOT, HUY.

Ancienne capitale du duché de ce nom, que Jean Ier réunit en 1288 à son duché de Brabant, après la bataille de Woeringen, LIMBOURG ne mérite guère notre attention que par ses malheurs et sa position pittoresque sur les bords de la Vesdre. Saccagée par les Normands en 895, par les troupes de l'empereur Henri V en 1106, incendiée par les Liégeois en 1457, pillée en 1654 et de nouveau brûlée et démantelée par les Français en 1677, assiégée en 1701 et 1702, occupée par les patriotes belges en 1790, cette ville vit encore sous ses murs, le 19 messidor an IV, Bernadotte vaincre l'armée des coalisés. Après tant de désastres et de vicissitudes, c'est en

vain que nous y chercherions quelques débris de son ancienne splendeur. Capitale déchue, elle semble aujourd'hui aller se cacher dans la vallée; tandis qu'un de ses quartiers, conservant le nom de Limbourg, continue à occuper le rocher très-escarpé que la ville couronnait autrefois; un autre de ses quartiers, le plus peuplé, est allé se placer sur les bords de la Vesdre, et dans cette position plus modeste, a pris le nom presque inconnu de Dolhain. Au lieu de son antique château et de ses hautes murailles, dont il ne reste que quelques ruines, Limbourg n'a plus que quelques usines; et pour remplacer sa gloire ducale, la célébrité de ses fromages.

Verviers, couchée au fond de sa vallée, semble avoir toujours vécu, à l'abri des montagnes qui l'entourent, dans une humble condition. L'histoire n'en fait guère mention que pour rappeler qu'elle se racheta d'un pillage dont elle était menacée. Son église paroissiale de Saint-Remacle, dont on attribue la fondation à Ogier le Danois en 800, ne se recommande à notre attention que par son ancienneté. Une nouvelle église d'assez bon style, élevée depuis quelques années, et une jolie petite salle de spectacle, sont les seuls édifices qui, à défaut d'autres, puissent être mentionnés dans cette ville qui, par ses nombreuses fabriques, ses vastes ateliers, son commerce étendu, s'est acquis une si haute réputation industrielle.

Après la ville du travail, la ville des plaisirs : ville par sa population d'étrangers, par ses habitudes d'élégance et de luxe et par le confortable qu'on y trouve; village par ses rues aérées, par ses promenades, par ses jardins, Spa[1] s'abrite au pied de la colline de Spaloumont, du sommet de laquelle on découvre un paysage admirablement varié par les promenades des environs, par les prairies que traverse le torrent le Wahai et par les hautes *fagnes* qui s'étagent jusqu'à l'horizon.

Sept fontaines minérales ont fait la renommée de Spa, dont le séjour offre aux étrangers tous les plaisirs que l'on court chercher dans les villes de bains. Les longues promenades dans ses environs pittoresques, les visites aux fontaines, le jeu, la musique, offrent mille ressources pour l'emploi des matinées. Les recherches de la table au milieu de ce pays giboyeux, aux vergers si bien abrités, ne font pas faute aux convives; et le soir, bals, concerts, spectacles et jeux réunissent à leurs gais rendez-vous les étrangers de toutes nations. L'histoire

[1] La vignette qui est à la page 173 représente l'entrée de cette ville.

locale enregistre avec soin les noms des plus illustres visiteurs.

Des édifices élevés par la reconnaissance de quelques voyageurs ornent plusieurs fontaines. Le monument que le czar Pierre le Grand avait fait élever près de la fontaine du Pouhon, au milieu de Spa, ayant été détruit par les Français lors de leur entrée dans la principauté de Liége, le prince d'Orange, au commencement de notre siècle, fit élever à la mémoire de cet empereur un nouvel édifice. Sa belle situation au milieu de la ville fait regretter qu'il n'ait point été bâti avec plus de goût et d'élégance. Le Pouhon est la plus célèbre des sources de Spa; des vertus merveilleuses sont attribuées à ses eaux que l'on transporte dans toute l'Europe. Exposées quelque temps à l'air, elles perdent leur transparence, blanchissent et enfin prennent une couleur fauve assez caractérisée.

La Géronstère, autre source située au milieu d'un bois, se trouve à la partie inférieure d'un joli coteau; elle jaillit au milieu d'un bassin recouvert d'un dôme en pierre soutenu par des colonnes en marbre rouge.

La Sauvenière et la Groesbeck, qui se trouvent à peu de distance l'une de l'autre, sont placées dans un site très-pittoresque auquel conduit une magnifique avenue.



Fontaine de la Géronstère.

Les deux fontaines du Tonnelet et celle du Waltroz achèvent cette énumération, à laquelle les environs de Spa permettraient d'ajouter encore d'autres noms.

Il fallait, pour réunir les étrangers qui accourent demander la santé à ces fontaines, des bâtiments vastes et élégants : le nouvel Hôtel des Bains, la salle de la Redoute, le Waux-Hall et la maison Levoz leur offrent leurs salons bien dessinés, mais dont on désirerait voir les décors mieux entretenus. N'oublions pas de dire que la construction de la maison Levoz fut une des causes de la révolution liégeoise de 1789, révolution microscopique à cette époque où déjà l'Europe tremblait sur sa base.

Un privilége de 1787 défendait « de donner des assemblées, des bals, des jeux de hasard dans aucun autre endroit du pays que dans les deux maisons la Redoute et le Waux-Hall de Spa. » Ce privilége, que l'on considérait comme inconstitutionnel, avait mécontenté les esprits, lorsqu'un spéculateur hardi, Noël Levoz, fit construire avant la saison des jeux, en deux ou trois mois, une salle qui surpassait en étendue et en beauté toutes celles qui existaient à Spa. De là procès entre le prince-évêque et Levoz devant la chambre impériale de Wetzlaer, de là formation de deux partis qui bientôt vinrent vider leur querelle sur la place publique. Chassé de Liége, le prince-évêque y fut ramené en 1791 par les Autrichiens, et y mourut l'année suivante au mois de juin. Quelques mois plus tard, le 27 novembre, une forte canonnade annonçait aux Liégeois l'avant-garde de Dumouriez...

Avant de quitter Spa, arrêtons-nous un moment à l'endroit nommé Annette et Lubin. Une croix désigne l'emplacement de la cabane de ces deux villageois dont Marmontel, après son séjour à Spa, a rendu célèbre la naïve histoire. Joseph et Jeanne (restituons-leur leurs vrais noms) étaient enfants de deux sœurs. Restés orphelins, ils avaient grandi ensemble dans la même cabane; ils s'étaient aimés. Un seigneur anglais, dans ses promenades, découvrit leur misère et celle de leur enfant; il vint à leur secours. Tous les étrangers qui se trouvaient à Spa voulurent participer à cette bonne œuvre. Le pape Benoît XIV accorda la dispense nécessaire pour leur mariage; et les deux époux vivaient heureux dans leur demeure nouvellement rebâtie, lorsqu'un Français, spéculant sur l'intérêt que leur histoire poétisée inspirait, vint les arracher à leur montagne pour les conduire à Paris. Il les montra dans les salons, dans les théâtres, et on

les vit aux Italiens assister à une représentation de l'opéra dont leur aventure forme le sujet.

Stavelot, sur l'Amblève, était la capitale de la principauté de ce nom. Une vaste abbaye en ruine dresse encore sa façade du côté de la rivière. Fondée en 655 par Saint-Remacle, évêque de Tongres, elle fut ruinée en 882 par les Normands et reconstruite dans le dixième siècle. Son abbé était prince de l'Empire, comte de Logne et seigneur temporel et spirituel de la ville. Une partie du cloître reste encore debout, la cour est devenue une prairie encombrée de ruines, les vastes caves servent de magasins à des tanneries, et un débris de tour carrée domine les bâtiments. La crypte ou église souterraine, datant de l'an 1000, dont quelques ouvrages récents mentionnent encore l'existence, a été détruite lors de l'invasion française. Aujourd'hui, pour transformer cette belle abbaye en hôpital, on partage en vingt salles ce qui reste de son cloître; l'on transforme en chapelle la grande cage de l'escalier qui devait être grandiose et magnifique, et partout le replâtrage moderne cherche à utiliser la partie des bâtiments la moins ruinée.

Sur l'autre rive de l'Amblève, après avoir gravi une montagne assez élevée, on arrive aux ruines du château construit en 1536 par Guillaume, comte de Manderschet, abbé de Stavelot et de Prum. Du sommet de ces murs qui s'écroulent, on jouit d'une vue magnifique; à quelques centaines de pieds de profondeur, l'Amblève vient former un circuit autour du rocher qui se dresse menaçant sur ses rives; plus loin, des tanneries aux grands hangars à claire-voie, des moulins qui font écumer la rivière se rangent au pied de l'abbaye vaste et silencieuse que la ville achève d'entourer en remplissant la vallée terminée par des collines couvertes de moissons et des rochers qui rétrécissent l'horizon, et font comprendre le choix de ces lieux pour bâtir ce vieux château afin d'en faire une résidence princière, tandis que la pente escarpée du côté de l'Amblève nous dit pourquoi, lorsque le temps et les guerres eurent commencé à le dégrader, on en fit une prison d'État.

Huy possédait autrefois dans l'abbaye de Neufmoustier le tombeau de Pierre l'Ermite. Si les restes de ce prédicateur fameux, de ce grand orateur, ont été foulés aux pieds et dispersés à l'époque de la terreur par des barbares impies, que ceux qui aiment les grands souvenirs, qui se plaisent à rêver sur la sépulture des morts illustres, s'arrêtent un instant avec nous devant les bâtiments qui s'élèvent dans cette presqu'île

au commencement de la ville. C'est là qu'était située l'abbaye de Neufmoustier, dont Pierre l'Ermite fut le premier prieur et où il mourut. C'est là que son corps, qu'on avait retiré du tombeau, fut exposé pendant plusieurs siècles aux regards des visiteurs, dans un état de conservation qui permettait d'examiner à loisir la tête où grandit la pensée qui entraîna l'Europe dans les longues guerres des croisades.

De savantes recherches ont démontré qu'il était né dans la contrée que nous parcourons, ce pèlerin au cœur énergique qui sut, sans autres ressources que sa parole puissante, entraîner toute la chevalerie chrétienne à la délivrance de la ville sainte. Il avait bien compris quel immense résultat devait amener la guerre qu'il faisait déclarer, le prêtre qui, au concile de Clermont, fit d'abord décréter la paix-Dieu qui interdisait entre les chrétiens les guerres particulières. En unissant par une gloire commune les principautés divisées de l'Europe, il pressentait sans doute quelle puissance civilisatrice devait surgir de cette grande alliance de la chrétienté. Aussi, que sa parole était magique! quelles émotions elle jetait dans les cœurs! Au récit de l'enthousiasme, des pleurs, des cris de désespoir, des imprécations contre les infidèles, des clameurs de vengeance, des serments de dévouement qui interrompaient ses discours, nous pouvons comprendre qu'il fut un des plus habiles orateurs qui aient existé.

A sa voix, au cri de Dieu le veut! des masses innombrables se levèrent; des serfs, des manants, des vieillards, des femmes, des enfants suivirent le fougueux prédicateur, qui comprenait qu'il fallait donner l'exemple aux princes, aux seigneurs qui délibéraient encore, mais qui savait que bientôt leur intérêt et leur gloire les forceraient à s'abandonner au grand mouvement qui devait ouvrir de nouvelles voies aux destinées du monde. Aussi n'hésita-t-il point, le crucifix à la main, à marcher à la tête de ces bandes indisciplinées qu'il ne pouvait suffire à guider au travers des périls qu'elles devaient affronter.

Aujourd'hui l'histoire seule consacre sa mémoire; là où si longtemps il reposa, rien ne reste de lui; son souvenir seul plane sur les lieux que son admiration lui fit choisir pour y fonder le monastère dans lequel il allait s'enfermer, afin d'achever sa vie dans la prière et dans la contemplation de cette nature généreuse qui épanchait autour de lui ses trésors de beauté, comme la Meuse ses flots intarissables.

Le pont jeté sur cette rivière à Huy, et que l'on a l'habitude de citer comme une construction remarquable, doit sans doute sa réputation à la



beauté des sites environnants, au milieu desquels ses arches dessinent leurs masses sombres, au pied de la ville, près de la belle collégiale gothique, qui semble couronnée par les hautes murailles de la citadelle bâtie en 1822. Ce fort occupe l'emplacement de l'ancien château, dont les fastes se composent d'une succession de siéges et de combats depuis sa prise en 822 par les Normands, sa reconstruction en 1516 par l'évêque Érard de la Marck, jusqu'à sa démolition en 1718. La citadelle actuelle, avec ses murs percés de meurtrières et d'embrasures, est admirablement posée sur le rocher pour ajouter à la beauté du panorama de Huy; comme il n'entre pas dans notre cadre de discuter son importance militaire, nous ne ferons pas visiter à nos lecteurs ses casernes, ses remparts et ses étages de casemates.

De sa collégiale, de ses quatorze églises et de ses seize couvents, Huy n'a gardé que le premier de ces édifices et le bassin en cuivre de la fontaine qui jaillit sur la grande place; ce bassin est orné de figurines qui forment sans doute des allusions satiriques inspirées par des jalousies de voisinage contre des couvents des environs. Une chapelle, dont la fondation, selon quelques historiens, datait du deuxième siècle, fut remplacée en 1066 par une église plus grande que fit construire

Théoduin, évêque de Liége. C'est sans doute à cette église, dont il ne reste plus aujourd'hui d'autres vestiges, qu'appartient le beau portail

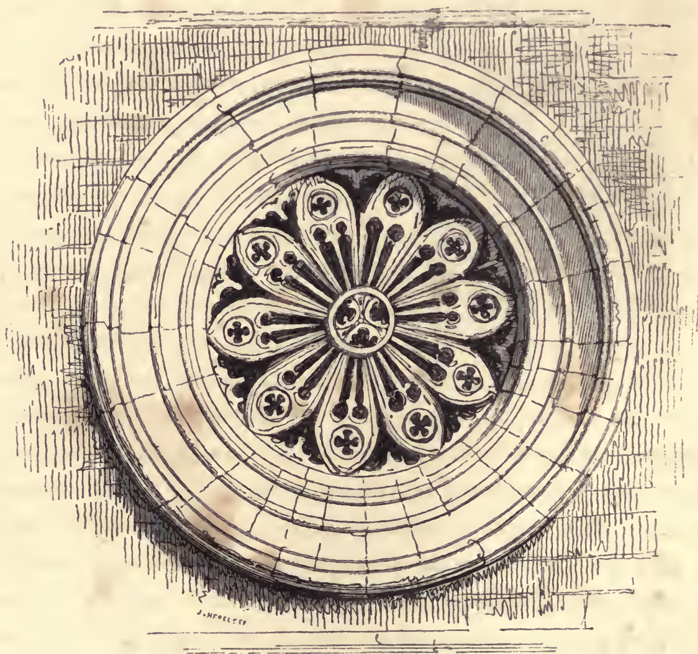


isolé, dit de la Vierge, que l'on voit à côté du chevet du chœur de la collégiale et qui appartient par son style à l'époque la plus ancienne de l'architecture gothique. Il est formé d'une arcade en ogive dont le tympan est décoré de hauts-reliefs qui ont pour sujet la naissance de Jésus-Christ, l'adoration des bergers, l'offrande des mages. Des statues dégradées qui représentent des évêques, sont placées contre les pieds-droits et celle de la vierge orne le meneau. La partie supérieure du portail semble avoir été construite à l'époque de la renaissance.

C'est le 15 mars 1311 que l'on commença la construction de l'église actuelle, un des plus beaux monuments d'architecture ogivale de notre pays. Si nous n'éprouvions quelque répugnance à adopter les divisions scolastiques toujours imparfaites, nous dirions que ses proportions grandioses présentent dans la pureté de leur dessin un des types les plus parfaits du style ogival secondaire ou rayonnant. Deux rangs de hautes colonnes cylindriques la divisent en trois nefs et séparent le chœur de ses collatéraux. Des meneaux trilobés avec une balustrade à quatre feuilles encadrées bordent la galerie qui s'étend au-dessus des arcades de la grande nef. Mais ce qui forme la principale beauté de cette basilique, c'est la grandeur du chœur, bâti de niveau avec le reste de l'église, et dans lequel la lumière descend par de magnifiques fenêtres lancéolées subdivisées par des meneaux élégamment travaillés; c'est la richesse

du dessin des panneaux placés contre les murs qui terminent les transepts, et qui sont percés de grandes fenêtres de même style que celles du chœur, mais dont le haut est formé par de magnifiques demi-roses.

L'extérieur de l'église de Notre-Dame, d'une simplicité extrême, ne présente point de portail. Une petite porte latérale sert d'entrée; mais le mur droit du transept septentrional, orné de panneaux de la même élégance que ceux de l'intérieur, semble annoncer que l'on n'a pas achevé son ornementation. Deux tours carrées inachevées s'élèvent aux deux côtés latéraux du chœur, et une troisième tour plus considérable est construite au-devant des triples nefs. C'est dans cette tour que se trouve cette rose si élégante et si renommée, un des plus beaux ornements de cette église par l'effet admirable qu'elle produit lorsqu'on la voit de l'intérieur. Le dessin que nous en donnons permettra de juger si les roses tant vantées du dôme de Plaisance et de l'église de Saint-Zeno à Vérone ne le cèdent pas en beauté à celle de la collégiale de Huy, de ce monument digne du pays pittoresque au milieu duquel il s'élève, et qui semble jeté là pour que l'on n'oublie pas, dans la contemplation des merveilles de la nature, la grandeur des travaux de l'homme.





Ruines de Beauffort.

BORDS DU HOYOUX ET DE LA MÉHAIGNE.

Dans la description des villes du pays de Liége, nous venons de nous arrêter à Huy. Que ce soit donc là notre point de départ pour nos excursions dans la province. Après avoir traversé les restes des anciens remparts, le Hoyoux, ruisseau torrentueux qui donne un dérivé de son nom à la ville et qui plusieurs fois l'a ravagée par ses inondations, nous invite à parcourir le vallon étroit et profond qu'il arrose de flots si limpides qu'ils laissent toujours voir le fond de son lit, en prêtant à une foule d'usines leur cours rapide pour moteur. Lorsque les usines laissent sa liberté au ruisseau, tantôt il traverse une étroite prairie, tantôt il dispute l'espace qu'il voit à regret donner à la route que l'on construit

en ce moment le long de ses rives, tantôt il se précipite en cascatelles écumantes. Partout, au-dessus des rochers et des arbres qui rapprochent leurs cimes au-dessus du vallon, le ciel ne laisse guère apercevoir que son zénith. Quelquefois un filet d'eau qui vient grossir le Hoyoux interrompt la verdoyante muraille de rochers, et le regard se perd au fond de quelque vallon étroit et pittoresque comme celui que nous parcourons. Il faudrait épuiser toutes les formules les plus mignonnes du style descriptif, il faudrait emprunter aux Espagnols les gracieux diminutifs de leur langage lorsqu'ils s'adressent aux femmes, pour dire les beautés de cette vallée en miniature, pour décrire ce vallon dont les rochers, dans leurs détours variés, festonnent le Hoyoux que le ciel y a versé pour qu'il multipliât, en les reflétant, les beautés de ces gracieux paysages qu'il vivifie sans cesse par ses fraîches émanations.

Sans nous arrêter à Barse, où le vallon s'élargit un instant, et dont l'ancien château est transformé en une ferme à laquelle ses vieilles tourelles donnent un aspect plus belliqueux que champêtre, continuons notre route jusqu'à Modave, dont le château est bâti sur un rocher taillé à pic qui domine cette vallée. Les flancs escarpés de ce rocher, en confondant leur teinte grisâtre avec celle des murailles et des tours gothiques du château, semblent former un édifice immense, dont l'effet est grandiose lorsqu'on l'aperçoit des belles avenues qui, de l'autre côté du Hoyoux, s'étendent dans le vaste parc de cette propriété. Dans l'intérieur du château, nous avons à citer un beau vestibule dont le plafond, orné de chevaliers en relief, représente l'arbre généalogique des comtes de Marchin, le salon, dont le plafond, ornementé dans le même genre, représente les travaux d'Hercule, la chambre à coucher dite du comte, qui conserve son ameublement gothique, et les caves taillées dans le rocher, qui servaient autrefois de cachots.

L'église du village est remarquable par les mausolées qu'elle renferme. Au milieu d'une chapelle dont l'autel, d'ordre composite, en marbre noir, relevé d'ornements en albâtre, est orné d'une Vierge en marbre d'un travail remarquable, on voit un riche mausolée sur lequel sont couchées deux belles statues en marbre blanc qui représentent Jean de Marchin et sa femme. Sur des pierres tumulaires encadrées dans le mur, on remarque des inscriptions en l'honneur de Jean Gaspard de Marchin, comte du Saint-Empire, et de Jean Ferdinand son fils, maréchal de France, mort en 1706.

Après avoir parcouru le parc magnifique de ce château entretenu avec un goût qui mérite d'être cité ; après avoir vu les riches monuments de cette petite église, retournons de l'autre côté de Huy et allons visiter, dans la pointe formée par la Meuse et la Méhaigne, les ruines du château de Moha, qui s'entassent sur un rocher accessible d'un seul côté. Un débris de tour, des caves, un puits profond, composent les restes de ce séjour des comtes de Moha. Chevalier brillant, l'un d'eux, Albert, avait épousé la belle Gertrude de Looz. Il en avait eu une fille et deux fils qui faisaient son orgueil et son espérance. Avant son départ pour la terre sainte, Baudouin, comte de Flandre, donna à Andenne un tournoi auquel assista le comte de Moha, accompagné de ses deux fils. Les exercices de cette journée, la pompe de ce brillant spectacle, les applaudissements, les cris d'enthousiasme, les succès de leur père, firent une profonde impression sur ces deux adolescents. Prendre part un jour à de si nobles luttes, partager ces enivrants succès, devient leur unique pensée. Mettant à profit une occasion favorable, ils se font des lances à l'insu de leur père ; ils montent à cheval, ils sont heureux, ils sont fiers ; jeunes chevaliers, ils vont jouter ! Mais, dans leur inexpérience, les lances qu'ils se sont faites sont aiguës, et ils n'ont pas d'armures ! Qu'importe ! Ont-ils le temps d'y songer ? Au galop de leurs chevaux, ils s'élancent l'un contre l'autre, et, jeunes infortunés, meurent transpercés l'un par l'autre. Le chagrin, le désespoir, eurent bientôt tué leurs parents. Leur sœur Gertrude fut conduite à la cour du duc de Lorraine, à qui sa tutelle avait été confiée. Elle épousa en premières noces Thibaut, duc de Lorraine, qui mourut empoisonné en 1220 ; en secondes noces, Thibaut de Champagne, à qui elle inspira de beaux vers et qui la répudia après deux ans de mariage et mourut à vingt ans, pendant son troisième mariage avec le jeune comte de Linange, qui lui survécut peu de temps.

En retournant sur les bords de la Méhaigne, nous arrivons par un chemin délicieux à Fallais, dont l'église, qui menace ruine, est d'une haute antiquité. Dans le chœur en face du maître-autel, on voit le caveau tumulaire des seigneurs du village; mais leurs magnifiques cercueils en cuivre, décorés de leurs armoiries, ont été brisés et emportés en 1795. Les fonts baptismaux, ornés de plusieurs écussons armoriés, sont d'un travail ancien et curieux ; les quatre évangélistes y figurent représentés par l'homme, l'aigle, le lion et le bœuf.

Le donjon du château qui existe encore est remarquable par l'épaisseur de ses murailles. C'est un curieux débris de ce manoir où logea Louis XIV en 1675, et qu'il fit sauter à son départ, sans doute par reconnaissance pour l'hospitalité qu'il venait d'y recevoir. Une chronique toute chevaleresque se rattache à ce vieux château ; elle date de 1255. Un seigneur de Fallais, grand coureur de joutes et de tournois, brave et loyal, fort aimé de ses vassaux, était revenu depuis peu de France, où il avait été assister aux fêtes données par la bonne ville de Paris à saint Louis, à son retour de la croisade. Jeune et amoureux de plaisirs, il voulut assister à la fête de la jetée qui se célébrait à la chapelle de Saint-Sauveur, non loin de son château. Cette fête avait lieu à l'occasion d'une cérémonie dans laquelle on déterminait les limites des juridictions de Fallais et de Warnant. Après une grand'messe au bruit des fanfares et sous les bannières déployées des deux communes, on présentait sur un plat à un jeune homme choisi parmi les plus vigoureux, une tranche de pomme qu'il lançait à tour de bras, du bord du rocher sur lequel était bâtie la chapelle. La chute du projectile déterminait pour l'année les limites des deux communes.

Au moment où Richard approchait de la Méhaigne, la procession traversait le pont. A sa tête, et suivie de huit jeunes filles, s'avançait Marie, la fille du châtelain de Fumal. Son recueillement, sa douce piété, sa démarche pleine de noblesse, sa beauté extraordinaire attiraient tous les regards sur cette jeune fille, que la mort de sa mère avait abandonnée à la tutelle d'un père brutal et débauché qui la destinait à Nicolas Baldin, seigneur de Hosden, son suzerain et son compagnon d'orgie. Mais le ciel, qui avait placé Richard sur son passage, devait la sauver de cette union projetée dans un jour d'ivresse et de débauche. A son arrivée à la fête, l'enthousiasme avec lequel Richard fut accueilli par ses vassaux fit une profonde impression sur Marie. Aussi, lorsque le seigneur vint lui offrir la main pour la conduire à la danse, elle accepta avec un embarras de bon augure pour son danseur, qui se sentait encore plus ému qu'elle-même. Baldin, ayant appris cette rencontre, s'en alarma, et voulut hâter son mariage. Il annonça bientôt à Marie que tout était préparé pour leur union, qui serait célébrée sous peu dans son château de Hosden. Devant un danger si pressant, Marie n'hésite plus ; elle écrit, et sa lettre, portée le jour de son départ par une de ses femmes, est remise de grand matin à Richard. Aussitôt que son chapelain lui a lu ce billet,

Richard revêt son armure, monte à cheval, et s'élance sur les traces de son rival. Il le rejoint bientôt dans la bruyère du Tilleul, accompagné de plusieurs hommes d'armes qui escortent avec lui une litière fermée qui emporte Marie. Richard s'élance, soulève le rideau de la portière; la jeune fille le reconnaît, implore son secours; mais le sire de Hosden s'est affermi sur ses étriers, il arrive : sa lance en arrêt menace déjà Richard, lorsque celui-ci se retourne; d'une main vigoureuse il écarte le fer, et d'un coup de gantelet qu'il lui assène sur le heaume il fait rouler Baldin dans la poussière. Les hommes d'armes, intimidés par cet acte de courage et de vigueur, hésitent, et pendant qu'ils vont au secours de leur maître, Richard fait marcher les porteurs de la litière vers Fallais. Marie était à peine arrivée au château que, sur les représentations de son chapelain, Richard la fait partir pour l'abbaye de Solière, en attendant qu'il ait pu faire les préparatifs de son mariage. Cette union fut célébrée quelque temps après la mort du châtelain de Fumal, que ses excès et son intempérance eurent bientôt conduit au tombeau.

Cependant la beauté de la châtelaine de Fallais était devenue célèbre; l'évêque de Liége, Henri de Gueldre, voulut la connaître. Conduit par un frère de la dame de Fallais, Philippe, un des jeunes seigneurs qui partageaient ses débauches, il fut introduit devant Richard. Bientôt son amour pour Marie, qui dans sa candeur ne s'en doutait même pas, ne connut plus de bornes; pour se débarrasser d'un mari incommode, il nomme Richard prévôt de la ville de Bouillon, en lui enjoignant de se rendre sans délai à son poste où sa présence est nécessaire. Mais le châtelain, qui s'est aperçu de la passion que son suzerain éprouve pour sa femme, se garde d'obéir à ses ordres, et quelques jours après, Henri de Gueldre, qui revient à Fallais, au lieu d'y trouver Marie seule et sans appui, est reçu par Richard qui lui dit qu'il a deviné ses projets, qu'il méprise ses ordres et qu'il ne quittera pas son château. L'évêque s'éloigne irrité, il retourne à Liége, rassemble ses troupes, et quinze jours après vient mettre le siége devant le château de Fallais qu'il jure de démolir. « Mais, « dit le chroniqueur, Jean de Meis dit d'Outremeuse, cascon se moc- « quait de l'évesque et fut chis faiz, si publiez, que chil de Huy envoiont « à l'évesque en priant qu'ilh traitiât leur franc-borgois syr Richard par « loy, ou altrement ilh seroit desegiez. Quand l'évesque l'entent, si en « oit vergogne, si est desegiez, et Richard qui s'apoioit as fenetrez, li « dist par grant solas : Monsignour, vous en aleis et damt Richard vous

« laissiez chantant en sa gaolle deleis la belle damme seant que avoir
« voliez, et l'évesque s'en vat et ne répont riens et est revenus à
« Liége. »

LA HESBAIE ET LA VALLÉE DE LA MEUSE.

Quittons Fallais pour jeter un coup d'œil sur ces vastes plaines de la Hesbaie, dont les guérets ont été fertilisés par un si grand nombre de batailles sanglantes, qu'il est difficile de toutes les énumérer. Des tombes,



élevées par les Romains suivant l'opinion la plus accréditée, et suivant d'autres auteurs, par les Huns ou les Vandales, s'y rencontrent encore dans plusieurs villages, et semblent laissées dans ces plaines pour rappeler les combats qui s'y sont livrés dans les temps les plus reculés. Ces tombes sont des massifs de terre qui ont encore parfois des élévations de trente pieds environ. Entre Runon et Hamal on en rencontre trois; le sommet de la plus élevée a été nivelé pour y faire des plantations et présente une surface d'environ 150 pieds. Une porte qui se trouve à la base y forme l'entrée d'un souterrain. Des tombes semblables se retrouvent encore à Hosden, dans la commune de Moxhe, près de la chaussée des Romains, à Blehen, à Avennes, etc., etc.

A toutes les époques, les plaines de la Hesbaye ont été le théâtre de nom-

breux combats qui ont rendu célèbre les noms de Steppes (1213), de Dammartin (1325), de Waleffe (884 et 1347), de Vottem (1347), d'Othée (1408), de Neerwinden (1693 et 1793), etc.; théâtre d'exploits brillants qui illustrèrent nos aïeux, plaines où nul obstacle ne dérobait aux coups de leurs ennemis les poitrines de ces hardis chevaliers hesbignons, dont les châteaux s'y dressaient comme des tentes afin qu'on les trouvât toujours sur le champ de bataille. Aussi, que de ruines aujourd'hui où s'élevaient jadis ces belliqueux châteaux si souvent saccagés! Quoique vos décombres ne nous offrent plus rien de curieux, vos glorieux souvenirs nous permettent-ils de traverser ces plaines sans vous saluer, château de Momalle, dont le toit, qui se dresse comme une tour, regrette de ne plus abriter les Raes à la barbe, les Libert de Dammartin et les Waltère, — donjon de l'écuyer Frankar, — manoir de Haneffe qui vis partir Wautier de Dammartin pour aller chercher la mort en combattant les Sarrasins au royaume de Grenade, — vieille tour du château de Hepsée, bâtie sur une tombe, — tour de Grand Hullet, qui offrais un lieu d'asile aux criminels; et vous, antiques remparts de Waremme si souvent pris et repris!

Devons-nous, quoique leurs réparations modernes les aient trop rajeunis, ne pas citer l'ancien manoir seigneurial de Seraing-le-Château, qui ne garde que ses tourelles, étonnées, dans leur blanche toilette, d'admirer des jardins anglais, — le vaste château de Jehay, auquel on arrive par une avenue tracée dans un bois épais, qui élève sur pilotis, au milieu de l'eau, ses tours, son donjon, ses vastes appartements, et qui donne asile dans son enceinte à une église et à un cimetière situés dans une petite île, — le château de Horion, flanqué de ses deux tours les plus anciennes dans l'épaisseur desquelles on a taillé des boudoirs? Pouvons-nous oublier Landen où naquit Pepin, le célèbre maire du palais qui ajouta à son nom celui de ce village, et qui plus tard y fit bâtir un palais pour sa résidence?

Dans cette narration, où nous citons au gré de notre fantaisie les lieux qui méritent notre attention, où nous préférons grouper les souvenirs au lieu de suivre les contours arides d'une carte topographique, nous n'avons pas encore parlé de l'antique château de Waroux, dont la construction extraordinaire forme sans aucun doute un édifice exceptionnel; son enceinte est elliptique comme un fort romain, et sa bâtisse indique en effet que telle doit avoir été son origine. Il est célèbre par cette

longue iliade de la Hesbaie nommée la guerre de famille qui dura trente-huit ans et dans laquelle, selon quelques historiens, vingt et un, et selon d'autres, trente-deux mille hommes périrent. Une serve du domaine d'Awans, riche et belle, fut la cause de cette guerre, par l'amour qu'elle inspira à un parent du seigneur de Waroux, nommé Stannonceaux. Comme ses richesses et sa beauté l'avaient fait remarquer par le seigneur d'Awans qui avait formé le projet de l'unir à un de ses cousins, Stannonceaux, craignant de ne pas l'obtenir, l'enleva et l'épousa. Le seigneur d'Awans, ayant en vain réclamé sa vassale, qui ne pouvait se marier sans son consentement, marcha avec ses troupes contre le château de Waroux, où les nouveaux époux avaient reçu asile, et en ravagea tous les environs. Les seigneurs de Waroux et d'Awans descendaient tous deux des Raes de Dammartin. Aussitôt la guerre commencée, tous les châtelains de la Hesbaie prennent parti pour l'une des deux familles. L'évêque de Liége lui-même se déclare contre les Awans et les somme de cesser les hostilités. Sur leur refus, il va mettre le siége devant le château d'Awans qui est obligé de capituler. Les conditions honteuses de cette capitulation, au lieu d'apaiser les haines, les rendirent plus ardentes que jamais. Le seigneur d'Awans et les chevaliers de sa famille furent contraints de se rendre à Liége pieds nus et en chemise; ils durent traverser la ville, de l'eglise de Saint-Martin-au-Mont à celle de Saint-Lambert, pour y faire amende honorable. Cette humiliation, sujet de dérision pour leurs ennemis, ne pouvait s'effacer que par le sang. Bientôt les Awans relèvent leur bannière flétrie, et de nouveaux combats, dans lesquels leurs chefs trouvent la mort, viennent leur léguer de nouvelles vengeances. Nous passerons sous silence tous les événements de cette longue querelle, les dévastations, les pillages, les meurtres qui désolèrent alternativement les deux partis, pour arriver à un épisode caractéristique de cette époque, où la férocité, déployée si souvent dans la lutte, n'éteignait pas les sentiments chevaleresques. En 1325, les Awans et les Waroux, fatigués de leurs combats particuliers, se défièrent mutuellement et se donnèrent rendez-vous, le 25 août, dans une plaine près de Dammartin. Tous les chevaliers des deux partis s'étaient empressés d'assister à ce duel gigantesque, à ce vaste tournoi où la lutte devait être réelle et acharnée. Montés sur leurs chevaux bardés de fer, les bannières déployées, ils s'avancèrent lentement et en silence, heureux de se trouver en face de leurs ennemis; mais bientôt les trompettes

appelèrent, les lances s'abaissèrent, et un bruyant galop fit retentir le sol qui jaillissait en flots de poussière. Le combat fut long, comme il devait l'être entre des ennemis de 28 ans. Cinquante Waroux et quatorze Awans restèrent sur le champ de bataille. Un chevalier centenaire, Raes de Warfusée, fut tué dans ce combat avec ses deux fils.

Un an environ après cette rencontre, la paix de Vihogne suspendit pendant quelque temps les hostilités entre les deux partis. Mais bientôt elles recommencèrent, et il fallut, pour faire cesser ces combats meurtriers de village à village, de château à château, d'homme à homme, que l'évêque de Liége, d'accord avec les villes, déclarât que ces attaques et ces meurtres étant contraires aux droits de la guerre, ceux qui s'en rendraient coupables seraient poursuivis, condamnés comme assassins, mis à mort, et que leurs maisons seraient brûlées.

Obligés, en présence d'édits aussi sévères, de terminer leurs longues querelles, les Waroux et les Awans désignèrent dans chaque famille douze hommes pour convenir de la paix qui, signée et publiée à Liége au mois de mai 1335, fut connue sous le nom de la paix des douze. Par une coïncidence singulière, cette paix en terminant la guerre qui avait eu pour cause un mariage entre un Waroux et une Awans, fut consolidée par une union entre le seigneur de Warfusée, Eustache de Seraing-le-Château, l'un des chefs des Awans, et Jeanne, fille du seigneur de Momalle, l'un des Waroux les plus illustres par son courage.

En prenant Huy pour point de départ, nous avons successivement parcouru les deux délicieuses vallées que le Hoyoux et la Méhaigne arrosent de chaque côté de cette ville sur les deux rives de la Meuse ; et dans ces excursions, nous avons jeté un rapide coup d'œil sur le pays environnant, en nous laissant même emporter par notre caprice à d'assez grandes distances ; désormais, les rivières qui parcourent le pays nous tracent notre route, dont il nous arrivera rarement de nous écarter. Sur leurs rives, d'assez beaux paysages s'offriront à nous ; les vieux châteaux nous présenteront assez d'intérêt par leur situation pittoresque et leurs chroniques ; la nature nous offrira assez de merveilles pour que nous les suivions en docile voyageur.

Un de nos collaborateurs a déjà décrit dans cet ouvrage les rives de la Meuse dans son parcours à travers la province de Namur ; il a dépeint quelques-uns des paysages merveilleux que présentent sans cesse cette vallée et ses rochers escarpés; il nous a dit tout l'amour qu'ils inspirent

aux habitants de ces lieux enchanteurs; l'intérêt, le charme de ces descriptions ne seront pas perdus pour nous. La Meuse est maintenant une amie que nos lecteurs vont retrouver avec plaisir; le souvenir qu'ils ont gardé dans leur cœur de ses panoramas, de ses riantes perspectives les remplira d'indulgence pour leur nouveau guide. Maintenant qu'ils en connaissent les magnificences, ils ne nous demanderont pas de lutter de couleur avec les sites que nous parcourons; il faut toutes les richesses du pinceau pour peindre des lieux inconnus et les faire aimer, un dessin imparfait des lieux que nous aimons suffit pour éveiller en nous toutes les émotions du cœur.

La Meuse entre dans la province de Liége à Gives, dépendance de la commune de Ben-Ahin, dont les coteaux rapides et boisés forment de charmants environs au vaste et moderne château de Fléron, à celui de Solières, qui se compose d'une partie des anciens bâtiments de l'abbaye des religieuses bernardines, dont la fondation remonte aux dernières années du douzième siècle, et à celui d'Ahin, dont les vignobles occupent dans une heureuse exposition une étendue de quatre hectares environ. Bientôt aussi, sur la montagne qui borde la route de Namur, les ruines du château de Beaufort qui avait soutenu tant de siéges et qui fut détruit par les troupes du roi de France Henri II, en 1544, bravent les inimitiés du temps.

Après avoir traversé des sites dont chacun mériterait une description; après avoir forcé Huy, que nous connaissons déjà, à se ranger contre les rochers, à s'abriter sous sa citadelle; après avoir passé devant les châteaux d'Ampsin et de la Neuville, dont les jardins fleurissent ses deux rives, devant l'abbaye de Flône, fondée en 1080, devant Ramioul, dont le château remplace l'antique manoir de Godefroid de Bouillon, devant le château d'Aigremont, qui fut rebâti dans le siècle dernier et qui s'enorgueillit de son origine inconnue qui se perd dans les temps héroïques, la Meuse passe devant le château de Chokier, situé sur un rocher escarpé, creusé sous ses épaisses murailles, autour duquel, en se repliant, elle déroule de deux côtés sa vallée qui offre à perte de vue des plaines fertiles couvertes de maisons de campagne et de fabriques, des collines chargées de vignobles, des montagnes boisées, des rochers aux couleurs variées qui s'éloignent en formant un immense amphithéâtre. Ce château, qui semble pencher vers la vallée le rocher sur lequel il est bâti, malgré son abord dont on reconnaît les difficultés quand

on le voit surplomber les maisons qui bordent la route qu'il domine, a été plusieurs fois dévasté dans les guerres du moyen âge. Les Hutois révoltés contre le prince-évêque Engelbert s'en emparèrent et le saccagèrent en 1346; les troupes de Guillaume d'Aremberg lui firent subir le même sort en 1499. Non loin de ce château se trouve une caverne curieuse par les ossements fossiles que l'on y a découverts et qui présentent un haut intérêt pour les études géologiques de la contrée. Les plus remarquables ont été augmenter les riches collections de l'université de Liége.



Bientôt après avoir quitté Chokier, la Meuse arrive à Liége, après avoir parcouru le vallon industriel de Seraing, que nous traverserons sans nous arrêter, pour y revenir bientôt quand nous jetterons un coup d'œil sur les magnifiques usines qui le remplissent, et dont les travaux doivent à si juste titre nous intéresser en nous montrant, au milieu des merveilles de la nature, la fécondité de l'industrie moderne.

L'OURTHE ET L'AMBLÈVE.

En remontant l'Ourthe qui, dans son cours tortueux, se replie souvent sur elle-même en faisant des détours de plusieurs lieues, Tilf nous invite à nous arrêter. Au bord de cette rivière qui tantôt coule limpide et calme, et tantôt s'élance avec violence en cascatelles mugissantes par les pertuis ouverts à la navigation dans les barrages qui conduisent ses eaux vers les usines qu'elle active en passant, ce charmant village possède une grotte dont les merveilles semblent avoir été créées par la nature, sous ces rochers aux aspects si variés, afin que, jusque dans ses profondeurs, ce sol favorisé eût ses beautés comme il avait à sa surface la fécondité.

Après avoir suivi les bords de l'Ourthe durant une demi-lieue, en traversant de jolies prairies, on arrive au pied de la montagne où se trouve la grotte. Par un passage peu élevé, on parvient à une salle dans laquelle se dresse une foule de stalagmites d'une blancheur éclatante; d'un autre côté, les concrétions se sont formées en fils cristallins qui étalent leur réseau du haut de la voûte jusqu'au sol. Plus loin, les stalactites qui pendent du rocher forment des arches ouvragées, dentelées comme les arcades de quelque cathédrale, avec toute la capricieuse irrégularité du hasard qui les dessine.

Après cette salle, un long corridor, qui tantôt s'élève, tantôt descend rapidement, tantôt forme des passages difficiles à franchir, montre ses mille curiosités, ses bancs neigeux, ses colonnettes d'albâtre aux mille formes bizarres, sa voûte étincelante de cristaux à mille facettes et qui prend parfois les proportions les plus hardies. Bientôt le bruit d'un ruisseau se fait entendre dans les profondeurs de ces vastes cavernes; un pont étroit, toujours glissant dans ces lieux humides, aide à le traverser, et l'on arrive dans plusieurs salles que l'on ne se fatigue jamais d'admirer, tant les stalactites et les stalagmites affectent de formes diverses, tant le luxe de leur ornementation anime et varie les splendeurs de ces décorations d'albâtre dont les flocons moelleux se roulent partout comme des flots de mousseline.

Nous n'entreprendrons pas de décrire toutes les merveilles que l'on rencontre à chaque pas; la mémoire nous ferait défaut; les expressions nous manqueraient. Ici, ce sont des arcades soutenues par des colonnettes de toute structure; plus loin, des rideaux drapés avec un art infini, ou roulés autour des stalactites; plus loin encore

on dirait des cristaux taillés par des ouvriers, ayant lutté entre eux d'invention, pour combiner mille formes gracieuses, élégantes ou bizarres, et produisant dans leurs mille assemblages mille aspects où l'imagination peut retrouver tous les objets qu'il plaît à sa fantaisie d'évoquer. On suivait le ruisseau sous des voûtes basses; on descend, et l'on cherche dans les profondeurs des voûtes où vont se perdre les cintres élevés qui recouvrent toutes ces magnificences. On admire dans son immobilité une large cascade d'albâtre, et bientôt une conque pleine d'une eau limpide semble ébauchée par quelque statuaire dans un moment d'inspiration trop court pour qu'il ait pu continuer son travail; et, pour terminer cette suite de brillantes constructions souterraines, un lac vient fermer le passage, afin sans doute qu'on emporte au départ le regret de n'avoir pu contempler les merveilles nouvelles et inconnues dont il défend l'approche, et qu'il dévoilera quelque jour quand le rocher qui forme son lit, écrasé sous son poids, aura permis à ses flots, ces puissants ouvriers du Créateur, de continuer leur œuvre gigantesque.

Au sortir de la grotte, lorsque fatigué de ce long examen, de cette curieuse étude, on revoit le ciel bleu et les bois et la rivière, avec quelle douce volupté on respire l'air tiède de la vallée! que l'on se plaît, dans ce passage rapide de la nuit souterraine aux splendeurs du jour, à comparer la diversité des œuvres de la nature; dans quel monde infini de pensées nouvelles s'égare l'esprit, et combien l'on comprend l'impuissance des travaux de l'homme, en songeant à tant d'œuvres inachevées devant ces palais souterrains que des gouttes d'eau construisent avec une patience séculaire et avec un art qui défient toutes les forces que centuplent l'intelligence humaine!

Les merveilles de ce pays, en éveillant l'imagination, devaient faire croire, dans des temps plus reculés, au travail d'êtres surnaturels. Aussi, voici que les chroniques nous offrent pour nos descriptions de nouveaux auxiliaires, dont la grâce et la gentillesse égalent la force et la puissance. Au delà de Tilf, en suivant l'Ourthe, lorsqu'on a traversé le village d'Esneux, dont les habitations se suspendent aux flancs d'une montagne dans le désordre d'une escalade, on arrive au pied du rocher couronné par les ruines du vieux château de Monfort. Son origine est inconnue et ses chroniques, qui se racontent encore dans le pays environnant, ajoutent un vif intérêt aux mystères de son antiquité. C'est là, à l'époque où les quatre fils Aymon remplissaient le monde du bruit de leurs exploits, qu'habi-

tait un seigneur redouté dans la contrée. Chaque fois que du haut de son aire il s'élançait sur ses ennemis, ses soldats rentraient chargés de dépouilles; nul voyageur passant dans sa châtellenie, ne pouvait se soustraire aux péages exigés; il semblait que chaque arbre, chaque rocher fût chargé d'avertir ses malandrins du passage de quiconque franchissait ses frontières. La puissance du seigneur de Montfort allait s'accroissant chaque jour; quel était donc son secret pour mener ainsi à fin toutes ses entreprises? avait-il un génie extraordinaire? Non; tout ce qu'il savait, c'était de courir droit à l'ennemi. Par sa générosité, par son affabilité se faisait-il des partisans? Non; il était fier, orgueilleux, avare; mais son château, situé dans cette riante contrée, avait plu au roi des Sothays, le Verd-bouc, qui était venu s'y installer avec sa cour en faisant alliance avec le seigneur de Montfort.

Mille récits ont rendus célèbres les sylphes, les follets, les génies, les brownies de l'Angleterre, les koboldes des ballades allemandes; moins célèbres à défaut de poëtes qui les aient chantés, les Sothays réfugiés dans les montagnes du pays de Liége se distinguent par leur esprit serviable, par leur amour pour les occupations du foyer domestique. Dès l'aube, à l'écurie, ils ont pansé leurs amis les chevaux; dans la bergerie, ils ont frisé la toison des brebis; dans la basse-cour, ils ont lissé les plumes des volatiles; dans la cuisine, le feu est allumé, et la maison brille de propreté. Rusés pour éloigner l'étranger importun, ils rendent le sentier facile pour l'hôte aimé. Peu exigeants dans leur attachement, ils se contentent des moindres prévenances; quelques fruits, un peu de laitage déposés dans un coin, sont leurs seuls mets. Aussi, ne les oublie-t-on pas dans les lieux où ils ont établi leur résidence, et la reconnaissance accueille leurs bons offices.

Le seigneur de Montfort ne montra pas pour les services du roi des Sothays la reconnaissance qu'ils méritaient. Plusieurs fois, au grand mécontentement de la petite majesté, le lait avait été servi aigri, les fruits avaient été offerts gâtés, soit que ce fût négligence ou bien lésinerie. Il arriva même qu'en rentrant d'une chasse où les Sothays avec leur roi lui avaient traqué grande abondance de gibier, le seigneur abandonna à son chien favori le souper que le Verd-bouc affamé se réjouissait de voir préparé. Dès lors, adieu les bons procédés, il ne rêve plus qu'à la vengeance. Elle ne fut pas tardive. Les quatre fils Aymon, en passant près de la châtellenie de Montfort, furent traités comme des manants par des hommes

d'armes du seigneur, qui furent cruellement punis de leur audace par ces vaillants chevaliers. Quelques Sothays orateurs, dépêchés en ce moment par le Verd-Bouc prévenu de l'aventure, sautent en croupe sur le célèbre Bayard, ce coursier à la longue échine, qui portait les quatre guerriers. Ils leur conseillent d'attaquer le château ; ils leur représentent que ce sera une glorieuse et profitable entreprise. Il n'en fallait pas tant : l'entreprise est résolue, et les quatre frères tentent l'assaut. Le château bravera sans doute les efforts de ces redoutables paladins; mais les Sothays et leur roi les accompagnent; avec une mystérieuse poudre d'une éclatante couleur jaune, ils aveuglent les sentinelles; les murs sont escaladés, grâce à l'adresse de ces auxiliaires qui s'entrelacent par milliers pour former des échelles, et les redoutables fils Aymon sont introduits dans la place. Tout ce qui résiste périt sous leurs coups. Après cette vengeance, les Sothays se dispersent dans les fermes du voisinage, où ils se rendent utiles comme nous l'avons dit ; quelquefois cependant, à en croire les récits populaires, ils se réunissent pour entreprendre des travaux gigantesques. Nous les retrouverons bientôt.

En face des ruines de Montfort, sur la rive opposée de l'Ourthe, on voit les restes du château de Poulseur, qui communiquait, dit-on, autrefois avec celui de Montfort par un souterrain qui passait sous le lit de la rivière. Une tour élevée percée de meurtrières, des murailles épaisses, sont les seuls débris qui restent de ce château fort. Montfort n'offre plus que quelques pans de murs délabrés. Dans son voisinage est une caverne que l'on nomme encore aujourd'hui le trou des Sothays.

Avant de quitter les bords de l'Ourthe pour suivre l'Amblève qui vient se jeter dans cette rivière au hameau de Douflamme, nous ferons visiter rapidement à nos lecteurs les ruines du château de Logne placé dans une situation qui mérite d'éveiller la curiosité des touristes. A Montfort, nous n'avons demandé que des chroniques; à Logne, le récit de la trahison de Thibault de Falcompierre, qui livra le château à la maison de Luxembourg, et le siége que cette forteresse soutint plus tard contre Henri de Nassau, envoyé par Charles-Quint, et à la suite duquel elle fut détruite au mois de mai 1521 pour ne plus se relever, viennent nous offrir des épisodes pleins d'intérêt, au milieu de ces rochers escarpés qui semblent déchirés par les torrents et par l'Ourthe, qui marient leurs flots écumants pour féconder les fertiles vergers encaissés dans ces étroites vallées.

Le château d'Amblève, connu aussi sous le nom de château des quatre fils Aymon, nous invite à son tour à le visiter. L'époque de sa fon-



dation est inconnue; au commencement du huitième siècle il était une des résidences des rois d'Austrasie. Plus tard il fut donné en gage, pour une somme de 3,800 florins d'or, par un duc de Brabant à la famille de la Marck, si redoutée dans le pays. Sous le règne de Philippe II, en 1587, les habitants de Sprimont, fatigués du joug qui pesait sur eux, offrirent au roi la somme nécessaire pour dégager le château, qui fut démantelé sans avoir jamais été pris de vive force. L'histoire rapporte qu'en 1254, les Liégeois étant venus pour l'assiéger, la garnison se contenta de s'y renfermer, ce qui força les assaillants à se retirer, convaincus qu'ils ne parviendraient pas à se rendre maîtres de cette forteresse inaccessible. Aujourd'hui ses ruines attirent sans cesse les nombreux touristes qui viennent aux saisons de Spa. Après avoir traversé des débris de remparts écroulés, et visité des tours en ruine, des souterrains à peu près comblés, on arrive par un sentier tracé dans le taillis qui croît dans

l'enceinte formée par ces ruines, au haut du rocher qui descend à pic dans la vallée. De ce point on jouit d'une vue ravissante; dans le lointain, de sombres montagnes s'entr'ouvrent pour laisser passer l'Amblève qui emporte dans sa course rapide les longues barques pour lesquelles elle est navigable, et qui viennent passer auprès de belles usines où le regard plonge pour admirer l'activité qui y règne. Au fond de la vallée, l'usine riche et laborieuse; sur le rocher, le château fort en ruine et désert, sont placés là comme deux symboles des temps féodaux et des temps modernes. Autrefois la puissance à la force, aujourd'hui au travail; et pour ajouter aux contrastes que présentent ces lieux, nous ne devons pas oublier de dire que le château et les usines appartiennent à M. Marcellis, poëte énergique et savant industriel, qui tantôt s'inspirant au milieu de ces paysages poétiques, chante en vers élégants les souvenirs de quelque époque héroïque, tantôt méditant au bruit de ses ateliers, écrit quelque hardie théorie industrielle, crée quelque système nouveau de pont de fer qu'il met à exécution avec la confiance que donnent la théorie et la pratique réunies.

A trois quarts de lieue du joli village d'Aywaille, le château de Harzé nous fait quitter un instant les bords de l'Amblève. Un remblai remplace, dans le fossé, le pont-levis qui conduisait jadis à l'entrée principale. Le corps de logis le plus important est situé à gauche en entrant; une galerie formée d'arcades de bon goût, dans le style de celles du palais de Liége, règne le long du rez-de-chaussée; dans les appartements, la chambre dite *du comte* nous rappelle l'horrible fin d'un seigneur de Harzé. D'une avarice effrénée, il avait fait pratiquer dans les murs un réduit pour cacher ses trésors. En allant les visiter, la trappe retomba sur lui et il mourut de faim sur son or. L'odeur fétide de la corruption fit seule à la fin retrouver son cadavre.

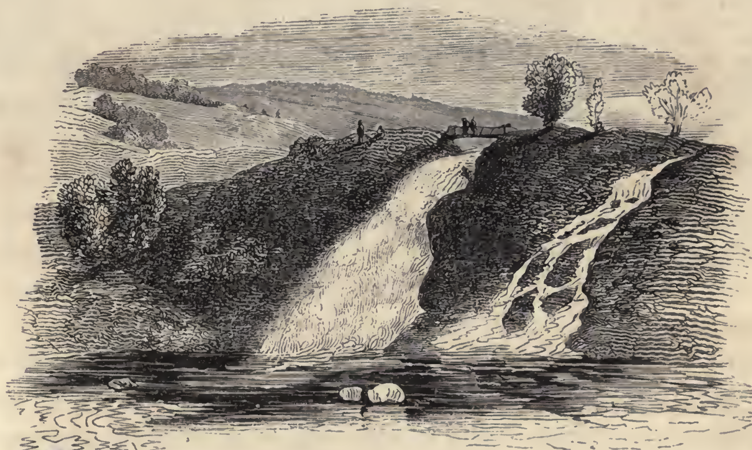
Pour faire oublier ce triste épisode, une dame blanche, mystérieuse beauté, vient prêter aux légendes de ce château le souvenir de ses apparitions nocturnes. Cette dame blanche était, dit-on, fille d'un hobereau du voisinage. Un jeune seigneur de Harzé l'avait aimée et abandonnée. Le chagrin l'avait rendue somnambule, et souvent, la nuit, à travers les campagnes, elle venait errer sous les murs du château de Harzé, sur lesquels bientôt, dans les récits, on affirma qu'elle se promenait, en annonçant son passage par des chants harmonieux.

A notre retour sur les bords de l'Amblève, le château de Montjardin nous apparaît sur un rocher élevé qui semble prolonger ses murailles jusque dans le lit de la rivière dont les flots passent avec fracas au pied de ses jardins en terrasses. Vis-à-vis de Montjardin, la grotte de Remouchamps nous ramène aux Sothays, à qui autrefois les croyances populaires en attribuaient la construction. Sans doute ils avaient résolu de se bâtir cette brillante demeure après avoir quitté le château de Montfort. Aussi cette grotte était-elle le théâtre de mi.le événements extraordinaires. Une jeune fille, oubliant dans des pensers d'amour de garder ses troupeaux, avait-elle perdu quelque agneau dans les montagnes, elle se rendait dans la grotte et l'agneau perdu avait avant elle retrouvé la bergerie; un ouvrier accablé de besogne ne pouvait-il pas à temps terminer son ouvrage, il le portait dans la grotte et au moment fixé il allait le reprendre achevé. Aujourd'hui, chassés par les touristes, les



Sothays doivent avoir quitté ces lieux; mais la grotte a conservé ses merveilles, et la découverte d'un étage inférieur (pardonnez-moi l'expression) l'a rendue plus curieuse encore à visiter. Plus grandiose que celle de Tilf, la grotte de Remouchamps n'a pas conservé dans toute sa pureté la blancheur de ses cristallisations, lesquelles en outre n'ont pas été suffisamment défendues contre les dilapidations des visiteurs.

Cependant, le ruisseau qui la parcourt, la hauteur des voûtes, les formes extraordinaires des stalactites et des stalagmites, exciteront toujours vivement la curiosité et l'admiration. La profondeur de la partie souterraine de la grotte, les blocs de roc entassés les uns sur les autres, la salle des fées, l'autel, les orgues, les rideaux, la dame blanche, tous ces jeux du hasard, ces imitations qui représentent assez bien les objets dont elles portent le nom, rendent le trou des Sothays une des grottes les plus curieuses que l'on connaisse.





A quelques lieues de Remouchamps, au grand Coo, l'Amblève, en se bifurquant, précipite, en larges nappes d'argent, une partie de ses eaux dans la vallée où celle qui n'a point franchi le rocher vient, après un immense détour, rejoindre le bras formé par la cascade. Dans ces lieux sauvages, ces chutes d'eau qui jaillissent d'environ vingt mètres de hauteur sur huit de largeur, en formant une vaste arcade sous laquelle il est possible de passer, produisent un effet que le dessin ou la peinture peuvent difficilement reproduire. Car ce n'est pas seulement la vue de ces ponts suspendus au-dessus des deux bras de cette large cascade, ce ne sont pas seulement les couleurs irisées des flots quand les rayons du soleil s'y brisent, ce ne sont pas leurs flocons de blanche écume, leur poussière de perles humides que l'on admire, c'est aussi le cadre magnifique que

forme à ce tableau cette vallée à deux étages où la rivière serpente, ce sont ces montagnes dont les cimes boisées nuancent leurs divers plans pour qu'ils se fondent les uns dans les autres sans se heurter, c'est tout cet ensemble qui forme de la cascade de Coo un des monuments les plus admirables de la nature, qui a si richement doté nos vallées liégeoises.

VALLÉE DE LA VESDRE ET CHEMIN DE FER.

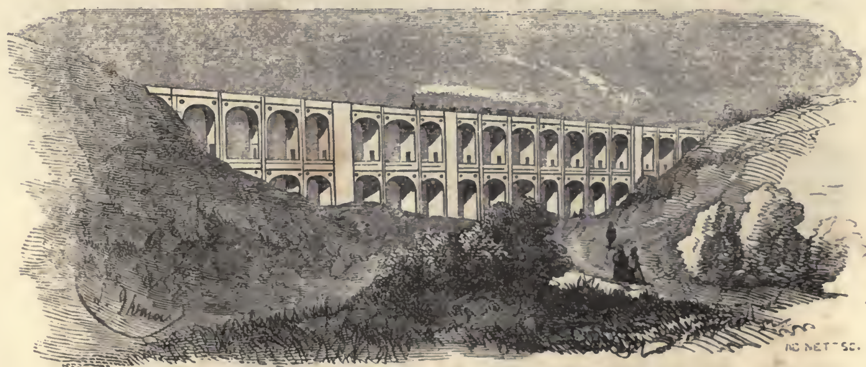
En traversant rapidement le pays pour aller de la cascade de Coo à la vallée de la Vesdre, dont nous connaissons déjà les deux villes, Limbourg et Verviers, le château de Franchimont, célèbre dans les annales du pays de Liége, mérite d'arrêter nos pas par sa situation magnifique, la beauté de ses ruines et ses glorieux souvenirs. Des pans d'épaisses murailles, des tours, les restes d'une chapelle gothique, s'élèvent encore au milieu des décombres de cette forteresse jadis si redoutée. De ces ruines, la vue s'égare sur vingt collines où s'élèvent les villages de Jevoumont, de Nid-des-Aguesses, de Sohan, etc., sur les riantes vallées où Theux dresse fièrement sur son église une tour carrée percée de meurtrières, où Polleur, le plus ancien village de la contrée, revendique l'honneur d'avoir fourni au marquisat de Franchimont ses plus braves soldats. C'est ce marquisat, dont les habitants jouissaient du droit de cité à Liége à condition d'accourir au secours de cette ville au premier appel, qui fournit les six cents héros dont nous avons déjà rappelé à nos lecteurs le dévouement si souvent comparé à celui des Spartiates aux Thermopyles.

En entrant dans la vallée de la Vesdre, à la vue du chemin de fer qui la parcourt, la beauté des paysages s'oublie par l'admiration que l'on éprouve en présence des travaux gigantesques qui viennent témoigner à chaque pas de la grandeur des difficultés vaincues. Devant cette vallée encaissée dans de hauts rochers qui suivent en esclaves dociles les détours capricieux de la rivière, il y a quelques années encore on eût considéré comme un utopiste celui qui eût dit que bientôt de Liége à la frontière dix-huit tunnels et deux passages voûtés perceraient ces roches sur lesquelles le fer s'émousse en vain; que dix-neuf ponts bâtis, tantôt sur pilotis, tantôt sur les rochers, franchiraient la

rivière; que 139 aqueducs, ponceaux et viaducs y seraient construits,



que 90 perrés, murs de soutenement et digues de barrage seraient bâtis pour que la rivière continuât à prêter ses eaux aux nombreuses usines construites sur ses bords, sans détruire la voie ferrée où de longues files de waggons entraînées par des locomotives rapides feraient circuler à la fois des centaines de voyageurs. Tous les obstacles que le terrain peut offrir à la construction des chemins de fer se trouvaient réunis sur les bords de la Vesdre. Si dans la partie allemande du railway de Liége à Cologne, il a fallu jeter sur la Gueule un viaduc à deux étages où



les convois glissent sur les rails à 50 mètres environ au-dessus des

ravins de la vallée, il a fallu en édifier un second de plus de 300 mètres de longueur pour traverser les marais de Borcette, colossales construc-



tions élevées d'après les plans de M. Frédéric Wiltfeld; à Dolhain, sur



notre territoire, il a fallu jeter un pont qui se prolonge par 20 arcades de 10 mètres d'ouverture et de 18 mètres de hauteur; à Halinsart, entre Pepinster et Chênée, il a fallu creuser, malgré l'eau qui suintait par les fissures du roc, un tunnel de 657 mètres de longueur. Tout ce railway est construit ainsi. Le sixième de son parcours est formé de travaux d'art, et le développement de ses ouvrages de maçonnerie égale six hectares et demi. Après un pont, une montagne dresse sa masse contre laquelle il semblerait que le convoi va se briser, si un point noir n'indiquait l'entrée d'un tunnel. Après l'obscurité des souterrains, la clarté du ciel; et partout, à droite et à gauche, des usines, des fermes, des hameaux. Après les fabriques de

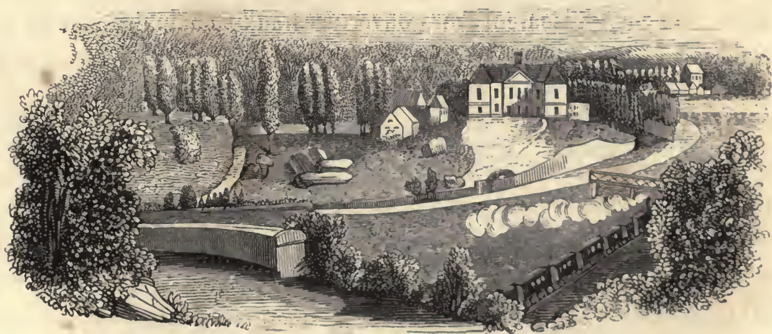


Vue de Chaudfontaine

Verviers, d'Ensival, apparaissent des villas et des châteaux. Voici les



Masures, d'une architecture gothique moderne avec des tours de forteresse et des fenêtres de cathédrale, construction bizarre, d'un aspect charmant pourvu qu'on ne l'analyse pas, et qui a sans doute été jetée là pour être vue du chemin de fer ; voici dans sa jolie vallée Fraipont dont le vieux donjon est remplacé par une maison de campagne moderne; voici au Trooz un petit castel gothique auquel s'accoste une usine de canons de fusil, et avant d'arriver à Chaudfontaine, le château de la Rochette dont les jardins étagent sur les rochers leurs verdoyantes pelouses.



Chaudfontaine dans un des plus jolis sites de la vallée, que nos dessinateurs représenteront à nos lecteurs, lutte avec Spa pour attirer les

des waggons-traîneaux, munis de freins puissants, que l'on ajoute quand ils sont nécessaires. Sur chaque plan se trouvent deux voies, l'une destinée à la montée, l'autre à la descente; celle-ci est munie à son extrémité inférieure d'une gare de sûreté en bois, où l'on dirigerait au besoin les convois qui auraient acquis une trop grande vitesse. Le premier plan incliné s'étend depuis la station d'Ans jusqu'à un petit plateau à hauteur du faubourg Sainte-Marguerite, sur lequel sont placés les bâtiments qui renferment les machines fixes; le second plan incliné va de ce plateau



jusqu'à la station de Liége. Chacun de ces plans a environ 2,000 mètres de longueur, et ils gravissent réunis une hauteur de 180 mètres. De longs tuyaux disposés pour conduire d'une extrémité à l'autre le son aigu d'un sifflet servent de moyen de communication pour annoncer l'arrivée des convois aux extrémités des plans.

Tels sont les principaux travaux qui ont été exécutés pour surmonter les difficultés qui s'opposaient à la continuation de notre railway jusqu'à la frontière de Prusse.

Les études nécessaires pour préparer l'exécution de ce beau travail furent principalement dirigées par un ingénieur d'un haut mérite dont elles forment un des titres de gloire. Obligé de lutter avec un pays d'une nature âpre qui lui présentait sur les deux rives de la Vesdre un double rempart de rochers, obligé de parcourir le fond de cette vallée

déjà remplie souvent dans toute sa largeur par la rivière et par la chaussée de Verviers, il fallait laisser la chaussée aux voitures et aux piétons, la rivière aux usines, il fallait arriver au but malgré les rochers, la chaussée et la rivière, les trois seules choses dont se compose la vallée à parcourir. Ce problème a été résolu. Mais au moment où des fêtes saluaient sa solution, l'illustre ingénieur qui l'avait résolu, P. Simons, s'exilait en traversant les mers, au delà desquelles son génie espérait rencontrer encore de plus grandes difficultés à vaincre.

Nommé directeur de la colonie de Santo-Thomas de Guatemala, il avait avant son départ conçu le projet d'un chemin de fer pour traverser l'isthme de Panama, et ce projet il se proposait d'aller achever de l'étudier sur le terrain. Magnifique entreprise, digne de l'auteur du railway de la Vesdre! Mais, hélas! il ne devait pas attacher son nom à cette œuvre depuis si longtemps désirée. Sa santé détruite par de mesquines persécutions ne devait pas résister aux fatigues du voyage, et bientôt le drapeau national lui servait de suaire pour descendre dans les vastes catacombes de l'Océan. N'importe sur quelle grève les flots aient jeté sa dépouille mortelle, en léguant à son pays l'œuvre du chemin de la Vesdre, il a gravé sur chacun des rochers de cette vallée, pour que chaque remorqueur le salue au passage, son nom désormais impérissable!

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

L'activité d'aucune époque ne pouvait faire défaut à la province que nous venons de décrire. Hérissé, au moyen âge, de châteaux forts qui avaient toujours de nouveaux défenseurs à offrir aux coups de l'ennemi, dans les temps modernes, pendant les grandes guerres de la république et de l'empire, le pays de Liége n'envoya point son flot de soldats se perdre inconnu dans cette mer de populations armées dont le flux couvrait l'Europe; jamais le nom liégeois ne venait sans un éloge sur les lèvres de Napoléon. Et lorsque la paix à son tour prêta ses loisirs à cette population active, partout l'on vit s'élever des usines pour exploiter les richesses de la contrée.

Le fer et la houille, ces deux puissants leviers de l'industrie, en se trouvant réunis dans les mêmes localités ont contribué au développe-

ment de cette activité qui fécondera un jour jusqu'aux pays voisins, lorsque les chemins de fer, jetant partout leurs rails sur les frontières, ces ornières de la civilisation, forceront partout les intérêts locaux à fléchir devant les intérêts généraux.

Le bassin houiller du pays de Liége est fort étendu et de temps immémorial il a été exploité. Aussi la population qui s'adonne à ce travail est-elle nombreuse, et malgré les dangers et les accidents, elle s'y dévoue avec un courage qui souvent engendre d'héroïques actions. L'histoire rappelle le dévouement de Goffin, ce maître-ouvrier qui sauva par son énergie ses compagnons confinés par un coup d'eau au fond d'une galerie où la mort semblait les attendre : courageux dévouement que Napoléon récompensa en attachant sur l'humble blouse du houilleur la croix de la Légion d'honneur.

Dans cette contrée qui possède tant de richesses minérales, Ferrières, Theux, Hazoumont, Louveignez, Angleur, etc., fournissent en abondance des minerais de fer d'une facile exploitation.

Parmi les vastes usines destinées au traitement de ces minerais, par son importance, par sa réputation européenne le nom de l'établissement de Seraing se présente le premier sous notre plume.

Vis-à-vis du populeux village de Jemeppe, où un magnifique pont de fer est jeté sur la Meuse pour le passage des milliers d'ouvriers qui traversent chaque jour la rivière, l'ancien palais des princes-évêques de Liége, agrandi d'une foule de constructions, forme d'immenses usines d'où le fer, que l'on y amène à l'état de minerai, sort transformé en puissantes machines, ces gigantesques outils de l'industrie moderne. A la vue de cette ville d'ateliers, l'on oublie la beauté des paysages qui l'environnent pour admirer la prodigieuse activité qui vivifie chaque partie de cet établissement.

Fondé en 1817, la superficie qu'il occupe est de 57 hectares; il renferme de riches houillères, deux hauts fourneaux au coke, une fabrique de fer, un atelier de construction de machines et un chantier de constructions navales. Vingt-six machines à vapeur, représentant une force motrice de 919 chevaux, prêtent leur secours aux travaux d'ouvriers dont le nombre s'élevait en 1838 à 4,000 et aujourd'hui à 3,000.

Mais ce qui rend surtout cet établissement admirable, c'est l'ensemble parfait du travail, la surveillance intelligente, le mouvement



Vue du pont de Seraing sur la Meuse.

sans encombrement, l'ordre dans l'activité et la discipline qui règnent partout, ce sont les précieuses collections de modèles de machines qui remplissent les salons de l'ancien palais et dont la valeur s'élève à plus de trois millions. Comment raconter, sans écrire un livre spécial, les mille combinaisons employées pour faire les mille parties de ces machines qui doivent un jour activer tant d'usines et donner la rapidité aux bateaux et aux remorqueurs. Cylindres, volants, leviers, roues, engrenages, de toute espèce et de toute forme, sortent de ces ateliers. Les bateaux armés de leurs machines attendent, dans le bassin creusé dans l'établissement, le signal du départ; les locomotives sont prêtes à s'élancer sur tous les chemins de fer qui vont les appeler.

En voyant les admirables produits de ces travaux combinés avec tant de génie, en visitant ces ateliers où chaque partie de la force motrice trouve un emploi utile, est-il permis d'oublier le fondateur John Cockerill, l'illustre industriel auquel une statue allait être élevée, avant qu'écrasé sous le poids de ses vastes entreprises, il n'allât mourir loin de sa patrie adoptive, au moment où il allait tenter de rétablir dans de nouveaux pays sa colossale fortune détruite, cette fortune qui avait si longtemps alimenté les travaux de milliers d'ouvriers, cette fortune toujours offerte aux essais sérieux de progrès industriel.

Sur les bords de l'Ourthe, Grivegnée dresse son haut fourneau, l'un des plus élevés qui existent. C'est dans cette usine qui fut établie en 1821, que l'on introduisit pour la première fois dans notre pays les procédés anglais pour le travail du fer. Les tôles que l'on y fabrique, et qui sont les meilleures que l'on connaisse, ne sont pas les seuls produits de cet établissement : le fer, comme à Seraing, y prend toutes les formes; le Rhin et la Meuse sont sillonnés par les bateaux à vapeur ou de transport qui en sont sortis; une goëlette pour un armateur d'Ostende, et des bateaux pour nos canaux, y sont encore en construction. Par ses travaux, par ses connaissances, M. Orban, propriétaire de ce bel établissement, qu'il dirige avec son fils, s'est acquis une haute réputation dans le monde industriel, et la croix de l'ordre Léopold est venue récompenser les services d'un de ces hommes dont on se plaît à citer le nom honoré par tous.

Célèbre par la fabrication des armes, Liége possède pour les confectionner de nombreux ateliers, parmi lesquels on trouve, au premier rang, la belle manufacture d'armes de l'État, dirigée aujourd'hui par M. le lieutenant-colonel Timmerhans, savant écrivain militaire. De nom-

breuses expériences y ont été faites pour le perfectionnement des armes à feu, de nombreuses améliorations y ont été introduites dans la fabrication. Aussi, tout en procurant à l'armée des armes meilleures, cet établissement, en servant de modèle, rend-il des services incontestables à l'industrie particulière. La fonderie royale de canons de Liége, sous l'habile direction de M. le lieutenant-colonel d'artillerie Frédérix, voit grandir chaque jour sa réputation, et se classe parmi les meilleures fonderies connues. La qualité supérieure des bouches à feu que l'on y fabrique a déterminé déjà plusieurs gouvernements étrangers, parmi lesquels nous citerons ceux des États-Unis, d'Égypte, de Bavière et de Hollande, à passer des marchés avec le gouvernement belge pour s'approvisionner du matériel qui leur était nécessaire. La fabrication des canons, qu'il serait dangereux d'abandonner à l'industrie privée, procure ainsi un important débouché aux fers du pays.

Si notre cadre nous le permettait, combien d'autres usines, vastes monuments d'une industrie féconde, n'aurions-nous pas à décrire? La belle fabrique de machines de Saint-Léonard, à Liége, activée par quatre machines à vapeur et qui emploie 400 à 500 ouvriers, les hauts fourneaux d'Ougrée, de l'Espérance, les forges du Hoyoux, la belle papeterie de M. Godin près de Huy, des filatures, des verreries, des fabriques de zinc, nous arrêteraient à chaque pas au milieu des plus riants paysages.

Partout l'activité est si grande, que les femmes elles-mêmes participent aux travaux des hommes : dans les classes commerçantes, le travail des bureaux leur est confié ; dans les classes laborieuses, une hotte sur le dos, un bâton ferré à la main, les boteresses transportent en gravissant les sentiers tracés dans les montagnes d'énormes fardeaux, ou bien les villageoises, se couronnant des produits de leurs jardins qu'elles portent sur la tête dans de grands paniers, viennent de loin alimenter les marchés. Personne ne reste inoccupé, et en voyant toutes ces populations livrées à de si rudes labeurs on ne peut s'empêcher d'admirer la prévoyance de la nature qui, en leur donnant un sol qui appelle tant de travaux, leur a créé, pour leur inspirer ce vif amour de la patrie qui les distingue, pour les charmer dans leurs instants de repos, ces vallées pittoresques arrosées par de fraîches rivières, ces vastes horizons si gracieusement découpés par des montagnes fertiles, tout ce beau pays enfin, que l'on ne peut quitter sans regret, et vers lequel on se retourne toujours au départ en criant : Au revoir ! au revoir !

EUGÈNE GAUSSOIN.



LA PROVINCE D'ANVERS.

Dirigé par des guides aussi instruits qu'obligeants, le lecteur a parcouru les Flandres avec leurs plaines opulentes et leurs villes où l'organisation communale a laissé des souvenirs si profonds et des monuments qui attestent encore la puissance des formidables corporations flamandes du moyen âge. Il a visité le Brabant, cette espèce de terre neutre où se côtoient les deux races et les deux langues qui se partagent notre sol, et qui semble destinée à devenir enfin le centre de notre unité nationale, œuvre des siècles et non de 1830 seulement. Il a salué toutes les ruines historiques du duché de Luxembourg, dont les souverains conservèrent si longtemps dans leur maison le sceptre et la couronne de l'empire d'Allemagne. Il a admiré les vallées de la Meuse, de la Vesdre et du Hoyoux, cet inépuisable kaléidoscope de paysages aussi variés que pittoresques, et toutes les villes industrieuses qui peuplent les bords de ce fleuve et de ces rivières : Dinant, qui

n'a pu cicatriser les blessures que lui porta l'épée de Charles le Téméraire; Namur, cette cité guerrière qui vainquit Boileau; Liége, qui fut autrefois une fournaise d'émeutes et qui est aujourd'hui une fournaise de travail. Il a traversé cette province de Hainaut, dont les manoirs féodaux sont devenus de flamboyantes usines et où la sape ne creuse plus le sol pour renverser des murailles, mais pour arracher à la terre les trésors de ses houilles et de ses minerais. En attendant qu'un autre l'introduise dans les solitudes du Limbourg, où le premier roi des Franks fut élevé sur le pavois, et dont les rois de 1830 ont mutilé la carte pour en adjuger les belles plaines à la Hollande et en laisser les steppes et les marais à la Belgique, nous allons le conduire dans la province d'Anvers.

Ici une tout autre nature s'offrira à ses regards. D'un côté règne une activité incroyable. Tout y est vie et mouvement. C'est que l'Escaut y roule ses eaux que labourent sans relâche les roues des bateaux à vapeur et les proues des bâtiments à voiles qui arrivent de tous les points du globe. Vous y entendez parler toutes les langues. Vous y voyez la figure bronzée du Malais contraster avec le visage bruni de l'Américain du Sud, la tête blonde du marin du Nord avec la chevelure noire du Grec. Tous les pavillons s'y rencontrent, les uns tout transis des intempéries boréales, les autres tout brûlés par le soleil des tropiques. Anvers est le centre de cette vie, de cette activité; triple ville : ville de guerre avec sa formidable citadelle toute hérissée de canons, ville de commerce avec son port et sa bourse où des millions se négocient tous les jours, ville d'art avec son académie, son musée et sa population de peintres et de sculpteurs.

L'autre côté de la province, celui qui s'étend vers le nord, est une vaste et interminable bruyère, pleine de calme et de silence, parsemée de populeux villages et de robustes cultivateurs qui attaquent sans relâche cette bruyère et forcent par leur infatigable obstination cette terre ingrate à travailler aussi, à produire.

Pour le voyageur rien n'est aussi curieux à observer que ce contraste : d'une part, le bruit, l'agitation continuelle, de l'autre, une morne tranquillité.

Dans les premiers temps historiques, le territoire dont se compose aujourd'hui la province d'Anvers était une grève aride. A peine élevée au-dessus au niveau de l'Océan, elle restait nue quand la mer était

basse, et la haute marée la couvrait d'un vaste débordement. Les flots, entamant sans cesse des rivages qui ne pouvaient les contenir, les inondaient au loin, et roulaient bien avant dans les terres qu'ils couvraient de sable et dont ils entretenaient la stérilité. Les fleuves qui venaient de l'intérieur les grossir de leurs eaux, la Meuse au nord, l'Escaut au midi, prenaient part à ces inondations, formaient çà et là des marécages stagnants, mais fécondaient, à leur passage, les plaines qu'ils traversaient par les dépôts de limon qu'ils y charriaient sans cesse. Le mouvement de ces courants s'étant régularisé plus tard, l'industrie et l'activité des peuplades riveraines s'appliquèrent à les contenir par des digues solides. De là la configuration des îles zélandaises si bizarrement déchiquetées. De là aussi ces terres basses, mais si fertiles, qu'on appelle du nom de *polders*, dans la province d'Anvers, et qui sont situées bien au-dessous du niveau de l'Escaut et de la mer.

Avant l'invasion des Romains, le territoire dont cette province se compose était occupé par un peuple d'origine gallique, connu sous le nom d'Ambivarites et dépendant des Ménapiens, l'une des six grandes nations qui se partageaient les provinces de la Belgique actuelle. Ceux-ci bravèrent longtemps les armes romaines, protégés qu'ils étaient par la nature de leur sol, coupé de marécages et défendu par des forêts profondes. Mais leur défaite et leur soumission signala la cinquième campagne de César. Après l'établissement de la puissance romaine dans la Gaule belgique, les Ménapiens furent considérés comme peuple conquis et traités en quelque sorte comme des esclaves. Plus tard, après la soumission des Germains par Drusus, l'empereur Auguste ayant trouvé ces populations trop formidables à cause de leur nombre, en transféra une partie dans les terres situées entre la Meuse, le Rhin et l'Escaut, et les fondit dans la nationalité des Ménapiens. Ceux-ci s'étaient depuis longtemps distingués par leur génie industriel. Habitués par la nécessité à lutter sans relâche contre l'invasion des eaux, ils s'étaient endurcis au travail. Le sol qu'ils avaient conquis sur l'Océan et sur les fleuves, ils le cultivaient avec une rare habileté, et ils allaient chercher jusqu'en Angleterre de la marne blanche pour l'engraisser. Ils entretenaient de grands troupeaux de moutons dont ils convertissaient la laine en étoffes, et de porcs dont les jambons, selon le témoignage de Martial, faisaient les délices des tables de Rome. Enfin, ils étaient très-versés dans l'art nautique, et César nous a laissé, dans ses *Commentaires*, une description

assez minutieuse de leurs vaisseaux, destinés à naviguer souvent sur des bas-fonds et à résister toujours aux grandes vagues et aux tempêtes par lesquelles l'Océan est agité presque sans relâche.

Pendant cinq siècles et demi, les provinces belges, soumises à la domination des Romains, sentirent tout le poids de ce joug. Le territoire d'Anvers avait été compris dans la seconde Germanique, lors de la division établie, selon les uns, par Dioclétien, selon les autres, par Constantin, vers la fin du quatrième siècle, et ses habitants avaient, comme ceux du reste de la Belgique, pris part aux luttes qui s'étaient succédé dans l'empire romain. La civilisation des vainqueurs, leurs usages, leurs mœurs, leur langue, avaient fini par s'implanter au milieu des Ménapiens.

Mais depuis longtemps la puissance de Rome avait commencé à ployer sous son propre poids et à se disloquer dans ses vastes limites. Les tribus belliqueuses de la Germanie, voisines du Rhin, et soumises l'une après l'autre aux aigles impériales, avaient résolu de secouer le joug et formé, vers l'an 240, une ligue contre leurs oppresseurs : ce fut la ligue des Franks, ou des hommes libres. Elle organisa un système d'incursions dans les provinces limitrophes, et harcela les dominateurs romains pendant un siècle et demi, jusqu'à ce qu'enfin le grand mouvement des peuples barbares s'opéra, en 406, et que ce déluge engloutit l'empire qui s'était déclaré éternel.

Peu de temps après que la confédération des Franks s'était formée, une tribu de cette nation, qui appartenait aux Franks saliens, ainsi appelés parce qu'ils habitaient les bords de l'Ysala (l'Yssel), avait franchi le Rhin et la Meuse, et obtenu une demeure en Belgique. Elle s'était établie dans la solitude sablonneuse qui s'étend dans la partie orientale de la province d'Anvers et dans les limites occidentales du Limbourg actuel, et qui s'appelle aujourd'hui la Campine, après avoir reçu des Romains le nom de Taxandrie, à cause de la grande quantité d'ifs qui croissaient dans cette contrée. Cette population se mêla aux Ménapiens. Mais cette espèce d'alliance n'empêcha point la ligue des Franks de ravager à plusieurs reprises cette partie de la Belgique.

Lorsque la domination franque se fut assise et consolidée dans nos provinces, la vaste plaine de la Taxandrie vit élever Pharamond à la royauté du pavois, et cet endroit a conservé depuis ce temps jusqu'à nos jours le nom de *Vrankryk*, royaume des Franks.

Sous les rois de la première race, la province dont nous nous occupons

ici, fut comprise dans l'Austrasie, l'Escaut ayant été désigné comme la limite destinée à séparer ce royaume de celui de Neustrie. Plus tard, elle fut incorporée dans la basse Lotharingie. Elle se composait, avant le septième siècle, de deux *pagi*, ou pays, dont l'un était la Taxandrie proprement dite, et dont l'autre portait le nom de Reyen et longeait la rive droite de l'Escaut.

On ignore à quelle époque et en faveur de quel seigneur le pays de Reyen, dont la ville d'Anvers était le chef-lieu, fut érigé en marquisat. Cependant nous trouvons dans nos anciens chartiers, le nom de Rothingue ou Rohingue, qui aurait porté, vers l'an 725, le titre de marquis d'Anvers. Quoi qu'il en soit, les successeurs de ce seigneur nous sont inconnus, et nous arrivions, en passant par un vide complet, à l'an 1008, où se présente, revêtu du même titre, Gothelon le Grand, qui fut plus tard promu à la dignité de duc de la basse Lotharingie, et qui compta parmi ses successeurs Godefroid de Bouillon, ce héros de la première croisade. Le duché de la basse Lotharingie étant passé dans la maison des comtes de Louvain, à la fin du douzième siècle, le marquisat entra dans la possession de ces princes appelés dès lors ducs de Brabant, et il devint plus tard une terre du Saint Empire, mais resta toujours si étroitement uni au Brabant, que, jusque dans les dernières années de l'existence de ce duché, les souverains étaient tenus, au moment de leur inauguration, de s'engager spécialement à maintenir l'union de la ville d'Anvers, de ses appartenances et de ses dépendances, avec le reste des domaines brabançons. Ce marquisat se composait de la ville d'Anvers et de sept cantons que les historiens appellent communément les sept quartiers, et qui étaient : Arkel, Gheel, Herenthals, Hoogstraeten, Reyen, Santhoven et Turnhout.

La seigneurie de Malines, qui se trouva longtemps placée sous la domination des sires de Berthaut, dont l'origine remonte à la fin du huitième siècle, forme, avec l'ancien marquisat d'Anvers, la partie principale de la province. Cette seigneurie, qui fut pendant le moyen âge un objet constant de querelles entre les ducs de Brabant, les évêques de Liége et les seigneurs particuliers qui y avaient établi leur domination, entra dans la maison de Bourgogne, par le mariage de Marguerite de Brabant avec le duc Philippe le Hardi. Le petit-fils de ce prince, Philippe le Bon, en fit une des dix-sept provinces des Pays-Bas, à laquelle il laissa le nom de seigneurie de Malines.

Les différents territoires dont nous venons de parler furent réunis, dès l'origine du gouvernement français, sous la dénomination de département des Deux-Nèthes. Ce nom leur resta jusqu'à ce que, en 1815, la loi fondamentale des Pays-Bas le remplaçât par celui de province d'Anvers, qu'elle a conservé après les événements de 1830.

Bornée au nord et au nord-est par la Hollande, cette province touche du côté du midi à celle du Brabant, au sud-est à celle de Limbourg, et de l'ouest à l'Escaut, qui la sépare de la Flandre orientale. Elle comprend quatre villes, qui sont : Anvers, Malines, Turnhout et Lierre, et compte cent quarante et une communes rurales, dont quelques-unes sont aussi peuplées que des villes ordinaires.

FÉLIX BOGAERTS.





Bourse d'Anvers.

ANVERS.

Ne nous appesantissons pas trop sur les origines. Lutèce, vient-il de ce qu'il y a toujours eu beaucoup de boue dans les rues de Paris, ce qui est incontestable; Anvers (*Antwerpen*), de ce que Salvius Brabon (le premier Brabançon connu) coupa la main au géant Antigone et la jeta dans l'Escaut, ce qui est plus douteux? Notre curiosité ne va pas jusqu'à désirer de dégager la lumière de ces obscurités. Paris est une très-belle ville en dépit de la boue, et tous les géants des siècles barbares n'auraient pas empêché Anvers de s'élever et de grandir; car cet admirable port intérieur occupe un des emplacements qu'on peut dire marqués par la Providence.

Combien y a-t-il de fleuves en Europe assez profonds à vingt lieues au-dessus de leur embouchure pour porter les plus gros vaisseaux? Le nombre en est bien petit. Les plus nobles cours d'eau se terminent mal. Le Rhin se perd dans les sables; le Pô, le Rhône s'égarent dans des deltas. Sans parler ici du Tage qui s'évase tout d'un coup en golfe, et de la Meuse qui ne serait pas si large sans le tribut des eaux du Rhin, il n'y a guère que la Tamise et l'Escaut, deux rivières dont les commencements sont des plus modestes, qui acquièrent, bien avant de se confondre avec la mer, une profondeur vraiment majestueuse. Anvers et Londres sont placés dans les mêmes conditions naturelles; mais quelles destinées diverses ont eues ces deux villes! tant il est vrai que les cités, comme les empires, sont avant tout l'ouvrage des hommes et le produit des événements! Sous ce rapport, l'histoire d'Anvers est curieuse à étudier; nous nous permettrons donc d'en rappeler les traits principaux.

Anvers, qui n'était encore vers le milieu du quinzième siècle qu'une très-petite ville, bien que la capitale du marquisat du Saint Empire, ne commença à prendre de l'étendue et de la consistance que lorsque les découvertes de Vasco et de Colomb eurent agrandi démesurément le champ si restreint jusqu'alors de la navigation européenne. Bruges, port perdu dans les terres, entra aussitôt dans la période de décadence; Anvers devint à sa place le centre des affaires commerciales du nord. Amsterdam n'était qu'un hameau, et Londres, comme le reste de la Grande-Bretagne, était pour longtemps encore tributaire de l'industrie des Pays-Bas. Le temps de la splendeur d'Anvers, c'est celui du règne de Charles-Quint. Quand l'heureux héritier des ducs de Bourgogne parvint à l'empire, la flèche de Notre-Dame venait d'être achevée; on allait bâtir la Bourse, la première qu'il y ait eu en Europe. Vers le milieu du seizième siècle, cette belle cité comptait plus de 200,000 habitants, et son vaste port était encombré de navires arrivés de tous les points du globe. Les capitaux y affluaient comme à Venise. Pour prouver la richesse de ses bourgeois, on raconte qu'un négociant, dont Charles-Quint voulut bien être le convive, comme il lui avait fait l'honneur d'être son débiteur, afin de fêter dignement son hôte impérial, jeta au feu en sa présence une obligation de deux millions de florins, que celui-ci lui avait signée. Heureuse époque pour les rois que celle où leurs créanciers se payaient d'un sourire, où il suffisait à Louis XIV de dire à un

banquier récalcitrant pour dénouer les cordons de sa bourse : Monsieur Samuel Bernard, je veux vous montrer mes jardins. Si nos financiers n'ont pas moins de vanité qu'autrefois, on ne les accusera pas du moins de se laisser aller à ces accès de sentiment.

La prospérité d'Anvers dura peu. Les guerres de religion portèrent à cette florissante ville des coups si rapides et si rudes qu'elle ne s'en releva point. A partir de 1566, une série de calamités vont pleuvoir sur elle. Ce sont d'abord les fureurs des iconoclastes qui pillent toutes les églises, puis les colères du duc d'Albe qui bâtit la citadelle et suspend ainsi la terreur sur cet entrepôt de l'Europe. Cela ne l'empêche pas de tomber au pouvoir des gueux ; huit ans plus tard, les Espagnols la prennent d'assaut et y mettent le feu. Quatre ans après, le duc d'Alençon tente de s'en emparer par surprise ; les bourgeois le repoussent, mais non pas sans qu'il y ait beaucoup de sang versé. En 1585 enfin, le prince de Parme vient mettre le siége devant cette cité malheureuse, et, pour empêcher qu'on ne la secoure par les eaux de la Hollande, il ferme l'Escaut au moyen d'un pont armé de batteries, contre lequel tous les efforts des assiégés échouent, ce qui les force à capituler après un an de résistance. Que devint le commerce pendant ces funestes luttes ? Il languit, dépérit et finit par s'éteindre sans que les passions politiques qui lui avaient fait de si profondes blessures y prissent seulement garde. Les Hollandais (ils ne portaient pas encore ce nom), les républicains protestants, savaient pourtant combien la possession d'Anvers leur eût été précieuse, et ce n'est qu'avec peine qu'ils renoncèrent à l'espoir de l'arracher des mains de l'Espagne. Ne pouvant y établir le centre de leur nouvelle grandeur, ils ne voulurent point que ce port, pour lequel la nature avait tout fait, pût jamais faire concurrence à Amsterdam, cette merveille future de patience et de volonté. Ils fermèrent l'Escaut, et lorsque, quarante ans plus tard, ils purent dicter leurs conditions dans le congrès des puissances réunies à Munster, ils firent consacrer cette iniquité dans le droit. Ce fut le coup de grâce : Anvers retomba dès lors dans le délaissement et dans l'obscurité d'où la découverte du nouveau monde l'avait fait sortir. Mais pourquoi l'Espagne avait-elle tant tenu à ne pas laisser entre les mains des rebelles une ville dont toute l'importance consistait dans son admirable situation vis-à-vis de la mer du Nord ?

Le reste des fastes d'Anvers appartient à l'histoire contemporaine

En 1794, Anvers passa sous la domination française. Bonaparte, étant encore premier consul, résolut d'en faire un des grands ports de guerre de son futur empire. Anvers serait, suivant son expression, un pistolet chargé sur le cœur de l'Angleterre. Il ne fallut pas plus de quatre ans pour réaliser ce prodige. « Au commencement de 1807, 10 vaisseaux de ligne étaient en construction à Anvers. En 1813, il avait été déjà lancé une trentaine de vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts de 120, deux de 80, les autres de 74 canons, et 3 frégates. En 1814, les matériaux de construction et les munitions navales enfermées à Anvers représentaient une valeur de plus de 300 millions [1]. » Ainsi la main du géant de la légende était sortie de l'Escaut et avait creusé deux bassins magnifiques, élevé des cales de construction pour les plus grands vaisseaux, et couvert d'une flotte magnifique ce fleuve naguère si vide et si désolé, en moins de temps qu'il n'en avait fallu pour en chasser le commerce maritime au temps des guerres de la réforme. L'Angleterre mesura toute l'étendue du péril qui la menaçait au centre même de sa puissance; une expédition plus formidable que celle qui avait détruit les arsenaux de Toulon en 1793, que celle qui venait de s'emparer de la flotte danoise, fut dirigée sur Anvers : la Tamise vint défier l'Escaut. Cette entreprise avorta, comme on sait, et l'expédition, décimée par les maladies, quitta le continent sans avoir pu pénétrer au delà de Flessingue. Après la chute de l'empire, le congrès de Vienne, en adjugeant la Belgique au prince souverain des Provinces-Unies, mit fin à l'injustice proclamée par le congrès de Munster; mais aux entraves commerciales il substitua une prohibition politique qui rassura à jamais l'Angleterre. Il fut stipulé entre toutes les puissances qu'Anvers ne pourrait plus redevenir un port de guerre. En vérité, l'Escaut a du malheur; c'est bien dommage que la diplomatie ne puisse pas empêcher les fleuves de couler, elle ne tarderait pas à le leur défendre.

Mais, sans arrêter plus longtemps nos regards sur l'espèce de fatalité qui semble avoir toujours frappé l'une des villes les plus intéressantes de l'Europe, bornons-nous à décrire les monuments qu'elle renferme, c'est-à-dire ceux que le temps, les révolutions et les désastres de toute espèce ont épargnés jusqu'à ce jour. Cette revue peut se partager en trois époques : l'époque gothique, l'époque de la domination espagnole, qui comprend le temps de la splendeur d'Anvers

[1] Description historique et topographique d'Anvers, par A. Ferrier.

et de sa décadence, et l'époque moderne qui va de 1794 jusqu'à nos jours. Sous la domination autrichienne, il y a un vide plus complet qu'en aucune autre cité soumise au même régime d'immobilité asiatique. C'est alors que les navires destinés pour Anvers ne passaient pas la limite des eaux hollandaises, et que leurs cargaisons étaient transportées par bateaux plats jusqu'à ce malheureux port.

Il faut qu'Anvers soit une ville de formation bien récente, car il ne s'y rencontre aucune trace d'édifice antérieur à la période gothique. C'est en vain qu'on y chercherait, comme ailleurs, de ces tours ruinées, de ces vieilles murailles engagées dans des constructions plus nouvelles, où le plein cintre roman touche l'ogive et marque le passage d'un style à l'autre. Le point de départ de l'architecture monumentale d'Anvers ne remonte pas au delà du treizième siècle, vers le milieu duquel on commença à bâtir la cathédrale, sous l'invocation de Notre Dame. Ce noble édifice, l'un des chefs-d'œuvre reconnus de l'art gothique, est le produit des siècles et en porte les empreintes successives. Il n'a pas fallu moins de 172 ans pour asseoir les fondements et construire la nef (de 1252 à 1424). En 1422, les tours furent commencées; une flèche unique, qui rivalise d'élévation avec celle de Strasbourg, fut achevée en 1518. Il y avait douze ans que l'empereur Charles-Quint avait posé la première pierre du chœur, lorsqu'en 1533 l'église entière fut la proie d'un incendie qui étendit ses ravages surtout entre ce chœur et les tours. L'auteur d'une vieille notice que nous avons sous les yeux ajoute qu'elle fut rebâtie l'année suivante, *avec plus de goût* et dans l'ordre que l'on voit à présent. Il est permis de mettre en doute les avantages de cette calamité. Déjà au seizième siècle, le *goût* des architectes nouveaux dénaturait le caractère mystique dont ceux d'un autre temps avaient revêtu tous les édifices religieux. C'est au nom du goût sans doute qu'un successeur d'Appelius ou Appelmans, à qui l'on doit le plan des tours, se permit de rompre l'unité de sa pensée et de rétrécir tout à coup l'extrémité de la flèche, comme s'il avait hâte d'en finir. La coupole du transept appartient à la restauration dont nous venons de parler, et il faut convenir que, vue du dehors surtout, sa petite pyramide boursouflée, dont l'éteignoir semble le générateur, fait l'effet le plus disgracieux, en présence de cet élancement prodigieux de la flèche où il y a tant d'audace et de majesté.

Continuons l'histoire de Notre-Dame d'Anvers. En 1555, Philippe II

y tint un chapitre de la Toison d'or; on sait combien cette cérémonie était imposante. Quatre ans après, une bulle du pape Paul IV l'érigeait en cathédrale. Mais ici s'arrête le cours de ses prospérités. Les fatales fureurs des iconoclastes, en 1566, la dépouillèrent de tous ses trésors, et renversèrent ceux de ses anciens autels qu'avait épargnés l'incendie de 1533. Comme ces excès se renouvelèrent dans le même temps par toute la Belgique, il faut attribuer à cette sorte de Saint-Barthélemy des images l'absence complète, dans l'intérieur des églises, d'ornements antérieurs au dix-septième siècle. Du moyen âge, il n'est resté que la carcasse assez solide pour résister aux violences populaires; mais les autels, les reliquaires, les statues, la plupart des tableaux même, que la foi avait lentement et laborieusement amassés, devinrent en un seul jour la proie de passions aveugles et violentes dont le principe était partout le même. Ce n'est qu'à partir de 1584, que, rendue au culte catholique, la cathédrale nue, dépouillée, se para peu à peu de ces somptueuses décorations qui distinguent les églises flamandes. Les iconoclastes modernes, ceux de la révolution française, lui firent tout le mal qu'ils purent; mais heureusement ils ne poussèrent pas aussi loin leur dévastation. On a commencé, en 1825, à combattre les ravages d'un autre destructeur, le temps; aujourd'hui, cette restauration est presque entièrement achevée. Enfin, le chœur reçoit à l'heure qu'il est un embellissement considérable : nous voulons parler des stalles gothiques en bois auxquelles on travaille depuis deux ans.

Telles sont les annales de la cathédrale d'Anvers. Est-il besoin de décrire ce noble édifice? La hauteur extraordinaire de sa flèche qui n'est dépassée que par celle de la cathédrale de Strasbourg, lui a donné une réputation européenne. On dit que cette immense aiguille de pierre cède sensiblement sous le souffle des ouragans si fréquents dans le voisinage de la mer du Nord à l'époque des équinoxes, et que ce balancement est un témoignage de sa solidité. Cette flèche est d'un aspect très-imposant; la physionomie du pays d'alentour, qui ne présente aucun mouvement de terrain, contribue beaucoup à en augmenter la proportion colossale. On découvre du haut de la galerie supérieure un horizon d'un prodigieux diamètre, le Brabant septentrional, tout le cours de l'Escaut, jusqu'à la mer, les poldres sans fin de la Flandre zélandaise, les plaines de la Campine; du côté de Bruxelles, la vue est plus limitée; le paysage, plus brisé, plus coupé de clôtures et plus par-

semé de villages, semble s'élever au-dessus de ce niveau uniforme qui, de tous les autres points, va se confondre avec la mer. Malines s'aperçoit très-distinctement, et par les temps clairs on devine Bruxelles. Qu'il nous soit permis de rappeler ici ce que nous avons dit dans un autre recueil sur l'impression que produit l'aspect d'un chemin contemplé de si haut. Celui qui relie Anvers et Bruxelles est compris tout entier, comme on sait, dans l'horizon qu'on embrasse du haut de cet observatoire. « La tour de Saint-Rombaut de Malines semble un immense poteau placé exprès pour marquer le point intermédiaire. Au moment où nous jetions les yeux sur cette magique voie que l'hipogriffe de fer parcourt avec la rapidité de l'oiseau, un convoi passait, un autre entrait dans la station. L'air chargé d'humidité blanchissait la longue colonne de vapeur et la rendait visible à nos yeux. Le convoi qui entrait paraissait se traîner péniblement sur le sol ; celui qui sortait, plus lent encore, rampait comme un limaçon qui traverse un chemin. Cependant il s'éloignait toujours ; nous le suivîmes longtemps du regard. Sa bannière de fumée le trahissait le long des replis du terrain, derrière lesquels il disparaissait parfois, et marquait son passage à travers les villages et les bouquets de bois qui varient l'aspect monotone de ces riches campagnes. Sans l'heure avancée du soir, nous l'aurions suivi peut-être du regard jusqu'à la station de Malines dont les nombreuses lumières répandaient déjà dans le lointain une pâle phosphorescence, et nous ne pouvions nous empêcher de nous écrier en nous-même : Quoi ! c'est là cette puissance de locomotion si effrénée, si rapide, qu'elle nous donnait le vertige lorsque, emportés pour la première fois sur ses roues enflammées, nous vîmes fuir devant nous, comme dans un songe, les villages, les forêts et les plaines ! Tant de vitesse sur le sol et tant de lenteur à cinq cents pieds plus haut ! Et la matière croyait avoir déjà les ailes de l'oiseau, et elle aspire à dépasser un jour celles de la pensée ; et le génie moderne, dans l'enivrement de ses propres miracles, est bien près de se dire : Qu'est-ce que Dieu pense de sa créature, quand il la voit dévorer ainsi la distance ? Hélas ! Dieu la voit toujours ramper, puisqu'à mi-chemin des nuages, un œil mortel perd déjà la conscience de cette vitesse effarée qui l'éblouissait tout à l'heure. Et comme la nuit était venue, levant nos regards vers la lumière scintillante de quelques étoiles qui perçaient déjà le linceul brumeux d'un ciel d'automne, nous nous mîmes à penser que nous aussi, et cette terre qui nous porte, nous

courons entre des millions de soleils avec une rapidité dont n'approche point celle d'un boulet de canon, et que pourtant nous ne nous en apercevons pas. Puis, revenant à l'homme et aux œuvres diverses qu'il accomplit de siècle en siècle, il nous semblait que, si le caractère d'une société disparue se manifestait dans le mouvement tranquille du passé, cette grande chose de l'instant était bien aussi l'expression mobile et fugitive de la nôtre, et qu'à cette distance la comparaison n'était pas si fort à notre avantage. L'œuvre d'un siècle spiritualiste plane encore dans son immutabilité sur la découverte d'une société nouvelle aux prises avec la matière. Ils travaillaient en hauteur, et nous nous traînons sur la surface. Nous avons étendu nos conquêtes; l'ombre des siennes les dépasse encore. Ah! l'industrie ne peut être le dernier mot de l'avenir; non, quoique nous l'ayons pensé quelquefois, nos chemins de fer ne sont pas nos cathédrales. Le souffle qui pétrissait le granit respire encore à travers ces pierres; la société qui sut bâtir ces nobles monuments y a laissé de son âme. Mais qu'un orage éteigne le feu qui soutient aujourd'hui cette vie factice du fer, dont nous sommes si vains, que restera-t-il? des squelettes prêts à tomber en poudre. Est-ce là tout ce qui doit nous survivre? Quand le principe de vie qui s'agite en nous se dégagera-t-il de sa forme terrestre et périssable? Quand édifierons-nous notre temple? »

Ce n'est pas sans raison que la vue de tant de grandeur nous fait faire un retour amer sur nous-mêmes. La cathédrale d'Anvers, tout admirable qu'elle nous paraît, n'est point achevée. Elle devait avoir deux tours d'égale hauteur! Les architectes gothiques sont plus admirables encore par ce qu'ils voulaient faire que par ce qu'ils ont fait. Il ne faut point songer à reprendre leur pensée. Mais ne pourrions-nous montrer tout le respect que nous portons à leur mémoire, en ne souffrant plus que d'affreuses masures empâtent le pied de tous les édifices qu'ils nous ont laissés? A Anvers, il n'y a point d'endroits où la cathédrale soit entièrement dégagée à sa base, et quoique d'intelligents travaux aient entrepris depuis longtemps de lui rendre sa première splendeur, il ne paraît pas que l'on songe à démolir tous ces fungus parasites qui sont venus se loger entre les racines du monument.

Après la tour, ce qu'il faut admirer le plus dans Notre-Dame, c'est la nef, à laquelle quatre rangs de piliers donnent l'apparence d'une forêt. Nous avons parlé déjà des stalles en bois de chêne du style gothique

le plus pur, qui orneront bientôt le chœur et lui donneront cet aspect mystérieux et sombre qu'on recherche dans les églises catholiques. L'énumération en œuvres d'art dont celle-ci est remplie nous entraînerait trop loin. C'est sous son aspect monumental surtout que nous voulons considérer cet édifice, et quoique la *Descente de croix* en soit un des ornements les plus considérables, ce tableau à double volet ne contribue pas sous certains rapports à en augmenter l'effet pittoresque. Car on sent qu'il n'est point à sa place et qu'il a été cloué à la muraille nue du transept, comme objet d'exhibition, plutôt que comme appendice indispensable d'un monument intérieur. Une œuvre d'art détournée de sa destination primitive, perd la moitié de son prix à nos yeux, et la *Descente de croix*, ne servant plus de devant d'autel, serait beaucoup plus confortablement placée dans le Musée, où il ne risquerait pas de périr un jour sous l'action méchante de l'air et de l'humidité.

L'église de Saint-Jacques est la plus considérable après Notre-Dame. Elle date du quatorzième siècle. Mais ses tours n'ont été commencées qu'en 1491 ; aussi n'ont-elles point été achevées. Si l'on en juge par la largeur de la base supérieure qui les termine aujourd'hui, elles auraient dû être d'une grande élévation. Nous les avons comparées à un vaisseau rasé; elles réveillent en effet de loin une idée non d'inachèvement, mais de mutilation. L'extérieur n'a rien de bien remarquable, si ce n'est le portail qui aurait besoin de plus d'espace; le corps de l'édifice est noyé dans un amas de maisons qui ne permet d'en apercevoir que le faîte. L'intérieur a de la majesté; ce qui frappe à la vue, c'est un jubé qui sépare le chœur du reste de l'église; cette sorte de tribune ne se rencontre plus que rarement dans les temples catholiques. Celui-ci est l'œuvre d'un des sculpteurs flamands les plus féconds du dix-septième siècle, H. Verbruggen ; il est orné de colonnes de marbre d'ordre ionique et de bas-reliefs estimables. Tout, du reste, dans cet édifice atteste qu'il a été commencé un quart d'heure trop tard; tout y sent la décadence d'un art qui n'aura plus la puissance d'achever ses tardives entreprises. Ainsi les vitraux affligent surtout le regard. Ils doivent être, sauf erreur, du dix-septième siècle, c'est-à-dire d'une époque où le secret de la peinture sur verre se perdait tout à fait. Il est difficile de trouver un ouvrage d'une exécution plus bâtarde ; on dirait que les couleurs en ont été peu à peu détrempées par la pluie. Du reste, c'est là un ornement qui manque aux églises d'Anvers. Il est

probable que les verrières auront été partout brisées pendant la terreur des iconoclastes; elles n'ont point eu, comme à Bruxelles, la bonne fortune d'être réparées à une époque où les bonnes traditions n'avaient point disparu encore.

C'est dans l'église de Saint-Jacques que se trouve le tombeau de Rubens. La chapelle sous laquelle ses glorieux restes reposent est



placée au fond de l'abside, derrière le chœur. Elle est entièrement revêtue de marbre, et si elle ne réveillait pas un si grand souvenir, elle serait encore très-remarquable par la richesse et la beauté de ses ornements. Sur le devant de l'autel est un tableau de Rubens représentant la sainte famille; il s'y est peint sous l'image de saint George, et y a introduit les portraits de ses deux femmes. Cette toile est cachée aux

regards du public par un rideau de serge verte, selon un usage trop commun en Belgique. L'autel est surmonté d'une excellente statue de la Vierge, par Duquesnoy; il y a dans un coin de la chapelle une chaise en cuir ornée de clous dorés, qui a fait partie de l'ameublement de l'atelier du peintre. Mais ce qui attire surtout le regard des vrais croyants de l'art (puisqu'une spéculation de sacristie ne permet pas de contempler les traits de Pierre-Paul sur la toile où il s'est représenté lui-même), c'est l'inscription funéraire, gravée sur le pavé de la chapelle. Elle est en latin, de la composition de Geevaerts, ce savant avec qui Rubens entretint toute sa vie un de ces commerces délicats d'érudition et d'amitié auxquels le dix-septième siècle doit sans doute sa supériorité dans les arts et dans les lettres. L'épitaphe porte que *Rubenius* fut *toparque* de Steen, scribe du conseil des Espagnes et des Indes, envoyé à la cour de Charles Ier, qu'il excellait à miracle dans la connaissance de l'antiquité, qu'il fut un second Apelle. Nous aurions mieux aimé que le passant illettré pût lire tout simplement sur la pierre tumulaire : PIERRE-PAUL RUBENS. Il n'y a par siècle que cinq ou six mortels à qui leur nom peut servir d'épitaphe : assurément, Rubens est de ce nombre.

Notre-Dame et Saint-Jacques, voilà les deux seules églises gothiques d'Anvers qui attirent l'attention. Les autres, à l'exception peut-être de celle de Saint-André, sont d'une époque plus récente, c'est-à-dire barbare par rapport au style ogival. Par exemple, l'église Saint-Paul, bâtie en 1546 et restaurée vers la fin du dix-septième siècle, n'est remarquable que par la pauvreté de sa physionomie. Rien de plus mesquin que le petit clocher trapu qui en dépasse à peine le toit. Comme elle faisait partie autrefois d'un couvent de dominicains, elle a conservé un cloître qui, transformé en calvaire, offre l'idéal d'un style grotesque qu'on pouvait appeler le style de sacristie. Le catholicisme présente ainsi trop souvent le contraste de l'art et de la barbarie. Quand on voit les hideuses statues de plâtre qui encombrent ce calvaire, ces imitations burlesques de rochers, ce mélange sans nom de nuages ballonnés, de rayons en éventail et de figures d'anges bouffis, on ne croirait jamais que c'est le même culte qui ailleurs a donné le jour à des conceptions sublimes. L'intérieur de cette église a cela de particulier que la nef n'est éclairée que d'un seul côté. Toutes les murailles sont décorées de boiseries. Celles de gauche, y compris les statues du chœur, sont dans le style élégant des premières années du

dix-septième siècle. Celles de droite, lourdes et de mauvais goût, au contraire, appartiennent évidemment à une époque postérieure. Il y a dans cette église un fort beau tableau de Rubens, *la Flagellation,* dont on voit également une assez bonne copie, quoique d'une touche un peu molle.

Une seule église moderne attire les regards, c'est celle des Jésuites. Elle fut commencée en 1614, et achevée en 1621 : ces dates disent tout. On voit que le catholicisme est déjà loin du temps où les générations transmettaient aux générations l'œuvre séculaire de la foi. Les églises des jésuites ont partout un style uniforme et mondain qui les fait aisément reconnaître. Celle-ci était une des plus riches et des plus belles qu'ils eussent fait construire. On dit que la façade est de Rubens; en vérité, l'on n'est pas plus profane. Un cordon d'instruments de musique règne sur toute la largeur, immédiatement au-dessous du fameux monogramme. L'intérieur est magnifique; il est tout reluisant de marbre et d'or. Les deux galeries latérales sont d'un style élégant qui a été souvent imité. Le chef de l'école flamande s'est plu à décorer son église de prédilection. Mais il a eu beau faire, la dernière chapelle de village, avec sa voûte écrasée et ses fenêtres rustiques, excitera bien mieux l'âme au recueillement que cette superbe et brillante maison si peu faite pour la prière. Les églises des jésuites ressemblent à leurs doctrines : elles paraissent n'avoir d'autre but que d'inspirer une dévotion riante et facile; elles se plient au goût du siècle qui est redevenu païen dans l'art et dans la littérature, en se rapprochant le plus possible du temple grec pour lui plaire. Les jansénistes, au contraire, aussi conséquents avec leurs idées, allaient prier dans les ascétiques ténèbres de Saint-Severin, dans les cellules austères de Port-Royal-des-Champs.

Du reste, cette église n'est plus même telle qu'on la voyait au temps de Rubens. Un incendie terrible en a dévoré toutes les richesses, au commencement du siècle dernier; les toiles les plus belles ont été la proie des flammes, et si nous en croyons les relations du temps, les ornements actuels du chœur ne méritent pas d'être comparés aux somptuosités de toute espèce dont il brillait autrefois.

La façade de l'église des Jésuites occupe un des côtés d'une place carrée, dont les proportions rétrécies nuisent à son développement. Les autres côtés du rectangle (le quatrième étant ouvert) présentent une suite régulière d'édifices qui formaient autrefois le collége de cette

corporation religieuse. Le style en est harmonieux et sage et mérite d'être étudié comme modèle pour les constructions particulières. Malheureusement, les propriétaires qui les habitent ont fait peindre leurs façades de différentes couleurs, ce qui coupe désagréablement les corps de bâtiment, dont le principal mérite consiste dans leur uniformité.

Nous avons cité les quatre églises principales d'Anvers; les autres ne sont point assez remarquables pour que nous y arrêtions la vue de nos lecteurs. L'architecture civile n'est pas aussi bien représentée dans cette ville que l'architecture religieuse. Cependant il s'en faut qu'elle n'offre aucun appât à la curiosité des artistes.

L'hôtel de ville, par lequel nous commencerons cette nouvelle revue, est à la vérité un monument assez lourd, mais qui, dans sa masse bizarre et avec son beffroi prétentieux, ne manque pas d'une certaine originalité. Il a été commencé en 1560; mais, comme le feu l'a fortement endommagé en 1576, c'est à la fin du seizième siècle qu'il faut placer la date de sa construction définitive. Pour un hôtel de ville flamand, cette date dit tout. Pourquoi le style de celui-ci ne semble-t-il rien dire à l'esprit? C'est peut-être parce qu'il appartient à une époque où la liberté communale a été domptée par la puissance énorme des souverains espagnols. S'il a un caractère, c'est celui de la servitude. Ses étages abaissés, sa façade grise sur laquelle le temps a déposé une rouille sans majesté, son style qui n'est plus gothique et qui n'est pas encore franchement profane, affligent le regard et semblent répondre au spectateur qui l'interroge en vain que, seule de toutes les villes flamandes, Anvers n'a pas d'histoire municipale. Cependant, il y a de fort beaux appartements dans l'intérieur de cet édifice, et les souvenirs historiques y abondent. Nous avons remarqué dans un des salons qui servent actuellement de bureaux, des tableaux assez médiocrement exécutés, mais qui reproduisent toutes les phases du fameux siége soutenu au seizième siècle par la ville d'Anvers, quand elle était au pouvoir des réformés (1584). Mais le joyau de ce palais communal, c'est, sans contredit, la salle des mariages, qui est peu connue à l'étranger, et qui est un des plus jolis restes de la renaissance qu'il y ait dans les Pays-Bas. On y remarque surtout une de ces cheminées immenses d'autrefois que les sculpteurs se plaisaient à décorer de capricieuses statuettes, d'ingénieux médaillons et d'élégants bas-reliefs. Celle-ci rappelle, par l'ampleur de ses formes, la belle che-

minée du Franc de Bruges. Outre le morceau principal, qui représente *les Noces de Cana,* sujet qui est tout à fait d'à-propos, si l'on se rappelle la destination de la salle, il y a trois cadres de moindre grandeur, où le sculpteur a représenté le crucifiement, l'érection du serpent d'airain et le sacrifice d'Abraham, de sorte que le manteau de la cheminée présente, pour ainsi dire, deux étages, dont la double attique est supportée par des cariatides. Les ornements du reste de la salle sont en harmonie avec ce charmant ouvrage. Il n'y a que l'écharpe tricolore de monsieur le bourgmestre qui doit produire un singulier effet dans ce vénérable intérieur où respire l'esprit d'un autre siècle.

La place même de l'hôtel de ville ne présente qu'un très-petit nombre d'édifices de l'époque dite espagnole; ce qui s'explique par les travaux d'élargissement qui firent disparaître, en 1713, tout un côté de la place. On y voit cependant la maison où Charles-Quint descendait quand il visitait Anvers; c'est celle dont la façade plus élevée que les autres attire le regard par le nombre prodigieux de fenêtres dont elle est percée. En somme, elle est d'un style médiocre et ne mérite d'être comparée ni à la maison des bateliers de Gand, ni aux délicieuses façades de l'hôtel de ville à Bruxelles.

L'architecture commerciale se distingue par une originalité moins équivoque. Comme c'est au seizième siècle qu'Anvers atteignit le faîte de sa splendeur maritime, cette époque en a laissé un témoignage qui a duré plus que sa prospérité fugitive. La Bourse [1] est regardée comme le premier édifice de ce genre qu'on ait élevé pour la commodité des transactions mercantiles. La première pierre en fut posée en 1531. Flanqué de maisons à l'extérieur, il ne consiste qu'en une cour carrée sur les quatre côtés de laquelle circule un large portique couvert, soutenu par des colonnes très-minces et d'un singulier aspect. Quatre portes donnant sur des rues différentes servent de dégagements. Le style de cette colonnade ne se rattache que de très-loin à l'art ogival. Elle rappelle les formes moresques, et l'architecte, dont la fantaisie était très-limitée par la simplicité inévitable de l'ensemble, s'est plu à varier le dessin des chapiteaux, et à cet égard il a fait preuve d'une fécondité singulière d'imagination. Il n'y a en Belgique que la cour intérieure de l'ancien palais des évêques de Liége qui présente un second modèle de ce style,

[1] La vignette qui sert d'en-tête à cet article représente la cour de cet édifice.

dont la bizarrerie n'est pas sans charme. Si nous ne craignions pas de pousser trop loin la recherche des analogies, nous dirions qu'à Anvers ce souvenir de l'Orient devait bien s'harmonier avec les costumes étranges et variés des marchands d'outre-mer, qui remplissaient, vers le milieu du jour, ce rendez-vous de toutes les nations.

Après l'hôtel de ville et la Bourse, il ne nous reste plus à citer, en fait de monuments civils d'une date un peu ancienne, que le bâtiment



des Boucheries, terminé en 1503; avec les tourelles dont il est flanqué aux angles, il ressemble à une forteresse, et semble au moins l'ouvrage non du premier maçon venu, mais d'un corps de métier jaloux encore de ses franchises. Rappelons encore la maison hanséatique ou des Oosterlin-

gues. Cette vaste construction n'a d'intérêt que par les souvenirs de prospérité commerciale qu'elle rappelle. On dit qu'elle contient trois cents chambres, où les marchands des ports hanséatiques étaient logés gratuitement, outre qu'ils avaient le droit d'y déposer leurs marchandises.

Ce n'est point là tout ce qui reste du vieil Anvers. Aucune ville du pays peut-être n'a mieux conservé sa physionomie espagnole. Si, en général, les constructions de cette époque manquent de beauté, elles forment dans certains quartiers de la ville des groupes très-agréables pour l'œil d'un artiste. Il y a des rues entières dont la physionomie ne s'est point altérée depuis plus de deux siècles, entre autres celle des Rôtisseurs, qui débouche sur la place, à droite de l'hôtel de ville. Elle est si étroite que le soleil y pénètre à peine pendant une heure de la journée. Mais les quartiers du peuple, vers l'Escaut, où sont les fripiers, sont curieux surtout à parcourir. Sur la place de Sainte-Walburge, il y a encore des maisons en bois qui tombent de vétusté. Un peu plus loin on rencontre sous une arcade sombre, la porte plus sombre encore d'une prison qui fait ventre sur la rue, surmontée des écussons très-bien conservés d'Autriche et de Bourgogne. Ce petit coin gothique est disposé d'une façon si pittoresque qu'un peintre n'aurait aucuns frais d'imagination à faire pour le transporter sur le théâtre.

Au risque d'encourir le reproche de manie trop souvent mérité par nous autres écrivains et artistes qui nous pâmons d'aise devant des vieilleries inutiles et souvent incommodes, nous avouerons que nous regrettons infiniment l'ancien Marché aux Poissons, si vermoulu, si ruiné, si laid, et, je ne sais pourquoi, si charmant à voir. De très-beaux hangars, peu réguliers, mais bien aérés, bien sains, ont, très-heureusement pour le public et pour les marchands, remplacé ces toits mal assurés, mal alignés qui menaçaient d'écraser leurs têtes. Mais nous pouvons bien assurer que le nouveau marché n'exercera, d'ici à un siècle au moins, le crayon d'aucun artiste un peu ennemi par tempérament du cordeau et de l'angle droit.

Si l'on pouvait pénétrer dans quelques-uns de ces hôtels dont le dehors simple et nu n'annonce pas la richesse intérieure, sans doute on y trouverait des traces plus caractéristiques de l'ancienne cité que celles dont nous venons de faire la revue. Parmi les édifices particuliers, il en est que l'étranger est toujours curieux de visiter ; c'est la maison des Plantin, ces imprimeurs célèbres, rivaux des Elzevier, d'Amster-

dam, et surtout celle qui fut habitée et embellie par le grand Rubens.

De la maison du grand artiste il ne reste que bien peu de chose qui satisfasse la curiosité sympathique des pèlerins de l'art. Le jardin a été divisé en deux parties, il y a quatorze ans; ce qui ôte toute sa physionomie au portique dans le style italien, qui en faisait le principal ornement et dont Rubens avait fourni le plan. Ce qui en reste atteste le goût de cet admirable artiste, qui dut peut-être à l'impétuosité seule de son imagination de n'avoir pu devenir un grand architecte comme Michel-Ange; car si l'on en juge par le genre capricieux dont il semblait faire l'essai dans ses tableaux, et par les cartons des arcs de triomphe élevés sous ses ordres en l'honneur du cardinal-infant, lors de son entrée à Anvers, ce n'est point le don de l'invention qui lui a manqué. Il y a un pavillon rustique au fond du jardin; là, autour de la table de marbre, la famille se réunissait dans ses après-dînées. Que de tableaux devenus célèbres ont été ébauchés sur cette table de marbre !

Ces souvenirs attendrissent sans qu'on sache pourquoi. Ne nous moquons point de l'impression profonde que produit sur l'imagination l'aspect des lieux jadis habités par les grands hommes. Savons-nous combien d'esprits ignorés de tous et d'eux-mêmes de pareilles émotions ont jetés sur le chemin de la gloire, de combien de chefs-d'œuvre elles ont été l'origine, qui sans elles peut-être n'auraient point vu le jour? Les siècles continuent les siècles, le génie succède au génie. S'il ne circulait pas je ne sais quelle atmosphère épidémique autour des objets qu'il a touchés, comment se ferait-il que les arts aient leur climat ainsi que les plantes, et qu'ils poussent et renaissent dans le lieu même où ils ont fleuri déjà? Qui pourra me dire pourquoi Anvers, où la peinture flamande a jeté dans le dix-septième siècle un éclat si splendide, s'est trouvé être précisément le berceau d'une jeune école émule de sa gloire? Avant que le *Bourgmestre de Leyde* eût paru, qui songeait à la peinture nationale, qui osait croire aux destinées de l'art flamand? Personne, si ce n'est un jeune homme inconnu, qui parfois entrait dans l'église Saint-Jacques pour y contempler à travers la grille le tombeau de Rubens, la chaise de cuir où ce grand peintre s'asseyait en face de la *Descente de Croix,* un jeune homme qui jetait un regard curieux et pensif au fond d'un jardin, lorsqu'en passant il en trouvait la porte entr'ouverte. Ce jeune homme, un beau jour, donna le signal, et le public émerveillé salua dans Gustaf Wappers le dernier élève de Rubens, qui

se réveillait dans un coin de son atelier, comme la belle des contes de fées après tout un grand siècle de sommeil.

On voit encore dans la cour de l'ancien hôtel des Bergraeve d'Anvers, qui est maintenant une habitation particulière, une chapelle dite des ducs de Bourgogne, qui est un des plus précieux restes de l'art gothique que l'on puisse voir. Cette chapelle occupe le premier étage de la maison, au fond de la cour. « Les murs et le plafond sont richement ornés d'armoiries et d'armures qu'entrelace l'arbre généalogique de la maison de Bourgogne, décoré d'arabesques multipliées, admirablement peintes par le célèbre Quinten Metsys, si l'on doit en croire la tradition. Deux anges que l'on voit d'un côté de la chapelle sont, dit-on, dans le même style que la chapelle elle-même [1]. »

Nous aurons peu d'édifices modernes à citer. Le palais du roi, sur la place de Meir, est un des plus jolis modèles de l'architecture pimpante du dernier siècle. Nous ne croyons pas que le genre une fois admis, on puisse trouver une façade plus élégante et mieux adonnée. Le théâtre, qui est d'une date toute récente, est d'un style sobre et sans prétention. La salle passait pour la plus belle du pays avant l'ouverture du nouveau théâtre de Gand. On achève de déguiser sous une enveloppe moderne, le vieux vaisseau religieux qui sert aujourd'hui de musée. Ce travail ingrat est exécuté avec intelligence. Espérons que le jardin qui entoure l'édifice sera débarrassé de ces petits monuments de plâtre, élevés à la gloire des peintres anversois, qui le font ressembler à un Père-Lachaise de village, ou plutôt à une cour d'exhibition permanente d'échantillons tumulaires.

Anvers, considéré au point de vue monumental, présente encore deux aspects que nous ne ferons qu'envisager en passant; nous voulons parler de ses établissements commerciaux et militaires. Le port construit sous Napoléon est digne de la pensée impériale qui y avait élevé, comme par magie, un des plus grands arsenaux maritimes du continent. La domination hollandaise a été moins heureuse. Quoique la ligne majestueuse des quais de l'Escaut ait été achevée à cette époque, on lui doit aussi le disgracieux entrepôt qui dépare le dernier bassin. Le régime de 1830 a déjà laissé une marque impérissable de son activité; il a doté Anvers d'une chose tout à fait nouvelle, d'un chemin de fer,

[1] Notice descriptive des monuments dessinés par Haghe.

dont le dernier rail vient se perdre, pour ainsi dire, dans les eaux mêmes du fleuve, muscle de métal dont l'autre attache, baignée dans les flots du Rhin à cinquante lieues, tressaille sous le passage incessant de la vapeur brûlante. Mais les vastes constructions qui doivent couronner l'achèvement de cette entreprise nationale ne sont pas sorties encore du sol. C'est à regret que nous devons renoncer à les comprendre dans notre cadre.

Anvers est, comme on sait, une des places les mieux fortifiées de l'Europe. Les portes qui sont d'un style sévère, mais que les badigeonneurs se sont plu à gâter, ne sont pas un de ses moindres ornements. Celle qui donne sur l'Escaut et qui en porte le nom, est cependant d'un goût bizarre et assez lourd; quoique vue du milieu de la rivière, elle ne manque pas d'effet. La citadelle renferme une église qui a beau-



coup souffert en 1832. On y remarquait le mausolée du marquis del Pies, ouvrage du sculpteur Scheemaeckers qui avait été déjà endommagé, en 1746, par les bombes du maréchal de Saxe.

EUGÈNE ROBIN.



MALINES.

Au point central de notre système de chemins de fer, près de ce foyer incessant de rumeur et d'agitation, où les locomotives rugissent et courent sans relâche, où des forges grondent sans cesse, où le bruit prend mille caractères aussi divers qu'étranges, s'élève une ville pleine de calme et de silence, qui forme le contraste le plus saisissant avec cette arène de tumulte et de mouvement : cette ville est Malines. Tandis qu'ici tout à côté d'elle des remorqueurs passent et repassent, en sifflant et en lançant dans l'air leurs tourbillons de vapeur; tandis que les convois vont et viennent, en roulant sur les rails avec le mugissement sourd d'un tonnerre lointain; tandis que tout s'agite et bourdonne avec un grondement



Station centrale de Malines.

continuel, — Malines reste assise là-bas dans une tranquillité pleine de quiétude, et dans un repos que rien ne semble être capable de troubler. Par intervalles seulement, elle mêle au vent qui passe le son argentin de quelqu'une de ses cloches, ou la musique aérienne du formidable et sonore carillon qui chante presque incessamment dans la tour de la cathédrale.

S'il est, en Belgique, une ville dont l'extérieur donne au voyageur une idée exacte de ce qu'elle est au dedans, c'est incontestablement Malines. Bruxelles, Louvain, Bruges, Ypres, Gand, Audenarde, dressent, à côté de leurs églises, les flèches et les tours de leurs hôtels de ville ou de leurs beffrois, ces symboles de leur ancienne puissance communale. Liége fait jaillir aussi haut que les clochers de ses temples, les vastes cheminées de ses usines, ces insignes flamboyants de sa puissance industrielle. Mons, Anvers, Namur, Tournai, montrent de loin leurs citadelles et leurs bastions, ces attributs de leur destination guerrière. Malines, au contraire, n'élève au-dessus du bloc de maisons dont elle se compose, que les couronnements de ses églises : ici c'est la coupole de Notre-Dame d'Hanswyck; là c'est la flèche de Saint-Jean; plus loin, voilà les humbles clochers de Notre-Dame, de Sainte-Catherine et du Béguinage; au centre de la ville, c'est le tronçon majestueux de la tour inachevée de Saint-Rombaut. Même sans y entrer, vous reconnaissez, au caractère tranquille, austère et presque méditatif qu'elle présente, la métropole religieuse de la Belgique. Ce qui lui est resté d'industrie, après la grande prospérité commerciale dont elle jouit pendant le moyen âge et au commencement des temps modernes, semble avoir voulu se mettre en harmonie avec le calme que réclame le recueillement de la pensée et de l'esprit. La fonderie de canons d'où sortaient les bouches à feu que Charles-Quint faisait tonner dans ses batailles, les usines où l'on travaillait ces cuivres dorés que Malines envoyait autrefois dans toute l'Europe, tout ce qui faisait du bruit et de la fumée a disparu de son enceinte. Sa fabrique de dentelles si recherchées encore dans tous les pays, continue seule à travailler en silence, et à soutenir la réputation industrielle de cette vieille cité brabançonne, tandis que ses corroyeurs trempent paisiblement les peaux de leurs bœufs dans les flots de la Dyle, et que çà et là quelque filature pacifique fait manœuvrer ses métiers.

La ville de Malines est une de celles dont le nom a le plus occupé les

chercheurs d'étymologies. Les uns, soutenant qu'elle était autrefois baignée par l'Océan, le font dériver des mots latins *maris linea* (limite de la mer). Les autres lui attribuent une origine franke, et le font descendre du mot *Machalum* ou *Machelon,* nom par lequel les Franks désignaient les lieux où ils formaient leurs magasins de vivres. Enfin, d'autres affirment qu'il vient de *Magdelyn* (vierge), parce que, sous les Romains, il se trouvait en ce lieu un temple où l'on adorait Diane. Il s'est rencontré des savants qui, élargissant le chemin ouvert par cette opinion mythologique, ont gravement essayé de la corroborer en se basant sur l'analogie du nom de la rivière de Dyle, qui traverse la ville, avec celui de l'île (Delos) où naquit Apollon, et en avançant qu'à l'endroit où Malines fut bâtie plus tard, il y avait un temple érigé à ce dieu, dont la statue fut jetée dans la rivière, par saint Rombaut, venu pour y prêcher l'Évangile. Enfin, pour compléter ce système d'interprétation classique, ils ont attribué l'origine d'un village voisin, Muysen, à un prétendu temple des Muses, contemporain de celui de Diane et de celui d'Apollon.

Ne nous arrêtons pas à ces origines poétiques et douteuses, et franchissons le seuil de la ville.

Selon quelques historiens, Malines aurait été, dès le milieu du sixième siècle, le chef-lieu d'une seigneurie qui appartenait à Gui d'Ardenne. Celui-ci l'aurait vendue à Monulphe, fils du comte du Dinant et vingt et unième évêque de Tongres; et enfin, ce prélat l'aurait cédée à l'église de Liége. Quoi qu'il en soit, les évêques de ce siége eurent de bonne heure une autorité souveraine à Malines. Elle ne leur fut donnée, s'il faut en croire d'autres écrivains, qu'en 910, par le roi Charles le Simple. A cette époque, ce n'était qu'une faible agglomération de chaumières, élevées autour d'une chapelle dédiée à saint Rombaut, qui y souffrit le martyre quelque temps après le milieu du huitième siècle, et à peine rétablies des désastres dont elles furent affligées pendant les incursions des Normands. Cette bourgade n'occupait dans l'origine qu'un étroit espace, situé sur la rive gauche de la Dyle, et moins exposé, à cause de son élévation, aux débordements de cette rivière : c'était le monticule sur lequel fut bâtie dans la suite l'église Notre-Dame. Peu à peu elle s'agrandit, grâce au nombreux concours de pèlerins qu'attirait de toutes parts l'oratoire de saint Rombaut. En 970, l'évêque de Liége, Notger, l'entoura d'une enceinte de palis-

sades. Cette première limite se rompit bientôt, et les maisons débordèrent sur la rive droite de la Dyle. Des chapelles, des églises, des monastères, des constructions de toute nature s'élevèrent peu à peu, et la ville fut munie, vers l'an 1300, d'une enceinte de murailles.

Les Berthaut, seigneurs de Grimberghe, s'y étaient par degrés arrogé une autorité qui ne tarda pas à balancer celle des évêques de Liége. Aussi ces prélats se virent réduits à composer avec ces hardis usurpateurs, qu'ils investirent du titre d'avoués. Wauthier Berthaut fut le premier revêtu de cette dignité, en 1213.

Malines acquit bientôt une grande importance, et son industrie prit un développement si rapide qu'en 1370 ses drapiers faisaient travailler trois mille deux cents métiers. Mais les guerres que la ville eut à soutenir contre les ducs de Brabant et contre les évêques de Liége portèrent de rudes coups à l'activité de cette corporation. A la puissance des drapiers se joignit bientôt celle des tanneurs et des bouchers, qui reçurent, selon la mesure de leur nouvelle importance, d'énormes priviléges, dont le moindre n'était pas celui de faire paraître un des leurs, tenant noblement un faucon sur le poing, à la grande procession annuelle des reliques de saint Rombaut. Les bateliers parvinrent, à leur tour, à un si haut degré de prospérité, qu'ils obtinrent le droit de porter, dans les mêmes solennités, la châsse elle-même de ce saint. Enfin, au commencement du quinzième siècle, les fondeurs de cuivre et de canons furent érigés en corporation, et jetèrent les bases d'une réputation qu'ils soutinrent si bien, qu'après la destruction de la ville de Dinant par Charles le Téméraire, en 1466, les batteurs de cuivre dinantais purent venir demander et obtinrent un asile chez leurs confrères de Malines.

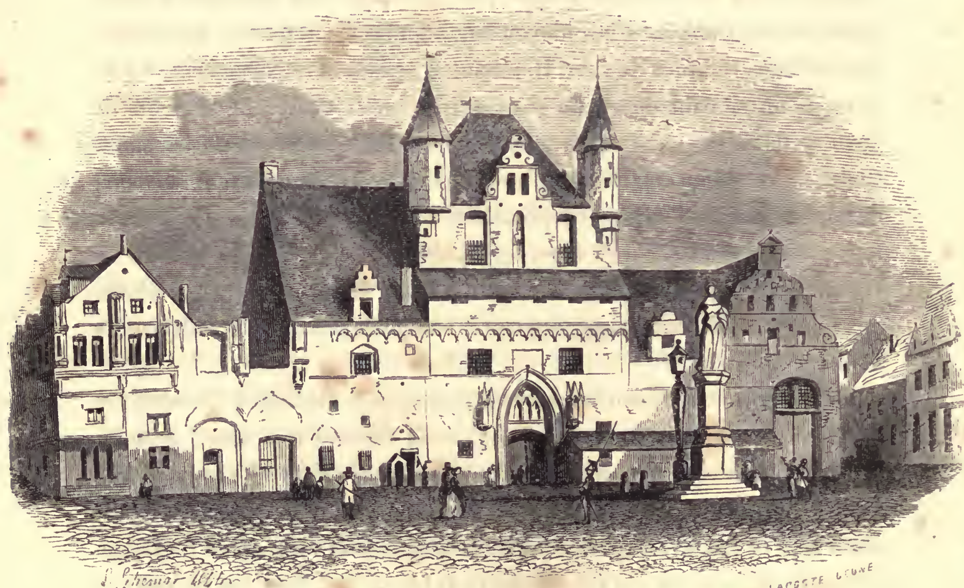
L'humble groupe de chaumières, timidement abritées à l'ombre du premier oratoire de saint Rombaut, était devenu une ville, grande, belle et puissante. Elle avait ses remparts, ses tours et ses bastions, contre lesquelles l'épée des ducs de Brabant s'était plus d'une fois ébréchée, et qui avaient tenu bon contre la crosse épiscopale de Liége. Elle avait ses navires qui voyageaient sur l'Escaut et faisaient un vaste et opulent trafic. Elle avait de beaux et nobles édifices, qui témoignaient à la fois de sa richesse et de sa force.

Malheureusement, en 1342, un horrible incendie vint la dévaster en partie, et dévorer les plus belles de ses splendides constructions et

quatre paroisses tout entières. La cathédrale de Saint-Rombaut fut rudement atteinte par ce désastre.

Cependant, dès le milieu du quatorzième siècle, Malines sortit par degrés de ses cendres, et se réédifia de plus belle. Elle se remit à travailler à sa cathédrale. Elle éleva sa maison échevinale (*schepen-huse*), qui dresse encore aujourd'hui, bien qu'elles soient singulièrement déformées par le temps et par les architectes, ses deux tourelles de pierre, entre la Grande-Place et les Bailles de fer. Elle érigea la plupart de ces portes si pittoresques et si monumentales, qui, après avoir été mutilées en 1578, furent abattues de nos jours, et dont une seule a survécu en conservant en partie le caractère qu'elle avait au seizième siècle : nous voulons dire la Nouvelle Porte de Bruxelles (*Overste Poort*), dont l'origine remonte à l'an 1305.

Mais ce fut surtout au quinzième siècle que commença la grande période de la splendeur monumentale de cette ville. Ses drapiers avaient encore une importance si grande qu'ils purent bâtir cette vaste halle,



qui, toute défigurée qu'elle est aujourd'hui, n'en est pas moins un des plus curieux ornements de Malines.

Cet édifice, commencé en 1340, et resté inachevé à cause des dis-

sensions civiles qui agitèrent bientôt après la ville, a entièrement perdu sa physionomie primitive, par suite des mutilations et des changements de toute nature qu'on lui a fait subir. Les fines et légères fantaisies dont l'architecture ogivale l'avait décoré, et dont il se montre encore çà et là quelques traces rares et frustes, ont disparu. Ses galeries latérales, dont les ouvertures presque lancéolées étaient ornées primitivement d'une profusion de délicates sculptures, sont bouchées aujourd'hui, et n'abritent plus qu'une lourde et ignoble fontaine. Sa façade elle-même a été transformée et rendue méconnaissable. Le style qu'on a tort en Belgique d'appeler espagnol, et qui eut réellement son origine en Flandre, y a été inoculé sur le style ogival, comme l'attestent le pignon qui la couronne et les tourelles octogones qui la décorent. De sorte que toute la gaieté et la capricieuse légèreté de l'œuvre du quinzième siècle se sont effacées, pour prendre je ne sais quel caractère farouche, sinistre et hybride.

La seigneurie de Malines avait longtemps été un sujet de contestations toujours renouvelées, entre le Brabant, la Flandre et la Gueldre. Elle entra dans la maison de Bourgogne par le mariage de Marguerite de Brabant avec le duc Philippe le Hardi, dont le petit-fils, Philippe le Bon, sépara cette seigneurie de ses autres domaines, et en fit une des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Le parlement ou grand conseil souverain, que Charles le Téméraire établit à Malines, fut une source nouvelle de prospérité et de splendeur pour cette ville, qui devait, bientôt après, devenir la résidence favorite des souverains des Pays-Bas. Ce prince l'assigna comme douaire à sa femme, Marguerite d'York, qui vint s'y établir, en 1477, dans le palais de l'évêque de Cambrai, qu'elle fit approprier pour son habitation, et où elle mourut en 1503. Des palais, de riches demeures s'élevèrent à l'envi, et Malines acquit le surnom de *belle* par ses splendides constructions, et celui de *prudente* par la sagesse des conseillers attachés à l'institution de Charles le Téméraire. Elle était déjà surnommée la *propre* à cause du soin extraordinaire qu'elle donnait à la voirie, et la *fidèle* pour les services que ses hommes d'armes avaient rendus à ses princes.

La faveur des souverains du pays était si bien assurée à la seigneurie de Malines, que l'empereur Frédéric III l'érigea en comté en 1490, et dès ce moment la ville porta pour blason l'aigle de sable aux ailes éployées, brochant sur son écu d'or aux trois pals de gueules.

Marguerite d'Autriche, à son retour de France, fut reçue à Malines en 1493, et y fixa sa résidence. Son palais, dont il ne reste plus qu'une humble tourelle, à côté de l'église des Jésuites, avait un vaste développement, et élevait audacieusement dans l'air sa tour façonnée en forme de tête de quille et ses pignons sur lesquels étaient accroupis des lions armés de bannières. Cette riche habitation, où la jeune princesse se consola longtemps de son triple veuvage, servit plus tard de demeure au jeune Charles-Quint, dont Marguerite fut la tutrice. Ce fut le rendez-vous des artistes et des savants dont la fille de Marie de Bourgogne se plaisait à s'entourer, pour se distraire des chagrins qui affligèrent sa vie. C'est là que Bernard Van Orley conçut ses plus gracieuses peintures, là que brillèrent tous ces musiciens célèbres dont le nom vivra autant par leurs propres œuvres que dans les pages immortelles de Rabelais, là qu'Érasme lui-même reçut l'accueil dû à l'esprit et à la science. Parfois le vieux palais remplaçait les fêtes calmes et silencieuses de l'intelligence, par des fêtes plus bruyantes et moins sévères. On faisait venir du pays de Waes quelques-uns de ces joueurs de clairon, si renommés alors par leurs poumons infatigables, et les portes de la royale demeure s'ouvraient toutes larges, pour livrer passage à un cerf dix cors, sur les traces duquel le futur empereur d'Allemagne lançait une meute acharnée. La chasse bondissait à travers les rues, les cors retentissaient, les chiens aboyaient de toutes leurs forces, les chevaux faisaient jaillir des étincelles du pavé des places publiques, jusqu'à ce que Charles-Quint eût forcé le noble animal et lui eût donné le coup de grâce. D'autres fois, c'étaient de grandes solennités poétiques, ouvertes par les chambres des rhétoriciens. On voyait arriver de toutes les villes du Brabant les membres de ces corporations littéraires, vêtus de soie, de velours et de drap d'or, et assis sur des chevaux richement caparaçonnés, ou montés sur des chars antiques, ornés d'emblèmes et d'allégories. Et du haut du balcon de leur palais, Marguerite et Charles-Quint applaudissaient aux soties et aux mystères que les rhétoriciens représentaient devant la porte de la demeure impériale.

Tous les grands seigneurs du pays s'étaient groupés autour de cette belle princesse, et ils commencèrent à ériger à Malines des palais ou des hôtels, dont la plupart ont été abattus depuis, mais dont d'autres survivent encore au seizième siècle, dans quelques fragments qu'on achève de mutiler. Du palais d'Hoogstraeten, il ne reste qu'une tourelle

qui sert de belvédère au Petit Séminaire. Celui de Nassau fut confisqué en 1567 sur le prince d'Orange et converti en hospice. Celui d'Aremberg ne montre plus qu'une gracieuse petite tour, qui tombera peut-être bientôt sous le marteau des démolisseurs, comme l'hôtel des comtes d'Egmont, qui fut impitoyablement abattu il y a quelques années.

Au commencement du seizième siècle, on jeta les fondements d'un nouveau palais pour le grand conseil de Malines. Mais ce monument, dont les proportions étaient conçues sur un plan très-vaste, et dont le style aurait offert un échantillon curieux de la profusion d'ornements qui caractérise l'architecture ogivale à la dernière période de son règne, ne fut élevé que jusqu'à la hauteur du premier étage. Les guerres de Charles-Quint et le besoin perpétuel d'argent que l'empereur éprouvait, pour maintenir ses armées dans sa lutte contre la France, furent cause que cet édifice resta inachevé. On en voit quelques restes percer à travers les façades des maisons qui, partant de la Halle des Drapiers, forment la droite de la rue de Beffer.

Tout à coup la ville fut frappée d'un grand deuil, par la mort de Marguerite d'Autriche, que Charles-Quint avait depuis longtemps investie du gouvernement général des Pays-Bas : cet événement eut lieu le 30 novembre 1530. Malines craignit un moment de perdre les riches établissements qu'elle avait possédés jusqu'alors. Mais à cette princesse succéda la sœur de l'empereur, Marie, veuve de Louis, roi de Hongrie. Elle vint prendre possession du palais laissé vide par sa tante Marguerite, et continua d'enrichir la précieuse bibliothèque et la curieuse collection de tableaux que celle-ci avait fondées, et dont les archives de la chambre des comptes de Lille nous attestent en partie la richesse.

Bientôt une catastrophe nouvelle vint affliger la ville. Une poudrière, pratiquée dans les tours de la porte de Sable (*Zand-Poort*), fit explosion le 7 du mois d'août 1546. Cette porte avait été condamnée en 1379 à la suite d'une émeute, pour punir les drapiers du hameau de Neckerspoel, auquel elle conduisait. Convertie en magasin à poudre pour les armées impériales dans les Pays-Bas, elle contenait dix-huit cents tonneaux de cette terrible matière. La foudre y tomba, et l'édifice sauta en l'air, écrasant plusieurs édifices et endommageant plusieurs centaines de maisons. Les églises en souffrirent un dommage considérable, et perdirent dans ce désastre la plupart des verrières peintes qu'elles possédaient.

A cet événement se rattache une tradition populaire assez curieuse pour que nous la rapportions ici. Dans la nuit du 7 août 1546, entre dix et onze heures du soir, un violent orage éclata sur la ville et sur les environs. Partout les marguilliers coururent à leurs églises pour sonner les cloches, selon l'usage. Celui du village de Putte essaya à deux reprises de gagner le clocher de la paroisse, mais à deux reprises il fut retenu comme par une force surnaturelle. Le pauvre homme ne put comprendre quel bras invisible l'empêchait ainsi d'avancer.

— Tous les démons s'en mêlent-ils donc? s'écria-t-il avec épouvante et désespoir.

— Non, je suis seul ici, les autres sont à Malines, lui répondit du haut d'un arbre une voix inconnue, qui était celle de Satan.

En effet, peu de temps après cette terrible catastrophe, plusieurs marchands frisons, conduits à Malines par les affaires de leur commerce, demandèrent en quel endroit avait existé la porte de Sable. Ils racontèrent que, peu de minutes avant le moment où le feu du ciel tomba dans la poudrière, on avait entendu en Frise plusieurs démons traverser l'air en se dirigeant vers Malines. L'un de ces esprits infernaux criait d'une voix effroyable :

— Crombeen (Jambe-torse), emporte ce moulin !

— Je cours en poste à Malines, répondit Jambe-torse. Kortsteert (Courte-queue) vient là-bas ; il se chargera du moulin.

Et au même instant le moulin fut abattu et emporté; d'où ces quatre vers devenus populaires en Frise :

Doen Moentjen, Croombeen ende Koof
Naer Mechelen vloegen om den roof,
So vonden zy hier n'en molen staen
Dien vatte de duivel Kortsteert aen.

Après la mort de Marie de Hongrie, la ville de Malines fut négligée par les gouverneurs généraux des Pays-Bas, et elle tomba par degrés dans l'oubli. Elle avait cessé d'être le séjour préféré de la cour et avait cédé la place à Bruxelles. Dès ce moment son histoire monumentale fut close. En vain, depuis que cette ville était devenue, en 1552, le siége d'un archevêché, les prélats qui y résidaient essayèrent-ils de lui rendre un éclat que l'abandon des princes ne lui donnait plus. Le cardinal de Granvelle, qui était installé dans l'ancien palais de Marguerite d'York,

tenta inutilement de donner l'exemple. De cet édifice il ne reste plus qu'une masse informe, deux fenêtres en ogive, et une lourde porte de fer, derrière laquelle, selon la tradition, le confident politique de Philippe II cachait sa peur au commencement de la terrible explosion populaire, qui ouvrit en 1566 la lice des guerres civiles et des luttes intestines. La partie de ces constructions qui fait face à l'église des Jésuites, et qui appartenait au palais du grand conseil, n'offre guère plus d'intérêt et n'a conservé de sa façade, si abondamment ornée de sculptures, qu'un petit balcon en pierre de taille, tout noirci par le temps et dessiné dans le goût déjà un peu abâtardi de la renaissance.

Dès cette époque Malines ne peut plus se glorifier d'aucune construction nouvelle de quelque importance.

Ainsi la ville privilégiée de Marguerite d'Autriche et de Charles-Quint n'avait plus à se vanter que des monuments de son passé.

Parmi ces édifices se distingue surtout la cathédrale de Saint-Rombaut. Après n'avoir été d'abord qu'un humble oratoire, où la piété des pèlerins venait invoquer le saint martyr dont les reliques y étaient déposées, elle devint une église assez importante. Cependant elle ne prit la forme qu'elle présente aujourd'hui que vers la fin du treizième siècle. La construction en fut poussée avec assez de vigueur pour que l'évêque de Cambrai pût y bénir deux autels en l'an 1312. Cependant l'incendie qui ravagea la ville en 1342 détruisit en partie le nouvel édifice. Mais, le sinistre passé, on reprit les travaux avec une ardeur redoublée. Si bien que le transeps se trouva terminé en 1350. La construction du chœur fut entreprise aussitôt, et on le couronna en 1450. L'hémicycle de chapelles qui l'entoure avait été commencé en 1400. Enfin la voûte de la grande nef fut fermée en 1487, comme l'indiquent les deux vers suivants qu'on y lit encore :

Dit werck wordt gesloten in 't jaer
M. CCCC. LXXXVII openbaer.

Les fondements de la tour avaient été jetés vers l'an 1452. On l'éleva sur une ogive haute de cent pieds, qui sert de portail à l'église et dont la clef de voûte fut posée en 1513, comme l'attestent ces vers :

Gesloten was ick tot elcx aensien
Doen men schreef M. D. XIII.

Pendant plus d'un siècle on travailla à cette formidable tour, qui n'atteignit que dans le siècle suivant la hauteur où on la voit parvenue aujourd'hui. Telle qu'elle est, elle présente une élévation de trois cent soixante et quinze pieds; elle devait en avoir six cents. S'il faut en croire la tradition, tous les matériaux étaient prêts pour l'achever, lorsque, en 1580, la ville tomba au pouvoir des troupes des États-Généraux, commandées par le colonel anglais Norris. Les vainqueurs ne se bornèrent pas à dévaster tous les édifices et tous les établissements religieux. Ils en brûlèrent un grand nombre, qui avaient heureusement échappé à la rage des iconoclastes en 1566. Ils emportèrent et firent embarquer pour l'Angleterre les dalles sépulcrales dont les églises étaient pavées. La cathédrale fut surtout l'objet de leur fureur. Les pierres destinées à l'achèvement de la tour furent transportées, par ordre du prince d'Orange, à Willemstadt que l'on bâtissait alors. Pendant huit jours tout entiers, le noble édifice fut pillé, saccagé, livré à tous les outrages. Les riches vitraux qui l'ornaient furent brisés. Les tableaux dont le pinceau de Mabuse, de Van Orley et de Coxie l'avait décoré, furent lacérés et mis en pièces. Les sculptures dont il avait été enrichi au quinzième siècle par Mathieu Kelderman, et au seizième par ce mystérieux Conrad de Malines, dont il ne reste peut-être plus aucune production en Belgique, mais qu'Albert Durer, dans le Journal de son voyage aux Pays-Bas, proclame le premier sculpteur de son époque, furent mutilées et détruites. Tout le trésor de la cathédrale disparut dans ce désastre. On y remarquait surtout une magnifique châsse, en argent ciselé, construite en forme d'église gothique. Elle pesait trois mille deux cents marcs, non compris l'or et les pierreries qui y étaient employés à profusion. C'était un splendide ouvrage de sculpture. Il fut exécuté en 1356, et était conçu dans le style ogival et orné de quatre figures représentant la Vierge, saint Rombaut, Marie-Madeleine et saint Jean. Le prince d'Orange fit enlever cette châsse, que l'on fondit pour en faire de l'argent.

Ainsi non-seulement la cathédrale perdit par cette catastrophe toutes les œuvres d'art qui l'embellissaient, et que des siècles y avaient entassées, mais encore dès ce moment on renonça à l'achèvement de la tour de cet édifice, qui eût dépassé en hauteur celle même de la cathédrale d'Anvers. Cependant ce travail avait été continué pendant plus d'un siècle, avec un zèle et une persévérance qui s'étaient retrempés sans cesse dans les difficultés mêmes que présentent naturellement

toutes les entreprises de cette nature. Plusieurs générations avaient contribué par des dons à cette tour gigantesque, qu'il ne devait être donné à aucune, pas même à celles de l'avenir, de voir achevée. Depuis cent trente ans, les assises de ce fût colossal se superposaient dans l'air : Babel chrétienne, dont la construction fut arrêtée par nos désordres civils du seizième siècle, comme celle de la Babel antique avait été arrêtée par la confusion des langues. Depuis plus de cent trente ans, la piété ne s'était point lassée de mettre sa générosité au service de l'art, pour ériger à la religion un monument qui fût digne d'elle. Une ordonnance, rendue par le magistrat en 1478 et renouvelée en 1510, témoigne que rien n'avait été négligé pour donner à la tour de Saint-Rombaut les proportions que l'architecte de cet édifice y avait assignées dans sa pensée : il fut prescrit à tous les marchands de poisson étrangers, qui se présentaient au marché de Malines, de fournir un poisson de moyenne grandeur, que la ville faisait vendre et dont le produit était appliqué par moitié à une image de la Vierge pour l'église de Notre-Dame, et par moitié à l'achèvement ou à la réparation de la flèche de la cathédrale.

Mais, tout inachevée qu'elle est, cette tour présente un caractère grandiose et vraiment monumental. Elle se carre sur le sol avec une ampleur toute magistrale. Elle offre une masse singulièrement imposante; et ses profils, si légers et si effilés qu'ils soient, composent cependant un faisceau puissant et hardi.

Louis XV, arrivé à Malines le 15 mai 1746, voulut monter, le même soir, sur la tour et jouir du magnifique tableau que déroulent tout à l'entour les vastes plaines de l'ouest de la Belgique et qui comprend, dans le cadre immense de l'horizon, une partie du Brabant, de la Flandre et de la province d'Anvers. Le souvenir de cette visite est conservé par le chronogramme et par les vers suivants, gravés sur une pierre placée au sommet de l'édifice :

PERENNI MEMORIÆ.
IDIbVs MaJI
In tVrrIs hUJUs fastIgIo
stetIt franCIæ aC naVarrIæ reX.
Sole sub occiduo, summo hoc in culmine turris
Sol alter, majis idibus exoritur,
Ludovicus XV.

Le vaisseau de l'église est fort beau et hardiment ouvert. Aussi l'as-

pect en est grandiose, malgré les enjolivements de mauvais goût qui ont été adaptés, dans le cours du siècle dernier, aux ogives de la nef et à d'autres parties de cette sévère construction ogivale. Le chœur est entouré d'un hémicycle de chapelles, et offre une imitation de cette forme, donnée par les architectes français du moyen âge, à la plupart de leurs églises. L'ensemble des proportions est d'une régularité savamment calculée, et la perspective, si elle manque de la poésie que présente celle de la cathédrale d'Anvers, produit cependant cette impression de gaieté qui résulte si agréablement du style particulier aux anciens architectes flamands. L'extérieur est plus beau et plus riche que celui de la plupart des églises belges, et le travail à jour des ornements est d'une prodigieuse délicatesse.

La cathédrale de Saint-Rombaut possédait autrefois plusieurs riches vitraux; mais la plupart ont été brisés, comme nous l'avons dit, pendant le ravage que les protestants y exercèrent en 1580. D'autres ont été enlevés dans le cours du siècle dernier, pour des motifs d'économie, parce que les frais de réparation étaient trop élevés pour que la ville y pût pourvoir. Si les événements du seizième siècle détruisirent les nombreuses productions de l'art que possédait ce bel édifice, il en renferme cependant encore quelques-uns qui méritent l'attention. C'est d'abord un Crucifiement peint par Van Dyck, puis une Circoncision par Michel Coxie, une Adoration des Bergers par Érasme Quellyn, et enfin plusieurs tableaux dus à Abraham Janssens, à Abraham Bloemaert, à Gaspar de Crayer, à Herreyns et à d'autres maîtres moins importants. Parmi les sculptures on remarque la statue de saint Rombaut et celles de ses deux meurtriers, taillées par le Malinois Lucas Faydherbe, et le tombeau des Berthaut, anciens avoués de Malines, par le même, auquel on doit aussi les sculptures en bois qui entourent le chœur. La chaire représente la Conversion de saint Paul, et n'a que le mérite de la singularité. Les monuments funéraires qui abondent dans les nefs et dans les chapelles, sont généralement faibles de style et d'une exécution médiocre. Le plus récent est celui qui a été érigé à la mémoire du prince de Méan, dernier archevêque. Il est dû au ciseau d'un artiste contemporain, M. Jehotte, et produit un bel effet.

Nous ne quitterons pas cette cathédrale sans avoir signalé à l'attention des amateurs de la peinture qu'on appelle gothique, vingt et un petits tableaux, représentant des scènes de la vie de saint Rombaut.

Sauvés de la fureur des religionnaires du seizième siècle, ils paraissent appartenir à différentes mains, et ne sont pas dénués de mérite. Une longue inscription latine qui les accompagne, les rapporte au quinzième siècle, et une tradition fort hasardée en attribue même le cinquième au pinceau de Jean Van Eyck. Ce qui est vrai, c'est que le caractère des figures, surtout des anges et des femmes, et le soin que l'on remarque dans le délicat fini des détails, rappellent l'école de ce maître. Le dessin est généralement peu correct; mais, en revanche, la composition et l'expression sont souvent très-heureuses. Les paysages sont rendus avec amour et avec le sentiment de la nature.

En sortant de la cathédrale, le voyageur se dirige vers l'église de Notre-Dame, non point pour admirer cet édifice, qui n'offre en lui-même rien de remarquable, bien qu'il soit évidemment une imitation de celle de Saint-Rombaut, mais pour voir la fameuse *Pêche miraculeuse* de Rubens. Ce beau tableau est parfaitement bien placé dans une chapelle derrière l'autel principal, et passe à juste titre pour une des plus belles productions du grand maître flamand. Plaçons-nous un moment devant cette toile. La vue du spectateur plonge dans l'immense étendue de la mer, bornée sur l'avant-plan par le rivage, près duquel se trouvent deux barques. Dans celle qui est la plus rapprochée, se tient le Sauveur vêtu d'un manteau écarlate et s'adressant à Simon-Pierre qui, profondément touché du miracle dont il est témoin, s'incline devant le Maître et semble lui dire : « Déportez-vous de moi, Seigneur, car je suis un homme plein de péchés. » Deux autres personnages sont dans la barque. L'un d'eux tient les filets, l'autre se retourne et a l'air d'appeler un de ses compagnons, placé dans l'autre barque, pour le prier de venir à son aide. Un des pêcheurs, placé au bord de la mer, et deux autres qui sont dans l'eau, réunissent leurs efforts pour tirer au rivage les filets chargés de poisson. Ce tableau est remarquable par le brillant de la lumière qui y règne, par l'animation, par le dessin et par le relief puissant des figures. Il est garni de deux volets, dont l'un représente *Tobie et l'Ange,* et dont l'autre nous montre *les Apôtres trouvant dans un poisson la pièce de monnaie destinée à payer le tribut.* Sur la partie extérieure des volets on voit *saint Pierre portant les clefs,* et *saint André appuyé sur sa croix et tenant un poisson à la main gauche.* Ce grand ouvrage fut peint en 1618 pour le métier des poissonniers, dont l'autel fut orné, en outre, de trois autres tableaux plus petits, dus également au pinceau de Rubens.

Ceux-ci ont disparu depuis longtemps. Toutes ces peintures furent exécutées en dix jours.

Le sculpteur malinois Lucas Faydherbe a laissé dans la même église un bas-relief taillé avec beaucoup d'art et digne de figurer à quelque



distance de l'œuvre du grand peintre dont il fut le disciple. Il représente *l'Érection de la Croix*.

Notre-Dame possède, en outre, deux statues sculptées par le même maître, *la Vierge* et *le Sauveur;* elles ont moins de mérite. Signalons encore une *Cène* peinte par Érasme Quellyn, et un *Christ au tombeau,* dû au pinceau de Rombouts, et nous aurons la liste des ouvrages d'art les plus intéressants que renferme cet édifice.

L'église de Saint-Jean, dont la construction ne remonte qu'au quinzième siècle, n'offre guère d'intérêt sous le rapport de l'architecture. La nef et les absides furent terminées en 1464. L'édifice entier se trouva achevé avant 1480. On y voit plusieurs belles sculptures en bois, produites par le ciseau de Verhaegen. Ce sont des bancs de confréries et de marguilliers, et une chaire qui figure le Bon Pasteur. Le maître-autel est orné d'un grand tableau de Rubens, représentant *l'Adoration des mages,* et peint en 1619. On sait que ce maître n'a pas traité moins de treize fois le même sujet; mais la composition dont nous parlons ici est incontestablement le chef-d'œuvre des diverses Adorations que son pinceau a fournies. Lui-même d'ailleurs était de cet avis, car il avait l'habitude d'envoyer à Saint-Jean de Malines les personnes qui lui faisaient compliment sur la beauté de ses ouvrages. Voici comment cette page est conçue. Elle comprend vingt et une figures. On y voit à droite la Vierge, vêtue d'une robe bleu clair et d'un manteau bleu foncé. Elle tient sur un coussin le Sauveur, devant lequel un des mages s'agenouille en lui présentant une coupe pleine d'argent, vers laquelle la mère dirige la main de l'enfant. Le roi est couvert d'un riche manteau de soie jaune, brodé d'or et garni d'un capuchon d'hermine. A côté de ce personnage et plus près du spectateur, on voit un autre mage, vêtu d'une ample robe écarlate et tenant un vase d'encens à la main. Derrière ces deux figures se trouvent deux petits pages. A la droite du mage qui est à genoux se montre le roi more ayant son bonnet à la main. Dans ce groupe on remarque un guerrier couvert d'une armure, et un nègre qui regarde l'Enfant avec une vive curiosité. Plus loin sont disposés onze autres personnages, dont dix descendent un escalier en portant des torches. Saint Joseph est placé derrière la Vierge. Ce tableau est garni de deux volets, dont l'un représente *la Décollation de Saint Jean-Baptiste,* et l'autre, *Saint Jean l'Évangéliste plongé dans une chaudière d'eau bouillante.* Sur l'extérieur des volets on voit *Saint Jean-Baptiste dans le désert,* et *Saint Jean l'Évangéliste dans l'île de Pathmos.* Trois autres panneaux plus petits, dus également à Rubens et représentant *le Christ en Croix, la Résurrection* et *l'Adoration des bergers,* ornaient autrefois la table de l'autel. Ces huit compositions furent peintes en dix-huit jours. Les trois dernières furent enlevées par les commissaires de la république française, et Napoléon les donna au musée de Marseille.

On remarque dans la chapelle qui donne dans le chœur, un tombeau orné d'un groupe sculpté par Duquesnoy.

L'église de Sainte-Catherine, dont la construction fut commencée en 1336 et qui fut sauvée du vaste incendie qui ravagea la ville de Malines en 1342, n'offre à la curiosité que quelques sculptures en bois, dues à Vander Meulen, et une chaire taillée par Valkx.

L'ancienne église des Jésuites est conçue dans le style de toutes celles que cet ordre a érigées en Belgique. Elle est bâtie sur les fondements de l'ancien palais de Marguerite d'Autriche. La façade a été considérablement détériorée. L'intérieur ne présente rien de remarquable, si ce n'est diverses boiseries du dix-septième siècle, parmi lesquelles il faut distinguer la chaire.

Notre-Dame d'Hanswyck élève sa coupole étrange et hardie près du point où la Dyle entre dans la ville. On attribue à un miracle l'origine de cet édifice. Un bateau, dans lequel se trouvait une statue de la Vierge, sauvée de la dévastation d'une église, s'arrêta, dit-on, de lui-même sur la rivière, sans que ni le courant ni aucun effort humain pussent le faire avancer. La mère du Sauveur demandait, disait-on, par ce miracle qu'on lui fondât un temple près de cet endroit. En effet, on y bâtit un petit oratoire qui fut érigé en prieuré en 1288, et qui devint plus tard l'église de Notre-Dame d'Hanswyck. Elle fut de celles que la fureur des religionnaires détruisit en 1578. Elle était d'un beau style gothique, et dressait fièrement en l'air sa vaste tour, carrée et crénelée comme un donjon. Elle fut reconstruite au dix-septième siècle et achevée en 1676. On n'y trouve rien d'intéressant, si ce n'est des sculptures de Faydherbe, et une chaire taillée par Verhaegen, et provenant, croyons-nous, de l'ancien monastère de Leliendael.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots du Béguinage.

Depuis le treizième siècle les béguines possédaient hors de l'enceinte de la ville un vaste établissement, mais il fut brûlé par les religionnaires en 1572, et ruiné complétement par les soldats des États-Généraux six ans plus tard. Ces religieuses fondèrent en 1595 un béguinage nouveau, dont le plan fut tracé par l'architecte Jacques Franquart de Bruxelles. Cet artiste mourut avant d'avoir pu terminer l'édifice, dont l'achèvement fut confié en 1640 à Lucas Faydherbe; ce dernier le termina en 1674 et l'orna de quatre statues en marbre, Sainte Catherine, le Père Éternel, Jésus-Christ et la *Mater dolorosa*. Un des autels de l'église est orné d'un tableau à

volets qu'on attribue à Jean de Mabuse. On y remarque, en outre, plusieurs peintures dues à des maîtres flamands, tels que Gaspar de Crayer, Cossiers, Lucas François et Quellyn. La table de communion est sculptée par Boecksteyns, et la chaire par Verhaegen. Mais la plus belle sculpture est incontestablement le crucifix en ivoire, de Du Quesnoy, que l'on montre dans la sacristie. Cet ouvrage est un des meilleurs qu'ait fournis le ciseau de ce grand artiste.

On voit quelques tableaux dignes d'attention dans le séminaire archiépiscopal, dans l'ancienne maison des frères cellites convertie en hospice pour les aliénés, et dans l'Académie de dessin.

De la maison de Pitzenbourg ou commanderie des chevaliers hospitaliers de Jérusalem, il ne se trouve plus que quelques traces vulgaires dans les bâtiments du collége communal.

Derrière cet établissement s'étend le jardin botanique que la ville de Malines a fondé il y a quelques années. Il se développe sur le bord de la Dyle, à l'ombre de l'église de Notre-Dame d'Hanswyck, avec ses fraîches pelouses, ses jolies pièces d'eau et ses allées rêveuses, dont le silence n'est troublé que par le murmure de la rivière et par le bruissement du pittoresque moulin qui en fait bouillonner les eaux en masses d'écume. Le roi de ce paisible domaine des parfums et de la solitude est le célèbre botaniste malinois Dodonée, dont l'image en marbre regarde gravement s'épanouir et se faner toutes ces fleurs à l'étude desquelles il avait consacré sa vie.

TURNHOUT.

Nous voici dans la troisième ville de la province. S'il faut en croire quelques historiens, cette place serait d'une origine fort ancienne, et Turnhout serait le *Turnichalt* dont il est parlé dans la loi salique. Comme elle est située au centre de la Taxandrie, quelques-uns en font le *Taxandriæ locus*, d'où les Franks envoyèrent des ambassadeurs à Julien l'Apostat pendant le séjour que cet empereur fit à Tongres. Turnhout aurait ainsi été compris plus tard dans le domaine des rois d'Austrasie et ensuite dans le duché de Lotharingie, d'où il passa aux ducs de Brabant. Quoi qu'il en soit, ce bourg fut érigé en ville, en 1264, par le duc Henri III, sans qu'elle reçût toutefois une enceinte de

murailles. Comme cette ville est située dans le voisinage d'une belle et grande forêt, les princes brabançons venaient souvent s'y livrer au plaisir de la chasse, et ils y établirent dans la suite leur grande cour de vénerie et de fauconnerie.

Turnhout entra, en 1346, dans la possession des ducs de Gueldre par le mariage de Renaud III avec Marie de Brabant, qui reçut cette ville en dot et y bâtit en 1371 un magnifique château dont il reste encore quelques traces. Ce domaine retourna aux ducs de Brabant après la mort de cette princesse, survenue en 1399.

Antoine de Bourgogne, qui était passionné pour les exercices de la chasse, prit Turnhout en faveur et lui donna pour blason un cerf courant, poursuivi par un chasseur sonnant du cor et accompagné d'un chien. Il agrandit le château construit par Marie de Gueldre, et donna un si grand éclat à la ville qu'elle fut appelée *la petite Bruxelles* (*parva Bruxella*). Après la mort de ce prince, tué à la bataille d'Azincourt, le duc Jean IV continua l'affection que sa famille avait jusqu'alors portée à Turnhout. Il y séjourna fréquemment, et se complut à embellir le château.

Au commencement du seizième siècle, la guerre survenue entre la Gueldre et le Brabant fit souffrir considérablement cette place, qui dès lors menaça de déchoir du rang qu'elle avait acquis grâce à la faveur de tant de princes. Aussi Charles-Quint songea-t-il à la relever. Il la donna en 1545 à sa sœur Marie, reine de Hongrie, qui y tenait souvent sa cour et y venait se livrer aux amusements de la chasse.

Les guerres religieuses qui éclatèrent bientôt après dans les Pays-Bas frappèrent Turnhout des plus grands désastres. La ville fut prise et reprise tour à tour par les Hollandais et par les Espagnols. Le château, converti en citadelle, eut à soutenir plusieurs siéges; car le voisinage de Breda en rendait la possession fort importante pour chacun des partis qui tenaient la campagne dans cette guerre acharnée.

En 1648, la baronnie de Turnhout fut assurée par le traité de Munster à Amélie de Solms, veuve de Frédéric-Henri, prince d'Orange, dont la fille Marie, duchesse de Simmeren, en prit possession en 1667, en vertu d'un acte de cession conclu trois ans auparavant. Après la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre, Turnhout devint un objet de contestation entre le prince d'Orange Jean-Guillaume et les descendants de Frédéric-Henri, représentés par le roi de Prusse, auquel la haute cour féodale de Brabant l'adjugea en 1708. Mais cette ville ne resta dans

la possession des princes de la maison de Brandebourg que jusqu'en 1753; elle fut rendue à l'impératrice Marie-Thérèse, qui érigea la baronnie en duché et en fit présent à son conseiller intime le duc de Sylva-Tarouca, chevalier de la Toison d'or. Après avoir joui de son duché pendant quinze ans, ce seigneur le vendit en 1768 à messire Julien de Pester, qui fut créé comte de Turnhout et de Seneffe, et dont la famille en garda la possession jusqu'au moment où les provinces des Pays-Bas furent soumises à la domination de la république française.

De toute cette période si pleine de vicissitudes, Turnhout ne conserve d'autre embellissement monumental que le palais de Marie, duchesse de Gueldre, qui, dépouillé de ses créneaux, de ses tourelles, de ses jardins et de ses jets d'eau, a servi prosaïquement à faire un palais de justice et une maison civile, et n'entend plus, au lieu des joyeuses fanfares de ses princes chasseurs, que les voix glapissantes des lutteurs judiciaires. Le splendide refuge que les Templiers possédaient en cette ville, au commencement du quatorzième siècle, n'a laissé que ses fondements à deux maisons situées sur la Grande Place, et nommées le grand et le petit hôtel de Ranst. L'ancien hôtel de ville, qui était un curieux échantillon d'architecture ogivale, bien que sa forme primitive eût déjà été altérée, fut dévoré par un incendie en 1716. Celui d'aujourd'hui ne présente rien de remarquable, si ce n'est deux énormes cadres en bois artistement sculptés, dont l'un contient le portrait d'Amélie de Solms, l'autre celui du roi Guillaume III. L'église n'offre pas plus d'intérêt. Cependant le voyageur belge n'en visite pas sans un mouvement d'orgueil national le cimetière, où une poignée de patriotes, commandés par le colonel Vander Mersch et à peine armés, firent éprouver, le 27 octobre 1789, un sanglant échec à l'armée autrichienne.

LIERRE.

Les anciens chroniqueurs belges n'ont pas manqué d'attribuer à cette ville, qui est la quatrième de la province d'Anvers, une origine aussi fabuleuse que celle de Malines. Cependant, d'après les sources les plus dignes de foi, ses commencements ne remontent guère au delà du huitième siècle. Elle fut fondée par saint Gommaire, qui, selon Grammaye, appartenait au sang de Charlemagne, et qui, selon les Bollandistes,

aurait été seigneur du pays de Reyen. Lierre se trouve citée dans le partage de 870, et échut au roi Charles sous le nom de *Ledi*. Elle est bâtie au confluent des deux Nèthes, qui vont rejoindre, au-dessous de Malines, la Dyle, avec laquelle elles forment le Ruppel, affluent de l'Escaut. Elle ne fut d'abord qu'un modeste ermitage, construit par le chevalier Gommaire. Son premier nom fut *Nievesdonck,* et elle fut appelée plus tard *Ledi* ou *Ledo,* mot gothique qui signifie *flux de la mer,* parce que la marée remonte jusqu'à l'endroit où elle est située. Les ravages exercés, au neuvième siècle, par les Normands dans les provinces belges, vinrent un moment interrompre l'accroissement de la ville nouvelle, qui fut, en 1212, entourée de murailles. Elle fut agrandie en 1380 et reçut l'enceinte qu'elle possède encore aujourd'hui. L'industrie donna, pendant le moyen âge, un grand éclat à cet endroit, qui, dans le cours du quatorzième siècle, vit ses tisserands et ses drapiers prospérer tellement qu'ils avaient leur halle particulière à Francfort.

Lierre fut assignée pour lieu d'asile à Christiern II, roi de Danemark, chassé de ses États en 1525 et réfugié en Belgique dans les domaines de son beau-frère, Charles-Quint. On désigne encore aujourd'hui sous le nom de *maison de Danemark* l'hôtel qui lui servit d'habitation, mais qui n'a rien gardé de sa physionomie du seizième siècle.

C'est en face de cet hôtel, aujourd'hui converti en maison curiale, que s'élève l'église de Saint-Gommaire, qui remplaça en 1425 celle de Saint-Jean-Baptiste. Celle-ci était déjà fort ancienne à cette époque et menaçait ruine, de sorte qu'on dut songer à la reconstruire. La grande nef fut fermée en 1443, la flèche commencée en 1453, et le transeps terminé en 1475. L'évêque de Liége, Louis de Bourbon, l'évêque de Cambrai et plusieurs seigneurs brabançons firent peindre pour la nouvelle église de riches vitraux. Le chœur, qui ne fut achevé qu'en 1515, en reçut d'autres qui furent donnés par l'empereur Maximilien Ier, et qui, conservés presque intacts, sont d'une exécution remarquable et d'une grande richesse de couleurs.

Cet édifice, qui appartient à la dernière période ogivale, est d'un bel aspect, bien qu'il soit encaissé dans un étroit carré de maisons qui empêche l'œil de bien l'embrasser dans son ensemble. La flèche a disparu, après avoir été frappée deux fois par le feu du ciel, en 1609 et en 1702, et a été remplacée par une coupole qui est d'assez mauvais goût et qui couronne mal cette noble construction. La perspective

intérieure est d'un effet agréable. Devant le chœur s'élève un jubé dessiné avec ampleur et conçu dans le style riche et abondant des derniers temps du règne de l'ogive. Dans une chapelle à droite du chœur on remarque un tableau ancien, que l'on a attribué à tort à Van Eyck, et qui représente le mariage du duc Philippe le Beau avec Jeanne de Castille, célébré à Lierre en 1496. Deux autres peintures sont plus dignes d'attention ; ce sont deux petites toiles de Rubens : *Saint François recevant les stigmates*, et *Sainte Claire*. Ils servaient autrefois de volets à un tableau qui représente la Vierge et l'enfant Jésus apparaissant à saint François d'Assise, et quifut donné par Napoléon au musée de Dijon.

Près de l'église de Saint-Gommaire on voit la chapelle de Saint-Pierre, qui fut fondée en 764, et qui possède quelques traces assez curieuses d'architecture romane.

L'hôtel de ville est d'un caractère froid. Il présente une glaciale façade de pierre dans le style du siècle dernier, et s'élève sur les fondements de l'ancienne halle, dont la tour, bâtie en 1369, reste seule debout et fait sonner, dans la cage qui la couronne, la cloche historique que les archers de Lierre enlevèrent, en 1425, au bourg de Braine-le-Comte en Hainaut, après avoir contribué à chasser les Anglais de cette place.



Outre les quatre villes dont nous venons de parler, la province d'Anvers possède des bourgs que le touriste ne doit pas manquer de visiter.

Le premier est Hoogstraeten, qui, bâti, selon Grammaye, sur une ancienne chaussée romaine, doit son nom aux mots *hooge straet,* rue haute. Ce fut d'abord une citadelle construite par les Huns. Au douzième siècle, Hoogstraeten avait rang de ville et était le chef-lieu d'une baronnie appartenant aux sires de Cuyck. Au quinzième siècle ce domaine entra dans la possession des sires de Borsselen; et, au siècle suivant, il passa par mariage dans la maison d'Antoine de Lalaing, en faveur duquel Charles-Quint érigea, en 1532, la baronnie en comté.

Ce seigneur reconstruisit entièrement le château des sires de Cuyck, et l'embellit avec tant de magnificence qu'au dire de Grammaye il n'y en avait point d'aussi beau dans toute la Belgique. On admirait la profusion de tourelles dont ce monument était hérissé, les riches galeries, les salles somptueuses, les vastes jardins et les murmurantes fontaines dont il était orné. Cette demeure presque royale fut ravagée par un incendie qui y éclata en 1581, et ce que le feu avait épargné périt en 1602 dans nos guerres religieuses. Mais plus tard, quand le comté eut été élevé en duché en faveur du rhingrave prince de Salm, le château fut rebâti, non point, il est vrai, avec le même luxe, mais néanmoins dans de vastes proportions. Aujourd'hui il paraît d'une nudité extrême; et converti, depuis 1809, en dépôt de mendicité, il n'a pour habitants que des mendiants dont les ignobles vêtements de toile grise contrastent de la manière la plus prosaïque avec le caractère magistral de l'édifice, et dont les travaux ont pour objet principal le défrichement de la bruyère.

Outre son château, Hoogstraeten possède un édifice qui sollicite à un haut degré notre attention : c'est son église paroissiale qui fut construite de 1540 à 1546 par le comte de Lalaing. Sa tour se dresse magnifiquement au-dessus des vastes plaines sablonneuses de la bruyère qui se développe de toutes parts dans le cercle de l'horizon; elle est d'un effet grandiose et d'un caractère tout à fait monumental. L'intérieur de l'église n'est pas moins remarquable. On y admire plusieurs magnifiques vitraux d'une splendeur toute royale, de belles sculptures dont l'une, incrustée dans la paroi gauche du chœur, est un monument funèbre érigé à la mémoire de la famille de Lalaing, et enfin des stalles en bois,

taillées avec art et chargées de ces scènes parfois goguenardes, et même souvent un peu trop ingénues, que nos anciens maîtres ne craignaient pas d'introduire, fantaisie inexplicable, dans les œuvres qu'ils fournissaient aux lieux saints.

A l'est et au sud-est d'Hoogstraeten s'étendent les plaines de Wortel, de Ryckevorsel et de Merxplas, où se trouvaient établies, il y a quelques années, la colonie libre et la colonie pour la répression de la mendicité qui avaient pour but le défrichement de ce vaste terrain. Des champs superbes avaient été laborieusement conquis sur la bruyère, et la culture commençait à dompter ce sol ingrat et aride, qui, abandonné aujourd'hui à lui-même, reprend sa liberté primitive et rentre dans le repos de sa stérilité.

En se dirigeant vers le sud, on salue de loin les murs austères du couvent de la Trappe, dont les moines transforment en riches prairies et en bois verdoyants les landes sablonneuses qui les environnent.

Laissons-les à notre droite et marchons toujours vers le sud-est. Nous voici à Hérenthals. Ce bourg, situé sur la petite Nèthe, était la capitale de l'ancienne Taxandrie. Il remonte à une époque fort reculée, fut entouré de fossés en 1209 par Henri, duc de Brabant, et reçut du duc Jean Ier une enceinte de murailles vers l'an 1275. Sainte Waudru, princesse du sang des comtes de Hainaut, y avait autrefois un château. Mais cet édifice a disparu pour ne laisser d'autre souvenir de cette sainte qu'une église bâtie en 1417, où l'on remarque un admirable autel sculpté en bois et conçu dans le style du quinzième siècle. La maison communale est un bâtiment de la même époque, farouche, nu et lourdement posé au milieu d'une place publique fort spacieuse.

En quittant Hérenthals, nous laissons à notre gauche les dunes âpres et chauves de Casterlé, où l'on a récemment découvert une statuette en bronze dans laquelle on a cru reconnaître la figure de l'ancien Hercule gaulois, et nous arrivons à Gheel, ce village si célèbre par l'histoire de sainte Dympne. Cette jeune princesse, fille d'un roi d'Irlande, qui régnait au commencement du septième siècle, s'était secrètement convertie au christianisme. Pour échapper aux persécutions de son père, qui était un homme adonné à tous les vices et à tous les mauvais penchants, elle s'enfuit avec Gerberne, son confesseur, et prit terre à Anvers, d'où elle se réfugia dans les solitudes de la Campine. Le roi la fit poursuivre, et ses émissaires étant parvenus à découvrir l'endroit où

elle s'était retirée, il accourut lui-même pour la mettre à mort, elle et son pieux compagnon.

Gheel était autrefois le siége d'une baronnie, qui passait pour une des plus anciennes du Brabant et qui appartenait à la maison de Mérode. Ce village possède une église consacrée à sainte Dympne et due à la générosité de cette noble famille. On y remarque deux admirables morceaux de sculpture : ce sont des autels en bois, du quinzième siècle, taillés avec un esprit et une délicatesse rares. L'un représente la légende de la patronne de cet oratoire, et l'autre la Passion. Au milieu du chœur se trouve un tombeau en marbre, érigé à la mémoire du baron Jean de Mérode, sire de Perwys, Duffel, Leefdael, Waelhem, Gheel et Westerloo, mort en 1559, et de sa noble épouse Jeanne de Gistelles, morte en 1533. La formidable figure de ce seigneur et celle de sa femme sont couchées sur un sarcophage, orné de blasons, lui revêtu de son armure de guerre, elle enveloppée de ses lourdes et chastes draperies de pierre. Ce monument est d'un beau style, mais il a considérablement souffert, lors de l'invasion des troupes de la république française, dont les sabres ont laissé également des traces encore visibles sur le magnifique autel de sainte Dympne.

Gheel est connu à un autre titre encore. Depuis un temps immémorial, ce village est une espèce de colonie d'insensés. On y envoie de tous les points de la Belgique et même des pays étrangers un grand nombre de ces malheureux. Ils y vivent dans une liberté presque complète. Logés chez les habitants de l'endroit, respirant l'air pur et salubre de la bruyère, s'adonnant même aux travaux des champs, peu contrariés, mais cependant surveillés avec soin, ils se livrent fort rarement à des excès. On n'y compte pas moins de huit cents de ces infortunés, heureux et contents, les uns se croyant rois ou dieux, les autres offrant généreusement au voyageur qui passe, tous les trésors fabuleux que M. Scribe entasse dans les caisses des banquiers de ses vaudevilles.

Non loin de Gheel se trouve la commune de Westerloo, où se passa un des plus touchants épisodes de l'histoire de sainte Dympne, et dont le nom est porté par le chef d'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de nos provinces. C'est près de ce village que s'élève le château de Westerloo, qui, après avoir appartenu, avec la seigneurie qui en dépendait, aux sires de Wesemael, entra dans la possession des barons de Mérode. Ce manoir, qui soutint plusieurs siéges et dont

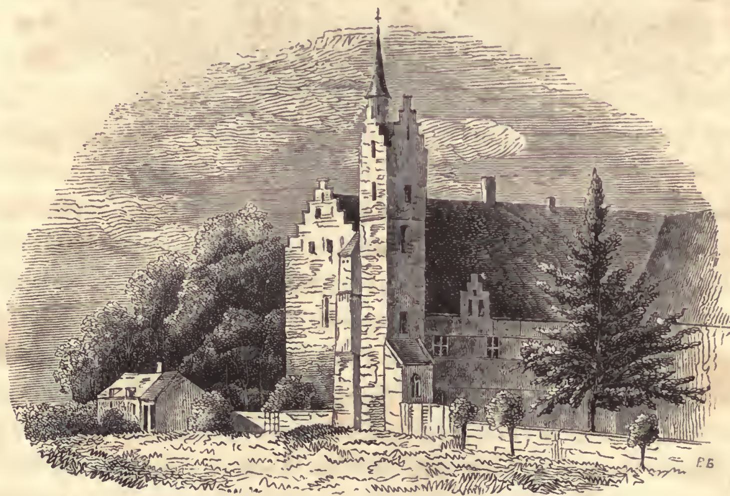
la forme a été changée plusieurs fois, est un des plus beaux et des plus pittoresques qu'il y ait dans la province d'Anvers.



Maintenant les ruines de l'abbaye de Tongerloo sollicitent notre attention. Cet établissement fut, pendant le moyen âge, une des plus riches maisons religieuses qu'il y eût dans les Pays-Bas. Fondé par saint Norbert vers le commencement du douzième siècle et pourvu de domaines considérables par un seigneur qui y prit l'habit de frère lai, ce monastère acquit bientôt une grande importance, grâce à la munificence des ducs de Brabant et de leurs pieux barons. Presque toute la Campine appartenait à cette abbaye, qui, dans les temps de détresse, nourrissait souvent plusieurs milliers de pauvres, et dont la richesse était si grande, que, pendant la révolution brabançonne de 1789, elle leva à ses frais tout un régiment de cavalerie pour l'armée patriote. Au dire de Miræus, la bibliothèque qu'elle possédait ne pouvait être comparée qu'à celle du Vatican, et sa grosse cloche tonnait dans la bruyère avec plus de bruit que l'airain de Dodone. Les forêts qu'elle avait plantées s'étendaient jus-

qu'aux bornes de l'horizon. Les objets d'art abondaient dans ses vastes bâtiments qui avaient tout le développement d'une petite ville, où régnait en roi son abbé qui portait la mitre, la crosse et tous les insignes pontificaux. On y voyait des chefs-d'œuvre de Van Eyck, de Rubens, de Van Dyck, de Van Orley, de Quellyn, de tous les grands peintres et de tous les grands sculpteurs de l'école flamande. On y trouvait même une répétition sur toile de la fameuse Cène de Léonard de Vinci, qui avait servi de carton pour une tapisserie que le roi d'Angleterre Henri VIII fit tisser en Belgique. L'autel de l'église, dont les auteurs du *Voyage littéraire de deux Bénédictins* attestent la magnificence, était un entassement de cinq cents statues de marbre et d'albâtre, qui, appuyées sur les figures colossales des quatre Évangélistes, représentaient toute la généalogie du Sauveur.

Eh bien! de tout cela il ne reste plus que quelques ruines. A la suite de l'invasion française l'autel a été brisé, l'église a été abattue, la tour a été renversée par la mine, tous les trésors de l'art ont été mis en pièces. Les vastes jardins du monastère sont obstrués de plantes sau-



vages. Les murs des bâtiments sont lézardés, et la brise seule murmure à travers les crevasses de ces salles immenses, où se faisait entendre autrefois la parole de Jansénius, et où les Bollandistes recueillaient en silence une foule de matériaux historiques qui répandront, un jour, une vive lumière sur les premiers siècles de nos annales.

On ne sort de là qu'avec un serrement de cœur navrant, et on foule avec douleur un tas de décombres que les vandales, pour vous rendre leur complice, semblent avoir à dessein jetés à l'entrée d'une allée de tilleuls énormes, qui ont été laissés debout devant le vénérable monastère, muets témoins d'une splendeur qui n'est plus.

Cette abbaye n'était pas la seule que possédât la province d'Anvers.

Celle de Saint-Bernard, située près de l'Escaut, à Hemixem, avait été fondée en 1246 et possédait aussi d'opulents domaines. Brûlée en 1582 pendant nos guerres religieuses, elle fut rebâtie en 1616, pour devenir de nouveau la proie d'un incendie en 1672. Supprimée après l'invasion française vers la fin du siècle dernier, cette vaste maison fut transformée, sous l'empire, en hôpital pour la marine, et changée plus tard en maison centrale de correction pour deux mille individus, destination qu'elle conserve encore aujourd'hui. L'architecture de cet édifice, deux fois détruit, ne présente qu'un intérêt fort médiocre.

Enfin, l'abbaye de Postel, qui se trouve à l'extrémité opposée de la province, était le troisième grand établissement religieux que l'on rencontrait sur le territoire d'Anvers. Elle est convertie aujourd'hui en château. C'est une immense construction qui renferme dans ses murailles tout un village. On ne saurait s'imaginer l'étrange effet que la vue de Postel produit sur le voyageur. De quelque côté qu'il y arrive, il a marché pendant des heures entières dans une bruyère morne, chauve, aride, coupée par intervalles de flaques d'eau croupissante, et dénuée de toute végétation sérieuse. Tout à coup il aperçoit dans le lointain le clocher de l'abbaye qui se dresse dans l'air comme un mât énorme, au milieu de la plus riche verdure et des arbres les plus énergiques. Peu à peu cette masse, incertaine d'abord, grandit et se déploie à ses yeux. Ce sont de belles forêts de chênes, de sapins, de frênes, d'ormeaux; ce sont des champs couverts de superbes moissons; ce sont de magnifiques pelouses; c'est une véritable oasis dans la Sahara de la Belgique.

Si Tongerloo, Saint-Bernard et Postel donnent aux paysages dans lesquels ils sont disposés un caractère sévère et grave, en revanche la quantité prodigieuse de maisons de plaisance et de châteaux que l'on voit semés sur tous les points de la province, et dont le plus grand nombre sont peints comme des joujoux de Nuremberg, donnent un air de gaieté à ces vastes plaines et corrigent ce qu'elles auraient de trop monotone et de trop austère. A peine s'il se trouve un village qui ne

possède un château avec son avenue, ses fossés, ses pièces d'eau, son jardin anglais, son bosquet et souvent sa forêt. Il y a de ces manoirs qui sont cachés au milieu d'une immense sapinière et qui vous apparaissent tout à coup entre les arbres comme la création d'un rêve. Il y en a qui présentent des façades dans le genre rococo. On en fait dans le style flamand du dix-septième siècle. Vous en voyez de gothiques. Vous en voyez même de grecs, auxquels il ne manque que peu de chose, un autre climat que le nôtre.

Il faut dire, à l'éloge de ceux qui les ont bâtis, qu'ils ont tiré tout le parti possible de la nature peu accidentée du paysage anversois; car il ne se trouve dans toute la province, dont le sol, toujours plat, s'étend à perte de vue, que deux collines dont l'art d'un architecte pittoresque eût pu tirer avantage. C'est celle de Beersel et celle de Heyst-op-den-Berg. La première est couverte d'un bois, dans lequel le propriétaire a ménagé un rond-point, d'où rayonnent dans toutes les directions vingt-sept allées, dont chacune se termine à un village, de manière que le spectateur, placé au centre, voit, de quelque côté qu'il tourne les yeux, s'aiguiser la pointe d'un clocher et se mouvoir les grands bras d'un moulin à vent. L'autre, qui est plus abrupte, est couronnée d'un village, au milieu duquel est placée l'église. On découvre de cette hauteur une prodigieuse étendue de terrain. Par une belle soirée d'été, on voit, à l'occident, la flèche de la cathédrale d'Anvers se découper sur le disque flamboyant du soleil. Sur l'avant-plan Lierre élève l'humble coupole de son église, tandis qu'un peu plus vers la gauche se dresse au-dessus de Malines le tronçon gigantesque de sa métropole. Au sud se présentent le groupe des clochers de Bruxelles et les minarets de l'hôtel de ville de Louvain, tandis qu'au nord on aperçoit les tours carrées d'Hoogstraeten et de Breda. Enfin, dans le cercle infini de cet horizon on peut aisément compter quarante-cinq villes et villages. Devant ce vaste tableau, qui, en partie plongé dans le crépuscule, en partie doré par le soleil, embrasse toute la gamme des couleurs, depuis les tons déjà sombres de l'orient jusqu'aux teintes les plus chaudes et les plus vives de l'occident, on est frappé d'éblouissement et d'admiration. Le dôme immense du ciel ressemble à une voûte gigantesque de cristal de Bohême, où éclatent mille reflets variés et se succèdent mille jeux de lumière étranges, tandis qu'à vos pieds l'ombre se déploie avec le silence, et que çà et là tinte la cloche de quelque église, comme pour dire adieu au jour qui expire.

Dans les villes que nous avons visitées, on assiste à l'activité du commerce, de l'industrie et de la pensée. Dans les campagnes que nous avons parcourues, on reste étonné en voyant la lutte constante de l'homme contre ce sol ingrat qu'il cherche à dompter et à rendre fertile. Mais, sur la colline où nous voici, on admire un des plus magnifiques spectacles qu'il puisse nous être donné de voir, c'est-à-dire l'œuvre de Dieu, la nature, dans toute la splendeur de sa beauté.

ANDRÉ VAN HASSELT.





Ruines de Colmont.

PROVINCE DE LIMBOURG.

Le Limbourg belge se compose de l'ancien comté de Looz et de quelques autres cantons jadis dépendants de l'évêché de Liége. Formé d'éléments hétérogènes, il ne possède point d'histoire et n'offre pas de physionomie uniforme. Les plaines qu'il emprunte à la Hesbaie ont le caractère de fertilité qui distingue tout ce riche plateau. Les bruyères qu'il emprunte à la Campine sont mornes et arides. Ses habitants ne se distinguent de ceux des provinces environnantes que par un dialecte particulier et par certains usages locaux qui trahissent quelquefois une origine à part.

Morcelé à peu près au hasard par la conférence de Londres, le Limbourg s'est vu déchiré en deux parts sans nul égard pour la disposition naturelle du territoire ou les sympathies de ses populations. Sans parler

de la porte se penchent de petites figures d'ange qui semblent regarder dans l'intérieur du temple.

Toutes les autres parties de l'église sont de purs modèles de style ogival primaire. Le triforium qui entoure la grande nef et le chœur, où il est interrompu par les hautes lancettes de l'abside, est formé de fines colonnettes à chapiteaux carrés ornés de feuilles en crochet et supportant des arcades ogivales trilobées. La forme générale des fenêtres est une ogive maîtresse encadrant trois lancettes sans meneaux. Celles du chœur sont formées de deux lancettes géminées, surmontées d'un œil-de-bœuf. La grande fenêtre du transcept droit contient une rose rayonnante du plus beau dessin. Enfin, tout l'ensemble du vaisseau présente un aspect plein de grandeur et d'une noble simplicité.



Cette église possède une image de la Sainte Vierge, célèbre par une infinité de miracles, à laquelle les légendaires avaient donné le nom de *Prima Cisalpes*. C'est une statue de bois de grandeur naturelle, vêtue toute l'année, comme toutes les vierges du pays, d'une robe disgracieuse qui dissimule complétement ses formes. Ayant un jour obtenu l'insigne faveur de pouvoir la contempler un instant dépouillée de ses ornements, nous découvrîmes, à notre grande surprise, une admirable figure, chef-d'œuvre de la statuaire du moyen âge. L'artiste pieux l'a vêtue d'une robe peinte en bleu avec des arabesques dorées et d'un manteau d'or doublé d'azur. Au lieu d'un sceptre, il lui a mis en main une grappe de raisin qu'elle présente à l'enfant Jésus, en lui

souriant avec mélancolie, à la manière des madones italiennes. Au lieu de couronne, sa tête n'est ornée que d'une longue chevelure blonde, relevée sur les tempes, et dont les flots soyeux et ondoyants descendent jusqu'au milieu du dos, et une épée de chevalier, suspendue à sa ceinture, achève de la distinguer de toutes les autres images de la Vierge que nous connaissions.

On admire dans le chœur de cette église deux beaux ouvrages en cuivre du quatorzième siècle. L'un est un candélabre d'une hauteur de sept à huit pieds; l'autre, un lutrin représentant un aigle éployé posé sur un socle ogival. Les deux ouvrages sont du même *fèvre* et sortent des célèbres ateliers des *Copères* de Dinant. On lit sur le candélabre :

JEHANS JOSES DE DINANT ME FISTE LAN DE GRAS MCCCLX ET XII.

Sur le lutrin :

HOC OPUS FECIT JOHANES DOS JOSES DE DIONANTO.

L'église de Tongres était, avant la révolution française, la résidence d'un dignitaire de l'évêché de Liége qui avait le titre d'archidiacre de Hesbaie. Son chapitre était un des plus considérables du pays. Le trésor contient encore une grande partie des objets précieux qu'il renfermait à cette époque. On y remarque surtout un grand nombre de reliquaires qui remontent à l'époque byzantine. Ce sont des coffrets ciselés et niellés, des figurines émaillées, des boîtes en ivoire et en cristal de roche; un manuscrit du onzième siècle, dont la reliure contient d'un côté un tableau ciselé en ivoire d'un travail admirable. Il représente le Christ adoré par les saintes femmes et ayant à ses pieds divers emblèmes de la résurrection. Trois grandes châsses, dont une du douzième siècle, contiennent quantité d'ossements de martyrs. On y trouve les reliques de tous les anciens évêques de Tongres qui ont été canonisés. Quant aux reliques datant de l'ancien testament, telles que celles d'Élie et d'Élisée, les fragments de la verge



de Moïse et du buisson ardent, la manne du désert et une côte des Macchabées, leur authenticité court le risque, dans notre âge de peu de foi, de rencontrer beaucoup d'incrédules.



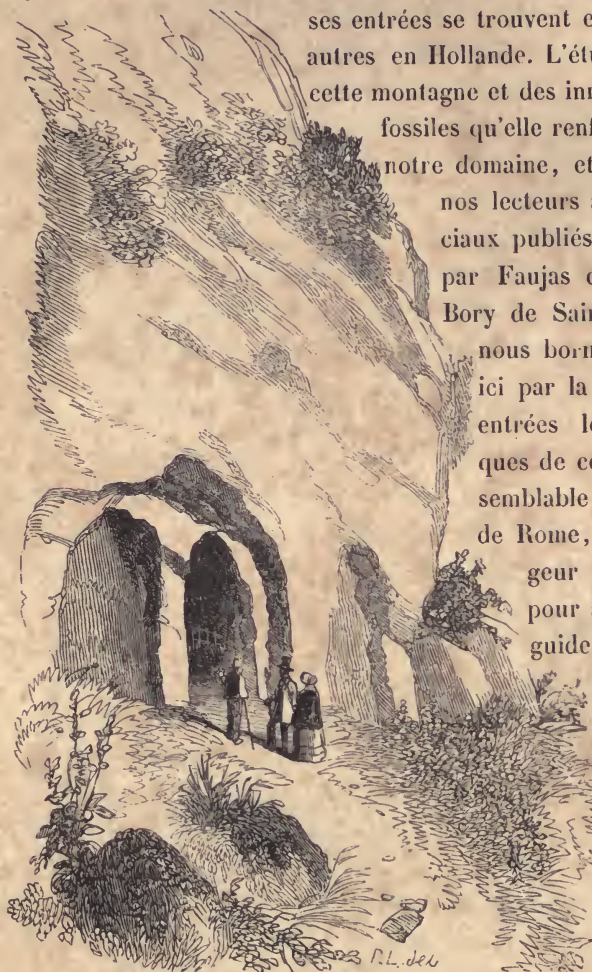
L'église de Notre-Dame conserve aussi une amphore romaine qu'une tradition dit provenir des noces de Cana, en Galilée, et avoir servi au miracle de la multiplication du vin. C'est probablement une antiquité déterrée dans les environs de Tongres, où l'on rencontre fréquemment des urnes et des vases romains. Seulement, celle-ci a bien réellement la forme de ces amphores poreuses qui servaient aux anciens à conserver le vin.

Les autres édifices de Tongres ne peuvent nous arrêter, après la visite de la cathédrale. Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots sur les environs de cette ville remarquable.

Avant de nous éloigner, nous rappellerons que la tradition populaire prétend qu'autrefois la mer baignaît les murs de Tongres. A l'appui de cette opinion, on montre une élévation de terrain, peut-être artificielle, qui s'étend entre le parc du château de Betho et la chaussée de St.-Trond. Cette éminence se nomme *la digue*, en flamand *zeedyken*. On montrait dans les murs des anciens remparts des anneaux que l'on disait avoir servi à amarrer les vaisseaux. Enfin, on conservait à l'abbaye de Herckenrode une ancre de fer déterrée auprès de cette digue en 1560. Le simple aspect des lieux suffit pour renverser cette assertion, qui ne mérite pas une réfutation sérieuse. Il est à regretter que Buffon, qui avait lu ce conte dans le livre de Hubert Thomas, y ait ajouté foi et se soit hâté, un peu légèrement, de citer ce fait à l'appui de son système, comme une preuve du mouvement progressif de la mer, d'orient en occident.

Nous descendrons les rives du Jaer et nous irons visiter les célèbres cryptes de la montagne de Saint-Pierre, près de Maestricht. L'avortement de la révolution belge a fait passer la limite arbitraire des deux

royaumes au beau milieu de la carrière, de façon que quelques-unes de ses entrées se trouvent en Belgique et les autres en Hollande. L'étude géologique de cette montagne et des innombrables débris fossiles qu'elle renferme n'est pas de notre domaine, et nous renverrons nos lecteurs aux ouvrages spéciaux publiés sur cette matière par Faujas de Saint-Fond et Bory de Saint-Vincent. Nous nous bornons à reproduire ici par la gravure une des entrées les plus pittoresques de ce labyrinthe, qui, semblable aux catacombes de Rome, dévore le voyageur assez imprudent pour s'y aventurer sans guide.



A cette limite du royaume s'arrête aussi la revue des richesses archéologiques et pittoresques de notre belle patrie, ouverte à nos écrivains par les éditeurs de LA BELGIQUE MONUMENTALE. La faible part que nous avons prise à ce travail nous interdit de le juger. Disons seulement que c'est hasard et non présomption si la tâche délicate nous est incombée d'y poser la dernière pierre. Pour qu'on ne nous applique point le *desinat in piscem* du vieil Horace, nous n'avons à donner que cette assurance : Nous avons fait de notre mieux.

EUGÈNE GENS.

FIN.

COUP D'OEIL

SUR

L'ÉTAT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS EN BELGIQUE.

DEPUIS 1830.

Les éditeurs de la *Belgique monumentale et pittoresque* ont toujours pensé que la mission de la typographie belge n'était pas seulement de reproduire les créations, bonnes ou mauvaises, de la France, mais que son intérêt, comme son devoir, l'appelait avant tout à faire connaître, apprécier et aimer les hommes, les faits et les choses de la patrie. L'histoire du pays, la biographie de ses grands hommes, la description de ses monuments naturels ou artistiques, successivement publiées, ont prouvé le haut prix qu'ils attachent à la Belgique de nos ancêtres. Mais il nous semble que le présent n'est pas moins glorieux que le passé, et promet un avenir plus brillant peut-être que l'un et l'autre. Il n'est donc pas hors de propos, après avoir parcouru cette longue et magnifique galerie toute pleine des illustrations de nos pères, de nous arrêter un instant, pour examiner avec impartialité ce que nous sommes nous-mêmes et où nous allons à notre tour.

Réservant à un autre moment la tâche difficile de conclure, du présent de la Belgique, ses destinées politiques, commerciales et industrielles, de fixer la place que lui promettent, dans l'ensemble européen, sa position intermédiaire entre les grands États, sa neutralité sanctionnée par les traités, les exigences de l'équilibre universel, son immense réseau de chemins de fer, l'industrie et les mœurs laborieuses

de ses habitants, nous nous bornerons ici à esquisser en peu de mots l'état des sciences et principalement celui des lettres et des arts parmi nous; nous constaterons le point de départ, la marche constamment progressive, et aussi les obstacles à vaincre, les écueils à éviter.

Nous datons cette revue rapide de 1830. Mil huit cent trente, cette année si brillante dans les fastes de l'Europe, rayonne, dans les nôtres, d'un éclat tout particulier. En 1830, d'autres peuples se renouvelèrent, mais la Belgique commença; jusque-là scindée en vingt États divers, ou successivement bourguignonne, espagnole, autrichienne, française, hollandaise, elle voulut, en 1830, être enfin une et elle-même; ce qu'elle voulait, elle l'accomplit, et dès lors elle prit rang parmi les nations, et vécut de sa vie.

Cette crise décisive semblait devoir exercer sur les sciences exactes et naturelles une influence moins directe que sur les autres manifestations de l'intelligence; elle fut loin cependant d'être sans résultat, même sous ce rapport. Elle donna une énergie nouvelle à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, ou plutôt à *l'Institut de Belgique,* car ce nom et l'idée qui s'y attache devront, en dépit d'elle-même et des mesquines considérations qu'elle y oppose, appartenir désormais à l'académie de la capitale. Depuis 1830, en effet, elle est devenue, surtout pour la partie scientifique, le foyer où convergent de tous les points du royaume tous les rayons intellectuels, et les meilleurs documents que l'on puisse consulter sur l'histoire des sciences contemporaines dans notre patrie, sont assurément les rapports de son digne secrétaire perpétuel, M. *Quetelet.* Directeur de l'Observatoire royal, M. Quetelet n'est pas seulement un astronome distingué; ses calculs sur la probabilité, ses écrits sur la physique sociale et la statistique morale de l'homme, ont reçu l'approbation de toute l'Europe savante; et ses comptes-rendus, annuels et décennaux, réunissant la largeur des vues à l'élégante clarté du style, rappellent souvent Fontenelle et d'Alembert. Aussi ne puis-je rien faire de mieux que de le prendre pour guide dans la première partie de cet aperçu, d'autant plus qu'il ne se borne pas au corps dont il fait l'histoire, et qu'il ne laisse échapper aucun des travaux qui, en dehors


M. Quetelet.

même de l'Académie, méritent l'attention et l'intérêt du monde savant.

Dans les mathématiques pures, tandis que MM. *Timmermans, Le Maire, Noël,* s'occupent spécialement de ce qui tient à l'enseignement élémentaire ou supérieur, tandis que M. *Verhulst* agrandit et développe les principes du calcul intégral par un traité spécial des fonctions elliptiques; MM. *Nerenburger, Pioch, Meyer,* perfectionnent l'analyse mathématique.

Cependant la science ne s'arrête pas aux abstractions. Sur la proposition de son secrétaire perpétuel, l'Académie a entrepris une immense série d'observations sur les phénomènes périodiques que présentent les végétaux, les animaux, l'homme surtout. Cette haute initiative a éveillé l'attention de tous les corps savants de l'Europe; presque tous secondent de leur collaboration des travaux destinés à assurer à la classe des sciences une gloire réelle et durable, si elle sait marcher avec constance dans la carrière qu'elle a ouverte. Utilisant en faveur de l'astronomie les spéculations géométriques, M. *Dandelin* a appliqué à la détermination des orbites cométaires la théorie des polaires réciproques. Chaque jour se multiplient les observations sur les phénomènes du ciel, sur le magnétisme terrestre, sur les marées, sur la température de la terre, sur les diverses branches de la météorologie, où se distingue spécialement M. *Crahay,* professeur à l'université de Louvain, le même qui s'est également occupé de diverses expériences d'optique.

Mais, dans cette partie de la physique, nul, parmi nous, n'est à comparer à M. *Plateau.* Il ne s'est pas contenté d'enrichir la science d'acquisitions réelles, par les faits nouveaux qu'il a étudiés et analysés avec un vrai talent d'observation; il s'est élevé plus haut : par une théorie ingénieuse, il a lié à une cause unique et soumis à des lois communes tous les phénomènes de la vision; et si MM. Arago et Brewster ont combattu ses arguments, cette lutte même fait sa gloire. Il peut être fier celui que de tels champions jugent digne de rompre une lance avec eux.

La physique nous conduit à la chimie. Ici, je trouve les noms et les travaux de MM. *Martens, De Koninck, Stas, Delvaux, de Hemptinne.* Leurs analyses et leurs découvertes prendront rang dans la science, et le même avenir est promis à MM. *Jacquemyns, Valerius,* etc., qui marchent sur leurs traces.

Mais c'est surtout dans les diverses branches de l'histoire naturelle

que nos savants se sont distingués, c'est là surtout que la science a pris un caractère plus éminemment national. La grande carte géologique et minéralogique du royaume, en faisant honneur à la sollicitude du gouvernement, suffirait à illustrer MM. *Cauchy, d'Omalius-d'Halloy* et surtout M. *Dumont,* si leurs écrits individuels ne leur assuraient déjà un nom honorable. Les travaux dans la physiologie animale et végétale sont immenses, et la plupart se distinguent sous le double rapport de l'utilité et de la science. Nulle branche n'a échappé aux investigations de nos savants, et leur ambition semble, par un contrat tacite, s'être partagé le domaine de l'univers physique. Sans négliger les autres classes, M. *de Selys-Longchamps* s'attache surtout aux mammifères; M. *Bernard Dubus,* à l'ornithologie; et leurs descriptions unissent une critique saine à un langage précis. A M. *Cantraine,* l'histoire naturelle des poissons; à M. *Denis,* professeur à l'université de Bruxelles, le règne minéral et les découvertes sur le diamant; à M. *Wesmael,* les monographies entomologiques, entre autres celle des braconides, cette famille d'insectes si obscure et si peu étudiée. Quant à MM. *Kickx, Lejeune,* si longtemps le doyen de nos naturalistes, *Van Mons,* le premier pomologue, peut-être, de l'Europe, *Morren* surtout, ils se sont emparés, en quelque sorte, de la botanique. Les travaux de ce dernier sont infinis : ici il explore pendant 14 ans les hydrophytes de la Belgique; là il émet des vues nouvelles sur la motilité des organes floraux; plus loin, appliquant le système de la fécondation des orchidées à la production de la vanille, il dote son pays d'une source de richesses. Il s'occupe également de la physiologie des batraciens et des mollusques; mais sur ce terrain, il rencontre de dignes rivaux : encore MM. Kickx et Cantraine; puis M. *Van Beneden;* enfin M. *Dumortier,* qui mérite une place tout à fait à part; car ses observations, aussi multipliées qu'exactes et ingénieuses sur l'embryogénie et la nature des tissus, l'ont mené à la découverte d'une loi universelle de développement, à laquelle il donne le nom de *loi du développement centripète,* et qui domine tout le règne animal.


M. Dumortier.

La physiologie animale et végétale, ainsi étudiée, ne pouvait rester étrangère à l'anatomie et à la physiologie de l'homme, et par conséquent à la médecine et à la chirurgie. Sans être aussi neufs, sous certains

rapports, et sans s'élever à des vues aussi générales que ceux de nos savants, les travaux de nos médecins et de nos chirurgiens sont loin cependant d'être à dédaigner; et l'Académie de médecine, née d'hier, est destinée, sans doute, à une aussi brillante existence que sa sœur aînée, l'Académie des sciences et belles-lettres. Ici, j'en appellerai aux savants comptes-rendus de MM. *Sauveur* et *Phillips,* comme tout à l'heure à ceux de M. Quetelet. Bien entendu que dans cette foule d'hommes qui consacrent leur vie au bien-être sanitaire de leurs semblables, il ne peut être question des praticiens, mais uniquement de ceux qui, par leurs leçons, leurs écrits ou leurs découvertes, ont contribué aux progrès de la science.

A la tête des professeurs, il faut citer MM. *Ansiaux, Kluyskens* et *Baud* de Louvain. Honneur leur soit rendu par la génération actuelle qu'ils ont formée presque tout entière! D'autres ont brillé auprès d'eux sans les éclipser.

Parmi les écrivains, se distinguent MM. *Burggraeve* dans l'anatomie; *François* dans la thérapeutique; *Fallot* dans presque toutes les branches de la science. M. *Lebeau* enrichit son pays d'ouvrages utiles publiés à l'étranger; et M. *Guislain,* en s'occupant surtout des maladies de l'intelligence, se montre philosophe autant que physiologiste. Les questions sur l'ophthalmie ont divisé longtemps notre école en deux camps. Là combattaient, d'une part, MM. *Kluyskens, Fallot, Varlez,* etc.; de l'autre, MM. *Vansevendonck, Van Mons, Loiseau, Hairion, Vleminckx* surtout, dont la raison et la fermeté ont fini par triompher des obstacles comme elles ont triomphé des calomnies. M. *Cunier,* dans ses *Annales d'oculistique,* et M. *Lequime,* dans l'*Abeille médicale,* se sont chargés de rédiger les bulletins de ces guerres de plume qui tournent, en dernière analyse, au profit de la science. Il en est de même de la plupart des écrits publiés pour ou contre les découvertes récentes. Il est rare en effet qu'une invention, tout efficace ou incontestable qu'elle soit, puisse s'accepter sans une polémique; et, en dépit des inconvénients de cette funeste nécessité, il est rare aussi que la science ne gagne point, en définitive, à ce choc plus ou moins rude des opinions.

Les chirurgiens belges ne se sont pas seulement approprié les perfectionnements les plus nouveaux dans l'autoplastie, la lithotritie, la tenotomie; plusieurs d'entre eux ont mérité le titre d'inventeur : ainsi

MM. *Lavacherie, Mayor, Rigal,* par leurs méthodes de pansement; ainsi MM. *Phillips* et *André Uytterhoeven,* par la manière aussi hardie qu'heureuse dont ils ont opéré le broiement des calculs et la résection des tendons; ainsi M. *Seutin* surtout, par son admirable mode de traitement des fractures, qui le place à un si haut rang parmi les chirurgiens de l'époque. N'oublions pas non plus le *pelvimètre* et le *cephalotrep* de M. *Vanhuevel,* instruments si utiles à l'art des accouchements, où il était si difficile d'atteindre l'extrême précision, et qui ont mérité de fixer l'attention de l'Académie de médecine de Paris.

On voit qu'en médecine et en chirurgie la Belgique a produit des ouvrages spéciaux dignes de remarque, des découvertes partielles réellement intéressantes; mais quant à ces puissantes méditations qui créent tout un corps de doctrine, et signalent une phase nouvelle dans l'histoire de la science, il faut bien le dire, depuis le siècle des Vesale et des Van Helmont, nous en laissons l'initiative à la France et à l'Allemagne. Sommes-nous plus heureux en jurisprudence? La réponse est encore négative, et cette fois le résultat n'a rien qui doive nous surprendre.

Quelle idée patriotique en effet peut animer le jurisconsulte belge? Depuis cinquante ans, la législation qui nous régit n'est pas la nôtre, c'est celle de la France, et de quelle France encore! de la France révolutionnaire, républicaine, impériale. Nous nous sommes arrêtés là, laissant nos voisins nous devancer d'un quart de siècle. Certes, ce serait une noble tâche, sinon le premier devoir, pour une législature vraiment digne de ce nom, que d'entreprendre et d'achever un travail intelligent et complet qui fasse concorder l'ensemble et les détails des codes impériaux avec l'esprit de la loi fondamentale et des nouvelles institutions qui nous gouvernent. Ce serait un acte à immortaliser un ministère tout aussi justement au moins qu'une création de *rail-ways* ou de filatures de coton.

En attendant que cette grande œuvre s'accomplisse, quelques travaux plus utiles que brillants, plus exacts que profonds, ont été faits sur la partie en quelque sorte technique et matérielle de nos lois, sur celle qui guide, non la société, mais l'administration de la société. MM. *Gérard, Bosch, Villermier,* ont traité de la force armée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Nous avons eu des tarifs de douanes, des commentaires, des dictionnaires, des journaux même de l'enregistrement; quelques recherches intéressantes sur la jurisprudence hypothécaire et sur celle des successions. Tout ce qui tient à la législation

des canaux, des rivières, des carrières, des mines, a occupé MM. *De Rive* et *Brixhe;* tandis que MM. *Havard, Van Beersel, Bivort, Bruno, Neut,* s'attachaient à réunir les nombreux documents nécessaires à l'administration de l'État et des communes. Mais, sous ce rapport, le travail le plus savant, le mieux coordonné dans toutes ses parties, le plus profondément médité, est assurément le *Répertoire de l'administration et du droit administratif de la Belgique,* par MM. *Tielemans* et *Ch. de Brouckere,* deux hommes de pratique et de théorie tout à la fois, tous deux professeurs à l'université de Bruxelles.

C'est de la même université que sont sortis deux ouvrages d'une nature plus élevée : les *Éléments du droit public* par M. *Jonet,* et l'*Encyclopédie du droit* de M. *Roussel,* livre aussi remarquable par l'expression que par la pensée, et destiné à devenir classique dans l'enseignement du droit. Liége se glorifie des travaux de M. *Grandgagnage* comme Bruxelles s'honorait de ceux de M. *Plaisant.* Nous ne pouvons nous arrêter à des essais plus ou moins importants de MM. *Van Mons, Defacqz, Van Overloop, Henrion, Holtius, Charles Delecourt, Ghislain, De Bonne;* mais nous devons signaler à la reconnaissance du pays les commentaires sur la législation des mines, sur les lois électorale, communale, provinciale, le *Traité des Traités de Droit,* en un mot tous les nombreux et estimables écrits de M. *Delebecque,* le premier juriste, peut-être, de la Belgique.

La jurisprudence est l'élément essentiel de l'éloquence du barreau, parmi nous surtout où le mérite de l'avocat appartient presque exclusivement à la science du droit. Plusieurs même, qui ont prouvé ailleurs que l'art oratoire ne leur est pas étranger, croiraient, semble-t-il, pécher contre leur conscience autant que contre leur intérêt, en lui donnant accès dans leurs plaidoyers. Ainsi, MM. *Barbanson, Gendebien, Verhaegen,* pour me borner à Bruxelles, sont à la tête de nos avocats, précisément, peut-être, parce qu'ils paraissent renoncer, en revêtant la robe, à la prétention d'être orateurs. Il faut pourtant reconnaître que le jeune barreau semble, en général, tenir la langue en plus grande estime qu'on ne le faisait jadis, et, sans négliger le fond, s'occuper un peu plus de la forme. Il y a dans cette tendance un progrès qui mérite d'être remarqué.

J'en dirais presque autant de la chaire. L'opinion publique, les mœurs et les habitudes de la nation ne nous permettent guère de lui

donner le brillant essor qu'elle prend en d'autres pays. Nous lui demandons, et à mon gré ce n'est pas un tort, plutôt des pasteurs que des prédicateurs. Mais il en résulte que, si l'on excepte le *père Boone*, quand, fidèle au véritable esprit de l'Évangile, il préfère le sermon à l'invective, et M. l'abbé *Dechamps*, toujours digne et parfois éloquent, la tribune sacrée n'offre en Belgique aucun homme à comparer aux abbés de Lacordaire, Ravignan, Cœur, Grivel, et à tant d'autres qui cherchent à lui rendre en France son ancien lustre.

Quant à l'éloquence politique, cette sœur aînée des deux autres, elle eut un beau moment parmi nous : le congrès de 1831. Si l'attention de l'Europe n'eût pas été absorbée par les grands événements dont la France, la Pologne et l'Italie étaient alors le théâtre, plusieurs discours réellement éloquents de MM. *Jaminé, Forgeur, Lardinois, de Gerlache, Nothomb, Van de Weyer*, eussent eu un tout autre retentissement; on eût mieux apprécié MM. *Devaux, Lebeau* et *Rogier,* trinité parlementaire si remarquable et par les éléments qui la composent et par l'énergie du nœud qui la maintient, personnification de la pensée, de la parole et de l'action combinées vers un but unique; on eût accueilli avec un plus vif intérêt une foule de paroles ou profondes, ou sensées, ou piquantes de MM. *de Mérode, Gendebien, Seron, Beyts, Jottrand, Charles* et *Henri de Brouckere, de Robaulx, De Theux,* homme de conscience et de probité, aux conseils du roi comme à la chambre, etc.


M. Rogier.

De ces héros de notre tribune, quelques-uns ont disparu de la scène politique; le plus grand nombre reste encore sur la brèche; d'autres, MM. *Dolez, Dechamps, Verhaegen, Castiau,* j'en oublie, sans doute, et des plus dignes, viennent chaque année se joindre à eux. Mais si le talent est égal, et la dernière session même nous l'a prouvé, l'éclat n'est pas le même, l'auréole a pâli. Et, en effet, où sont aujourd'hui ces questions qui s'agitaient alors : la constitution du pays, l'élection du monarque, les limites, les protocoles, les luttes contre la diplomatie, tantôt insidieuse, tantôt menaçante? A ces sujets si féconds


M. De Theux.

en hautes pensées ou en chauds mouvements, succèdent, à mesure qu'on avance, les querelles de parti, les intrigues de cabinet, les question de personnes; et l'autorité de la parole se rapetisse à la mesure des intérêts mesquins et prosaïques qu'elle soutient ou combat.

Non pas assurément que, dans notre égoïsme littéraire, nous appelions les jours de guerre et de révolution. Périsse l'éloquence politique, si elle ne peut fleurir qu'arrosée de sang et de larmes! Ce que nous voulons dire, c'est que, guerre pour guerre, mieux la vaudrait encore à coups d'épée qu'à coups d'épingle; ce que nous demandons, c'est, au dedans comme au dehors, une paix réelle et non une quasi paix; c'est un concours unanime de vues et d'efforts pour le bien de tous; c'est l'anéantissement de cette éternelle séparation du pays en deux camps ennemis, où les forces se balancent sans cesse, où les représentants du peuple perdent à s'observer, à se harceler, à faire jouer des mines et des contre-mines, un temps que réclament si impérieusement les plus chers intérêts de la nation. A cette paix si précieuse, à cette harmonie si désirable, qu'on n'obtient point par d'égoïstes combinaisons de personnes, mais par des concessions rationnelles et désintéressées d'opinions, l'éloquence elle-même ne perdrait pas tout; car le désintéressement et le patriotisme bien entendu ont aussi leur éloquence; et d'une autre part, non-seulement les intérêts matériels, mais la philosophie, l'histoire, la poésie, tous les arts y gagneraient la sécurité du riche avenir qui les attend.

La philosophie semblait avoir suspendu depuis 1830 les travaux commencés sous le gouvernement antérieur, dans quelques obscurs sanctuaires. Alors un petit nombre d'amis sincères de la science, parmi lesquels le premier rang appartient à *MM. Van Meenen* et *Van de Weyer*, la cultivaient avec autant de modestie que de dévouement. Les récentes publications de notre ambassadeur en Angleterre prouvent que le vénérable recteur de l'université de Bruxelles avait devancé les Royer-Collard et les Cousin dans la critique sagace et profonde des doctrines du sensualisme. Les exigences politiques vinrent détourner de leur voie ces régénérateurs de la philosophie parmi nous; et *M. Gruyer* restait presque seul dans la carrière, rattachant ses méditations personnelles à celles de Descartes qu'il étudiait, lorsque la création des universités de l'État, et surtout celle des universités libres, promit un nouveau développement aux études métaphysiques. Ce développement,

le pays doit l'encourager, d'où qu'il vienne, de Bruxelles comme de Louvain, de Berlin comme de Paris; mais pour que les effets répondent aux promesses, il faut qu'une même devise, conscience et liberté, soit inscrite sur tous les drapeaux; que l'on ne confonde pas l'École avec l'Église; que les opinions restent opinions, et ne se changent point, ici en dogmes, là en hérésies; qu'elles soient enfin attaquées et défendues par des dilemmes et des syllogismes, et non par des excommunications et des anathèmes. On rougit de honte d'être forcé de rappeler au xixe siècle les principes qu'Abailard invoquait au onzième, et qui, à cette époque, étaient déjà aussi vieux que la raison humaine.

Il en est de même de l'histoire. L'histoire, on le sait, demande avant tout à l'écrivain qui s'y consacre deux éminentes qualités : d'abord, embrasser complétement son sujet dans l'ensemble et dans les détails; ensuite, saisir le fort et le faible des opinions diverses, et les dominer toutes par une haute impartialité. Rares en tous temps et en tous lieux, ces mérites, grâce aux exigences de l'érudition et de l'esprit de parti, sont plus rares parmi nous que partout ailleurs. L'abondance et la variété des matériaux déjà amoncelés dans le champ de notre histoire fatigueraient l'attention la plus obstinée, décourageraient la patience d'un bénédictin; et les travaux des académies, et les recherches des archivistes, et les élucubrations des érudits officiels, multiplient chaque jour ces éléments déjà si nombreux. C'est un océan sans fond et sans rives.

Sans parler des sources innombrables de l'histoire générale du pays, et de l'histoire spéciale de chaque province; sans nous occuper des commentaires et des observations des Meyer, des Nélis, des Desroches, des Rapsaet, des De Bast, des De Grave, du respectable et spirituel *Cornelissen*, que de travaux n'ont pas été ajoutés, depuis 1830, à ceux que nous possédions déjà! La commission d'histoire, l'Académie des sciences, l'archiviste général du royaume, ceux de chacune de nos provinces, ont exhumé de la poudre des archives et des bibliothèques une foule de documents de tout âge et de toute plume. Peu content des trésors que possédaient nos cités, nos châteaux, nos abbayes, l'esprit d'investigation a franchi la frontière, et l'Allemagne, la France, l'Espagne, ont été explorées dans tous les sens.

Sans doute, la plupart de ces travaux, faits avec tact et conscience, sont dignes de l'estime et de la reconnaissance publique; sans doute, l'histoire du pays devra beaucoup aux savantes recherches de

MM. *Gachard,* si bien placé à la tête des archives du royaume; *De Ram,* à qui l'habile direction d'un de nos premiers établissements d'instruction supérieure laisse encore le temps d'éclaircir nos antiquités ecclésiastiques; *Voisin,* dont nous pleurons la perte prématurée; *de S. Genois,* donnant pour base au roman l'érudition de l'historien, et pour ornement à l'histoire le style coloré du romancier; *Willems*, ravivant, avec MM. *Conscience* et *David,* la vieille langue flamande; elle devra beaucoup à M. *l'abbé Carton* et à la docte société des Antiquaires de Bruges, à MM. *Serrure, Polain, Roulez, Schayes, Wauters, Marchal, de Reiffenberg,* à la plume brillante et infatigable. Tous ont bien mérité de la science historique; mais ne pense-t-on pas aussi qu'en multipliant des relations souvent contradictoires, on jette sur une foule de faits un scepticisme qui ne mène pas toujours à la vérité; que, parmi tant de matériaux, il en est peut-être beaucoup d'inutiles; que, forcément entouré par ce bataillon chaque jour plus nombreux de pionniers littéraires, l'architecte historien consume, à déblayer, le temps qu'il consacrerait à construire; que parfois l'amour-propre, se mêlant au travail, pousse les investigateurs à attacher à chacune de leurs découvertes un prix bien au-dessus de sa valeur réelle; que la critique enfin, gâtée par les détails, perd l'intelligence des grandes vues d'ensemble, pèse l'histoire aux balances de l'érudition, et n'a plus la juste estime pour ce mérite de la forme, qui en définitive a fait vivre les grands annalistes.

Quoi qu'il en soit, le génie arriverait probablement à satisfaire aux exigences de l'érudition, tout en la contenant dans les limites normales; mais comment, avec la tyrannie des opinions aujourd'hui en présence, atteindre à la seconde qualité réclamée de l'historien, l'impartialité?

Avant 1830, la tâche était plus facile. L'histoire du pays n'avait point encore été embrassée dans son ensemble; on ne s'était point appesanti, comme on l'a fait depuis, sur chacun des détails; et quand le digne M. *Dewez* publia son *Histoire générale des provinces belgiques*, les excellentes intentions qui avaient dirigé sa plume, aussi bien que la nouveauté et la grandeur du travail, firent excuser l'embarras du plan et l'inélégance du style. Dans un cadre plus restreint, M. *Jules Van Praet* donna, à la manière de Barante, le proœmium, en quelque sorte, de l'*Histoire des ducs de Bourgogne;* et son *Histoire des Comtes de Flandre,* présentant, avec une allure plus rapide et plus dégagée,

l'intérêt des vieilles chroniques, appela l'attention sur une époque dont M. *Warnkœnig* allait éclaircir les ténèbres au flambeau de l'érudition allemande.

Cependant les partis commençaient à se dessiner d'une manière plus tranchée. L'opposition qui longtemps avait travaillé presque sourdement et sans influence apparente, en dépit de quelques condamnations judiciaires, dans plusieurs journaux quotidiens et dans la compilation laborieuse de l'*Observateur belge*, rédigé alors par MM. *Doncker*, *Delhoungne* et *Van Meenen*, l'opposition rencontra enfin dans M. *De Potter* un interprète plus entreprenant et plus décisif. Vers 1824, M. de Potter revenait d'Italie. Ses travaux neufs et importants sur l'histoire de l'Église avaient appelé vers lui l'attention. Homme de courageuse obstination plutôt que d'habileté pratique, de résistance plutôt que d'action, martyr sincère des théories auxquelles il avait foi, il releva et tint debout, dans la presse, cet étendard d'opposition que MM. *Gendebien*, *De Gerlache*, *De Stassart*, *Charles de Brouckere*, *Julien* et d'autres avaient peine à déployer au sein de la représentation nationale.

M. de Potter, au reste, n'avait fait qu'ajouter un nom devenu plus rapidement populaire à un noyau déjà formé d'écrivains patriotes. Il vint se joindre, avec l'autorité de ses antécédents, à MM. *Tielemans*, *Lesbroussart*, *Jottrand*, *Van de Weyer*, *Nothomb*, *Levae*, *Claes*, à la parole incisive et spirituelle, *Ducpétiaux*, le plus pratique de nos économistes, éloquent, à force de conviction, jusques dans la statistique, mieux apprécié par l'étranger que par son pays, et qui poursuit, sans autre prix que la satisfaction de bien faire, des travaux d'autant moins connus qu'ils sont plus réellement utiles.

A la voix de M. de Potter, l'union entre ceux que l'on nommait déjà *les catholiques* et *les libéraux* est cimentée par la nécessité de se fortifier contre un ennemi commun. Bientôt, les journées de juillet venant en aide, l'*Union* triomphe; et l'orange, pour employer le style de l'époque, est brisée par l'opinion avant de l'être par la mitraille.

Les partis étaient restés sincèrement unis, nous aimons à le croire, tant que le canon et les menaces de l'étranger avaient grondé sur l'indépendance belge; mais, une fois la nationalité consolidée par une dynastie reconnue de l'Europe, les alliés de la veille se séparèrent de nouveau en deux camps ennemis.

Que cette guerre intestine se soit prolongée jusqu'à présent dans les journaux, dans les revues, dans les pamphlets, rien de plus naturel. C'est à elle d'ailleurs que nous devons certaines belles pages de MM. *Dechamps, De Decker, Coomans*, etc., dans *la Revue de Bruxelles*, et dans les autres organes de l'opinion catholique; des brochures écrites par M. *Adelson Castiau*, avec cette chaleur de cœur qui l'anime partout et toujours; des articles enfin supérieurs à tout le reste, dans *la Revue nationale*, où M. *Devaux*, le premier publiciste de la Belgique, égale souvent, à notre avis, par la profondeur des vues et la savante netteté du style, les meilleurs écrivains des revues françaises les plus en renom. Mais là devaient s'arrêter les combattants; les limites étaient tracées au champ de bataille; il appartenait à l'impassible gravité de l'histoire de planer au-dessus des orages qui agitent les régions turbulentes de la polémique. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Chez quelques-uns, sans doute, une conviction consciencieuse, mais peut-être aussi chez d'autres le besoin de donner à leurs livres, dirai-je, des lecteurs ou des acheteurs? et à eux-mêmes des avantages plus positifs, ont contribué à altérer parmi nous le vrai caractère de l'histoire.

Je ne parle pas ici des écrivains qui n'ont publié que de courts abrégés. Les résumés de MM. *Thaon, Delaet, Ferrier, Mauvy, Latour*, estimables sous bien des rapports, celui du dernier surtout, s'adressent principalement aux élèves des colléges et aux personnes qui n'ayant sur l'histoire du pays que des aperçus vagues et mal arrêtés, veulent s'en faire une idée plus précise et plus complète. Je passe immédiatement à ceux qui peuvent prétendre au titre d'historien.

La Belgique a vu, depuis quelques années, surgir dans son sein une école d'historiens catholiques. J'appelle ainsi, non pas ceux qui témoignent pour la religion qu'eux-mêmes professent avec la majorité de leurs concitoyens le respect auquel elle a droit, non pas ceux qui accordent à ses ministres et à leurs actes des éloges mérités, mais ceux qui ne considèrent les annales des peuples qu'au point de vue catholique, et laissent dans l'ombre toutes les autres faces; ceux qui n'ont d'autre base pour asseoir leur jugement sur un homme ou sur une nation, que son dévouement plus ou moins marqué aux dogmes, aux intérêts, aux égarements même du catholicisme; ceux qui sans doute ne plient pas les faits à leur opinion, mais du moins dissimulent les faits contraires

et croient les anéantir en les taisant; ceux qui, dans les contrefaçons censurées qu'ils donnent des annalistes étrangers, mutilent ou dénaturent ce qui peut les inquiéter ou les démentir; ceux qui s'évertuant à réhabiliter Philippe II, le duc d'Albe, et d'autres monstres pareils, étouffent ainsi le cri de l'humanité avec celui du patriotisme; car, s'il est loisible à l'historien d'expliquer les Néron, les Charles IX et les Robespierre, la conscience humaine, cette voix de Dieu, comme l'appelle Byron, lui défend impérieusement de les justifier.

MM. *Desmet, David* et *de Gerlache,* se sont placés à la tête de cette école. Tous trois sont catholiques avant d'être historiens, et dès-lors, il n'est plus pour eux d'impartialité réelle. Mais, à part cette tache, plus ou moins étendue, plus ou moins pénétrante dans leurs écrits, chacun d'eux a d'éminentes qualités et un mérite spécial. M. l'abbé de Smet a senti que l'histoire, même abrégée, ne doit point se borner aux événements politiques; que toute la civilisation matérielle et intellectuelle d'un peuple lui appartient, et il l'a fait heureusement rentrer dans son cadre. M. David, meilleur écrivain en flamand qu'en français, est excellent par le plan et la disposition de son livre, bien qu'il ne soit aussi qu'un résumé. Enfin, M. de Gerlache, traitant l'histoire contemporaine, comme eût dit Montaigne, « avec l'exquise suffisance, l'autorité et gravité représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires, » y rattache un rapide aperçu des siècles précédents, et présente, dans un style toujours précis, souvent énergique, une foule d'idées neuves et originales.



M de Gerlache.

Deux autres écrivains ont embrassé aussi toute l'histoire de la Belgique. Le premier est M. *Moke,* qui, plus jeune, s'était fait connaître en France, en cherchant sur la palette de Walter Scott les couleurs dont il peignait le *Gueux de mer* et le *Gueux des bois.* M. Moke est profond dans sa manière de résumer une époque et d'en retrouver les origines, correct, élégant, parfois animé dans son style; mais il semble reculer devant l'expression des jugements qu'appelle son récit, et, comme Fontenelle, retenir dans sa main les vérités dont elle est pleine. Espérons que dans l'histoire détaillée qu'il prépare, il sera plus explicite. Il est trop dans le vrai pour ne pas oser tout dire.

Le second est M. *Théodore Juste.* Moins profond dans la pensée, moins égal dans le style que M. Moke, M. Juste est, avant tout, un écrivain consciencieux et impartial. On sent, à le lire, qu'il s'est pénétré de la religieuse mission de l'historien. Belge de cœur, il ne permet pourtant à aucune prévention, à aucun parti pris d'égarer sa plume. Jeune encore, les perfectionnements qu'il a apportés à la nouvelle édition de son livre font souhaiter qu'il puisse se consacrer tout entier à la noble tâche qu'il s'est imposée. C'est à de tels hommes que sont destinées les chaires d'histoire de nos universités et de nos colléges. Le pays gagne doublement à les leurs confier : en recueillant des professeurs, il sème des écrivains.

Parmi les écrits sur quelques époques spéciales de nos annales, nous distinguerons l'*Histoire de Bruxelles,* qui ne sera plus à faire après MM. *Henne* et *Wauters;* les écrits de M. *Bartels* sur *les Flandres et la Révolution belge;* l'ouvrage de M. *Borgniez* sur la *Révolution brabançonne,* si intéressant surtout pour ce qui tient à la ville de Namur; le *Rapedius de Berg,* de M. *Gérard,* sur le même sujet, plus curieux encore et plus complet; si son langage n'est pas toujours un modèle de délicatesse classique, il a, en revanche, le trait et l'originalité; enfin, l'*Essai sur la Révolution belge* par M. *Nothomb.* J'ai le courage, car il en faut autant aujourd'hui pour louer un ministre, qu'il en fallait jadis pour le blâmer, j'ai donc le courage de dire que M. Nothomb a saisi son sujet d'une vue pleine et élevée, et excellemment résumé les questions capitales, qu'il a plusieurs pages très-remarquables, un genre d'écrire ferme et précis, et qu'enfin le public a eu le même courage que moi, car trois éditions sont épuisées, et le livre a été traduit en allemand et en italien. Un historien savant, au style chaud et coloré, allemand par la pensée, français par l'expression, c'est M. *Altmeyer.* Son *Histoire ancienne,* celle des *Rapports de la Belgique avec les villes de la Hanse,* la *Vie de Marguerite d'Autriche,* etc., réunissent l'intérêt à la science. Terminons cette nomenclature de prosateurs sérieux en disant que les *Biographies* et les *Mélanges* de M. *Van Hulst,* de Liége, abondent en faits curieux et en remarques sensées; et que, dans un autre genre, Me *Gatti de Gamond,* par ses écrits sur les devoirs et l'éducation des femmes, s'est placée tout près de Me de Saussure et de Me Guizot.


M. Nothomb.

Le roman, si fécond dans l'Europe moderne, est resté presque stérile parmi nous; j'excepte le roman historique, où MM. *Coomans, de St.-Génois, Moke* surtout et *Bogaerts,* dans son beau livre de *Lord Strafford,* ont cherché par quelques heureux essais à se rapprocher des grands modèles d'Angleterre, de France et d'Italie. Mais, quant au roman social et intime, à peine deux ou trois écrivains ont tenté dans cette carrière quelques pas à peu près inaperçus. Faut-il en plaindre ou en féliciter la Belgique? elle qui prouve d'ailleurs que ce n'est ni le talent d'observation, ni la finesse d'expression qui lui manqueraient. Le *Voyage de Bruxelles à Constantinople* de M. *Spitaels,* le livre de M. *Firmin Lebrun,* intitulé *Flamands et Wallons,* abondent en tableaux habilement colorés, en remarques ingénieuses et piquantes. Une des satyres les plus spirituelles de l'époque est assurément le *Voyage au Paraguai-Roux* de M. *Delmotte.* M. Nodier, cette autorité vaut un éloge, l'avait dit avant moi. La littérature française contemporaine a peu d'ouvrages où l'ironie se couvre d'un voile de naïveté plus malicieuse que dans les mémorables aventures de *Theobrôme Nafé de Caout-Chouc, sous-aide à l'établissement des Clyso-pompes.*

Si nous n'avons pas dans le feuilleton l'étincelante légèreté de nos voisins, la critique littéraire belge a produit, dans un genre plus sérieux, quelques ouvrages qui ne sont pas à dédaigner. Qu'il me suffise de citer les *Lectures* de M. *Goethals,* les nombreuses élucubrations de M. *de Reiffenberg* sur les vieux écrivains français, qui font autorité auprès des plus habiles philologues de la France elle-même; le livre de M. *l'abbé de Robiano, philosophie théorique et pratique de la Littérature,* et les *Conférences littéraires* de M. *l'abbé Louis.* Sans approuver toutes les théories de ces deux derniers écrivains, sans acquiescer à tous leurs jugements, les lecteurs doivent reconnaître un style brillant et animé dans le premier, élégant et solide dans le second, et dans tous deux des connaissances étendues et variées.

Mais, en fait de littérature, c'est principalement la littérature d'imagination, c'est la poésie surtout, son expression la plus élevée et la plus riche, qui doit attirer notre attention.

Sous l'empire, la Belgique resta inerte et silencieuse comme les autres départements français. Tout le mouvement intellectuel se concentrait alors dans la capitale, ou plutôt dans la personne de l'empereur. Succéda la restauration. Quelques essais s'y hasardent à de longs


M. de Stassart.

intervalles, mais sans révéler une tendance nationale, sans conquérir les sympathies du public. Ce n'était pourtant ni le talent, ni l'esprit qui manquait. MM. *Plasschaert, de Stassart,* écrivain sensé et ingénieux, qui sut se faire un nom dans un genre où il semble qu'on ne puisse nommer personne après La Fontaine; *de Reiffenberg,* dont nous aimons à retrouver la trace dans toutes les routes littéraires; *Lesbroussart* surtout, d'une bonhomie à la fois si fine et si courageuse, d'une expression si pure et si piquante, se distinguèrent alors dans la fable, dans l'épître, dans la satire politique. Arnault, Viennet, Barthélemy, eurent, dans nos compatriotes, des émules, sinon aussi féconds, du moins parfois aussi heureux qu'eux-mêmes. Mais tout cela ne constituait pas une littérature proprement dite. Ce n'étaient que les loisirs de quelques esprits polis et délicats, se délassant ainsi d'occupations plus sérieuses, et n'attachant généralement à leurs œuvres d'autre importance que celle de l'à-propos, quand ils le rencontraient. Et puis, l'idée nationale perçait rarement dans ces écrits; la France était toujours le centre vers lequel gravitait la littérature belge, et le séjour à Bruxelles de certains réfugiés politiques alors en renom fortifiait cette tendance. Enfin, l'obstacle capital au libre développement de la littérature, était la prééminence légale et les faveurs particulières que le gouvernement accordait aux productions néerlandaises.


M. Lesbroussart.

Assurément, le principe d'où partait le roi Guillaume était loin d'être erroné. Il avait compris qu'un des premiers éléments de l'unité nationale est l'unité de la langue; bien entendu qu'ici et par la suite, nous parlons de la langue littéraire, et non de la langue domestique et privée. Mais, une fois le principe admis, avec cette ténacité d'esprit qui le caractérisait, il s'égara dans les conséquences. Deux langues se partageaient son peuple : le français et le hollandais, dans lequel se confondait le flamand. La naissance, l'éducation, les sympathies, la position antérieure du roi Guillaume, ne lui permettaient pas d'hésiter entre les deux idiomes. Le hollandais devint la langue nationale : première faute, inévitable peut-être. L'énergie littéraire du hollandais, resserré dans de si étroites limites et

si pauvre en noms illustres, ne pouvait en aucune façon lutter avec celle du français, la langue européenne, d'une influence si vaste et si active, d'une fécondité si grande en écrivains de mérite dans tous les genres. La seconde faute, beaucoup plus sérieuse, fut l'emploi des moyens adoptés pour arriver au but. Au lieu d'attendre du temps et de cette suite obstinée de dessein qui finit souvent par vaincre tous les obstacles, que le hollandais devînt la langue maternelle, l'instrument de toute culture mentale en Belgique, il voulut l'imposer de force et avec une brusquerie brutale. Le succès était impossible, et l'histoire dira que ce ne fut point là une des moindres causes de la chute du gouvernement néerlandais.

Mais si le hollandais ne réussissait pas à dominer exclusivement, le français, de son côté, était arrêté dans sa marche, et ne pouvait atteindre les développements qui lui étaient promis.

La Belgique devrait mettre à profit cette sérieuse leçon donnée par celui même dont elle a brisé le sceptre. L'existence simultanée de deux langues littéraires est un des plus grands obstacles à l'existence d'une littérature. Or comme, dans l'espèce, il n'y a pas à hésiter entre les deux idiomes rivaux, ceux qui, aveuglés par un sentiment de nationalité mal entendu, prétendent aujourd'hui ressusciter le flamand, portent, sans le vouloir, un coup fatal à la nationalité même, dans ses manifestations intellectuelles. Que le flamand vive comme langue populaire, rien de mieux assurément; que quelques-unes de ses productions soient accueillies avec la faveur que l'on accorde en France aux vers de Jasmin et de quelques autres, qui rappellent les anciens dialectes, nous y applaudissons encore; mais chercher à élever le flamand au rang de langue littéraire, c'est jeter l'inquiétude et la perturbation dans l'éducation comme dans la science, c'est scinder en deux fractions ce public déjà si rare qui s'intéresse aux progrès de l'intelligence. Une lutte s'établit infailliblement entre les deux idiomes, et, pendant sa durée, la jeunesse, violemment attirée en sens contraires, ne sait auquel s'adresser; le temps employé à cultiver l'un est perdu pour l'autre; cite-t-on beaucoup d'hommes, en effet, qui aient également bien composé dans deux langues diverses? Il faut, de nécessité, que l'une des deux succombe; et j'ose dire que, bien loin de perdre, la nationalité gagne à la promptitude de cette chute.

Quels sont, en effet, les vices capitaux de la plupart des compositions françaises, surtout des compositions poétiques publiées en Belgique depuis 1830? C'est le défaut d'originalité et le flandricisme. La plupart,

au lieu de penser en français, conservent les idées, les formes, les idiotismes flamands dont ils ont pris l'habitude. Le temps leur ayant manqué dans leur jeunesse pour se pénétrer du vrai génie de la langue française à ses époques littéraires, ils se contentent plus tard d'étudier les productions contemporaines que la contrefaçon leur fournit en abondance et à bas prix, et dont les journaux leur vantent les perfections; ils s'imaginent de bonne foi que le français est là; leur vers n'est qu'une copie pâle, maladroite ou exagérée de Lamartine et de Victor Hugo, et n'a d'original que les locutions étrangères qui le défigurent.

Ce vice est essentiel et d'autant plus à déplorer, que, depuis 1830, la jeunesse belge a pris un élan poétique auquel on ne peut assez applaudir. La haute et féconde idée de nationalité lui a donné une ardente émulation qui a déjà produit d'estimables travaux, et qui doit, si rien ne vient glacer ou ralentir ses efforts, amener de grandes et belles œuvres.

Je ne prétends pas citer ici tous les noms qui annoncent un talent digne d'être cultivé, et parmi ceux que j'oublie ou que j'ignore, peut-être en est-il d'aussi recommandables que ceux que je rappelle.

Tandis que M. *Mathieu* de Mons se distingue par l'éclat et la richesse du vers, M. *Grandgagnage* par l'esprit et le piquant de l'ironie, M. *Weustenraad* par une énergie pleine et brillante; les sentiments du cœur, les élans de l'âme, tout ce que l'on nomme aujourd'hui *poésie intime* abonde en fervents interprètes. M. *Van Hasselt,* qui plus tard s'est élevé beaucoup plus haut, avait donné le signal dans ses *Primevères;* le patriotisme et les tendres sympathies, la foi religieuse surtout, si fertile en nobles et poétiques développements, ont presque toujours heureusement inspiré MM. *De Decker, Buschmann, Giron, Alvin;* et si les premiers, doués d'ailleurs d'un vrai talent et d'une harmonie instinctive, sont parfois l'écho des idées et des expressions romantiques qui avaient envahi la France sous la restauration, le dernier du moins n'a puisé qu'en lui-même la gracieuse délicatesse de la plupart de ses compositions. Parmi les femmes, il faut distinguer Mme *De la Motte* et Mlle *Louïsa Stappaerts,* dont la touchante et religieuse naïveté rappelle Mme Tastu et, par intervalles, surpasse, à notre avis, Mme Desbordes-Valmore.

Sur les traces de ces poëtes déjà remarquables, et sans parler de ceux qui, comme Mlle *Poulet, Raymond Mahauden* et le jeune *Hénaux,* ont été moissonnés dans toute la fleur de leurs espérances, se presse une jeunesse vive et ardente : MM. *Benoît Quinet, Eugène Gaussoin, Louis La*

Bar, Edouard Wacken, Eugène Gens, qui a su rendre au sonnet son originalité, *Wocquier, Clesse, Van der Plassche, Adolphe Siret,* auxquels vient de se joindre un nom brillant dans de plus hautes sphères, M. *Hippolyte Vilain XIIII;* et beaucoup d'autres que je ne nomme point, parce qu'ils n'ont pas encore réuni en un corps d'ouvrage les morceaux échappés à leur plume, et semés dans les recueils et les revues.

Dans tout cela, sans doute, bien des pages trahissent la stérilité des idées, l'inexpérience de la forme, l'absence d'études profondes et sérieuses, le besoin du modèle, une maladroite précocité de production; mais partout le désir de bien faire, partout des éclairs de talent, partout des germes qui n'attendent pour éclore et produire des fruits mûrs et savoureux, que les encouragements du public, ceux du gouvernement dans de justes limites, ceux surtout d'une critique sérieuse, impartiale et bienveillante.

Le théâtre semble avoir moins d'avenir parmi nous que la poésie lyrique; et la raison en est toute simple. Pour supposer un avenir, il faut commencer par admettre un présent, et je cherche vainement en Belgique un théâtre national. Je vois bien çà et là des entreprises, des sociétés en commandite, des spéculations mercantiles plus ou moins heureuses, plus ou moins durables, qui, au lieu de chercher à diriger, autant que possible, le goût des consommateurs, étudient, pour s'y plier, leurs passions et leurs caprices, et dont la principale affaire, après six mois d'exploitation, est de retarder une faillite toujours menaçante. Mais une administration qui s'intéresse réellement aux auteurs et à la gloire du pays, c'est ce qui n'existe point, ce qui n'existera jamais, tant que l'État, car ici le concours de l'État me semble indispensable, se refusera à adopter quelques-unes des mesures depuis longtemps proposées pour favoriser et encourager les gens de lettres.

Je ne veux point parler de quelques vaudevilles, moins belges que français, sans être pour cela plus malins, et que le théâtre du Parc a vus, pour la plupart, naître et mourir dans la même soirée; mais des tentatives de drames, dont tout le monde se rappelle les titres, ont été faites à Gand et à Liége; on les disait assez heureuses. Croyez-vous qu'on leur ait donné la sanction nationale, en quelque sorte, en les reproduisant à Bruxelles? On s'en est bien gardé. Le théâtre de la capitale est, comme ceux des provinces, chose d'intérêt privé, que la législature et l'administration jugent à propos de ne seconder en aucune

façon. Qu'on ne nous objecte pas que le public lui-même formera son théâtre et ses poëtes. On pourrait l'espérer, si la France ne fournissait et au delà à la consommation théâtrale de la Belgique. N'avons-nous pas, en effet, entendu des hommes qui font sonner bien haut leur nationalité, s'écrier sérieusement : Eh ! qu'importent les poëtes dramatiques ? A quoi bon un théâtre national ? Scribe et Alexandre Dumas, Meyerbeer et Rossini, ne travaillent-ils pas chaque jour pour nous ? Mais si l'on répondait : A quoi bon nos Musées, notre Conservatoire, notre Observatoire, nos Académies ? N'avons-nous pas Ingres et Vernet, Thalberg et Kalkbrenner, Arago et Villemain ? Leurs livres, leurs mémoires, leurs solféges, leurs tableaux, leur talent, en un mot, n'appartient-il pas à l'Europe entière ? A quoi bon ce luxe artistique et scientifique dans un petit pays de quatre à cinq millions d'habitants ? Si l'on disait ainsi, les ennemis mêmes les plus obstinés de tout encouragement théâtral hausseraient les épaules, et demanderaient à leur tour : A quoi bon la gloire nationale, la vie intellectuelle d'un peuple, tout ce qui constitue son individualité, son caractère original entre les membres de la grande famille européenne?

Jusqu'à présent, il est vrai, les premiers pas de nos poëtes sur la scène ont été chancelants et mal assurés. Mais en admettant le peu de succès de ces tentatives difficiles, et je ne l'accorde pas ; je n'accorde pas, quoi qu'on en ait dit, que *Jacqueline de Bavière* et les *Zingari* de M. *Noyer,* que *Sardanapale* de M. *Alvin,* que *Jacques d'Artevelde, La Ruelle,* l'*abbé de Rancé,* etc., soient de si misérables productions ; serait-ce donc là un motif suffisant pour désespérer de l'avenir dramatique d'un peuple qui s'est fait d'ailleurs un nom si remarquable dans la musique, dans la peinture, dans la sculpture, dans tous les arts ? C'est ici en effet la gloire réelle de la Belgique, et le plus beau fleuron de sa couronne.

Sous le gouvernement néerlandais, la Belgique avait déjà produit des hommes distingués dans toutes les parties de l'instrumentation. Depuis 1830, leur talent a grandi, leur renommée s'est accrue, leur exécution a été applaudie avec enthousiasme dans toutes les villes qu'ils ont visitées.

Pour ne citer que les noms les plus illustres : parmi les pianistes, MM. *Michelot, Defienne, Laurent Batta,* Mlle *Themar,* et surtout Mme *Pleyel,* née *Moke,* marchent sur les traces des Moschelès et des Thalberg ; parmi les harpistes, Mme *Feuillet-Dumus,* née *Weissenbruch,* MM. *de Sargus* et *Godefroy* ont acquis un nom distingué ; dans les instruments à vent,

MM. *Artot* et *Bertrand,* pour le cor; *Borini* et *Willent* pour le basson; *Lahou,* pour la flûte; *Bender, Bachman, Blaes* surtout, pour la clarinette, se sont placés au premier rang, et les exécutants ont été dignes des instruments que M. *Sax,* une autre illustration belge, a créés pour eux. Mais c'est principalement le violoncelle et le violon qui ont répandu le nom de nos instrumentistes dans l'Europe entière. Le vieux *Platel* a vu sortir de son école MM. *Demunck, Alexandre Batta* et *Servais,* triumvirat au-dessus duquel il n'y a rien en aucun pays. Que dirai-je de MM. *Robberechs, Massart, Ghys, Wery, Meerts, Singelée, Prume,* et de M. *Artot,* dont l'archet lutte, sans être vaincu, avec la voix de Mme Cinti, le plus savant des instruments; et de M. *Hauman,* au jeu si varié, si piquant, si original; et de M. *A. Dubois,* aussi habile comme compositeur que comme exécutant; et de M. *De Bériot,* leur maître à tous, vainqueur de Baillot et de Lafont, dans les genres mêmes où excellaient Lafont et Baillot, réunissant à la justesse classique la plus irréprochable, une flexibilité infinie et une inimitable suavité; et de ce jeune *Vieuxtemps,* élève de De Bériot, et depuis longtemps déjà rival du maître?



M. de Bériot.

Dans la composition, la Belgique ne peut-elle pas nommer à bon droit MM. *Snel, Peellaert, Meerts, Bender, Van Campenhout,* le vieux *Lys,* et le jeune *Grisar,* dont, à trente ans de distance, les délicieuses romances, *Portrait charmant* et la *Folle,* ont été chantées d'un bout de l'Europe à l'autre; M. *Daussoigne,* l'habile directeur du conservatoire de Liége; M. *Ch. Hanssens,* qu'on a justement surnommé le *Mendelsohn belge;* M. *Fétis* enfin, l'homme le plus savant du siècle dans tout ce qui se rattache à la musique, et dont l'ouvrage capital (la *Biographie des Musiciens*) restera, avec l'excellente introduction qui le précède, l'un des plus précieux monuments de l'histoire de l'art?



M. Fétis.

Il faut l'avouer cependant, la renommée de l'école nationale dans la composition est loin d'égaler celle qu'elle s'est faite dans l'instrumentation. Cela tient à une cause sur laquelle il est d'autant plus à propos d'insister, que nous en retrouvons les effets dans les arts du dessin.

Doué d'une obstination infatigable, d'un grand talent d'imitation, d'une patience scrupuleuse dans l'exécution, le Belge ne possède pas au même degré la spontanéité, l'invention, la pensée, en un mot; il reproduit admirablement, mais il crée peu; et l'histoire des arts en Belgique, pendant ces dernières années, quoique assurément notre plus beau titre à l'estime et à l'admiration de la postérité, ne donne pas elle-même un démenti à cette assertion.

Sous l'empire et la restauration, les causes qui avaient porté les lettres à l'imitation de la France, y entraînèrent également les arts, et le séjour de David en Belgique eut sur nos artistes le même résultat que celui des Arnault et des Cauchois-Lemaire sur nos littérateurs. MM. *Odevaere, Paelinck, Navez* (je ne cite point M. *Van Assche,* qui ne s'occupait que de paysages), tels étaient alors les peintres en renom, les plus célèbres élèves du restaurateur de l'antique en France. *Odevaere,* professeur éminent, homme de cœur et d'esprit, n'avait d'ailleurs, une fois le pinceau en main, ni dessin, ni couleur; *Paelinck,* au contraire, coloriste gracieux et suave, était généralement faible de conception et d'expression : je mets à part l'*Invention de la croix,* qui est un chef-d'œuvre. M. *Navez* a survécu à tous deux, et ses œuvres survivront également aux leurs. Ses études approfondies, sa conscience d'artiste qui lui fait prendre au sérieux toutes les parties de la peinture, l'air italien en quelque sorte qui circule dans toutes ses compositions, le maintiennent à un haut rang, et il est encore en définitive le seul homme qui comprenne en Belgique la peinture religieuse.

Cependant l'esprit général de nationalité faisait sentir, instinctivement peut-être, qu'au lieu de s'attacher obstinément à la manière sculpturale et incolore de David, il était dans l'intérêt de l'art comme du pays de revenir aux vieux maîtres flamands, et de renouer le présent aux traditions brisées de Rubens. L'école d'Anvers nourrissait cette ambition; *Wappers,* le premier de tous, commença à la satisfaire, en exposant au salon de 1829 son *Bourgmestre de Leyde,* page excellente, toute neuve, et qui fit époque. Tout le monde se rappelle encore l'enthousiasme universel qui l'accueillit; d'elle date ce qu'on peut appeler l'école coloriste.


M. Wappers.

Appliquant à un sujet moderne et national un talent que distinguaient surtout la chaleur et l'énergique vérité des tons, M. Wappers devait

avoir des imitateurs. Pendant ces dix dernières années, une foule de jeunes peintres (MM. *Marinus, Matthieu, Van Gingelen,* beaucoup d'autres encore), se laissant emporter à l'ardeur de l'âge, commencèrent, il est vrai, par dépasser le but et par outrer certaines qualités de la vieille école flamande qu'ils alliaient aux théories du romantisme français; mais, depuis, là plupart sont rentrés dans les voies normales, et ont su tempérer cette fougue qu'il nous arrive parfois de regretter. D'une autre part, M. *Van Brée* perfectionne son dessin, sinon sa couleur; MM. *Kinson* et *De Caisne* en France, M. *Maes* en Italie, représentent un côté brillant de l'art belge; MM^mes^ *Van Marcke, Geefs* et *Adèle Kindt;* MM. *Delvaux, Jacob-Jacobs, Lehon, Hunin, Geirnaert, De Jonghe, Bossuet, Brias, Hamman, Slingeneyer* (les nommer tous, serait copier le quart d'un catalogue de nos salons), prennent position chaque jour parmi les habiles peintres de paysages, de fleurs, d'intérieurs, de marines; MM. *Brakeleer* et *De Block* mettent dans les tableaux de genre une naïveté et une gaieté de bon aloi; M. *De Biefve* aborde le genre historique avec un succès qui serait plus grand encore, si je ne sais quelle fatalité ne le mettait sans cesse en face de M. Gallait; M. *Wiertz* révèle, en dépit de ses excentricités, une imagination plus puissante, un génie plus réellement créateur que tout autre. M. Wiertz se perfectionnant lui-même, serait l'Eschyle de notre école.

Plus nous avançons dans cette brillante galerie, plus les noms paraissent grands et les œuvres irréprochables. M. *Vanderhaert* imprime à ses portraits un admirable caractère de vérité; M. *De Keyser,* réunissant l'éclat et la suavité du pinceau, dispute à M. Wappers la palme de la peinture historique; M. *Leys,* sans cesser d'être original, ne rappelle-t-il pas, de façon à tromper les connaisseurs mêmes, le ton chaud et harmonieux des vieux maîtres? Donnez à M. *Madou* un faire plus savant, un coloris plus étudié, c'est Teniers; il en a déjà la naïveté, avec plus d'esprit peut-être; et d'un autre côté, M. *Dyckmans,* dans des productions trop scrupuleusement achevées pour être nombreuses, est tout près de Gérard Dow. Avec quelle perfection M. *Verboeckhoven* ne reproduit-il pas le ciel bleu, le tranquille paysage, et surtout les animaux



M. de Keyser.



M. Verboeckhoven.

si soyeux, si bien nourris, si bien peignés de la Flandre et du Brabant! tandis que M. *Robbe*, en adoptant une autre manière, n'est pas un interprète moins fidèle de la nature. M. *Gallait* enfin, le plus sérieux de nos peintres, les devance tous et reste à leur tête, parce que, dessinateur aussi savant, coloriste aussi chaud qu'aucun d'entre eux, seul il réunit au mérite de la forme le mérite plus grand de la pensée.



M. Gallait.

La statuaire, plus jeune en Belgique que la peinture, et dont le passé était loin de promettre un si riche avenir, rivalise maintenant avec elle. Ici, c'est M. *Guillaume Geefs*, correct et grandiose, qui fait revivre en marbre et en bronze les hommes et les souvenirs illustres de la patrie, et son frère, M. *Joseph Geefs*, qui marche sur ses traces; là, c'est M. *Simonis*, montrant, avec plus d'originalité peut-être dans l'idée première, infiniment de grâce et de souplesse dans l'exécution; plus loin, MM. *Jehotte, Puyenbroeck, Jacquet,* auquel un si bel avenir semble destiné; et tandis que M. *Geerts* cherche à harmoniser la sculpture moderne avec celle du moyen âge et à reparer ainsi, sans discordance, les injures du temps dans les monuments publics, M. *Fraikin* revient aux formes antiques avec un bonheur qui mérite plus que des encouragements, car il donne plus que des promesses.



M. Guillaume Geefs.



M Simonis.

Parcourez les villes de Gand, de Liége, d'Anvers, de Bruxelles, et des églises, des hôpitaux, des universités, des théâtres, des maisons privées élégantes ou somptueuses, vous rediront les noms et le talent de nos architectes, de MM. *Suys, Vanderstraeten, Roelants, Partoes, Payen, Cluysenaer,* etc. Enfin les subdivisions plus modestes des arts du dessin, la gravure et la lithographie, ont été traitées avec assez de supériorité pour donner une illustration méritée à MM. *Braemt, Jouvenel, Hart, Lauters, Hendrickx, Baugniet, Ghémar,* et à une foule d'autres artistes.

Nous sommes au bout de notre tâche. Si incomplet, si resserré que

soit forcément cet aperçu, il suffira peut-être pour prouver que, dans toutes les branches de l'intelligence, comme dans la politique et l'industrie, la Belgique mérite l'individualité nationale qu'elle a conquise. Dans les sciences exactes, naturelles et politiques, elle se maintient dignement à la hauteur du siècle. Donnez-lui, d'une part, la liberté et l'impartialité, je ne dis pas dans les lois, le congrès l'y a consacrée, mais dans les mœurs et l'opinion sociale, c'est la plus réelle et la plus importante; donnez-lui, de l'autre, une langue littéraire unique, et des encouragements sagement dirigés, et dans la philosophie, dans l'histoire, dans la poésie, dans le drame, elle égalera tout autre peuple. Supérieure à tous, en musique, pour l'instrumentation, en peinture, pour la couleur, il ne lui faut, pour s'élever au rang de l'Allemagne, de l'Italie, de la France, qu'un peu plus d'invention et de pensée.

La pensée! L'imitation, quelle qu'elle soit, croyez-le bien, mes jeunes et illustres maîtres; l'imitation la plus exacte de la nature elle-même n'est pas encore l'art. Saisir la nature sur le fait, dit un critique allemand, pour la reproduire au moment où se manifeste le mieux sa corrélation avec le monde infini, telle est la mission de l'art; mais l'imitation servile ne remplira jamais cette condition. Une peinture copiée ressemble à la transcription d'un texte en langue étrangère, pour laquelle un copiste ignorant se verrait obligé de calquer les caractères des mots qu'il ne saurait pas lire. Mais l'artiste véritable, c'est-à-dire l'homme qui sent, attire à lui le souffle divin, s'en pénètre par tous les pores, et donne une vie mystérieuse aux scènes qu'il étale sur la toile. Voyez les tableaux des vieux maîtres; certes, en les admirant, le spectateur n'examine pas servilement si les feuilles du pin et du tilleul sont bien différenciées par tous les détails de leurs tissus; c'est l'aspect de l'ensemble qui le touche et le séduit. Le menu détail, à ses yeux, n'est plus de l'art: c'est de l'imitation sans coloris; c'est du mécanisme privé de mouvement.

Mais il ne faut point désespérer de la patrie. Tant de pas si rapides et si brillants ont déjà été faits, que le but sera infailliblement atteint. Les conditions d'existence des lettres et des arts, au siècle où nous vivons, sont, à l'extérieur, la paix; à l'intérieur, l'abondance, la sécurité, la liberté. Eh! grand Dieu! que nous manque-t-il donc pour obtenir ces conditions dans leur entier développement? Sommes-nous si loin du terme? Faut-il donc considérer comme une utopie à jamais inadmissible

la croyance qu'un jour enfin disparaîtront, à la voix de la raison et des intérêts mieux compris, et les envieuses ambitions, et les vanités misérables, et les préjugés étroits de dogme ou de localité, car les meilleures choses ont aussi leurs abus, et les luttes mesquines qu'ils engendrent et multiplient, et les pierres d'achoppement dont ils sèment la route de l'avenir? Est-il donc si chimérique l'espoir que dans un temps plus ou moins rapproché il n'y aura plus parmi nous ni libéraux, ni cléricaux, mais des citoyens rationnellement dévoués aux croyances religieuses, à la monarchie constitutionnelle et à la dynastie librement élue; qu'il n'y aura plus ni Liégeois, ni Flamands, ni Wallons, mais des Belges; qu'il n'y aura plus d'étrangers enfin, dès que les hommes nés sous un autre ciel auront prouvé qu'ils se rattachent de cœur à la Belgique et à ses institutions, et cherchent à acquitter, selon leurs forces, les bienfaits de son hospitalité. Quelques-uns l'ont tenté, et il serait injuste de les oublier entièrement dans le tableau que j'ai voulu esquisser.

Sans parler des travaux incessants du journalisme, de ces luttes quotidiennes dans l'arène de la presse périodique, où se dépense tant d'intelligence, et où je rencontre à chaque pas les noms ou plutôt les traces effacées le lendemain de MM. *Faure, Perraut, Descloseaux, Heymen,* et de tant d'autres, m'est-il permis de rappeler que MM. *Garnier, Guillery* et *Drapiez* ont rendu des services réels à l'enseignement des sciences exactes et naturelles; que M. *Charles Froment,* quelques erreurs qu'on puisse justement lui reprocher d'ailleurs, était un des meilleurs poëtes satiriques du pays*;* que M. *Eugène Robin* est encore notre premier critique littéraire; que la traduction de Térence et l'histoire de la littérature latine de M. *Bergeron* seront toujours lues avec fruit; que M. *Raoul,* si spirituel dans ses ouvrages originaux, l'emporte, sans nulle comparaison, et par la fidélité et par l'énergie, sur tous les traducteurs de Juvénal et de Perse, si nombreux en France? L'Allemagne ne nous a-t-elle pas donné, dans l'histoire et la jurisprudence, MM. *Haus* et *Warnkœnig;* dans l'anatomie et la physiologie, MM. *Fohmann, Schwan,* à Louvain, *Spring,* à Liége, *Gluge,* à Bruxelles; dans l'érudition grecque, M. *Bekker;* dans l'érudition latine, M. *Fuss;* tous hommes d'une incontestable supériorité? N'est-ce pas à l'Italie que nous devons MM. *Pagani* et *Galeotti,* dont les travaux scientifiques ont honoré nos académies et éclairé nos universités? Je n'apprends à personne que la divine *Mali-*

bran s'était fixée en Belgique, que M. *Niedermeyer* y a composé plusieurs de ses plus belles mélodies, que M. *Geraldy* y donne à la fois le précepte et l'exemple de la plus savante méthode de chant, que M. *Zani de Ferranti* n'est pas seulement le plus habile guitariste de l'Europe, mais un poëte qu'un des premiers critiques de l'Italie place entre Monti et Leopardi. Les plus riches États seraient fiers de l'école de gravure formée à Bruxelles par M. *Calamatta*. Madame *Calamatta*, MM. *Johnes*, *Francia*, *Pauletti*, *Brown*, rivalisent sans infériorité avec nos bons artistes dans les divers arts du dessin. Ajouterai-je que c'est à Bruxelles que MM. *Ahrens* et *Kuranda* traitent les plus hautes questions de métaphysique et de littérature? qu'à Bruxelles, MM. *Arrivabene* et *Chitti*, *Natalis Briavoinne* et *Jobard* éclairent toutes les obscurités de l'économie sociale et industrielle? qu'à Bruxelles, le vénérable *Lelewel* demande à l'érudition les consolations de son exil? qu'à Bruxelles enfin, celui que la postérité nommera l'un des plus profonds philosophes et des plus grands écrivains italiens du XIX[e] siècle, M. *Gioberti*, publie, dans l'obscure retraite d'une institution privée, des ouvrages que sa patrie accueille avec les applaudissements de l'enthousiasme?

Quelques efforts pour payer aussi ma dette à la Belgique ne me paraissent pas suffisants pour m'autoriser à joindre à ces noms celui de l'auteur de cet article, A. BARON.

